

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.
Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : Critiques récentes de la science économique, par P. Hennipman — Les enquêtes sur la conjoncture — Fonds des Rentes : Rapport sur les opérations de l'année 1957 — Bibliographie sur la situation monétaire et financière de la Belgique — Législation économique — Graphiques de la situation économique de la Belgique — Statistiques.

CRITIQUES RECENTES DE LA SCIENCE ECONOMIQUE

par P. HENNIPMAN,

Professeur à l'Université d'Amsterdam.

At all times, including the present, in judging from the standpoint of the requirements of each period, (...) the performance of economic theory has been below reasonable expectations and open to valid criticism.

J. Schumpeter, « History of Economic Analysis », New-York, 1954, p. 18-19.

The task of the economist is rendered arduous by the intractable nature of the phenomena which he has to study; but he is better placed than other social students, and if he turns a deaf ear to cavillers, the past achievements of his subject and its present vitality may buoy him with a reasonable hope.

R.F. Harrod, « The Scope and Method of Economics », *Economic Journal*, 1938, p. 412 (réimprimé dans *Readings in Economic Analysis*, par les soins de R.V. Clemence, tome I, Cambridge (Mass.), 1950, p. 30).

I

Des symptômes de mécontentement et une inquiétude de plus en plus grande s'observent depuis quelque temps, touchant l'état actuel et le développement récent de la science économique. Ce phénomène peut paraître, à première vue, paradoxal. Au cours des trente dernières années, en effet, la recherche tant théorique que pratique, de la science économique a pris un essor vigoureux et sans précédent, et de nouveaux progrès sont encore enregistrés actuellement. Une foule de notions nouvelles, de méthodes et de théories ont transformé profondément cette science. Des commentateurs optimistes, pour ne pas dire parfois débordants d'enthousiasme, réfutant certains griefs accumulés contre la science économique, vantent à la fois le progrès considérable de la connaissance et de la compréhension des phénomènes économiques ou se réjouissent de son orientation plus pratique, de son degré d'exactitude plus élevé, de son utilité accrue et de l'unité de conception qui préside à son développement [1].

Ils donnent parfois l'impression que l'économie politique récente, sortie des limbes depuis quelques dizaines d'années à peine, est en voie de devenir une science empirique, exacte et utile. Ainsi l'opinion s'est-elle répandue de nos jours que, grâce aux progrès de la science économique — et à condition du moins qu'on veuille l'écouter —, il ne faut plus craindre le retour d'une « grande dépression » semblable à celle des années trente.

Ce développement de la science s'est accompagné d'un renforcement considérable de son influence pratique et de son autorité sociale. Des économistes qualifiés ont acquis partout une position solide : dans les services publics, dans la vie des affaires et dans les institutions internationales. Leur gestion porte de plus en plus l'empreinte de leurs analyses, de leurs calculs, de leurs prévisions et de leurs recommandations.

Cependant, en contradiction flagrante avec cette activité scientifique débordante et la satisfaction qu'en éprouvent des milieux très larges, et en opposition à la considération accrue dont jouit désormais la science économique, un mécontentement se fait jour parallèlement quant à ses réalisations, et un

[1] Voir bibliographie, publiée en annexe, p. 264.

pessimisme profond se manifeste quant à ses perspectives. Déjà, en 1946, dans son discours inaugural à l'Université d'Amsterdam, le Prof. F. de Vries avait fait allusion à ce fait qu'en dépit de ses réalisations, la science économique était à nouveau l'objet de doutes et d'incertitudes nombreux, et même de violentes critiques. Cette constatation l'avait d'ailleurs amené à se demander si cette science ne s'était pas fourvoyée [2]. Ce malaise et ces critiques se sont accentués depuis lors. Le sentiment de confiance et les grandes espérances qui prévalaient encore il y a quelques années se sont progressivement affaiblis. C'est à juste titre qu'un auteur signalait récemment dans l'*Economic Journal* « a powerful wave of doubt and scepticism ». Plus récemment encore, cette réaction typique se marque chez Rothbard : « The 1930 's was a period of eager activity and seemingly pathbreaking advances in economic thought. Yet one by one, reaction and attenuation have set in, and in the mid-1950 's the high hopes of twenty years ago are either dying or fighting desperate rear-guard action. None of the formerly new approaches any longer inspire fresh theoretical contributions » [3].

Ils ne sont même plus isolés, ceux qui jugent la situation actuelle de la science économique si sérieuse, qu'ils viennent à employer l'expression « crise de la science économique ». Depuis 1951, époque à laquelle J. Marchal, H. Denis et G. Di Nardi ont formulé à peu près simultanément ce diagnostic, d'autres voix et non des moindres sont venues s'ajouter à ce concert : parmi elles, on note celle d'économistes éminents d'opinions aussi divergentes que celles de O. Morgenstern et W. Röpke [4].

Ce point de vue semble être appuyé par la campagne violente contre la science économique des dix dernières années : certains esprits critiques lui ont contesté de manière quasi absolue toute valeur scientifique ou tout intérêt pratique et lui ont reproché de s'être engagée depuis toujours sur une fausse voie. Parfois, ils ont conclu à la nécessité d'une réforme radicale et indiqué les conditions à mettre en œuvre pour que la science économique remplisse la mission qui lui est propre.

Ils ont souvent dénoncé les défauts de la science économique actuelle en termes très vifs. Contrairement à Nogaro, qui avait, en 1947, critiqué sur un ton très modéré le sens général du développement de la théorie économique et qui avait recommandé aux économistes « une réforme profonde de leurs habitudes de penser », les esprits critiques qui le suivirent n'hésitèrent pas à se servir de termes souvent violents. « La faillite de la science économique contemporaine est reconnue par tout le monde », disait J. Fourastié, qui s'est attaché, à plusieurs reprises, à souligner les lacunes de cette science. A un autre endroit, il se plaint de « l'absence d'une science économique valable », de sa « totale inutilité pratique », il souligne « l'échec de la recherche économique telle qu'elle a été conduite jusqu'à nos jours » et qualifie la théorie existante de « quelques élé-

ments fragmentaires, dont seules l'obscurité et l'indécision des thèses gonflent le volume ». En des termes presque identiques, J. Goudriaan critique la théorie qui, à son avis, est « le plus-souvent une parodie de la pensée scientifique... d'une valeur éducative et d'un résultat pratique nuls ». Ces reproches prennent un ton particulièrement acerbe dans *The Failures of Economics* par S. Schoeffler où l'auteur confirme sans réserve l'objection soulevée par le Prof. F. de Vries et préconise « a ruthless cleaning-out of the Augean stable of current practices of economic analysis ». Une étude publiée par W. I. Greenwald, l'an dernier, « Common Irrelevancies in Contemporary Theorizing by Economists », donne enfin un aperçu des critiques les plus courantes concernant la théorie économique contemporaine et témoigne également d'un état d'esprit critique très répandu [5].

II

Les griefs formulés contre l'économie politique étant aussi anciens que cette science, les économistes ont acquis à leur égard une certaine immunité. Néanmoins, il serait erroné de passer sous silence les reproches qui lui ont été récemment adressés. Certes, les opinions émises dans ce domaine contiennent, comme toujours, un bon nombre d'inexactitudes manifestes, des présentations tendancieuses, des demi-vérités ou des exagérations, ou encore des affirmations unilatérales et apodictiques qui n'engagent guère à la discussion. L'exactitude des faits dont les critiques aiment à rappeler la nécessité aux économistes, est souvent absente de leurs discussions touchant la science économique [6]. Malgré ces défauts, on ne peut rejeter leurs arguments en bloc comme venant d'incompétents. Plusieurs adversaires de la science économique contemporaine sont même des économistes qualifiés et leurs griefs sont souvent basés sur une documentation solide. A côté de plaintes connues depuis longtemps et qui n'appellent guère des commentaires nouveaux, ces griefs contiennent quelques arguments s'écartant de ceux qui étaient répandus précédemment ou mettant l'accent sur un autre aspect de la question. C'est le cas notamment lorsque l'on compare *The Failures of Economics* de Schoeffler à des prédécesseurs, tels que *Lament for Economics* de Barbara Wootton (1938) et *A Critic of Economics* de O. F. Boucke (1922). Il est curieux de constater que la critique n'est plus dirigée uniquement ou principalement contre la théorie, comme ce fut le plus souvent le cas précédemment, mais aussi contre la recherche économétrique qui, aux yeux de beaucoup, est la gloire de la science économique moderne. Goudriaan considère cette recherche tout comme la théorie, comme étant en majeure partie sans valeur; le réquisitoire de Schoeffler porte essentiellement sur les applications pratiques de l'économétrie.

L'analyse des résultats acquis dans différentes disciplines prouve qu'un examen de conscience de

la science économique et de son orientation n'est pas superflu. On s'aperçoit assez vite que le nombre de conclusions nouvelles sûrement établies n'est nullement en rapport avec l'ampleur de l'activité scientifique déployée d'ailleurs avec beaucoup d'originalité et d'imagination, au cours des dernières décennies. Il ne serait guère difficile d'indiquer dans chaque compartiment de la science économique les divergences d'opinions, les incertitudes, les lacunes et les problèmes non résolus. Nombre d'idées nouvelles n'ont pu soutenir l'épreuve de la critique, et les progrès qu'elles semblaient contenir se sont avérés trop souvent limités ou illusoire. Aussi le bilan des innovations, présenté il y a quelque temps sous les auspices de l'American Economic Association dans les deux volumes du *Survey of Contemporary Economics*, a-t-il été accueilli par des commentaires en sens divers [7]. Ceci concorde également avec les aspirations de Robbins : « Yet with all this increase in counsel, who of us can be really satisfied with the present state of our knowledge ? Who is there who does not feel the most profound sense of inadequacy, of insufficient knowledge of fact and imperfect apparatus of analysis, when faced with even the simpler problems of the day ? Indeed, I will go even further and ask who there is who is really complacent about the rate at which knowledge advances ? » [8]. Cette déception ne s'est pas limitée à la théorie. Les grands espoirs mis dans l'économétrie, surtout en ses possibilités de fournir des prévisions sûres, ne se sont pas davantage réalisés : « the econometrician has suffered painful shocks and disastrous disinflation of his claim » [9]. Il faut souligner également le maintien de profondes divergences dans les méthodes, par exemple en ce qui concerne l'interprétation des prémisses de la théorie, ce qui permit à Tj. Koopmans d'écrire récemment que « economics as a scientific discipline is still somewhat hanging in the air » [10].

Toutes ces difficultés ne sont pas pour autant inquiétantes ; elles sont le destin commun et normal d'une science qui doit chercher sa voie en tâtonnant, en reculant et en avançant. Toutefois, dans leur ensemble, elles révèlent un progrès si laborieux et si précaire qu'il faut se garder de toute présomption. On ne peut se soustraire aux critiques ; bien plus, il convient de juger avec le plus d'objectivité possible les griefs et les possibilités d'amélioration.

Ce serait une tâche difficile et complexe que de traiter cette matière sous ses divers aspects. Le sujet est aussi vaste que la science économique elle-même ; par tous ses courants et ses contre-courants, ses variations et ses innovations, cette science est, dans son ensemble, presque insaisissable et peut faire l'objet d'interprétations et d'appréciations des plus subjectives. Aussi les discussions sur son état actuel font-elles ressortir une série chaotique et hétérogène de points de vue. Bien qu'on leur découvre parfois des thèses communes, les opinions, les plaintes, les déclarations et les avis divergent tant parmi ceux qui flétrissent la science économique et la considèrent

comme un échec presque complet, que parmi ceux qui, ne partageant pas cette opinion, craignent néanmoins l'orientation qu'elle prend et parlent parfois d'une crise. Il en va de même chez ceux qui s'efforcent sérieusement de l'améliorer ou de l'ériger sur des bases nouvelles (tels que J. Åkerman, K.E. Boulding, J. Marchal et C.R. Noyes pour n'en citer que quelques-uns [11]). Mais, parfois, un même auteur, dans des écrits différents, n'est plus d'accord avec lui-même. D'aucuns s'en prennent à la science économique contemporaine dans son ensemble ; d'autres estiment qu'il ne s'agit que d'une crise de la théorie traditionnelle et que le salut se trouve dans une conception entièrement nouvelle [12] ; un troisième groupe attribue la crise précisément aux tendances modernes ou du moins souligne les dangers qui leur sont inhérents, tel Villey qui, dans le très intéressant article, cité en note [1], « Examen de conscience de l'économie politique », décrit d'une façon éloquentes les transformations de la science économique, ses progrès et ses revers.

La présente étude ne saurait traiter de tous ces problèmes complexes et souvent subtils, ni des idées de ceux qui s'en sont occupés. Elle doit se limiter à une première orientation sur quelques problèmes essentiels dans laquelle on s'attachera surtout à dissiper les malentendus les plus sérieux qui sont apparus récemment dans les jugements formulés à l'égard de la science économique et qui constituent une entrave à une discussion constructive.

III

On ne s'arrêtera donc pas aux nombreuses condamnations apodictiques et globales de la science économique, car elles ne constituent pas un point de départ d'un échange d'idées objectif. Il n'est pas davantage utile de discuter une fois de plus les idées de ceux qui rejettent la théorie économique en raison de son caractère abstrait et irréel, et qui voudraient la remplacer par une méthode uniquement empirique. La stérilité d'un tel programme a déjà été suffisamment mise en lumière. Cela ne signifie nullement que la théorie ne pourrait pas être améliorée à maints points de vue, notamment en tenant mieux compte des réalités.

L'interprétation qu'a donnée Denis à la crise de la pensée économique déçoit ceux qui ont lu ses autres publications. Il explique celle-ci par le fait que, malgré le déclin du capitalisme qui a brisé les fondements de la théorie libérale, les économistes continuent à s'y tenir au lieu d'accepter la doctrine marxiste. Cette opinion et la thèse selon laquelle la crise de l'économie a été résolue dans les pays « qui ont choisi le socialisme » pourront convaincre uniquement ses adeptes. Cependant, son point de vue contient des éléments qui méritent de retenir l'attention, parce qu'ils réapparaissent sous d'autres formes également dans les autres considérations sur la situation actuelle de la science économique.

La tendance apologétique de l'économie « bourgeoise », acceptée depuis Marx dans certains milieux comme un fait irréfutable est une des constantes de la critique de l'économie politique. Les économistes non marxistes estiment de bonne foi que ce reproche n'est, en général, pas fondé. Ils reconnaissent néanmoins que le développement de la science ne dépend pas seulement dans une large mesure du milieu historique, ce qui est certain, mais aussi que les chercheurs subissent plus ou moins inconsciemment l'influence de facteurs sociologiques, idéologiques et psychologiques qui contribuent à agir sur le choix des problèmes et des méthodes ainsi que sur le contenu des solutions. A plusieurs reprises, Myrdal a essayé de souligner le déterminisme idéologique de conceptions économiques généralement admises, voulant ainsi leur dénier toute base scientifique [13]. Certaines publications récentes traduisent un intérêt accru pour ce problème [14]. En outre, on attache une attention plus grande à l'influence de facteurs psychologiques inconscients sur la pensée économique. C'est le cas notamment de W. A. Weisskopf qui, s'appuyant sur la doctrine freudienne, a critiqué plusieurs conceptions théoriques généralement admises. C'est ainsi qu'il explique l'attachement au concept de l'équilibre, qui ne s'applique pas à la réalité, comme une défense contre un sentiment de peur inconsciente [15].

De telles considérations peuvent conduire à la négation de toute possibilité de connaissance objective. C'est l'idée qu'exprime notamment F. L. Polak dans une remarquable étude, dans laquelle il soutient que toute description ou explication contient nécessairement un élément d'appréciation [16]. L'exercice scientifique dépouillé de tout jugement de valeur, dans le sens de Max Weber, serait par conséquent voué à l'échec. Ce relativisme très poussé de l'objectivité scientifique peut, en effet, créer un climat de crise qui, toutefois, n'est pas propre à la seule économie politique.

Toutefois, le fait de reconnaître l'existence d'un certain déterminisme idéologique et psychologique des chercheurs ne doit nullement conduire à des conclusions aussi pessimistes. La sociologie et la psychologie peuvent aider à promouvoir l'objectivité d'un raisonnement scientifique, en montrant précisément les dangers qui le menacent. D'ailleurs, leur activité propre présuppose la possibilité d'une connaissance objective et valable; sans quoi, ces disciplines seraient dépourvues de sens et ne déboucheraient que dans le cercle vicieux du scepticisme.

Il faut cependant porter un jugement très différent selon qu'il s'agit du résultat ou du processus de la recherche scientifique. Même lorsque des jugements d'existence sont plus ou moins influencés par des jugements de valeur (notion que Polak étend indûment) ou sont entachés d'aspirations subjectives, leur valeur scientifique n'en est pas pour autant amoindrie; en tout état de cause, il faut apprécier cette validité indépendamment de ces éléments subjectifs, d'après leur contenu propre. Le fait d'ab-

straire les éléments idéologiques ou psychologiques d'une théorie ne remplace pas un examen portant sur des critères objectifs.

Avant d'ajouter foi à des interprétations idéologiques et psychologiques d'une pensée ou d'un courant scientifique, il faut bien se rendre compte des difficultés inhérentes à ces interprétations. Si l'on ne recherche pas la plus grande précision, il existe comme l'expérience l'a prouvé maintes fois, un danger réel de déviations et d'interprétations très subjectives dont la valeur scientifique est des plus douteuses. On peut se demander, par exemple, comment Weisskopf peut prouver que des centaines d'économistes se sont, pendant des générations, accrochés par pure crainte à la notion de l'équilibre? Ses révélations sur l'origine psychologique de diverses théories économiques anciennes semblent également forcées, notamment lorsqu'il affirme que Ricardo et Malthus considèrent la terre, symbole de la femme, comme la source de tous les maux, par suite d'un antiféminisme inconscient, ou lorsqu'il prétend que la théorie de la valeur du travail révèle une préférence pour l'activité masculine, soit celle du père (Ricardo), soit celle du fils révolté, empreint du complexe d'Œdipe (Marx). Certaines autres explications psycho-analytiques données par Weisskopf aux écrits de Marx, notamment sur la théorie de la valeur, frisent l'absurde.

On n'a donc jamais démontré péremptoirement que des déterminismes idéologiques et des complexes psychologiques dominent la science économique contemporaine et nuisent à sa valeur; par ailleurs, si des facteurs idéologiques agissent, leur influence n'est pas forcément nuisible. Ils constituent souvent, comme l'a souligné Schumpeter, une source indispensable d'inspiration; « though we proceed slowly because of our ideologies, we might not proceed at all without them » [17]. Ce serait même appauvrir la science économique que de supprimer tout facteur personnel dans l'analyse de ses problèmes, car, en dépit des inconvénients qu'il peut comporter, il a contribué à rendre l'économie plus vivante et plus attrayante.

Si les opinions philosophiques et sociales ainsi que les préférences et les caractères personnels influent sur les problèmes de l'économie politique et autorisent parfois une critique justifiée, elles ne sont pas à l'origine de ses principales difficultés. Des jugements de valeur peuvent nuire à l'unité scientifique, mais ils ne constituent pas un obstacle infranchissable. Certes, souvent les opinions personnelles divergent à certains égards; c'est inévitable du fait que l'on ne peut relever tous les faits et relations indispensables à la solution d'un problème. Mais ce ne sont pas les opinions subjectives des chercheurs qui causent ces divergences.

Si l'on peut parler d'une crise de la science économique, on ne peut dès lors pas l'attribuer à une impossibilité de principe de connaître objectivement les phénomènes qu'elle étudie.

IV

Le point de vue énoncé par Denis sur la crise de la science économique ouvre une autre discussion des difficultés actuelles. Il s'agit des effets sur la science économique et sur la valeur de la théorie traditionnelle des profondes modifications de la structure économique intervenues au cours des dernières décennies. Ce problème a été souligné également par J. Marchal dans son interprétation de la crise de l'économie politique : « Si cette science est en crise, c'est, en effet, que le monde qu'elle se propose d'étudier, le monde des phénomènes économiques, est en pleine transformation ». La science économique, d'après Marchal, a été élaborée pour un système basé sur une structure atomistique et un degré élevé de liberté individuelle. A ce système s'est substitué, selon lui, un monde constitué par quelques grands molécules. Il considère que la crise de la pensée économique réside dans l'opposition entre ceux qui estiment pouvoir utiliser encore les anciennes théories et ceux qui, se basant sur les changements profonds intervenus sur le plan économique, jugent indispensable de reviser et de reconstruire la science économique. Par ses nombreuses contributions au renouvellement des théories, et notamment de la théorie de la distribution, Marchal est un des représentants les plus marquants de ce dernier groupe.

Cette opinion de Marchal qu'il faut distinguer de celle qui affirme que la théorie traditionnelle se serait également engagée dans une impasse indépendamment de toute circonstance de temps pose un problème important. Il n'est guère douteux que la valeur explicative actuelle de plusieurs théories qui jouent depuis longtemps un grand rôle dans la science économique, telle la théorie de la productivité marginale, a perdu de sa valeur. De nouveaux phénomènes sont apparus qui ne s'intègrent pas dans l'ancienne théorie; ils posent des problèmes difficiles et encore imparfaitement résolus, qui constituent une des raisons du malaise actuel de la science économique. Toutefois, ce seul facteur ne permet pas de parler d'une crise. La transformation de l'objet de cette science n'est pas une chose entièrement nouvelle; elle a toujours été une source de difficultés, mais aussi un stimulant à son développement. La « théorie traditionnelle » n'est donc nullement une notion bien définie; en tout cas, elle n'est pas un héritage intact, transmis de génération en génération, visant une réalité immuable, et qui de ce fait perd subitement à notre époque toute valeur pratique. L'actuelle structure économique « moléculaire » est le résultat d'un long processus qui a duré plusieurs dizaines d'années. Au cours de cette évolution, la science économique ne s'est pas accrochée à des formules rigides; elle l'a suivie, bien que souvent avec retard. Elle pouvait s'appuyer en grande partie sur des modèles existants, les développer et adopter, par exemple, des salaires et des prix fixes et non plus variables.

Par ailleurs, il fallait accorder plus d'atten-

tion à certains facteurs qui avaient été depuis toujours exclus du cadre traditionnel de la science économique, tels que l'effet interne et externe de groupements d'intérêts et l'effet de domination ou de contrainte extérieure à la formation des marchés [18]. L'opinion selon laquelle les événements ont mené la théorie traditionnelle dans l'impasse, est basée sur la conviction que cette théorie ne pouvait être utilisée dans l'analyse de ces problèmes. Or, ce développement du champ de la recherche économique, loin de la rendre superflue, complète et améliore la théorie traditionnelle (quel que soit le sens exact qu'on lui donne). Il est possible de concilier cette théorie avec les nouveaux champs d'exploration; les efforts récents tendant à intégrer la théorie du monopole bilatéral dans une théorie de marché le prouvent clairement [19]. Les multiples formes de l'ordre économique impliquent également que les concepts et les thèses de la théorie traditionnelle restent en grande partie valable à notre époque [20]. Il n'y a pas eu de rupture dans le développement de la science économique. Dire que les changements de structure économique exigent un renouvellement complet de l'économie politique, procède d'une exagération manifeste.

Dans cet ordre d'idées, on pensera également à la théorie du jeu que d'aucuns considèrent comme l'instrument le plus adéquat pour traiter de ces problèmes. Cette théorie prétend, en effet, se substituer en grande partie à la théorie contemporaine qui, d'après un des promoteurs de la théorie du jeu, s'est engagée dans une impasse. Cette conception nouvelle est un défi à nos manières de penser. Quelles que soient ses possibilités, qui sont d'ailleurs appréciées différemment et souvent jugées avec scepticisme, elle n'a pas atteint un stade de développement suffisant qui permette de l'utiliser pour résoudre des problèmes actuels. Même si les promesses qu'elle semble impliquer se réalisent, il faut provisoirement en faire abstraction.

V

Cependant, les difficultés soulevées par l'évolution des structures économiques n'en sont pas pour autant résolues. D'autres aspects interviennent dans la critique récente de la science économique; celle-ci admettrait à tort un déterminisme strict et mécanique des phénomènes économiques. On a justement décrit la crise de la science économique comme faisant partie de la crise du déterminisme qui atteint également d'autres disciplines et qui trouve son origine dans l'abandon des lois mécaniques dans les sciences physiques [21]. L'hypothèse d'un déterminisme complet des phénomènes économiques est souvent qualifié d'atavisme, d'attachement à une manière de penser empruntée aux sciences naturelles, où précisément le déterminisme absolu est abandonné depuis assez longtemps. Denis a également repris cette objection contre la théorie écono-

mique traditionnelle, dans une publication différente de celle commentée ci-dessus, en visant tout particulièrement la théorie française : « l'héritage de Descartes pèse lourd sur nos épaules; la hantise du mécanisme universel nous tient depuis trois siècles et risque de stériliser notre intelligence scientifique dans bien des domaines » [22].

Cette idée que l'on rencontre avec de multiples variantes chez beaucoup d'auteurs constitue le prolongement des arguments invoqués contre la théorie économique par l'école historique et par des courants d'idées similaires; elle procède d'anciennes controverses, comme celles qui concernent les rapports entre le pouvoir et les lois économiques. Les effets et les conséquences qu'on lui attribue quant à la manière de pratiquer la science économique sont différemment appréciés chez les critiques contemporains comme dans les écrits plus anciens.

Un premier groupe envisage le problème surtout du point de vue de la prévisibilité des phénomènes économiques. Un des représentants les plus éminents de cette tendance est l'économiste néerlandais Goudriaan, professeur à Prétoria. Dans un exposé savant et, à certains moments, très coloré, il considère que le déterminisme dogmatique et unilatéral constitue la faiblesse fondamentale de la science économique contemporaine. Dans une conférence tenue en 1939, il a affirmé que la vérité scientifique réellement exacte peut se résumer, dans le domaine économique, en douze ou seize pages. Dans un ouvrage publié en 1952, sous le titre *Economie in zestien bladzijden*, il tente de prouver cette affirmation : le livre compte 250 pages, mais les 16 premières, écrites en caractères très serrés, sont commentées dans les autres; il fournit par là la preuve de la thèse qu'il avait formulée en 1939.

L'idée maîtresse de cet ouvrage, résumée en trois axiomes, est que le déterminisme ne s'applique pas à une grande partie des problèmes économiques. Y échappent notamment et le comportement individuel et le comportement d'un groupe humain dont chaque membre connaît, au moins en grande partie, le comportement de ses semblables. Ces différents comportements sont indéterminés, en ce sens qu'ils sont imprévisibles. Seul tend vers le déterminisme absolu le résultat global des actes d'un certain nombre d'hommes réagissant indépendamment les uns des autres, dans la mesure où leur nombre s'accroît. Selon Goudriaan, cette idée rend vaine et inutile une grande partie de la théorie économique courante et de la recherche économétrique. Les tentatives d'interprétation des variations conjoncturelles, qui constituent un processus indéterminé, sont, d'après cet auteur, dépourvues de sens; d'autres chapitres de doctrine, qui tiennent une place importante dans la science économique traditionnelle, tels ceux qui traitent de la théorie de la valeur et celle de la distribution, doivent être abandonnés. En revanche, la théorie économique qui « traite des problèmes humains les plus urgents et les plus vitaux » revêtirait une grande importance.

L'exposé de cet auteur présente, à maints égards, des ressemblances avec une très intéressante étude antérieure de Fourastié [23], qui s'en prend également à la croyance dans le déterminisme qu'il qualifie d'« un facteur d'échec dans les sciences sociales ». Le déterminisme qu'il met expressément sur le même pied que la prévisibilité est, selon lui, plutôt l'exception que la règle dans le domaine des phénomènes économiques. Toutefois, contrairement à Goudriaan, il n'en tire pas la conclusion que l'analyse des phénomènes non déterminés serait stérile. La théorie du jeu permettrait de sortir de l'impasse, puisqu'elle est la méthode indiquée pour l'analyse de situations économiques qui, le plus souvent, n'ont un caractère ni déterminé, ni stochastique.

On trouve également dans l'écrit de Schoeffler contre la science économique, à côté des différences essentielles, des points de concordance avec cette thèse. La question de la prévisibilité des phénomènes économiques le préoccupe également au premier chef. Les insuffisances de l'économie politique signalées dans le titre de son ouvrage tiennent, d'après lui, à l'impossibilité qu'elle recèle d'établir des pronostics sérieux. Son livre est constitué en grande partie de commentaires d'une série d'études de cas, de rappels de prévisions non réalisées et de critiques des modèles et des méthodes mis sur pied dans le but de prévoir des enchaînements. Il ne considère cependant pas comme cause de ces échecs le caractère d'indétermination inhérent aux phénomènes économiques; il rejette cet argument qu'il considère comme une excuse insuffisante, sinon comme un prétexte. Contrairement à Goudriaan, il ne reproche pas à la science économique de s'occuper de problèmes insolubles, mais de les envisager d'une manière inefficace. L'erreur fatale qui a conduit jusqu'à présent cette science sur une fausse voie, est d'avoir cherché à découvrir des lois économiques autonomes et empiriques. Celles-ci n'existent pas puisque les phénomènes économiques dépendent de facteurs non économiques et c'était « an altogether first-rate mistake for the field of economics ever to develop the way it did ». C'est à cette méconnaissance de la nature de son objet que Schoeffler attribue l'échec des tentatives de prévision. La conséquence en est qu'on a considéré à tort les phénomènes économiques comme se manifestant dans un système fermé ou presque indépendant, sans tenir suffisamment compte de l'influence de facteurs exogènes.

Schoeffler estime que la science économique doit abandonner sa prétention d'être une science empirique basée sur des lois. A ses yeux, elle est un art, comparable à la médecine dont la mission est d'appliquer les résultats d'autres sciences à des situations concrètes, dans le but de les prévoir et de les diriger. Ce n'est qu'en renonçant à son autonomie qu'elle pourra, selon Schoeffler, établir des prévisions suffisamment sérieuses. Sa condamnation de l'économie politique comme science n'est pas un cas isolé; dans son article figurant en note [4], Gianelli souscrit également, pour des raisons analogues, à l'opinion de

Schoeffler, selon laquelle il n'existe pas une science économique autonome.

VI

Les considérations ci-dessus portent sur des problèmes d'une importance capitale. Aussi faut-il regretter que les idées utiles qu'elles contiennent soient si mêlées d'interprétations et de jugements inexacts et qu'elles compliquent plus qu'elles n'éclairent les problèmes. Ces critiques de la science économique sont vraiment injustifiées et les réformes proposées sont, en majeure partie, inadmissibles et même dangereuses.

Ces conceptions erronées sont étroitement liées à la confusion dans la notion même de déterminisme. Ce terme est entendu dans la littérature économique sous différentes acceptions qui ne sont pas toujours très précises. L'identification des notions de déterminisme et de prévisibilité n'est guère heureuse : elle constitue un gaspillage de mots; du point de vue terminologique, il serait préférable de parler dans ce second cas de « déterminabilité », ou mieux encore de « déterminabilité prévisionnelle », par opposition à la « déterminabilité actuelle et historique ». Le déterminisme d'un phénomène signifie que ce dernier est entièrement soumis à certaines lois, connues ou non. Dans un sens plus restreint, on entend souvent par déterminisme, qu'un phénomène s'explique au moyen de lois connues, lois de la science en général ou d'une science particulière; c'est ainsi que d'un point de vue purement économique, les phénomènes ne sont pas entièrement déterminés, alors que dans un sens plus large, ils le sont intégralement. En conséquence, il serait peut-être plus exact de qualifier d'indéterminés les phénomènes qui seraient encore inexplicables ou inexplicables [24].

Quoi qu'il en soit, ce déterminisme des faits est essentiellement différent du déterminisme *logique* qui affecte le résultat d'un modèle théorique ou d'un schéma explicatif. Un exemple de ce déterminisme logique est donné notamment lorsqu'on démontre que les grandeurs économiques que l'on veut expliquer, compte tenu des facteurs donnés dans le modèle dont elles dépendent, ont une valeur unique. En termes mathématiques, l'égalité du nombre d'inconnues et du nombre d'équations indépendantes constitue une condition nécessaire, mais pas toujours suffisante. On déduit de ce déterminisme théorique qu'un changement donné d'un facteur déterminant aura, parmi les différentes variables intervenant dans le modèle, l'effet exactement attendu sur le phénomène à expliquer.

La théorie économique (et la recherche économétrique basée sur elle) est en effet « déterministe » dans la mesure où elle s'efforce de donner de telles solutions déterminées. C'est un fait bien connu qu'elle n'y réussit pas toujours, étant donné, par exemple, qu'un modèle admet plus d'une solution économique valable. De même, il existe depuis tou-

jours des problèmes théoriques auxquels on ne peut souvent pas donner en principe une solution déterminée : le monopole bilatéral en est un exemple. Une recherche plus poussée comblera cette lacune, telle la théorie de J. Pen sur les adaptations dans le cadre d'un marché [25].

La procédure normale de la théorie économique ne suppose pas d'autre déterminisme qu'un déterminisme primaire, ce qui signifie que certains facteurs endogènes ou exogènes entièrement identiques doivent provoquer des réactions également identiques. Même ceux qui reprochent à la science économique un déterminisme injustifié, ne nient pas ce postulat. C'est ainsi que Goudriaan illustre l'indétermination des actes humains par des exemples dans lesquels les différences de réaction découlent de l'inégalité des circonstances internes ou externes. L'indétermination réside alors dans le fait que ces circonstances et, partant, leurs résultats ne peuvent être prévus avec précision.

On aperçoit ainsi une différence essentielle — que Goudriaan n'avait d'ailleurs pas suffisamment distinguée — entre le déterminisme logique de solutions théoriques d'une part, et le déterminisme ou la déterminabilité de phénomènes concrets d'autre part. Cette différence tient à trois éléments.

Tout d'abord, on ne tient souvent compte, dans les modèles théoriques, que des facteurs les plus importants qualifiés parfois de stratégiques, en négligeant ceux que l'on estime accessoires ou accidentels. La théorie ne vise pas, en effet, à donner une explication complète de la réalité. Une partie de celle-ci reste inexplicée, ce qui pourrait permettre que soit employée l'expression d'*indétermination marginale* des phénomènes. Une recherche plus poussée peut réduire cette marge, par exemple, dans l'explication du taux d'intérêt, lorsqu'à côté de facteurs réels, on se réfère à des facteurs monétaires. D'une manière générale cependant, il ne sera pas possible d'éliminer entièrement la marge d'indétermination. Les tentatives faites dans ce sens aboutissent en effet à élargir la notion de facteur déterminant au point que le schéma explicatif perd tout contenu concret (on parlera alors de tautologie); ou encore on n'a plus aucune vue générale du problème, le modèle devient peu maniable, « sursaturé », comme dit J. Pen [26], ce qui lui fait perdre toute utilité pratique, aussi paradoxal que cela puisse paraître.

En raison de l'*indéterminisme marginal*, les lois théoriques dérivées ne valent pas comme des lois exactes par rapport à la réalité, mais seulement comme des lois approximatives. C'est pour cette raison qu'on leur donne souvent un caractère statistique, de probabilité ou stochastique [27]. Dans la recherche économétrique, on tient compte de ce facteur en utilisant, parmi les données explicatives systématiques dont la valeur calculée est déjà en soi stochastique, un terme « perturbateur ».

Une autre cause de non-concordance du déterminisme théorique et du déterminisme des faits est

l'impossibilité qui se présente souvent de donner à une série de phénomènes une explication générale; ceci résulte du fait que les facteurs déterminants ne sont pas nécessairement les mêmes en toutes circonstances. Il faut, dès lors, établir un certain nombre de modèles alternatifs, par exemple pour la formation des prix dans différents types et stratégies de marchés. La théorie ne peut fournir qu'une explication partielle de l'action de ces différents facteurs impliqués dans l'analyse. Cet *indéterminisme structurel* des phénomènes peut d'ailleurs être parfois réduit en faisant appel à d'autres disciplines scientifiques.

De la diversité des facteurs qui conditionnent les phénomènes, on peut déduire que les raisonnements économiques n'ont qu'une valeur historique relative, en ce sens que, d'après Eucken, ils ne sont pas valables en tout temps, bien que logiquement exacts. Par ailleurs, le développement historique crée toujours de nouvelles situations et, partant, de nouveaux problèmes pour la science économique qui nécessitent sans cesse la création de nouveaux modèles théoriques. La tâche n'est jamais achevée, ce qui condamne la science à rester en retard sur les faits : « Sometimes the economist finds himself wondering whether he will ever catch up with his changing universe ! » [28]. À cet égard encore, on ne pourra être complet, ce qui est d'ailleurs inutile; on ne voit guère d'utilité, par exemple, à l'élaboration de modèles pour la formation des prix dans toutes les stratégies de marché suivant tous les caractères et toutes les tendances possibles d'une offre oligopolistique [29]. La théorie doit se limiter à un nombre restreint de cas typiques et importants d'où résulte de nouveau un indéterminisme marginal des phénomènes réels. Dans le désir de résoudre ce qu'il nomme la « grande antinomie », Eucken surestime la possibilité de ramener la réalité multiple à un nombre fixe et limité d'« éléments structurels ». Il attache, en outre, une importance trop grande à l'indéterminisme structurel et minimise l'indéterminisme marginal.

La troisième cause de différence entre le déterminisme théorique et le déterminisme pratique est l'*indéterminisme quantitatif* ou *chiffré* des solutions dérivées de la théorie. Celle-ci ne fournit, conformément à la citation souvent employée de Marshall — « economics is not a body of concrete truth, but a engine for the discovery of concrete truth » — aucun résultat pratique chiffré. La théorie a, au contraire, un caractère qualitatif et formel. Il est bien connu que le contenu concret des relations mises en évidence par la théorie dépend de données qui ne relèvent plus du domaine non économique, et que celles-ci varient selon le lieu ou le temps. Le schéma théorique n'indique en principe que la manière d'obtenir la valeur des grandeurs économiques, à condition qu'on puisse disposer des renseignements positifs. La théorie ne suppose pas que les faits puissent toujours être constatés et, à plus forte raison, qu'ils soient prévisibles, ni que le calcul

soit pratiquement réalisable, comme, par exemple, dans la théorie de l'équilibre général, dont on pourrait dire que tout est déterminé, mais que rien n'est déterminable.

VII

Ces différentes catégories d'indétermination des phénomènes économiques doivent être attribuées, en fin de compte, à la diversité et aux aléas du comportement humain (sur lequel repose tout l'exposé de Goudriaan) ainsi qu'à l'instabilité des institutions sociales, comprises au sens le plus large, que l'homme a créées. Même les modifications des relations techniques, représentées par des fonctions de production sont essentiellement des créations de l'esprit. Cette tension entre, d'une part, les efforts théoriques en vue de construire un système économique déductif et exact et, d'autre part, le caractère multiforme et inconstant du comportement humain constitue le thème central d'un deuxième courant de pensées, courant à ramifications d'ailleurs diverses, qui s'en prend au caractère déterministe de l'économie. Son grief principal formulé contre la science économique traditionnelle, est qu'elle donne une analyse insuffisante, unilatérale et incomplète des actes humains aux points de vue psychologique et sociologique. Sur tous les tons, les porte-parole de ce courant condamnent la définition excessivement rationaliste, hédonistique et individualiste du comportement humain, que l'on rencontre dans la théorie économique classique. Ils combattent surtout son *déterminisme mécanique*, qui couvre des notions très différentes, mais par lequel est le plus souvent admise l'hypothèse que les sujets réagissent de façon identique lorsque les conditions extérieures sont les mêmes, ou suivent une même ligne de conduite si la situation se modifie; à titre d'exemple, on citera l'idée selon laquelle le pourcentage marginal de consommation demeure constant malgré les variations du revenu; ou encore, l'idée que les chefs d'entreprise augmentent leurs investissements, avec le développement des débouchés selon un coefficient d'accélération constant.

Ces objections se résument souvent dans ce reproche que la science économique ignore l'homme réel : « L'homme total et vivant s'est retiré de la science économique » [30]. Contrairement au premier groupe, qui ne défend la science économique que dans la mesure où elle fournit une connaissance quantitative exacte et surtout des prévisions utiles, ce deuxième courant n'admet pas ce critère et voit au contraire dans les efforts déployés pour obtenir des données chiffrées, la cause de la « déshumanisation » de la science économique. Il voit l'homme avec ses besoins et ses aspirations dissimulés derrière des formules, des tableaux et des graphiques d'où l'essentiel est absent. « Compter, compter toujours, compter toutes choses, n'est-ce pas s'exposer à ne plus savoir tenir compte — et rendre compte — de cela qui ne

se compte pas — et seul compte? » [31]. C'est la généralisation des aberrations mécanistiques qui, d'après Röpke, a créé la crise de la science économique « The determining factor in economic activity is furnished by things that are as downright unmathematical as a love letter or a Christmas festival, by forces that are moral and intellectual, by reactions and opinions that simply have no place in curves and equations, but lie in the domain of the everlastingly incalculable and unpredictable » [32]. Aussi de nombreux représentants de ce mouvement montrent-ils le danger de surestimer les méthodes quantitatives dans la science économique et vont même presque à les condamner (bien que ce ne soit pas toujours le cas).

Contrairement à Goudriaan, qui croit inutile d'approfondir des comportements « indéterminés », les tenants de ce courant en exigent précisément une étude plus fouillée afin de réhabiliter l'homme dans la science économique. « L'homme, et non pas les quantités économiques, doit être le centre de la science économique ». On « devra redécouvrir l'homme » [33]. La science économique doit, selon leur programme, se libérer de la tendance trop accusée à imiter la science naturelle et à être entièrement une science de l'homme et une science sociale : « si la science économique n'est ni une science de l'homme, ni une science sociale, que peut-elle bien être ? », selon Denis [34], qui a exposé brièvement et d'une manière très précise les idées de ce groupe; il faut noter cependant qu'il n'en parle plus dans son étude sur la crise de la science économique. Parfois, on va même jusqu'à exiger de la science économique une étude de l'homme dans tous ses aspects [35].

Ceux qui défendent l'« économie de l'homme » assignent parfois un but moral et normatif à la science économique [36]; en général, on tente toutefois de réaliser cet objectif en se rapprochant de la psychologie — on rejoint ici Schoeffler — et surtout de la sociologie, en raison de l'importance des rapports collectifs dans les actes et la conduite des groupes organisés. J. Marchal cherche également, dans cette voie, le renouvellement de la science économique, qu'il juge nécessaire [37].

L'opinion, selon laquelle la science économique entretient des contacts insuffisants avec les autres sciences sociales ou qu'un contact plus fréquent avec ces sciences peut être utile, est également partagée par un grand nombre d'économistes qui n'approuvent pas ou pas entièrement les critiques adressées à la science économique. Aussi les relations entre l'économie d'une part, la psychologie et la sociologie d'autre part, ainsi que l'utilité ou la possibilité d'une intégration ou d'une synthèse de ces sciences ont-elles souvent été mises à l'ordre du jour [38].

VIII

Si cet ensemble de griefs et de souhaits comprend bien des choses méritoires, on y trouve aussi plusieurs

jugements superficiels et des recommandations inquiétantes. Les propos enthousiastes sur la disparition de l'homme dans l'économie ne sont pas toujours dénués d'une certaine phraséologie; le cri de réhabilitation est souvent teinté d'émotivité. Mais ce qui est plus grave, c'est que ces considérations reflètent souvent, d'une manière incomplète et tendancieuse, la situation réelle de la science économique au point de vue de l'étude du comportement humain, et témoignent d'une compréhension insuffisante du caractère et du but de l'analyse théorique. Ce qui est justifié comme un avertissement et comme un essai d'amélioration de certaines lacunes devient inadmissible lorsqu'on émet une condamnation globale et que l'on veut tout réformer complètement.

Les défenseurs de l'homme ignoré consacrent une grande partie de leurs forces à lutter contre une image surannée de la science économique. Leur ardente indignation est dirigée contre l'*homo œconomicus* classique, comme si ce maître du jeu des forces économiques n'avait pas été détrôné depuis longtemps et rabaissé au rang des nombreux types de sujets qui peuplent la science économique. Dans leur opposition au point de vue mécaniciste, ils témoignent d'une insuffisance de discernement et de peu de subtilité. Ils négligent le fait qu'à partir du moment où des considérations subjectives sont devenues le point de départ de l'analyse et de l'explication des phénomènes économiques, on a déjà rompu, en principe, avec la conception mécanique du comportement humain. Une théorie générale et formelle des choix économiques s'est développée progressivement; elle s'applique aux comportements les plus divers et n'est nullement liée à des hypothèses rationalistes ou hédonistiques irréelles. Bien que la science économique existante succombe parfois à de tels égarements, ce serait faire preuve d'une connaissance insuffisante de la tendance de la théorie moderne que de l'en accuser en bloc [39].

En ce qui concerne l'usage de notions de présentations et de schémas explicatifs empruntés à la mécanique, il importe de ne pas confondre l'apparence et la réalité. Certes, d'aucuns ont exagéré la tendance à traiter la science économique entièrement à l'exemple de la mécanique. Cette analogie est valable dans certaines limites; elle est parfaitement naturelle et inoffensive en ce sens qu'elle ne suppose pas nécessairement un déterminisme mécanique des actions. La déduction théorique d'un équilibre statique déterminé de prix, par exemple, n'exclut nullement que les sujets intervenant sur le marché se laisseraient guider par la routine et l'habitude ou par des sautes d'humeur. La notion de l'élasticité est un instrument purement formel applicable à toutes sortes de réactions imaginables [40].

Les reproches formulés contre l'irréalité du déterminisme mécanique concernent surtout les raisonnements qui partent d'hypothèses rigides de comportement; ces raisonnements sont, en effet, très fréquents dans la théorie. Un jugement équitable

suppose toutefois qu'on leur assigne une place et un but à l'intérieur d'un système théorique considéré dans son ensemble. Ces raisonnements ne visent pas à représenter exactement un comportement réel, mais à analyser de façon abstraite des éléments importants de l'action, et des conséquences que l'on isole consciemment; ils peuvent également servir à montrer certaines corrélations. Ils constituent d'ailleurs très souvent la première démarche préfigurant une étude plus ample et plus détaillée. De plus, en dépit de leurs lacunes empiriques, ces raisonnements peuvent encore servir d'approximation de la réalité pour nombre de situations. A cet effet, il n'est pas nécessaire que tous les sujets individuels réagissent comme des automates; il suffit que les écarts par rapport au comportement-type qui est adopté dans le modèle se compensent en large partie. Sur la base de telles considérations, l'hypothèse souvent décriée de la maximisation des profits mérite de conserver sa place dans la théorie. Celle-ci aurait manqué à sa mission si elle n'avait pas développé la logique pure de cette idée. De même, le comportement « mécanique », qui se traduit par une fonction linéaire de la consommation (avec un pourcentage de consommation marginal constant) s'est avéré, à plusieurs reprises, conforme aux faits. Un théoricien aussi subtil que Shackle, partisan convaincu de la conception « indéterminée » du processus économique, accorde une place importante à ce qu'il appelle les « economics of perfect adjustment » et les « calculable dynamics » [41]. Ceci doit constituer au moins une indication pour tous ceux qui rejetteraient à la légère les modèles « mécaniques ».

D'accord avec les critiques des modèles « mécaniques », on peut admettre que l'on s'est parfois arrêté trop longtemps à l'élaboration de certains schémas rigides, parce que l'on a sous-estimé leurs limites et, partant, surestimé le degré de déterminisme mécanique. La science économique contemporaine dans son ensemble est cependant consciente de ces insuffisances. Depuis des dizaines d'années, la théorie formelle des choix aussi bien que l'analyse plus concrète comprend une diversité sans cesse accrue de considérations et de comportements. On citera, à titre d'exemple, le progrès de la théorie du comportement du chef d'entreprise, qui résulte de l'introduction de la notion de temps dans la maximisation des profits ou encore de la reconnaissance, à côté de ce dernier, d'autres motifs d'agir. On soulignera encore l'importance croissante accordée aux facteurs psychologiques dans la conjoncture et aux études relatives à l'élément sociologique dans la fonction de la demande et de la consommation, par exemple celle de Duesenberry concernant l'influence de l'interdépendance des préférences et spécialement de l'« effet de démonstration » sur la propension à l'épargne [42].

Ce développement régulier de la casuistique indique déjà en soi l'abandon d'une détermination strictement externe de l'action et plus particulière-

ment la reconnaissance d'une indétermination structurelle des phénomènes qui trouve ses origines dans des comportements subjectifs. Parfois, en raison de la marge d'indétermination, on renonce même à donner une solution théorique strictement définie, par exemple, en concevant les courbes de la demande et de l'offre comme des surfaces ou des bandes plus ou moins délimitées. Un grand progrès, du point de vue « indéterministe » — dans le sens non mécanique — résulte de la reconnaissance de l'influence qu'a l'incertitude subjective sur le comportement et le processus économique. Ce facteur est parfois considéré un peu trop facilement comme la cause principale de la détermination non mécanique des comportements économiques et comme le motif décisif de la rupture avec le déterminisme mécanique. L'exemple de Shackle prouve qu'une telle opinion ne signifie pas nécessairement l'abandon des efforts pour obtenir une solution théoriquement déterminée; cet auteur s'est donné beaucoup de peine pour démontrer l'intérêt qu'offre son schéma théorique pour les comportements dans des conditions de prévisions incertaines [43].

IX

Les griefs qui ont trait au déterminisme mécanique de la science économique et à son ignorance de la multiplicité et du caractère aléatoire du comportement humain, sont dès lors hautement exagérés; ils résultent d'une méconnaissance des progrès réalisés par la théorie durant plus d'un demi-siècle. Il faut souligner que cet argument vaut également pour l'économie mathématique. Certes, ceux qui l'exercent témoignent souvent d'une préférence marquée pour le raisonnement mécanique, mais ce n'est pas le cas pour tous. On sous-estime grandement les possibilités des instruments mathématiques lorsqu'on croit qu'ils ne sont utiles que pour la construction de modèles strictement mécaniques. L'économie mathématique a participé entièrement au développement décrit plus haut et grâce à elle nombre de contributions importantes ont été réalisées. Ceux qui considèrent l'application des méthodes quantitatives comme une « déshumanisation » de l'économie et qui cherchent le remède en s'appuyant sur la psychologie et la sociologie, oublient que, dans ces domaines également, les mêmes méthodes sont utilisées sur une échelle de plus en plus large [44].

Toutefois, sur un point, l'inquiétude concernant l'élimination de l'homme par la recherche quantitative est justifiée : c'est dans la mesure où, sous la devise « Science is measurement », et en s'appuyant sur l'autorité du courant puissant du positivisme empirique, tout recours à des phénomènes non observables et non mesurables est considéré comme dépourvu de valeur scientifique. Tout en louant les efforts en vue d'une présentation quantitative aussi exacte que possible et tout en reconnaissant le droit

à chacun de ne s'occuper que de grandeurs économiques objectives, on ne peut que répéter que cette limitation est contraire à la nature de la science économique. Les phénomènes qu'elle analyse se justifient par les aspirations de l'homme; pour les comprendre, il faut tenir compte de notions telles que l'utilité et la préférence de temps, l'espoir et le goût de sécurité, encore que l'on ne soit pas obligé d'approuver toutes les conceptions métaphysiques que les Allemands rattachent à la notion « *Verstehen* ». La « manie de tout mesurer », terme donné par Machlup dans sa liste des causes dogmatiques qui ont abouti à un rétrécissement du champ de la recherche scientifique et en ont exclu tous les phénomènes non mesurables, conduit à des résultats bizarrement tronqués comme ceux qui ont éveillé les sarcasmes de Robertson à l'égard des mathématiciens qui finissent toujours par découvrir des « *shreds of offending psychological matter* » [45]. Comme les innombrables écrits anciens et récents le prouvent, ce préjugé n'est pas inhérent à l'économie mathématique comme telle; cependant, sous l'influence de l'économétrie, il s'est fortement généralisé. L'objet de la fameuse controverse entre Pareto et Croce porte sur ce point. Tout comme la critique de Schumpeter à propos de Von Wieser [46], cette question reste pendante et il importerait que ces différends soient aplanis au plus tôt.

L'exclusion des facteurs subjectifs et des autres éléments non quantitatifs est d'autre part criticable en ce sens que l'étude qualitative peut, en soi, mener à une analyse plus exacte. On ne peut soutenir que seule la connaissance formulée dans un système d'équations ait une valeur scientifique. Celui qui estimerait que l'ouvrage de W.A. Lewis, *The Theory of Economic Growth*, est dépourvu de valeur scientifique, révélerait sa propre ignorance [47]. Les affirmations de Mossé : « ce qui fait la valeur d'une science, c'est plutôt la profondeur de l'explication — l'intelligence des phénomènes — que le degré de précision » contiennent une grande part de vérité. En revanche, il serait totalement injuste de reprocher aux tenants de la recherche quantitative, qu'empêtrés dans les formules et les chiffres, ils négligent les valeurs essentiellement humaines et sociales. L'œuvre et la figure d'un Tinbergen et de bien d'autres prouvent le contraire.

L'inanité des griefs formulés contre les partisans du raisonnement mécaniciste, sauf lorsqu'il s'agit du groupe extrémiste des « objectivistes », ne signifie pourtant pas que l'on retrouve dans l'économie « l'homme réel tout entier dans tous ses aspects ». Mais il serait injuste d'imposer cette exigence — à laquelle toutes les sciences et tous les arts ensemble ne peuvent guère répondre — à la science économique qui étudie le comportement humain d'un point de vue spécifique. Ce serait manquer de compréhension que de reprocher à la théorie de ne pas considérer l'homme réel. Il ne lui appartient pas de faire une description de toutes les particularités et

nuances individuelles; elle relève des caractères généraux et typiques et, ce faisant, elle doit procéder d'une façon schématique. Ses résultats peuvent être complétés par des recherches détaillées d'un caractère plus descriptif.

Toutefois, il n'y a pas lieu de considérer les résultats déjà acquis comme définitifs. Tout économiste ne pourra que se réjouir de l'appui de la sociologie et de la psychologie. Nous sommes heureux de constater que les champs d'exploration situés à la limite de ces sciences bénéficient d'un intérêt accru. Toutefois, il serait sage de ne pas se bercer d'illusions dès le début, surtout en ce qui concerne la théorie. La collaboration dans le domaine de certaines recherches historiques et empiriques ainsi que pour la solution de problèmes pratiques est sans doute plus prometteuse. Il est moins certain que ces sciences permettent des généralisations très larges qui constitueraient des points de départ utiles pour la théorie. Jusqu'à présent, l'expérience n'est guère encourageante. Les éléments sociologiques et psychologiques contenus dans la théorie économique ne doivent pas grand'chose à ces sciences. Les économistes se rendent parfaitement compte de l'importance des facteurs sociologiques et psychologiques; si la collaboration avec ces sciences laisse à désirer, il ne faut pas en incriminer la science économique. Ainsi, l'aide de la psychologie, en ce qui concerne les anticipations est très minime; dans ce domaine, la science économique ne peut compter que sur elle-même, du moins pour l'essentiel. On attend toujours que se révèle l'utilité pour la science économique de la « théorie générale de l'action ». Ce serait faire preuve de naïveté que de croire, comme le fait Schoeffler, que les autres sciences du comportement humain, qui sont parfois beaucoup plus jeunes et moins mûres que la science économique, sont à même de lui fournir des « lois » pouvant servir de base à des prévisions.

Les plaidoyers en faveur d'une « humanisation » de la science économique, lorsqu'ils visent plus ou moins ouvertement à intégrer la science économique dans la sociologie, traduisent une tendance dangereuse. L'analyse théorique sans doute partielle mais exacte serait sacrifiée à une masse incohérente de faits et de spéculations. C'est à juste raison que Villey, dans un passage qui mérite d'être cité intégralement, proteste vigoureusement contre ce « sociologisme » : « Mieux vaut sans doute une théorie construite sur un système d'hypothèses simplifié — comme toute théorie l'est nécessairement — mais rigoureuse et cohérente, que des dissertations prolixes et de genre indéterminé qui... noient la précision des concepts et des lois scientifiques dans une gangue inconsistante de considérations abusives et pseudo-philosophiques » [48]. On peut espérer que les résultats des autres sciences sociales enrichiront et nuanceront la théorie économique; toutefois, ils ne pourront la rendre superflue ni se substituer à elle.

La conclusion de tout ce qui précède n'est certes pas entièrement favorable à une science économique qui s'efforce de réduire la grande diversité des phénomènes à quelques règles fondamentales. Bien que l'on puisse dresser le plan général, qui n'est certes pas dénué de valeur, du comportement économique, il devient de plus en plus difficile, à mesure que l'on approfondit le problème, d'enfermer l'homme, tel qu'il apparaît avec son comportement économique, dans un réseau analytique cohérent qui ne trahisse pas la réalité de sa nature. Par sa spontanéité et son esprit créateur aussi imprévisibles qu'impénétrables, par ses doutes et ses certitudes, par sa lenteur et sa sensibilité, par ses désirs et ses impulsions contradictoires, l'homme rompt toujours le déterminisme rigide du processus économique; irrésistiblement, il joue, dans les lois économiques, le rôle de « casse-pieds », d'« empêchement des théories closes de tourner en rond » [49]. On peut donc admettre des moments de pessimisme intellectuel qui font dire à Gray que le point faible de l'économie et des autres sciences sociales se situera toujours dans l'insondabilité de l'âme [50].

La distance entre la théorie et la réalité que l'on ne peut franchir entièrement — du moins avec les possibilités actuelles de la science — en raison notamment des facteurs humains, signifie que les phénomènes étudiés par la science économique ne sont pas intégralement déterminés par les lois que cette science s'efforce d'établir. « Theorists have a natural urge towards precise and determinate theorems or laws. But the facts of economic life show little consideration for this urge, and remain, to a large extent, perversely and persistently, indeterminate. This is the skeleton in the cupboard of economic theory » [51].

A condition d'être interprétée exactement, la thèse principale de Goudriaan sur l'indétermination de beaucoup de grandeurs économiques contient dès lors une grande part de vérité. Mais ses critiques contre la science économique contemporaine, en raison de son déterminisme soit-disant dogmatique, sont entièrement déplacées. La croyance que la science économique admet un déterminisme absolu, dans le sens que Goudriaan lui donne et, partant, une prévisibilité quantitative de tous les phénomènes économiques, repose sur un malentendu surprenant chez cet auteur ainsi que chez Schoeffler. Personne n'a jamais reconnu à la théorie une valeur en matière de prévisions autre qu'hypothétique, ce qui signifie que moyennant certaines suppositions d'ailleurs purement qualitatives, la théorie indiquera que ces effets découlent de causes déterminées. Comme telle, elle constitue un moyen permettant de formuler des prévisions pratiques qui se traduisent dans des chiffres, mais elle ne peut pas les fournir d'elle-même. Tous les économistes reconnaissent qu'il n'existe pas de grandeurs économiques constantes et, dès lors, des lois économiques quanti-

tatives exactes du fait de l'inconstance des facteurs exogènes, et que celle-ci s'oppose à une prévisibilité exacte des phénomènes. Dans la mesure où l'on est enclin à sous-estimer l'influence des facteurs exogènes et à surestimer la constance des relations économiques lorsque l'on fait des prévisions, les avertissements de Schoeffler peuvent être utiles. Mais sa condamnation de la science économique, parce qu'en méconnaissant ces difficultés, elle se serait toujours engagée sur une fausse voie, est un coup d'épée dans l'eau.

Vouloir présenter, comme le fait Schoeffler, l'échec de maintes prévisions comme une faillite de la science économique ne s'explique pas seulement parce que la théorie et beaucoup de recherches empiriques ne visent pas à donner une utilité pratique aux prévisions, à moins que ce ne soit d'une manière indirecte, mais aussi parce qu'on ne peut pas juger leur valeur scientifique et pragmatique uniquement en fonction des prévisions empiriques exactes qu'elles peuvent fournir. Ce jugement, tout comme l'opinion de Goudriaan selon laquelle la recherche des phénomènes indéterminés, tels qu'il les entend, serait inutile, révèle un autre préjugé qualifié de « predictionism » par Machlup, à savoir que la mission propre et principale de la science en général et de la science économique en particulier serait de prédire. Ce point de vue n'est défendable qu'au sens « trivial », selon lequel toute thèse générale sur un lien causal implique une prévision hypothétique. « The purpose of science is understanding and not the power to predict », a pu dire à juste titre Jewkes qui, dans un exposé très clair, a combattu ce préjugé, il y a quelques années [52].

La critique de Goudriaan qui s'en prend à la base déterministe de la science économique est également dénuée de tout fondement lorsqu'on n'entend pas par déterminisme des phénomènes prévisibles, mais uniquement expliqués ou explicables, en principe, par des lois économiques. Pour autant qu'il veuille attirer l'attention sur l'absence de déterminisme complet dans ce sens, Goudriaan n'est pas, comme il le fait croire, le seul à remonter le courant d'une opinion unanime. Sa contribution est à maints égards conforme à une évolution en cours depuis longtemps. Le temps est révolu où l'on croyait à des lois économiques immuables, absolues et indépendantes du lieu et du temps; on ne peut d'ailleurs oublier que des générations passées ont également souligné que différentes sortes de « frictions » entravent le jeu des lois économiques. Comme l'a fait remarquer Tomaselli, l'illusion du caractère absolu des lois économiques a été définitivement vaincue par l'évolution progressive de la science économique vers un stade plus mûr et plus critique [53]. Elle a fait place à une interprétation beaucoup plus relativiste ou mieux encore à une connaissance plus approfondie du caractère hypothétique d'une grande partie des résultats de l'analyse théorique. Ce plus grand relativisme est, d'une part, le fruit d'une meilleure connaissance de la complexité du processus économique, grâce aux

progrès scientifiques, et, d'autre part, des changements dans l'ordre économique; un automatisme plus ou moins impersonnel a cédé la place à des décisions quelque peu arbitraires de sujets individuels, de groupes organisés ou des pouvoirs publics.

Ces limitations de la théorie sont une source de reproches toujours répétés concernant son inutilité scientifique et pratique, de disputes sans fin sur sa valeur et son sens. L'économiste ne se rend que trop bien compte de ces limitations. On ne peut admettre avec Goudriaan que la très grande partie des chercheurs théoriques et empiriques modernes sont enfermés dans un déterminisme naïf. « Every economist realizes that economics at the bottom is an inexact and uncertain discipline, in which he cannot actually control the unruly variables and cannot make predictions without qualifications » [54]. Certes, d'aucuns surestiment parfois le caractère déterminé des phénomènes économiques et les avertissements de Goudriaan peuvent être utiles quand il souligne par exemple qu'il n'existe même pas toujours un déterminisme stochastique. On peut apprécier son effort — bien qu'il n'ait pas entièrement réussi — pour délimiter plus exactement les degrés du déterminisme et les facteurs dont ceux-ci dépendent [55]. C'est à juste titre que cet auteur, de même que Fourastié, souligne que le degré de déterminisme n'est pas identique pour toutes les catégories de phénomènes. Toutefois, il exagère le degré d'indéterminisme lorsqu'on entend par là l'impossibilité d'établir des lois analytiques et des règles empiriques d'une tendance plus ou moins limitée. Son axiome sur l'indéterminisme des comportements d'une multitude de sujets exerçant une influence réciproque est particulièrement contestable. Jusqu'à un certain point, ces actions réciproques du comportement et leurs conséquences se prêtent parfaitement à une analyse théorique et empirique, telles la spéculation [56] et l'interdépendance des préférences des consommateurs et des facteurs psychologiques dans la conjoncture. Il est à noter également que le comportement de sujets individuels peut être moins arbitraire — et donc plus déterminable dans le sens de Goudriaan — que les phénomènes qui découlent d'actions d'une multitude de sujets agissant indépendamment l'un de l'autre. On peut prévoir la politique des autorités et des syndicats néerlandais en matière de taux des salaires dans les mois à venir avec plus de certitude que les frets dans le tramping.

XI

La portée empirique limitée des « lois économiques » peut mener à un scepticisme ou un agnosticisme exagérés. La découverte que l'ensemble des phénomènes économiques repose sur un système de lois a été le berceau de la science économique. Depuis que cette vision est apparue trop simpliste, que par

exemple on n'a plus pleine confiance dans les lois de la formation des prix, d'aucuns sont tombés dans l'autre extrême et ne voient plus qu'une confusion de forces toujours mouvantes et inextricables. Une telle réaction explique pourquoi certains auteurs parlent d'une crise. Goudriaan exagère également dans son défaitisme tant en ce qui concerne les possibilités d'établir des prévisions plus ou moins sûres que dans son jugement des connaissances que l'on peut acquérir des phénomènes « indéterminés ». Ces recommandations tendant à les exclure entièrement du champ de la science économique sont un cri de désespoir contraire au caractère de la science. Celle-ci faillirait à sa tâche si elle se laissait rebuter d'avance par les difficultés de la matière au lieu de tâcher de l'approfondir. On s'imagine l'outrage fait à la science économique, si celle-ci ne s'était pas préoccupée, par exemple, de la conjoncture, sous prétexte qu'elle ne se prête pas à une explication raisonnable.

Cette attitude négative traduit au fond un perfectionnisme stérile. Même quand on ne peut fournir une interprétation intégrale des phénomènes, ni découvrir des lois générales et exactes, ni atteindre l'omniscience, une recherche théorique et empirique approfondie n'en est pas pour autant sans valeur. Une classification des possibilités et des principaux facteurs et la découverte de corrélations essentielles, même si elles ne résolvent pas toutes les énigmes, peuvent approfondir la connaissance, au point de la rendre utile à l'action. Une connaissance imparfaite vaut toujours mieux que l'ignorance.

La science économique fait plus que remplir un tonneau des Danaïdes. Comme l'écrit Tinbergen, s'il n'y avait aucun déterminisme, il n'y aurait pas de science économique et on n'écrirait peut-être que des romans économiques [57]. Mais l'économiste ne doit pas se résigner à céder sa tâche, quelle que soit son ampleur, au romancier. Il est faux d'affirmer que dans le processus économique « tout est possible ». « As intelligent beings we live somewhere between causation and chaos », a dit Knight [58]. En dépit de tous les aléas et des inconstances, il existe un ordre et une corrélation, des règles et des nécessités. Ce n'est pas en vain que l'on s'est efforcé de les découvrir et de les formuler. La connaissance des limites du savoir humain, de l'impossibilité d'enfermer la vie réelle dans quelques schémas fixes, ne justifie pas le rejet des connaissances déjà acquises et encore à acquérir.

Plus inquiétante encore que les conseils négatifs de Goudriaan à la science économique est la voie indiquée par Schoeffler. Sa thèse, selon laquelle elle n'est pas une science autonome en ce sens qu'elle doit faire appel aux données d'autres sciences pour interpréter des phénomènes analysés par elle, est un coup d'épée dans l'eau. Mais on est surpris de constater, à ce titre, qu'il dénie à l'économie politique le caractère de science autonome ayant ses propres problèmes. Or, l'action conjuguée de plusieurs facteurs de caractère divergent crée précisément des

problèmes spécifiques qui ne peuvent être analysés par une autre science. « We cannot quite hand over to the psychologist at the demand curve, nor to the engineer at the cost curve » [59]. Sans étude systématique, qui nécessite un appareil théorique, on reste désarmé devant cette matière complexe. Si l'on devait désormais pratiquer l'économie politique comme un « art », comme le souhaite Schoeffler, il faudrait chaque fois analyser individuellement ces corrélations compliquées au moyen de situations concrètes mouvantes. La science économique ne pourrait même pas remplir la tâche que Schoeffler lui assigne. D'ailleurs, il se contredit dans son livre quand, d'une part, il donne l'impression de n'attacher aucune valeur à la théorie existante et de vouloir s'en débarrasser entièrement (sans esprit constructif) et que, d'autre part, il lui reconnaît une fonction utile.

XII

De cet aperçu, incomplet à maints égards, des préoccupations des économistes à l'heure actuelle, il ressort que la science économique traverse une phase difficile de son développement. On lui demande plus qu'auparavant; par suite des interventions officielles plus fréquentes dans la vie économique, on ne se contente plus de spéculations abstraites et de connaissances générales, mais on exige d'elle plus de résultats concrets et pratiques. La science économique doit remplir cette mission à une époque de changements profonds de la structure économique, qui créent de nouveaux problèmes pour lesquels les concepts et schémas traditionnels n'ont qu'une utilité partielle. Souvent, elle constate qu'elle ne peut répondre qu'imparfaitement à ce qu'on lui demande.

Les efforts fournis en vue de lui donner une utilité pratique, notamment en établissant des prévisions, et de développer la théorie, ont mieux fait ressortir les limites de ses possibilités. Trop souvent, ces efforts ont conduit à une dispersion de plus en plus grande et à une multiplicité de cas d'espèce; il est apparu souvent que les possibilités pouvant se produire dans une situation déterminée sont pour ainsi dire illimitées, et que toute hypothèse devient arbitraire; tel est le cas notamment de l'ampleur et de la vitesse de réaction dans des modèles dynamiques [60]. Tout cela a mieux souligné la relativité des résultats de la théorie; il semble parfois qu'à mesure que la recherche progresse, les points d'appui diminuent. Des efforts visant à une reconstitution plus ou moins fondamentale, comme la théorie du jeu, s'intègrent souvent difficilement dans la théorie courante; ils font douter de leur utilité, alors qu'ils sont encore fragmentaires et que leurs perspectives sont incertaines. Indépendamment de ces difficultés, le développement récent de la science a provoqué une certaine désillusion.

Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'économistes et outsiders éprouvent souvent un certain malaise au sujet de ses réalisations et que plusieurs économistes n'hésitent pas à considérer cette situation comme

une crise de la science économique. S'agit-il vraiment d'une crise? A cette question on peut difficilement donner une réponse objective. Les opinions que l'on émet à ce sujet doivent être ramenées partiellement à une question de terminologie, à savoir ce qu'il faut entendre par crise [61], et partiellement à une appréciation personnelle. En dépit de toutes les difficultés apparemment insolubles et de toutes les faiblesses de la science économique, il nous semble que le mot crise témoigne d'une interprétation trop pessimiste de la situation réelle. Cette qualification laisse une impression d'immobilisme et d'impuissance à innover qui ne répond pas à la réalité; elle exagère les défauts de ce qui existe et la confusion au sujet de l'avenir; elle sous-estime les progrès indéniables réalisés au cours des dernières décennies; elle crée un sentiment de découragement qui, certes, ne domine pas chez la majorité des économistes. La science économique témoigne sans cesse d'une vitalité et d'une activité très grandes; elle s'efforce vigoureusement de vaincre ses insuffisances et n'hésite pas à s'attaquer à de nouveaux problèmes et de faire l'expérience de méthodes et d'idées nouvelles. Nombre de phénomènes que l'on qualifie de crise doivent plutôt être considérés comme des symptômes de croissance et de développement [62].

Il est vain de se disputer sur la question : les insuffisances de la science économique sont-elles imputables aux économistes; aurait-elle fait plus de progrès s'ils avaient été plus intelligents et plus progressistes? La discussion des critiques récentes des méthodes et des réalisations de la science économique a révélé que ces griefs, bien qu'ils contiennent des éléments exacts, sont en grande partie superficiels, déplacés et injustes. L'affirmation que la science économique aurait totalement fait fausse route n'est pas démontrée.

Quoique les considérations des différents critiques puissent être utiles, puisqu'elles fixent l'attention sur des problèmes fondamentaux encore insuffisamment résolus et, partant, incitent à des réflexions plus approfondies et nullement superflues, elles révèlent, par contre, des tendances dangereuses. Leur négativisme vis-à-vis de la plus grande partie de la science économique contemporaine est injustifié et il peut exercer une influence destructive aux points de vue scientifique et social.

A l'heure actuelle, on ne peut encore prévoir si les efforts en faveur de réformes plus ou moins radicales porteront la science économique à un niveau notablement plus élevé ou si les espoirs de Zeuthen, qui veulent notamment que les nouvelles méthodes statistiques « will help economics to become equal to the most respectable and useful sciences » [63], se réaliseront. Il n'est nullement exclu que les difficultés auxquelles l'analyse économique se heurte sans cesse sont inhérentes à la matière, que des solutions parfaites ne peuvent être atteintes et qu'aucune méthode ne peut fournir les certitudes que l'on aimerait obtenir de la science économique. Mais même

dans ce cas, il n'y a pas de raison de désespérer de son importance et de son avenir; si elle ne peut répondre entièrement à tous les vœux, il lui reste encore une tâche assez importante et féconde à remplir.

En tout cas, aussi longtemps que l'on n'a pas trouvé mieux, ce serait faire preuve d'un esprit destructif prématuré et injustifié que de rejeter en bloc les réalisations, parce qu'elles sont incomplètes. On ne peut nier sans préjugé que la science économique, même dans son état actuel imparfait, contient un grand nombre de connaissances scientifiques très utiles. Ses vérités simples, mais si souvent méconnues dans la vie courante, les « bedrock fundamentals », comme le dit Robbins [64], revêtent une grande importance pour dissiper les erreurs très répandues qui reviennent régulièrement; la discipline de pensée en matière de corrélations économiques est une acquisition trop précieuse, obtenue à grand'peine pour la jeter avec légèreté par-dessus bord. Ce serait une exagération fatale que de croire que l'ensemble des manières de penser et des doctrines traditionnelles aient perdu leur utilité. Certes, il peut être nécessaire de mettre en garde contre une surestimation de nos connaissances économiques, comme l'a fait encore récemment Lundberg [65]. Toutefois, en minant l'autorité déjà précaire avec laquelle cette science doit se défendre contre l'incompréhension, les préjugés et les intérêts de groupes, le scepticisme dénigrant de certains critiques compromet la contribution modeste, mais essentielle à une politique économique rationnelle.

La tendance de plusieurs récents adversaires de la science économique à vouloir faire table rase des réalisations de nombreuses générations, ne témoigne pas seulement d'un orgueil intellectuel; elle est également opposée au développement normal de la science. Quels que soient les progrès encore insoupçonnés, la science déjà acquise n'en sera pas pour autant perdue. « One of the prominent lessons of the history of human thought is that new ideas do not lead to the abandonment of the previous heritage; the new ideas are swallowed up by the existing corpus, which is thereafter a little different » [66].

L'école de l'utilité a retenu beaucoup de la doctrine classique marginale; beaucoup d'idées de Keynes se rattachent à l'œuvre de ses prédécesseurs; la théorie classique qu'il combattait survit dans la synthèse post-keynésienne. Grâce à cette continuité, qui se manifeste malgré les apparences du contraire, on peut espérer que ce qui existe et ce qui est réalisé survivra dans une large mesure. La science économique ne peut réussir dans son développement ultérieur si elle recommence à zéro et rejette ce qui a grandi pendant des siècles. Elle ne réussira que si elle continue l'œuvre commencée, l'améliore et la complète. « L'inventeur d'une nouvelle synthèse que nous attendons tous, sera celui qui n'oubliera rien de ce qui a déjà été dit et de ce qui est encore vivant dans le développement long et laborieux, en cours depuis deux cents ans, de notre science », ainsi s'exprime un sage de la science économique, dont l'opinion est partagée par un de ses jeunes représentants les plus doués : « L'avenir de la science économique est dans le perfectionnement continu de la science que nos pères et nos grands-pères nous ont laissée en héritage. Il est là et non ailleurs » [67].

C'est un bon signe que la plupart des économistes travaillent dans cet esprit au développement de leur profession sans se soucier sérieusement de la crise dans laquelle elle se débat prétendument, sans se laisser trop inquiéter par le flot de reproches adressés continuellement à leur œuvre, mais aussi sans s'abandonner à une suffisance injustifiée. L'œuvre de la science est infinie. Ses aspirations ne sont jamais comblées. Toutefois, au lieu d'être un stimulant indispensable, cette soif de perfection devient un obstacle au progrès lorsqu'elle dégénère en négativisme absolu vis-à-vis de ce qui est imparfait, en perfectionnisme paralysant qui préfère le néant à l'imparfait qui est le propre de l'homme et de la science.

Malgré toutes les critiques qu'elle a dû subir régulièrement depuis son enfance, la science économique témoigne toujours d'une grande vitalité. Certes, elle peut tirer profit des différents arguments de ses adversaires contemporains, mais elle survivra intacte à leurs attaques et à leurs condamnations.

BIBLIOGRAPHIE

[1] Comparez par exemple : E. PREISER, « Vom Wesen und vom heutigen Stand der nationalökonomischen Theorie », *Schriften der Universität Heidelberg*, 3^e édition (Aus der Arbeit der Universität 1946-1947), Berlin, etc., 1948, (p. 201 : « Wenn das erste Kennzeichen der neuesten Entwicklung die grössere Wirklichkeitsnähe der Theorie ist, so ist das zweite ihre Exaktheit »); E. SCHNEIDER, « Der Trend des ökonomischen Denkens in der Gegenwart », *Revue Suisse d'Economie politique et de Statistique*, 1950, (p. 230 : « Es beginnt sich in der Theorie eine *communis opinio*, ein gemeinsamer Boden und eine gemeinsame Sprache zu entwickeln... »); L. J. ZIMMERMAN, « Zukunftsaufgaben der Volkswirtschaftslehre », *Weltwirtschaftliches Archiv*, 1951, II; A. MARCHAL, « Science économique et politique économique », *Economia Internazionale*, 1951, (p. 883 : « Le divorce néfaste que l'on a si souvent dénoncé entre la science et l'art est en voie de disparition »); p. 890 : « La science économique perd ce caractère abstrait et hautain qui la caractérisait auparavant »); D. VILLEY, « Examen de conscience de l'économie politique », *Revue d'économie politique*, 1951, (p. 862 : « L'économiste ne raisonne plus dans le vide. La théorie débouche dans le réel. La science oriente directement l'action »); à maints égards, l'auteur critique la récente évolution); G. SEBBA, « The Development of the Concepts of Mechanism and Model in Physical Science and Economic Thought », *American Economic Review*, 1953, *Papers and Proceedings of the American Economic Association* (« A determined effort is being made to construct economic theory as a rigorous quantitatively predictive science ... the new theory is what it is because it understands the true nature of a quantitative science »); L. EINAUDI, « Wirtschaftswissenschaft und Wirtschaftswissenschaftler von heute », *Zeitschrift für Nationalökonomie*, 1954, (p. 204-205 : « ein Panorama, das noch niemals so wie heute verheissungsvoll und voll Licht erschien ... Es existieren nicht mehr entscheidene Gegensätze ... alte Antipathien zwischen der reinen Wissenwirtschaftlern und jenen der historischen Richtung (sind) verschwunden »). Plus réservée, même en comparaison de la prévision émise par lui quelque vingt ans plus tôt : « We may be on the eve of a great advance in economic theory ... The prospect is an inspiring one » (« The Scope and Method of Economics », loc. cit., p. 410 et 428) : R.F. HARROD, « Economics, 1900-1950 », *The New Outline of Modern Knowledge*, sous la rédaction de A. PRYCE-JONES, Londres, 1956, p. 495-496 (« It is not clear, however, that there has been important progress in fundamental theory ... It cannot be said that there have been new seminal ideas of a fundamental character. But the subject is in movement, and the position is therefore hopeful »).

[2] F. de VRIES, « De taak der theoretische economie », *De Economist*, 1946, p. 2-3.

[3] H. TYSZYNSKI, « Economic Theory as a Guide to Policy : Some Suggestions for Re-appraisal », *The Economic Journal*, 1955; M. N. ROTHBARD, « Toward a Reconstruction of Utility and Welfare Economics », *On Freedom and Free Enterprise. Essays in Honor of Ludwig von Mises*, Princeton (N. J.), etc., 1956, p. 261.

[4] J. MARCHAL, « La crise contemporaine de la science économique », *Comptes rendus des travaux de la Société d'Economie Politique de Belgique*, n° 202, Bruxelles, 1951, (également dans *Banque*, 1951); H. DENIS « La crise de la pensée économique », Paris, 1951; O. MORGENSTERN, « Experiment and Large Scale Computation in Economics », *Economic Activity Analysis*, sous la rédaction de O. Morgenstern, New-York - Londres, 1954, p. 549 (« a great crisis involving current theory »); traduction allemande : « Experiment und Berechnung grossen Umfangs in der Wirtschaftswissenschaft », *Weltwirtschaftlich Archiv*, 1956, I, p. 237); W. ROEPKE, « Der Wissenschaftliche Ort der Nationalökonomie », *Studium Generale*, 1953, p. 380, paru, en anglais, sous le titre « The Place of Economics Among the Sciences » dans *On Freedom and Free Enterprise. Essays in Honor of Ludwig von Mises*, Princeton (N.J.), etc., 1956; comparez les p. 114 et 124 (« the word « crisis » is hardly too strong a term to describe the present situation of economic science »); ensuite G. DI NARDI, « Il relativismo nella scienza economica », *Giornale degli Economisti*, 1951, en particulier p. 543; (« la crisi è vivamente e diffusamente sentita ») et p. 553; A. P. GIANELLI, « Economics in Crisis », *Revue de l'Université d'Ottawa*, 1952; A. TOMASELLI, « Ancora sulla pretesa crisi della scienza economica », *Giornale degli Economisti*, 1952. Au cours de périodes plus anciennes, on a également parlé d'une crise dans l'économie, par exemple L. POHLE, *Die gegenwärtige Krisis in der deutschen Volkswirtschaftslehre*, Leipzig, 1911, 1921, 2^e édition, une critique polémique du socialisme de la chaire.

[5] B. NOGARO, « La valeur logique des théories économiques », Paris, 1947, p. VIII, (comparez à ce sujet notre commentaire dans *De Economist*, 1948); J. FOURASTIE, « La stratégie du jeu et la méthode dans les sciences économiques », *Critique*, 1951, p. 887, et « Nouveaux courants de la pensée économique », *Annales - Economies - Sociétés - Civilisations*, 1949, p. 53 et suivantes; J. GOUDRIAAN, *Economie in zestien bladzijden*, Amsterdam, 1952, p. 17; S. SCHOEFFLER, *The Failures of Economics*, Cambridge (Mass.) 1955, p. 162, 164; W. I. GREENWALD, « Common Irrelevancies in Contemporary Theorizing by Economists », *Kyklos*, 1957. Nous n'avons pas pu consulter l'article de cet auteur : « The Validity of Recent Economic Thought », *The Business and Economic Review*, 1952, ainsi que celui de B. MITCHELL : « The Poverty of Economics », *Economics and the Public Interest. Essays written in Honor of E. E. Agger*, New Brunswick, 1955.

[6] Une critique détaillée ne s'indique pas dans ces colonnes. Soulignons, à titre d'exemple, les nombreuses négligences relevées dans le second article de FOURASTIE, mentionné dans la note [5], dans lequel il qualifie Marshall d'Américain et le désigne, de même que J. E. Meade et L. Robbins, comme un représentant de la tendance quantitative empirique. Comparez également à cet égard L. M. FRASER, « Economists and Their Critics », *Economic Journal*, 1938, p. 207 et suivantes.

[7] Cfr. G. J. STIGLER, « A Survey of Contemporary Economics », *Journal of Political Economy*,

1949, et M. BRONFENBRENNER, « Contemporary Economics Resurveyed », *Journal of Political Economy*, 1953.

[8] L. ROBBINS, *The Economist in the Twentieth Century and Other Lectures in Political Economy*, Londres, 1954, p. 6. Il est intéressant de comparer les observations de Robbins sur la position de la science économique avec celles qu'il a faites, il y a quelques décennies, dans « The Present Position of Economic Science », *Economica*, 1930.

[9] G. L. S. SHACKLE, *Uncertainty in Economics and Other Reflections*, Cambridge, 1955, p. 234; comparez également G. H. ORCUTT, « Toward Partial Redirection of Econometrics » et la discussion qui s'y rapporte, *Review of Economics and Statistics*, 1952, ainsi que A. G. PAPANDREOU, « Types of Empirical Relevance in Modern Economics », *Economia Internazionale*, 1952, selon lequel la théorie économique, aussi bien que l'économétrie, a à peine atteint « the predictive stage », mais se trouve encore en principe au « stade heuristique ». Nous n'avons pas encore pu consulter l'ouvrage de l'auteur, paru récemment sous le titre *Economics as a Science*.

[10] Tj. KOOPMANS, *Three Essays on the State of Economic Science*, New-York, etc., 1957, p. 141.

[11] J. ÅKERMAN, *Structures et Cycles Économiques*, Paris, 1955/1957 (ainsi que des écrits précédents); K. E. BOULDING, *A Reconstruction of Economics*, New-York - Londres, 1950; J. MARCHAL, de nombreuses publications, surtout en ce qui concerne la théorie de la distribution, signalées dans la notice bibliographique de A. MARCHAL, *La pensée économique en France depuis 1954*, Paris, 1953, et, dans P. DIETERLEN « Approche sociologique et analyse économique. A propos des travaux de M. Jean Marchal », *Revue d'histoire économique et sociale*, 1956, p. 393, note 2, et J. LHOMME, « Groupes sociaux et analyse des revenus », *Revue économique*, 1958; C. R. NOYES, *Economic Man in Relation to his Natural Environment*, New-York, 1948.

[12] Comparez par exemple O. MORGENSTERN, *Journal of Political Economy*, 1950, l'analyse de H. von STACKELBERG, *Grundlage der theoretischen Volkswirtschaftslehre*, Berne, 1948, p. 267 (« This book... conveys the feeling that an epoch in economics has come to an end and that a new approach is needed to break the impasse in economic theory »), et A. MARCHAL, *La pensée économique en France depuis 1945*, Paris, 1953, p. 5 (« Il y a donc crise de la pensée classique, mais il n'y a pas à proprement parler crise de la pensée économique »). A. P. GIANELLI, « Economics in Crisis », *loc. cit.*, p. 278, parle également d'une crise sérieuse de l'économie libérale ou dite classique.

[13] G. MYRDAL, *Das politische Element in der nationalökonomischen Doktrinbildung*, Berlin, 1932, édition anglaise sous le titre *The Political Element in the Development of Economic Thought*, Londres, 1953. Son analyse et interprétation des conceptions qu'il conteste sont loin d'être irréprochables; comparez par exemple la critique de L. von MISES, *Grundprobleme der Nationalökonomie*, Jena, 1933, p. 55 et suivantes.

[14] Cfr. A. ALBERT, « Ideologische Elemente im ökonomischen Denken », *Kyklos*, 1957, et la bibliographie qui y est mentionnée, ainsi que H. SIEBER, « Warum gibt es in der Nationalökonomie so viele Meinungsgegensätze? », *Revue suisse d'Économie politique et de Statistique*, 1955.

[15] W. A. WEISSKOPF, *The Psychology of Economics*, Londres, 1955, ainsi que divers articles de revues, notamment « Psychological Aspects of Eco-

mic Thought », *Journal of Political Economy*, 1949; comparez encore E. BOEHLER, « Zur Psychologie der nationalökonomischen Erkenntnis », *Wirtschaftstheorie und Wirtschaftspolitik. Festschrift für Alfred Amonn*, Berne, 1953. A. L. MACFIE fait une excellente critique de Weisskopf dans « On Psychological Treatment for the Classics », *Economic Journal*, 1958.

[16] F. L. POLAK, *Kennen en keuren in de sociale wetenschappen*, Leyde, 1948. Cet ouvrage a suscité de nombreux commentaires et discussions aux Pays-Bas; comparez par exemple quelques considérations dans *De Economist*, 1948, 1949 et 1950, les introductions de H. R. HOETINK et J. P. KRUYT, reprises dans *Sociologisch Jaarboek*, VII, même endroit, même année (1953), et la critique de E. TOPITSCH, « Konventionalismus und Wertproblem in den Sozialwissenschaften », *Mens en Maatschappij*, 1952. Nombre d'autres conceptions plus ou moins apparentées à celle de POLAK sont également défendues, notamment par E. R. WALKER *From Economic Theory to Policy*, Chicago, 1943 (en particulier, chap. X, « The Illusion of Neutrality ») et P. STREETEN, « Programs and Prognoses », *Quarterly Journal of Economics*, 1954.

[17] J. A. SCHUMPETER, « Science and Ideology », *American Economic Review*, 1949, p. 281 (réédité sous le titre « Essays of J. A. Schumpeter », par les soins de R. V. Clemence, Cambridge (Mass.), 1951); comparez aussi *History of Economic Analysis*, New-York, 1954, p. 34 et suivantes.

[18] E. R. WALKER, *From Economic Theory to Policy*, Chicago, 1943, (chap. VI, « Beyond the Market »); F. FERROUX, « Les macrodécisions », *Économie appliquée*, 1949, ainsi que diverses autres publications; un nombre d'études de J. MARCHAL et en général les ouvrages de plus en plus nombreux qui traitent de la puissance économique.

[19] Comparez à ce sujet les articles de K. W. ROT-SCHILD, « Approaches to the Theory of Bargaining » et de G. L. S. SHACKLE, « The Nature of the Bargaining Process », dans *Wage Determination in Theory and Practice*, sous la rédaction de J. T. Dunlop, Londres, 1957, ainsi que de C. M. STEVENS, « On the Theory of Negotiation », *Quarterly Journal of Economics*, 1958.

[20] Voir à ce sujet surtout l'excellente dissertation de J. VINER, « International Trade Theory and Its Present Day Relevance », *Economics and Public Policy*, (Brooking's Lectures, 1954), Washington, 1955, ainsi que L. ROBBINS, *The Economist in the Twentieth Century*, Londres, 1954, p. 10 et F. C. MILLS, « Economics in a Time of Change », *American Economic Review*, 1941.

[21] Par exemple A. MARCHAL, *Méthode scientifique et science économique*, tome I, Paris, même année (1952), p. 9-10, et *La pensée économique en France depuis 1945*, Paris, 1953, p. 5 et suivantes.

[22] H. DENIS, « Économie politique et déterminisme », *Revue d'économie politique*, 1947, p. 331 (considération à la suite de l'article de H. GUITTON et G. Th. GUILBAUD, « Déterminisme et marché », *Revue d'économie politique*, 1946).

[23] J. FOURASTIE, « La stratégie du jeu et la méthode dans les sciences économiques », *Critique*, 1951.

[24] Comparez par exemple la définition de la notion « indéterminé » par J. M. CLARK comme « not precisely determined by the factors quantitatively taken account of, or available to be taken account of, by economists in the formulation of economic « laws » or « theorems ». (« Varieties of Economic Law, and Their Limiting Factors », *Proceedings of the American Philosophical Society*, 1950, p. 121, note 2).

[25] J. PEN *De loonvorming in de moderne volkshuishouding*, Leyde, 1950; « A General Theory of Bargaining », *American Economic Review*, 1952. SHACKLE loue la théorie de Pen et la considère comme « one of the most brilliant and most beautiful pieces of theoretical analysis that has been produced in many years past » (« The Nature of the Bargaining Process », *The Theory of Wage Determination*, sous la rédaction de J. T. Dunlop, Londres, 1957, p. 307). Comparez, à propos des notions déterminisme et indéterminisme dans la théorie, notamment N. KALDOR, « A Classificatory Note on the Determinateness of Equilibrium », *Review of Economic Studies*, 1933-1934; J. SCHUMPETER, *Business Cycles*, New-York - Londres, 1939, tome I, p. 45 et suivantes; K. W. ROTHSCILD, « Price Theory and Oligopoly », *Economic Journal*, 1947, réédité dans *American Economic Association, Readings in Price Theory*, Chicago, 1952; G. RITTIG, « Die Indeterminiertheit des Preissystems », *Jahrbuch für Sozialwissenschaft*, 1950; F. MACHLUP, *The Economics of Sellers' Competition*, Baltimore, 1952, p. 414 et suivantes (« Oligopolistic Indeterminacy »).

[26] J. PEN, « Verschraling en overzadiging in de loontheorie », *De Economist*, 1957; comparez également son article « Wage Determination Revisited », *Kyklos*, 1958. Dans le même sens, également F. LIEFMANN-KEIL, « Die Tendenz zur Konkretisierung in der Nationalökonomie », *Zeitschrift für die gesamte Staatswissenschaft*, 1950, p. 279; M. ALLAIS, « Puissance et dangers de l'utilisation de l'outil mathématique en économie », *Econometrica*, 1954, p. 60 (également dans *Nouvelle revue de l'économie contemporaine*, 1955); et F. MACHLUP, « The Problem of Verification in Economics », *Southern Economic Journal*, 1955-1956, p. 15-16.

[27] Cette manière de voir a tout particulièrement été développée par T. HAAVELMO, « The Probability Approach in Econometrics », *Econometrica*, 1944 (supplément); comparez encore F. J. de JONG, « Over de betekenis van het begrip « rationeel handelen » in de economie » *De Economist*, 1949, p. 482 et suivantes (la théorie économique émane du « procédé modal ») et F. ZEUTHEN, *Economic Theory and Method*, Londres, etc., 1955, p. 13. L'idée est déjà très ancienne; on la rencontre par exemple déjà chez A. COURNOT, *Recherches sur les principes mathématiques de la théorie des richesses*, publié par les soins de G. Lutfalla, Paris, 1938, p. 50, ainsi que dans la définition que PARETO fait de l'objet de la théorie de l'équilibre général : « les actions logiques, répétées en grand nombre, qu'exécutent les hommes pour procurer les choses qui satisfont leurs goûts », (*Manuel d'économie politique*, Paris, 1927, 2^e édition p. 145).

[28] B. HIGGINS, *What Do Economists Know?* Melbourne, 1951, p. 26. Comparez également H. W. LAMBERS, « Marktstrategie en mededinging », *De Economist*, 1950, p. 820.

[29] Comparez F. MACHLUP, *The Economics of Sellers' Competition*, Baltimore, 1952, p. 417 et suivantes.

[30] F. PERROUX, *Science de l'homme et science économique*, Paris, même année, p. 10. Au sujet de l'interprétation de la tendance dont il est question ici, voir, outre les publications mentionnées dans les notes ci-après : J. LHOMME, « Pour une humanisation de l'économie », *Banque*, 1949; K. W. KAPP, « Political Economy and Psychology », *Kyklos*, 1950, et « Economics and the Behavioral Sciences », *Kyklos*, 1954; J. L. FYOT, *Dimensions de l'homme et science économique*, Paris, 1952; W. I. GREENWALD « Common Irrelevancies in Contemporary Economic Thought », *Kyklos*, 1957; K. H. WERNER, « Die Bedeutung der Methode für die Wirtschaftswissenschaft », *Zeitschrift für Nationalökonomie*, 1952 (contre la manière mécanique).

[31] D. VILLEY, « Examen de conscience de l'économie politique », *Revue d'économie politique*, 1951, p. 862.

[32] W. ROEPKE, « The Place of Economics Among the Sciences », *On Freedom and Free Enterprise. Essays in Honor of Ludwig von Mises*, Princeton, etc., 1956, p. 122-123. Plus ou moins dans le même esprit : J. GASCUEL, « De la méthode en économie politique », *Banque*, 1947 (avec la critique de J. ULLMO, « A propos de la méthode en économie politique », *Banque*, 1948); R. MOSSE, « Le domaine et la nature de la connaissance économique, science morale et appliquée », *Revue des sciences économiques*, 1949, et « La connaissance économique et le problème de la méthode », *Bulletin international des sciences sociales*, 1949.

[33] H. van RAVESTIJN, « Over bepaaldheid en onbepaaldheid, gebondenheid en ongebondenheid van economische verschijnselen in verband met de drie axioma's van professor Goudriaan », *De Naamloze Vennootschap*, 1952, p. 65.

[34] H. DENIS, « Economie politique et déterminisme », *Revue d'économie politique*, 1947, p. 331.

[35] J. MARCHAL, « Gegenstand und Wesen der Wirtschaftswissenschaft : Von einer mechanischen Wissenschaft zu einer Wissenschaft vom Menschen », *Zeitschrift für die gesamte Staatswissenschaft*, 1950, p. 596.

[36] Par exemple, E. JAMES, « Pour une science économique humaine », *Etudes d'économie politique et sociale à la mémoire d'Eugène Duthoit*, Paris, 1949.

[37] A. MARCHAL défend également le caractère sociologique de la science économique, *Méthode scientifique et science économique*, tome I, Paris, même année (1952), p. 30 et suivantes. L'article de J. LESOURNE « Quelques réflexions sur la science économique », *Les cahiers économiques*, 1953, p. 6 et suivantes (« L'économie a besoin d'être régénérée par la sociologie ») constitue également un plaidoyer en sa faveur.

[38] La bibliographie en question est trop vaste pour la signaler ne fût-ce qu'en détail. Voir, par exemple, P. L. REYNAUD, *La psychologie économique*, Paris, 1954, accompagnée d'une bibliographie détaillée; L. BAUDIN, « De psychologische tendensen van de hedendaagse economische wetenschap », *Tijdschrift voor Documentatie en Voorlichting van de Nationale Bank van België*, 1956; J. E. MERTENS, « Les rapports entre la sociologie et la science économique », *Bulletin de l'Institut de Recherches Economiques et Sociales de l'Université de Louvain*, 1949; G. PAPANDREOU, « Economics and the Social Sciences », *Economic Journal*, 1950; W. A. JOEHR, « Nationalökonomie und Soziologie », *Wirtschaftstheorie und Wirtschaftspolitik. Festschrift für Alfred Amonn*, Berne, 1953; F. HARTOG, « Van denken tot handelen : Integratie der cultuurwetenschappen », *Mens en Maatschappij*, 1954; T. PARSONS en N. J. SMELSER, *Economy and Society. A Study in the Integration of Economic and Social Theory*, Londres, 1956; K. W. KAPP, « Approaches to the Integration of Social Inquiry », *Kyklos*, 1957.

[39] A ce sujet, comparez P. HENNIPMAN, *Economisch motief en economisch principe*, Amsterdam, 1945. A propos du problème en question, voir M. MERIGOT, « Autour de l'Homo (Economicus) », *Economie contemporaine*, 1949.

[40] Comparez E. SCHNEIDER, « Propheten des Unprophetelbaren? », *Zeitschrift für das gesamte Kreditwesen*, 1952, p. 443. A ce sujet, outre l'article de G. SEBBA mentionné à la note [1], voir tout particulièrement : A. LOWE, « On the Mechanistic Approach in Economics », *Social Research*, 1951, et sa discussion avec J. PARSONS, *Social Research*, 1952.

[41] G. L. S. SHACKLE, *Uncertainty in Economics and Other Reflections*, Londres, 1955, p. 218 et suivantes; comparez toutefois aussi sa critique du caractère mécanique de la théorie de la conjoncture

de HICKS (« it is not about *homo* at all, but about *robot* ») : *Time in Economics*, Amsterdam, 1957, p. 103. Au sujet du rapport de l'interprétation mécanique et socio-psychologique de la conjoncture, un exposé intéressant de W. A. JOEHR, *Die Konjunkturschwankungen*, Tübingen-Zürich, 1952, p. 625 et suivantes.

[42] J. S. DUESENBERY, *Income Saving and the Theory of Consumer Behavior*, Cambridge (Mass.), 1949; en ce qui concerne l'interdépendance des préférences et de la consommation, consultez P. HENNIPMAN, « De economische problematik van het sparen », L. M. KOYCK, etc., *Verbruik en sparen in theorie en praktijk*, Harlem, 1956, tome II, p. 242 et suivantes, ainsi que M. C. KEMP, « The Efficiency of Competition as an Allocator of Resources : II. External Economies of Consumption », *Canadian Journal of Economics and Political Science*, 1955, et les publications signalées dans ces ouvrages.

[43] G. L. S. SHACKLE *Time in Economics*, Amsterdam, 1958, p. 54 et suivantes.

[44] Comparez à ce sujet G. LEVY-STRAUSS, « The Mathematics of Man », *International Social Science Bulletin*, 1954.

[45] F. MACHLUP, « The Inferiority Complex of the Social Sciences », *On Freedom and Free Enterprise. Essays in Honor of Ludwig von Mises*, Princeton etc., 1956, p. 169; D. H. ROBERTSON, *Utility and All That and Other Essays*, Londres, 1952, p. 71; comparez-y les pages 61 et 62; comparez également à ce propos : P. HENNIPMAN, *Economisch motief en economisch principe*, Amsterdam, 1945, p. 435 et les publications qui y sont signalées; F. A. HAYEK « The Facts of the Social Sciences », *Individualism and Economic Order*, Chicago, 1948, et *The Counter-revolution of Science*, Glencoe (Ill.), 1952, en particulier p. 25 et suivantes; F. MACHLUP, « The Problem of Verification in Economics », *Southern Economic Journal*, 1955-1956, p. 16-17. Le point de vue qui y est défendu est également partagé par un économétriste comme A. GARRIGOU-LAGRANGE, « La méthode en économie politique et en économie sociale », *Etudes d'économie politique et sociale à la mémoire d'Eugène Duthoit*, Paris, 1949, p. 51-52, et pour l'économie mathématique par E. SCHAMS, « Wirtschaftslogik », *Schmollers Jahrbuch*, 1934, II.

[46] La discussion entre LOCE et PARETO (*Giornale degli Economisti*, 1900-1901) est publiée, en traduction anglaise, dans *International Economic Papers*, n° 3, Londres - New-York, 1953; F. von WIESE, *Gesammelte Abhandlungen*, Tübingen, 1929, p. 17 et suivantes.

[47] R. MOSSE, « La connaissance économique et le problème de la méthode », *Bulletin international des sciences sociales*, 1949, p. 38, et « Le domaine et la nature de la connaissance économique, science morale et appliquée », *Revue des sciences économiques*, 1949, p. 15. Comparez aussi A. JOEHR, *Die Konjunkturschwankungen*, Tübingen - Zürich, 1952, p. 630-631, en particulier p. 631, note.

[48] D. VILLEY, « La pensée économique en France depuis 1945 », *Revue d'économie politique*, 1954, p. 92; dans le même esprit H. GUITTON et G. Th. GUILBAUD, « En réponse à Henri Denis », *Revue d'économie politique*, 1947, p. 334, et P. DIETERLEN, « La pensée économique en France depuis 1945 », *Revue économique*, 1953, p. 430 et suivantes; comparez aussi R. F. HARROD, « Scope and Method of Economics », *Economic Journal*, 1938, p. 411, (réédité dans *Readings in Economic Analysis*, par les soins de R. V. CLEMENCE, Cambridge (Mass.), 1950, tome I, p. 29).

[49] J. J. CHEVALLIER, « Réflexions sur la méthode dans les sciences de l'homme », *Revue française de science politique*, 1952, p. 403.

[50] A. GRAY, « Economics : Yesterday and Tomorrow », *Economic Journal*, 1949 p. 513.

[51] J. M. CLARK, « Varieties of Economic Law, and Their Limiting Factors », *Proceedings of the American Philosophical Society*, 1950, p. 121.

[52] J. JEWKES, « The Economist and Public Policy », *Lloyds Bank Review*, 1953, p. 24 et suivantes.

[53] A. TOMASELLI, « Ancora sulla pretesa crisi della scienza economica », *Giornale degli Economisti*, 1952, p. 366.

[54] J. S. EARLY, « Limitations of Economic Theory », *Economic Theory in Review*, sous la rédaction de C. L. CHRISTENSON, Bloomington (Indiana) 1950, p. 25, note 3. Les limites de la connaissance empirique de la théorie sont un sujet fort discuté dans la méthodologie; voir surtout à ce propos l'excellent ouvrage de F. ZEUTHEN, *Economic Theory and Method*, Londres, 1955, en particulier les premiers chapitres (par exemple, p. 13 : « we cannot formulate exact laws applying to real life »). A ce sujet, E. SCHAMS, « Die Determinierbarkeit des Wirtschaftsgeschehens », *Zeitschrift für Nationalökonomie*, 1934, et L. SOMMER, « Zum Wirklichkeitsgehalt ökonomischer Theorien », *Revue suisse d'Economie politique et de Statistique*, 1947, méritent d'être lus.

[55] Les observations faites ici et ailleurs dans le texte au sujet de l'opinion de Goudriaan ont des points communs avec celles de H. van RAVENSTIJN dans son article mentionné dans la note (33), de même qu'avec J. TINBERGEN, « Goudriaans analytische economie », *De Economist*, 1952, et H. THEIL, « Goudriaans zestien bladzijden », *Maandblad voor accountancy en bedrijfsnuishoudkunde*, 1954. Comparez aussi Centraal Planbureau, *Een vergelijking van de ramingen van het Centraal Planbureau met de feitelijke economische ontwikkeling 1949-1953*, 's Gravenhage, 1955, p. 14 et suivantes.

[56] C'est ce qui ressort, pour ne donner que quelques exemples, de : C. BRESCIANI-TURRONI, « Recherches inductives sur la prévision des prix », *Metroeconomica*, 1949, et H. S. HOUTHAKKER, « Can Speculators Forecast Prices ? », *Review of Economics and Statistics*, 1957.

[57] J. TINBERGEN, « The Functions of Mathematical Treatment », *Review of Economics and Statistics*, 1954, p. 368.

[58] F. H. KNIGHT, « Institutionalism and Empirism in Economics », *American Economic Review*, 1952, (*Papers and Proceedings of the American Economic Association*), p. 55. Comparez également G. LEDUC, « La part du déterminisme et celle de l'organisation en économie », *Réalisme économique et progrès social* (Semaines sociales de France, XXXVI^e session, Lille, 1949), Lyon-Paris, même année, p. 173 et suivantes.

[59] K. E. BOULDING, « Professor Tarshis and the State of Economics », *American Economic Review*, 1948, p. 95

[60] Comparez par exemple K. E. BOULDING, « In Defense of Statics », *Quarterly Journal of Economics*, 1955, en particulier p. 487 et suivantes, et F. LUTZ, *Zinstheorie*, Zürich-Tübingen, 1956, p. 157-158.

[61] Comparez par exemple les trois interprétations possibles de la crise de la science économique distinguées par A. TOMASELLI, « Ancora sulla pretesa crisi della scienza economica », *Giornale degli Economisti*, 1952.

[62] Dans cet esprit, voir également A. MARCHAL, *La pensée économique en France depuis 1945*, Paris, 1953, p. 5.

[63] F. ZEUTHEN, « Is Input-Output Analysis the Entrance to Efficient Economics ? », *Economia internazionale*, 1957, p. 714.

[64] L. ROBBINS, *The Economist in the Twentieth Century*, Londres, 1954, p. 8; comparez aussi K. E. BOULDING, « In Defense of Statics », *Quarterly Journal of Economics*, 1955, p. 499 et suivantes.

[65] E. LUNDBERG, *Business Cycles and Economic Policy*, Londres, 1957, en particulier p. 298 et suivantes.

[66] G. J. STIGLER, *Five Lectures on Economic Problems*, Londres, etc. 1949, p. 24; comparez toute-

fois J. ÅKERMAN, « Is it Possible to Complete Economic Theories ? », *Economia internazionale*, 1957, p. 413 et suivantes. Dans « Orthodox Economy Theory : A Defense », *Journal of Political Economy*, 1936, J. A. ESTEY souligne le pouvoir qu'a la science économique « orthodoxe » d'assimiler les attaques lancées contre elle et qui prouve sa vitalité.

[67] L. EINAUDI, « Wirtschaftswissenschaft und Wirtschaftswissenschaftler von Heute », *Zeitschrift für Nationalökonomie*, 1954, p. 206-207; M. ALLAIS, « Les voies fécondes de la théorie économique », *Nouvelle revue de l'économie contemporaine*, 1952, p. 5. Comparez également J. WEILLER, « L'économiste au travail, à l'âge des insuccès », *Critique*, 1953, I, p. 554-555.

LES ENQUÊTES SUR LA CONJONCTURE

Dans plusieurs pays, notamment d'Europe Continentale, des enquêtes sont effectuées périodiquement depuis quelques années en vue de réunir des informations rapides sur la conjoncture et les perspectives des dirigeants d'entreprise.

Vers 1952 déjà, les travaux allemands et français en la matière avaient révélé l'intérêt de cette méthode d'observation. Aussi le Service des Etudes de la Banque Nationale examina-t-il la possibilité d'organiser des enquêtes sur la conjoncture de l'économie belge. Informées de ses conclusions, les fédérations patronales et syndicales le chargèrent, de commun accord, dans le courant de l'année 1954, d'expérimenter la méthode, avec l'appui des groupements professionnels.

Les premières enquêtes furent entreprises dans les industries textiles en novembre 1954. Les résultats de l'expérience amenèrent les fédérations mandantes à décider de la poursuite de ces travaux et de leur extension. Le champ d'observation s'étendit successivement à la distribution des produits textiles, à l'industrie du cuir et de la chaussure, à la distribution des chaussures, à la sidérurgie, aux industries des fabrications métalliques, à l'industrie de la construction et au commerce de gros en produits alimentaires.

Cet article décrit les principes de cette méthode d'observation de la conjoncture et expose la technique qui a été adoptée par le Service des Etudes.

On s'accorde à désigner la situation économique en évolution par le terme « conjoncture ».

L'étude de celle-ci — discipline que, par extension, on recouvre également du concept de « conjoncture » — s'efforce d'observer les mouvements récents des principales variables économiques (production, stocks, prix, etc...) pour en déduire un diagnostic de la situation en vue de prévoir l'évolution prochaine.

Cette analyse suppose la connaissance des relations de causalité entre les variables et de leurs covariations; ces recherches relèvent de la science de la « conjoncture ».

Les analyses de conjoncture répondent en grande partie au souci de prévoir les développements prochains.

La prévision n'est pas seulement nécessaire à la conduite de la politique économique; consciemment ou non, tous les dirigeants d'entreprise basent leurs décisions sur des prévisions; celles-ci peuvent gagner en exactitude si elles sont étayées par une étude conjoncturelle systématique.

La prévision économique peut être faite à courte ou à longue échéance. C'est exclusivement de la première qu'il sera question dans les pages suivantes.

La prévision économique peut être générale, si elle couvre l'économie nationale tout entière, segmentaire ou individuelle, si elle est faite en fonction des besoins propres de la branche d'activité ou de l'entreprise. Le contenu et la portée mêmes des prévisions varieront d'ailleurs suivant les préoccupations spécifiques auxquelles elles répondent, c'est-à-dire suivant la nature des décisions que doivent éclairer les informations recherchées. Les méthodes d'élaboration pourront donc différer suivant les types de prévision, mais ceux-ci ne s'excluent pas les uns les autres; au contraire, ils peuvent être complémentaires.

Un des avantages des enquêtes sur la conjoncture est précisément de réunir des informations qui peuvent servir à des prévisions de deux ordres : à l'échelle de l'entreprise et au niveau de l'économie tout entière.

*
**

Du point de vue de l'entreprise, l'organisation de l'activité suppose un effort de prévision faisant appel, à la fois, à des informations spécifiquement adaptées au cas particulier de la firme et à des informations de portée plus générale sur l'environnement écono-

mique dans lequel l'activité de la firme va se poursuivre.

Les travaux qui procurent les informations de la première catégorie ne ressortissent pas à l'analyse conjoncturelle proprement dite; ils ne concernent pas non plus uniquement la prévision à court terme. Aussi bien, si l'on fait allusion ici aux méthodes principales de cette prévision à l'échelle de l'entreprise, — les études de marché et le contrôle budgétaire — est-ce pour faire mieux saisir, par opposition, l'objet des enquêtes sur la conjoncture.

Le but de l'étude des marchés est de documenter les dirigeants de l'entreprise sur les dimensions et les possibilités d'extension du marché de produits déterminés. Un ensemble de données précises est réuni sur les besoins et les goûts des consommateurs de ces produits et sur leur évolution probable. Cette analyse permet d'agencer l'activité et les investissements de la firme de telle façon qu'elle obtienne la part la plus grande possible d'une demande donnée; elle peut aussi assurer la réorientation de l'activité de la firme si son marché se rétrécit relativement aux autres débouchés; elle recherche également les techniques publicitaires les plus aptes à élargir le marché existant ou à en créer un nouveau. Les procédés de cette étude sont divers et vont de l'utilisation des statistiques jusqu'au recours aux interviews.

Le contrôle budgétaire ou de gestion vise à organiser le développement de la firme; il consiste notamment à établir un budget financier en regard d'un plan de développement à moyen ou à long terme. Mais il se rattache aussi aux moyens de prévision à court terme. En effet, des budgets à plus brève échéance — mensuelle et annuelle — sont établis en vue d'aménager les étapes de la réalisation du programme de plus longue durée et de corriger ce dernier par référence aux réalisations en cours.

Ces deux techniques, mises en œuvre par de nombreuses entreprises, aboutissent à un très grand nombre de prévisions individuelles. Mais cette masse d'informations se prêterait difficilement à être intégrée, combinée, en vue de formuler des prévisions d'ensemble. En effet, les matériaux réunis par les deux techniques sont trop particularistes; dans un cas, ils apportent des données relatives à des produits extrêmement spécifiques; dans l'autre, ils retracent les détails de l'évolution probable de firmes isolées.

S'il s'agit de mettre à la disposition des firmes les informations, de portée plus générale, de la seconde catégorie, concernant l'environnement économique, tous les travaux d'analyse et de prévisions conjoncturelles concrètes peuvent, en fait, sous certaines réserves, être opportunément mis à contribution.

On rappellera, pour mémoire, les *baromètres économiques*; ils synthétisaient en courbes les mouvements des variables économiques choisies comme représentatives de l'évolution conjoncturelle; pour prendre une vue d'ensemble de celle-ci, on opérait généralement une sélection de variables appartenant

à trois marchés : de l'argent, des capitaux et des marchandises. Il y avait donc trois courbes synthétiques. Cette technique prévisionnelle se basait sur la présomption d'une covariation entre l'évolution des trois marchés et, par conséquent, d'un ordre de succession déterminé dans les mouvements des trois courbes. Dès lors, une fluctuation d'une des courbes devait permettre de prévoir l'évolution des autres. Le plus connu de ces baromètres économiques fut celui de Harvard. Cette méthode a été abandonnée après la grande dépression.

Les *indicateurs conjoncturels* constituent un procédé habituel de l'analyse conjoncturelle. Un ensemble de variables est choisi parce que l'observation des faits et l'étude théorique les ont révélées sensibles aux fluctuations conjoncturelles. Leurs mouvements récents sont confrontés et les enseignements tirés de ces rapprochements fournissent les matériaux du diagnostic et de la prévision. Cette méthode nécessite la réunion d'informations statistiques abondantes et à jour, complétées par une documentation relative aux faits politiques et sociaux d'actualité.

Quant à la méthode des *modèles économiques*, elle recourt à un « modèle » économétrique prévisionnel. Ce modèle, qui consiste en une représentation schématique de certains mécanismes économiques, est constitué par un système de relations mathématiques entre les variables qui interviennent dans le modèle. A partir de l'évolution passée de ces variables, il est possible de caractériser les liens de dépendance qui les unissent par des coefficients de comportement des agents économiques, des coefficients institutionnels ou des coefficients techniques. Ces coefficients sont ou bien supposés valables pour la période à venir ou bien modifiés pour tenir compte des anticipations des agents économiques ou des changements de structure attendus. Dès lors, il est possible, dans des conditions déterminées, de prévoir l'évolution de certaines des variables en fonction des autres. C'est le cas, par exemple, lorsque les variables à déterminer dépendent de valeurs antérieures des autres variables. Cette technique permet d'éliminer des objectifs compatibles à première vue, mais qui ne le sont pas en réalité. Elle vaut surtout pour la prévision à moyen terme.

Ces trois méthodes — baromètres, indicateurs et modèles — présentent l'inconvénient de faire usage de données statistiques dont la collecte nécessite des délais parfois longs. En outre, elles n'apportent aucune indication sur les jugements subjectifs que les dirigeants d'entreprise portent sur l'état de leurs propres affaires; or, ces jugements sont générateurs de décisions. De même, elles ne donnent aucun renseignement explicite sur les intentions de ces dirigeants. Pourtant, on disposerait d'éléments prévisionnels intéressants si l'on était bien informé de leurs jugements et de leurs intentions. Il serait plus facile de supputer le comportement prochain des dirigeants d'entreprise qui, pour une part, sont les auteurs de l'évolution conjoncturelle.

TECHNIQUE DES ENQUÊTES SUR LA CONJONCTURE (*)

Les enquêtes sur la conjoncture échappent, jusqu'à un certain point, aux inconvénients des méthodes précédentes et peuvent aussi en combler certaines lacunes.

En premier lieu, les éléments d'information que cette technique apporte — tout comme les données statistiques chiffrées — peuvent servir non seulement à une analyse détaillée des tendances qui se manifestent dans des activités déterminées, mais aussi à une étude synthétique de la conjoncture globale.

En second lieu, — et cette fois à la différence des relevés statistiques exhaustifs — les enquêtes observent l'évolution la plus récente. En effet, elles ne recueillent que des indications de tendance non chiffrées. Il en résulte qu'elles évitent un écueil de toutes les autres méthodes : les retards dans la réunion des données, qui sont inévitables lorsqu'il faut procéder à des dénombrements complets et à des mensurations rigoureuses. Il en résulte en sus qu'elles présentent l'avantage de ne pas imposer aux correspondants un surcroît de travaux importants.

En troisième lieu, cette méthode permet d'obtenir des informations sur des faits que la statistique enregistre rarement, comme l'évolution des carnets de commandes. De même, elle peut suivre l'évolution d'activités qui se prêtent peu aisément au relevé exhaustif, comme la production de certains services. Dans le même ordre d'idées, elle présente encore sur le recensement statistique l'avantage important de mettre en lumière le comportement probable des dirigeants d'entreprise. Les enquêtes ajoutent donc de nouveaux éléments d'interprétation à la documentation statistique traditionnelle. Celle-ci garde cependant toute son utilité.

Enfin, les données rassemblées par les enquêtes se prêtent à une présentation graphique de lecture commode; ces documents peuvent être confectionnés et reproduits en peu de temps. Aussi bien, les résultats d'ensemble de chaque enquête peuvent-ils être communiqués sans longs délais aux dirigeants d'entreprise en échange de leur participation. Cette source d'information remédie, dans une certaine mesure, à cette imperfection de la documentation économique qui résulte des délais d'élaboration et de publication des relevés chiffrés.

En bref, les résultats des enquêtes permettent aux dirigeants d'entreprise de connaître, peu de temps après chaque période étudiée, les mouvements dans leur propre branche d'activité et les branches connexes; cette documentation, ils peuvent la confronter avec leurs intuitions et observations personnelles.

Aux autorités dont l'attention se porte à la fois sur l'évolution particulière des diverses activités et sur la conjoncture générale, les enquêtes apportent des éléments de prévision par secteur, qui peuvent être facilement intégrés en vue de dégager une perspective d'ensemble.

*
**

Principes.

Pour recueillir sans longs délais des éléments prévisionnels, cette méthode fait appel à la collaboration bénévole des dirigeants des firmes; l'expérience quotidienne qu'ils ont de leurs affaires leur permet de fournir les informations demandées.

L'observation et la prévision peuvent porter sur l'évolution de l'activité d'un secteur dans son ensemble, d'une branche plus spécialisée ou encore sur l'activité consacrée à un groupe de produits déterminé.

Les enquêtes peuvent être effectuées tous les mois, tous les trimestres ou pour des périodes plus longues; elles pourraient même être organisées à intervalles irréguliers.

Ce sont les réponses des participants à un questionnaire simple qui fournissent les matériaux du diagnostic et de la prévision. Ces réponses ne consistent pas en chiffres précis. Le plus souvent, il faut simplement signaler si telle variable a augmenté ou augmentera, si elle a diminué ou diminuera, si elle est restée inchangée ou restera inchangée.

Les réponses individuelles sont regroupées pour donner les résultats globaux de l'enquête.

Pour chaque aspect de chacune des activités étudiées, ces résultats expriment le pourcentage, par rapport au total, du nombre des réponses qui signalent une augmentation et celui du nombre des réponses qui signalent une diminution.

La comparaison de ces pourcentages révèle des tendances. Si la proportion des réponses « en augmentation » est supérieure à celle des réponses « en diminution », on suppose que la tendance est haussière. Mais cette interprétation doit être entourée de certaines précautions. Elle repose, en effet, sur une présomption : à savoir qu'il existe une certaine relation entre la fréquence des cas de hausse ou

* *Bibliographie sommaire relative aux enquêtes sur la conjoncture (ou tests conjoncturels).*

Ouvrages :

Ifo-Institut, « Das Konjunkturtestverfahren und seine wirtschaftswissenschaftliche Bedeutung », Munich, 1951.

Dr. F.V. Stutz, « Der Konjunkturtest. Neue Wege der Konjunkturdiagnose und -prognose », Zurich, polygraphischer Verlag, 1957.

Revue :

A. Piatier, « Nouvelles méthodes pour l'étude de la conjoncture », *Kyklos*, Vol. 5, fasc. 4, 1951-1952.

« Les indicateurs de conjoncture à très court terme en Europe occidentale », *Bulletin Economique pour l'Europe*, Genève, vol. 7, n° 3, novembre 1955.

C.S. Cramer, « De conjunctuurtest », *De Economist*, novembre 1955.

W.A. Jöhr, « Problèmes de prévision économique », *Revue de Science Financière*, n° 1, janvier-mars 1956.

M.R. Joly, « Les enquêtes de conjoncture auprès des chefs d'entreprises industrielles et commerciales », *Journal de la Statistique*, Paris, juin 1957.

G. Fain, « Le test conjoncturel », *Banque*, juin 1957, n° 132, juillet 1957, n° 133.

des cas de baisse et l'ampleur de ces fluctuations. Cette présomption n'est pas toujours vérifiée dans les faits.

Les résultats globaux sont présentés sous forme de tableaux de lecture facile.

*
**

L'organisation des enquêtes implique donc :

1) la sélection des activités à observer; éventuellement le choix des produits représentatifs de ces activités;

2) la mise au point des questionnaires;

3) pour chacune des activités observées, la constitution d'un échantillon suffisant de firmes participantes;

4) le choix d'un mode de regroupement des réponses individuelles;

5) l'adoption d'un système de présentation des résultats globaux.

Sur chacun de ces points, les solutions adoptées peuvent différer suivant les pays ou les organismes d'exécution; elles sont cependant inspirées de principes communs.

Les pages ci-après préciseront la technique des enquêtes que le Service des Etudes a effectuées en exécution, comme on l'a rappelé en tête de cet exposé, du mandat donné en 1954 par les fédérations patronales et syndicales. Ce sont les travaux de l'Ifo-Institut für Wirtschaftsforschung de Munich qui ont été pris pour modèle lorsqu'il s'est agi de mettre au point la méthode, au début de l'expérience.

*
**

Technique des enquêtes effectuées par le Service des Etudes.

1. Sélection des activités à observer; choix des produits représentatifs de ces activités.

La méthode des enquêtes ne peut servir, avec le même succès, à suivre l'évolution conjoncturelle dans tous les secteurs quels qu'ils soient. La structure ou les conditions d'activité de certains d'entre eux sont telles que les enquêtes ne donneraient pas d'indications valables. Ce serait le cas, par exemple, dans les activités dont les fluctuations conjoncturelles se produisent de façon si lente qu'elles sont imperceptibles pour qui suit les mouvements de façon continue, même avec l'attention d'un dirigeant d'entreprise.

De même, l'interprétation des résultats sera plus aléatoire lorsque l'activité se répartit entre quelques firmes seulement. En effet, moins sont nombreux les participants, moins est fondée la présomption, dont il a été question plus haut, d'une relation entre la fréquence des fluctuations et leur ampleur.

La même réserve doit être faite lorsque l'activité se concentre en grande partie dans une firme dominante; au surplus, dans ce cas, en soumettant le secteur à l'observation, on risquerait de révéler l'évolution particulière de cette firme dominante.

Un premier tri doit donc être opéré dans le choix des activités soumises à l'observation. Sous cette réserve, on pourrait envisager, semble-t-il, d'organiser des enquêtes dans n'importe quels secteurs arbitrairement désignés. Certes, le choix serait indifférent si les enquêtes servaient uniquement à l'analyse conjoncturelle par secteur.

Mais elles sont aussi un instrument de prévision de la conjoncture générale. Pour parvenir à cette fin, on pourrait sans doute soumettre à l'observation un très grand nombre d'activités. Mais ce serait alourdir inutilement les travaux.

Il est préférable d'opérer un choix raisonné. Seront retenus, tout d'abord, les secteurs qui contribuent au produit national brut pour une valeur si importante que ses fluctuations influencent la dépense intérieure totale. Seront retenus, ensuite, parmi les secteurs de moindre dimension, ceux dont les variations d'activité constituent de bons indicateurs de l'évolution conjoncturelle générale. Cette dernière sélection tiendra compte de ce que les fluctuations de certaines activités révèlent des changements dans les décisions d'investir, tandis que d'autres reflètent mieux les modifications des dispositions des consommateurs.

*
**

En Belgique, les enquêtes portent sur des produits.

Tout d'abord, ces travaux intéressent davantage les dirigeants d'entreprise si les indications qu'ils apportent entrent dans quelque détail.

Ensuite, l'évolution conjoncturelle dans un secteur est souvent peu homogène en ce sens que les phases de reprise dans ses diverses branches ne coïncident pas et que les moments de retournement sont décalés suivant les produits: lors de ces renversements conjoncturels, à la variété des activités des entreprises constituant le secteur, correspond un faisceau de situations et de perspectives différentes. Or, la technique des enquêtes exige que le dirigeant de l'entreprise réponde sans recourir à de longues compilations comptables; il risque de ne pas pouvoir caractériser la situation de la firme dans son ensemble, si les diverses activités de celle-ci évoluent différemment.

Ces deux raisons, notamment, justifient la décision de suivre la situation conjoncturelle des secteurs à travers celle des produits qu'ils fabriquent ou vendent.

Mais chaque branche d'activité traite le plus souvent une gamme très étendue de produits.

Or, même lorsqu'elles servent à la prévision par secteur, les enquêtes ne prétendent pas constituer une étude commerciale du marché de chaque produit spécifique. Dès lors, sans perdre de sa valeur pour le diagnostic, l'observation peut être limitée à un assortiment de produits peu nombreux; il suffira de choisir les grands groupes de produits les plus représentatifs de l'activité de chaque secteur. Les travaux en sont simplifiés, la tâche des correspondants, allégée et les tableaux contenant les résultats, rendus plus clairs. Par exemple, en filatures de laine peignée, l'enquête porte sur trois produits : les fils pour tissage, les fils pour bonneterie, les fils pour mercerie.

Toutefois, les résultats des enquêtes ne sont pas seulement présentés par produits. Un regroupement est opéré, comme on le verra ci-après; il permet d'obtenir une indication sur les tendances qui se développent dans le secteur dans son ensemble.

2. La mise au point des questionnaires.

Les informations sont recueillies, auprès des correspondants, par l'envoi de questionnaires. Le contenu de ceux-ci varie suivant le genre d'activité observé.

Lors de la mise au point des questionnaires, il a également été tenu compte de la périodicité des enquêtes qui est mensuelle, en principe, en Belgique. Il en résulte que les participants disposent d'un délai de quelques jours seulement pour renvoyer leurs réponses et que, dès lors, les informations demandées ne peuvent être trop vastes.

Le questionnaire mensuel se caractérise donc par sa simplicité et sa spécialisation.

Le questionnaire est simple : il ne porte que sur quelques éléments qui relèvent tous de l'expérience professionnelle du dirigeant de l'entreprise.

Les questions posées sont aussi simples que possible; quelques mots d'explication précisent leur portée lorsque leur interprétation pourrait prêter à confusion.

A presque toutes les questions, on répond en traçant une simple croix dans la case adéquate, comme il appert de l'exemple ci-dessous.

Au cours du mois sous revue...

...notre **rythme de production** de ce produit

a augmenté 1

n'a pas changé 5

a diminué 9

par rapport au mois précédent.

Puisqu'il ne s'agit pas de fournir des données numériques, les réponses peuvent être données par le correspondant sur la base de l'expérience quoti-

dienne qu'il a des affaires; il n'a donc pas à consulter des documents comptables, sauf, à la rigueur, pour y prendre quelques points de repère.

Il est donc souhaitable que le questionnaire soit rempli par le dirigeant de l'entreprise lui-même ou, à son défaut, par une personne qui participe à la direction de la firme ou de la division, d'assez près pour être bien au courant de l'activité et du programme.

Les questions étant les mêmes de mois en mois, celui qui y répond s'y accoutume facilement et n'a pas de difficulté à renvoyer les questionnaires complétés quelques jours après les avoir reçus, tout en donnant une réponse assez exacte.

Le questionnaire est spécialisé : il est adapté aux caractéristiques de l'activité sur laquelle il recueille des indications.

Il existe donc plusieurs types de questionnaires. Dans la mesure du possible, un seul type est utilisé pour les divers secteurs d'une même grande activité : ainsi, il n'existe qu'un type de questionnaire relatif à la distribution en gros; il en existe un seul aussi pour le commerce de détail. Mais les industries sont trop diverses pour être observées toutes à l'aide d'un même modèle de questionnaire; aussi, plusieurs types ont été prévus; un de ceux-ci est reproduit au verso.

Au début de 1958, une dizaine de types de questionnaires étaient utilisés; ils sont énumérés ci-dessous par mention du secteur auquel chacun a trait; en regard, figure le nombre de questions qu'ils comprennent.

Secteurs auxquels les questionnaires ont trait :	Nombre de questions
Industrie manufacturière :	
activités saisonnières	14
activités non saisonnières	10
Industrie de la construction :	
ensemble de l'activité	12
gros œuvre de bâtiments	9
travaux de génie civil	8
équipement du bâtiment	12
Commerce d'importation	7
Négoce de produits semi-ouvrés	7
Commerce de gros	8
Commerce de détail	6

Chaque questionnaire envoyé à une firme participante porte sur un seul produit ou sur un groupe de produits assez homogène. La firme participante reçoit donc tous les mois un questionnaire distinct pour chaque activité sur laquelle elle a accepté d'être interrogée. Exceptionnellement, dans certains secteurs, les firmes sont en outre questionnées sur leur activité globale.

BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

Service des Etudes économiques
ENQUETES SUR LA CONJONCTURE
Boulevard de Berlaimont, 5
BRUXELLES
Tél. 18.37.00

Tracez une croix dans la case correspondant à votre réponse et renvoyez la partie sous le pointillé endéans les 8 jours.
Merci.

Industrie

Le secret des réponses est garanti

Produit : _____

Mois sous revue :

Ce questionnaire porte uniquement sur le produit indiqué ci-dessus (souligné en rouge)

Au cours du mois sous revue...

- 15 ...notre **rythme de production** de ce produit
a augmenté 1
n'a pas changé 5
a diminué 9
par rapport au mois précédent.
(Ne pas tenir compte des fluctuations dues uniquement au nombre inégal de jours ouvrables d'un mois à l'autre ou à l'octroi de congés payés.)

16 _____

- 17 ...nos **prix de vente** de ce produit
ont augmenté 1
n'ont pas changé 5
ont diminué 9
par rapport au mois précédent.
(Estimez la tendance de vos prix d'après vos contrats ou vos soumissions.)

- 18 Notre **stock actuel** de ce produit peut être considéré comme
supérieur à la normale 1
normal 5
inférieur à la normale 9
Nous n'avons jamais de stock de ce produit. 0

- 19 ...les **commandes**, en provenance du **marché intérieur**, pour ce produit
ont augmenté 1
n'ont pas changé 5
ont diminué 9
par rapport au mois précédent.
Nous ne livrons jamais ce produit en marché intérieur 0
(Tenir compte des ordres passés par les autres départements de votre firme et du travail à façon.)

- 20 **Au cours de ce mois de l'année**, les commandes, en provenance du marché intérieur, pour ce produit
augmentent 1
restent inchangées 5
diminuent 9
habituellement par rapport au mois précédent, en raison de mouvements saisonniers.

- 21 ...la **variation signalée à la question 19** est
plus accentuée 1
de même amplitude 5
moins accentuée 9
que la variation saisonnière habituelle (signalée à la question 20).
(Ne répondre à cette question que si vos réponses aux questions 19 et 20 sont de même sens, toutes deux en augmentation ou toutes deux en diminution.)

22 _____

- 23 ...les **commandes à l'exportation** pour ce produit
ont augmenté 1
n'ont pas changé 5
ont diminué 9
par rapport au mois précédent.
Nous n'exportons jamais ce produit. 0
(Tenir compte du travail à façon. Le Congo belge et les Pays-Bas doivent être considérés comme des marchés extérieurs.)

- 24 **Au cours de ce mois de l'année**, les commandes à l'exportation
augmentent 1
restent inchangées 5
diminuent 9
habituellement par rapport au mois précédent, en raison de mouvements saisonniers.

- 25 ...la **variation signalée à la question 23** est
plus accentuée 1
de même amplitude 5
moins accentuée 9
que la variation saisonnière habituelle (signalée à la question 24).
(Ne répondre à cette question que si vos réponses aux questions 23 et 24 sont de même sens, toutes deux en augmentation ou toutes deux en diminution.)

26 _____

- 27 Notre **carnet de commandes actuel** pour ce produit peut être considéré comme
supérieur à la normale 1
normal 5
inférieur à la normale 9
(Si votre entreprise livre uniquement de stock, il faut interpréter « carnet de commandes » comme « état de la demande » de ce produit.)

- 28- Si nous maintenons le rythme actuel de fabrication de ce produit, notre **activité** est encore **assurée** pour environ mois.
(A estimer sur base de votre carnet de commandes ou, à défaut, de votre planning de production.)

Perspectives pour l'ensemble des trois mois suivant le mois sous revue.

Au cours des trois prochains mois...

- 31 ...nous prévoyons que l'**effectif ouvrier** occupé à la fabrication de ce produit sera
accru 1
inchangé 5
réduit 9

- 32 ...par rapport à ce qu'elle est habituellement à cette période de l'année, la **demande de notre clientèle** pour ce produit sera, d'après nos informations,
plus ferme 1
inchangée 5
plus faible 9
(C'est-à-dire qu'il faut estimer la tendance de la demande en diminuant les accroissements ou les reculs purement saisonniers qui pourraient l'influencer au cours des trois prochains mois.)

- 33 ...nos **prix de vente** de ce produit auront vraisemblablement une tendance
à l'augmentation 1
à la stabilité 5
à la diminution 9

Le questionnaire est adressé en double exemplaire, la firme peut ainsi garder copie de ses réponses et les comparer aux résultats globaux.

*
**

Dans les questions qui sont posées aux participants, certaines concernent surtout le passé récent de l'activité de la firme, tandis que d'autres portent plutôt sur le futur.

Sans doute, les unes et les autres visent à recueillir des informations qui facilitent les prévisions. Mais les premières cherchent davantage à prendre une vue immédiate de la situation actuelle, à un moment où les données statistiques sur les mêmes objets ne sont pas encore disponibles. A cette première catégorie de questions, il faut répondre en signalant simplement que l'élément considéré a augmenté, diminué ou est resté inchangé par rapport à une période de référence, généralement le mois précédent.

Les questions de la seconde catégorie ont un caractère plus nettement prévisionnel. Telles sont celles qui ont trait aux commandes reçues et à l'état de la demande; ou celle qui porte sur la durée d'activité assurée à l'industrie par les carnets d'ordres, la seule qui demande une réponse chiffrée sous forme d'un ordre de grandeur. Telles sont aussi les questions par lesquelles on s'efforce de dégager le comportement des dirigeants d'entreprise dans un futur immédiat : elles recueillent des indications sur les projets ou les prévisions de ces dirigeants ou leurs avis subjectifs sur l'état de certains éléments importants de la situation de la firme (carnets de commandes, stocks).

Au surplus, tous les questionnaires sont conçus de façon à permettre d'éliminer les mouvements saisonniers. A défaut de cette précaution, ceux-ci auraient pour effet de faire apparaître chaque année, aux mêmes périodes, dans les réponses, des mouvements successifs d'augmentation ou de diminution. Dans ce cas, il serait malaisé de dégager les tendances conjoncturelles en cours.

Pour procéder à cette élimination des variations saisonnières, lorsqu'il s'agit de faits sujets à celles-ci, on demande aux correspondants d'apprécier l'évolution au cours du mois étudié par référence aux mois correspondant de l'année antérieure ou au mouvement habituel pour le mois; dans certains cas, on a même recours à un groupe de questions qui amènent le correspondant à déclarer explicitement le sens de la variation saisonnière qui a éventuellement lieu à ce moment de l'année et à en comparer l'ampleur à celle de la fluctuation qui s'est effectivement produite au cours du mois. La combinaison des réponses à cet ensemble de questions fait apparaître, en principe, la direction réelle de la tendance conjoncturelle.

3. Constitution d'un échantillon suffisant de firmes participantes pour chacune des activités observées.

En principe, cet échantillon de firmes pourrait être formé suivant une méthode de choix raisonné. Mais ce système n'est pas applicable aux enquêtes effectuées en Belgique.

Celles-ci, conformément au vœu des fédérations qui ont mandaté le Service des Etudes, sont en effet organisées avec le concours des groupements professionnels compétents; il a été convenu aussi que les résultats globaux ne seraient communiqués qu'aux firmes participantes.

Dès lors, aucune firme ne peut être empêchée, a priori, de bénéficier de la communication des résultats.

L'occasion de collaborer aux enquêtes a donc été offerte, jusqu'à présent, à toutes les entreprises signalées par les groupements quelle que soit leur dimension. Il est d'ailleurs souhaitable que l'échantillon contienne à la fois des firmes importantes, moyennes et petites, car les fluctuations qui affectent les unes et les autres peuvent accuser certains décalages.

Par ailleurs, les firmes répondent avec plus de facilité lorsque l'enquête à laquelle elles participent porte sur un groupe de produits qui fait l'objet d'une part importante de leur propre activité. Aussi les firmes qui apportent leur concours sont-elles invitées à indiquer, parmi les produits choisis comme représentatifs pour le secteur, ceux qui présentent pour elles-mêmes le plus d'importance.

L'échantillon est donc constitué par l'ensemble des firmes qui ont pris la décision de collaborer. Aucun autre critère de sélection n'intervient.

Mais l'enquête ne débute pas avant que le nombre des participants soit suffisant — compte tenu de l'importance des entreprises — pour que l'échantillon soit représentatif.

La participation des dirigeants d'entreprise aux enquêtes est bénévole. Aucune disposition légale ne leur impose d'obligation. Que la collaboration soit librement consentie est d'ailleurs l'assurance la meilleure contre l'inexactitude des réponses.

Si les firmes apportent, sans obligation, leur concours à l'organisation des enquêtes mensuelles, c'est sans doute en raison du bénéfice qu'elles retirent de la communication des résultats globaux. Ceux-ci leur sont réservés; c'est-à-dire que les tableaux de conjoncture contenant ces résultats ne sont distribués qu'aux entreprises participantes, aux fédérations qui ont mandaté le Service des Etudes et aux quelques organismes professionnels et scientifiques que ces fédérations ont désignés de commun accord.

Aucune firme qui ne participe pas aux enquêtes ne reçoit les tableaux de conjoncture.

Au surplus, la participation est confidentielle. La liste des participants aux enquêtes n'est ni publiée, ni communiquée à qui que ce soit, sinon au groupe professionnel qui a apporté sa collaboration.

Les renseignements individuels qui servent à l'élaboration des résultats globaux sont tenus sous un couvert strictement confidentiel. Le secret des réponses individuelles est rigoureusement respecté.

Ce secret est déjà assuré par les modalités matérielles d'organisation : les questionnaires sont envoyés sous un numéro d'ordre, sans indication de firme. Il l'est encore par le fait que tous les renseignements individuels se confondent dans les résultats globaux : les tableaux de conjoncture adressés aux participants ne laissent donc rien paraître de la situation particulière de chacune des firmes qui ont répondu.

4. Choix d'un système de regroupement des réponses individuelles.

Les résultats globaux de l'enquête sur un produit sont obtenus par le regroupement des réponses des firmes.

Pour opérer ce regroupement, il est nécessaire de donner à chaque réponse, dans le total des réponses, une importance proportionnelle à celle de la firme dans l'ensemble du secteur.

A défaut de cette précaution, les résultats seraient erronés. L'exemple d'un cas extrême le fera comprendre. Supposons, par hypothèse absurde, qu'on ait organisé une enquête sur la conjoncture d'un produit fabriqué par deux entreprises seulement; l'activité de l'une est neuf fois plus importante que celle de l'autre; si la première annonce une diminution de production, tandis que la seconde signale une augmentation, ce serait un non-sens de présenter le résultat de l'enquête comme suit : la moitié des firmes annonce une diminution et l'autre moitié une augmentation.

Il faut donc appliquer à chaque réponse un coefficient de pondération proportionnel à l'importance relative de la firme dans le secteur.

Plusieurs critères peuvent être envisagés pour déterminer le coefficient à appliquer. Le plus exact serait évidemment la valeur ajoutée. Mais, en pratique, une telle précision est exclue : les calculs seraient très longs et d'ailleurs presque toujours impossibles, faute de documentation. On a donc retenu des critères plus simples, mais suffisamment exacts quand il s'agit de déterminer la hiérarchie des firmes à l'intérieur d'une même branche : dans certains cas, le chiffre de vente annuel de l'entreprise, dans d'autres, le nombre d'ouvriers occupés.

Le plus souvent, le critère choisi est le chiffre de vente, subdivisé en « marché intérieur » et « exportation »; le renseignement n'est recueilli qu'une fois l'an; et ce n'est pas l'ordre de grandeur du chiffre d'affaires total de l'entreprise qui est recensé, mais uniquement celui de ses ventes du produit observé; encore, pratiquement, le correspondant se contente de désigner parmi six montants, rangés par ordre croissant, celui qui se rapproche le plus du chiffre des ventes en question. Enfin, cette réponse est

tenue sous un couvert absolument confidentiel, comme il se doit.

C'est dans l'industrie de la construction que le nombre d'ouvriers occupés a été choisi pour pondérer les réponses individuelles; ce coefficient est demandé tous les mois : les participants donnent le renseignement — sous forme d'un ordre de grandeur — dans le questionnaire mensuel.

5. L'adoption d'un système de présentation des résultats globaux.

Un simple examen des résultats globaux doit permettre au dirigeant de l'entreprise de constater l'orientation générale des affaires dans la branche ou le secteur de son activité. Il doit pouvoir se rendre compte si la situation de sa firme évolue de façon plus ou moins favorable que celle des autres firmes et si ses perspectives s'écartent ou non de la moyenne.

Les résultats globaux pourraient être présentés en dressant simplement des tableaux chiffrés. Dans ceux-ci, on inscrirait, pour chacun des aspects de chaque activité, les pourcentages correspondant aux fréquences d'augmentation ou de diminution.

Mais la lecture des résultats est plus commode si l'on recourt à la figuration graphique.

Le Service des Etudes utilise actuellement deux procédés : des tableaux en couleurs, inspirés du modèle mis au point par l'Institut für Wirtschaftsforschung de Munich et des graphiques donnant une représentation vectorielle, suivant une méthode de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques de France.

A. Les tableaux de conjoncture.

C'est au moyen de couleurs et de libellés qu'ils donnent une image des développements en cours ou prévus dans les activités étudiées.

Ces tableaux sont construits de la façon suivante. Chaque colonne correspond à un aspect de la situation (production, prix, commandes, etc...). Chaque bande horizontale se rapporte à un des produits étudiés en particulier; en outre, les résultats des enquêtes sur les divers produits représentatifs de chaque secteur sont regroupés en une synthèse qui fait également l'objet d'une bande horizontale : à cette fin, on calcule pour chaque variable la moyenne des pourcentages en augmentation et en diminution obtenus pour les divers produits, après les avoir pondérés pour tenir compte de l'importance proportionnelle de chacune des activités envisagées du secteur.

Chaque case se réfère donc à un aspect précis (par exemple, la production) de la situation conjoncturelle pour un produit (par exemple, les chaussures d'hommes) ou un secteur déterminé (par exemple, l'industrie de la chaussure et de la pantoufle).

CONFIDENTIEL

TEXTILE

MOIS DE JANVIER 1958

BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE
Service des Etudes économiques
ENQUÊTES SUR LA CONJONCTURE
Boulevard de Berlaimont, 3
BRUXELLES - Tél. 18.27.00

COMMERCE D'IMPORTATION	Evolution au cours du mois par rapport au mois précédent		Appréciation du carnet d'ordres	Evolution prévue pour les 3 mois suivants par les participants	
	Ordres passés & l'échantillon (Mouvement, action, non éliminés)	Evolution au cours du mois par rapport au mois précédent (Mouvement, action, éliminés)		Demande de la clientèle	Evolution du marché mondial de ce produit
Produit : A	15	20	19	22	21

NEGOCE EN PRODUITS SEMI-OUVRÉS	Evolution au cours du mois par rapport au mois précédent		Appréciation du niveau des ventes	Evolution au cours du mois par rapport au mois précédent	Comparaison avec le niveau habituel du cours de ce mois	Evolution prévue pour le mois suivant par les participants	
	Ventes sur le marché intérieur	Ventes à l'exportation				Prix de vente	Achats des fournisseurs
Produit : B	16	17	18	19	21	22	23
Produit : C			celui précédent			au-dessus	

FILATURES	Evolution au cours du mois par rapport au mois précédent		Appréciation de l'état de la demande à la fin de mois		Appréciation de l'état de commandes à la fin de mois	Durée moyenne assurée de l'activité à la fin de mois	Evolution prévue pour les 3 mois suivants par les participants		
	Système de production	Prix de vente	Marché intérieur	Exportation			Marché intérieur	Exportation	Effectif services
Produit : D	15	17	18	19	22	23	24	25	26
Produit : E			celui précédent à normale			1,4 mois		prévu plus faible	

CONFIDENTIEL

TEXTILE

MOIS DE JANVIER 1958

BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE
Service des Etudes économiques
ENQUÊTES SUR LA CONJONCTURE
Boulevard de Berlaimont, 3
BRUXELLES - Tél. 18.27.00

COMMERCE DE GROS EN PRODUITS FINIS	Evolution par rapport au même mois de l'année précédente		Appréciation du niveau des ventes	Evolution au cours du mois par rapport au mois précédent	Appréciation du stock	Comparaison avec le niveau habituel du cours de ce mois	Evolution prévue pour le mois suivant par les participants	
	Ventes	Prix de vente					Demande de la clientèle	Prix d'achat
Produit : F	15	18	19	20	21	22	23	24

CONFIDENTIEL

TEXTILE

MOIS DE JANVIER 1958

BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE
Service des Etudes économiques
ENQUÊTES SUR LA CONJONCTURE
Boulevard de Berlaimont, 3
BRUXELLES - Tél. 18.27.00

COMMERCE DE DETAIL EN PRODUITS FINIS	Evolution par rapport au même mois de l'année précédente		Appréciation du niveau des ventes	Evolution au cours du mois par rapport au mois précédent	Comparaison avec le niveau habituel du cours de ce mois	Evolution prévue pour le mois suivant par les participants	
	Ventes	Prix de vente				Demande de la clientèle	Prix d'achat
Produit : G	15	18	19	20	21	22	23

Quand il s'agit de questions pour lesquelles les réponses signalent une variation d'une période à une autre, les résultats sont représentés par des couleurs. Celles-ci indiquent le sens des variations : la teinte rouge indique les augmentations et la teinte bleue, les diminutions; la surface intermédiaire, laissée en blanc, figure l'absence de variation.

Dans chaque case, la dimension des sections colorées correspond donc à la proportion des réponses de même sens dans le total des réponses.

Par exemple, si, pour un produit déterminé, les réponses pondérées concernant l'évolution probable des prix au cours du mois prochain se répartissent comme suit :

- 60 p.c. annoncent une augmentation,
- 30 p.c. annoncent des prix inchangés et
- 10 p.c. annoncent une diminution,

la case correspondante figurera cette répartition comme suit :



La teinte n'a pas de valeur qualitative. Elle indique uniquement le sens de la variation. C'est

celle-ci qui doit être interprétée comme signifiant, soit une amélioration, soit une détérioration de la conjoncture.

Pour les autres questions, les résultats globaux sont représentés par des libellés; ceux-ci sont inscrits dans des cases distinctes; parfois, ils figurent en surcharge sur les sections colorées des cases reflétant les réponses à des questions connexes. Ils traduisent la tendance générale qui se dégage des appréciations que les dirigeants des entreprises ont données sur certains aspects de la situation de leur firme. Pour les industries, ils indiquent aussi l'ordre de grandeur de la durée moyenne d'activité assurée par les ordres en carnets.

Le cliché ci-dessus reproduit quelques éléments des tableaux de conjoncture contenant les résultats réels d'enquêtes effectuées; seuls ont été omis les noms des secteurs et des produits.

*
**

Pour répondre aux besoins variés de l'observation, différentes combinaisons de tableaux colorés peuvent être envisagées pour présenter les résultats des enquêtes.

On donnera ci-après deux exemples qui soulignent l'intérêt de ces travaux.

1) Tableau regroupant, mois par mois, les résultats des enquêtes sur une seule activité.

Ci-dessous est reproduit un tableau de ce genre, image rétrospective, depuis le début des enquêtes, des résultats réels obtenus pour une industrie dont le nom est omis.

Ce tableau récapitulatif montre l'intérêt des informations apportées par les enquêtes; pour s'en con-

vaincre, il suffit d'en examiner les résultats au cours de la dernière année; le court commentaire ci-après interprète ces indications (le secteur pris comme exemple fait partie des industries textiles) :

a) la reprise des commandes de la période mai-juin n'a pas eu lieu en 1957; au contraire, la demande intérieure et extérieure s'est affaiblie progressivement depuis avril. Mais, à son début,

		EVOLUTION PASSES						PERSPECTIVES			
		Production	Stoche du produit	Prix de vente	Inscr. commandes marché intérieur	Inscr. commandes à l'exportation	Commandes de	Production	Personnel ouvrier	Prix de vente	
NOVEMBRE 1955	par rapport à octobre		estimé normal				estimé normal	DECEMBRE 1955		inchangé	
DECEMBRE	par rapport à novembre		estimé normal				avant estimé infér. à normale	JANVIER 1956			
JANVIER 1956	par rapport à décembre		estimé normal	décal. paiement inchangé			estimé normal	FEVRIER			
FEVRIER	par rapport à janvier		estimé normal	décal. paiement inchangé			estimé normal	MARS		inchangé	
MARS	par rapport à février		estimé normal	décal. paiement inchangé			estimé normal	AVRIL			
AVRIL	par rapport à mars		estimé normal	décal. paiement inchangé			avant estimé normal	MAI			
MAI	par rapport à avril		estimé normal	décal. paiement inchangé			estimé normal	JUIN			
JUIN	par rapport à mai		estimé normal	décal. paiement inchangé			estimé normal	JUILLET		inchangé	
JUILLET	par rapport à juin		estimé normal	décal. paiement inchangé			avant estimé normal	AOUT			
AOUT	par rapport à juillet		estimé normal	décal. paiement inchangé			estimé normal	SEPTEMBRE			
SEPTEMBRE	par rapport à août		estimé normal	décal. paiement inchangé			estimé normal	OCTOBRE			
OCTOBRE	par rapport à septembre		estimé normal	décal. paiement inchangé			avant estimé normal	NOVEMBRE			
NOVEMBRE	par rapport à octobre		estimé normal	décal. paiement inchangé			avant estimé supér. à normale	DECEMBRE			
DECEMBRE	par rapport à novembre		estimé normal	décal. paiement inchangé			avant estimé supér. à normale	JANVIER 1957			
JANVIER 1957	par rapport à décembre		estimé normal	décal. paiement inchangé			estimé supérieur à normale	FEVRIER			
FEVRIER	par rapport à janvier		avant estimé infér. à normale	décal. paiement inchangé			estimé supérieur à normale	MARS			
MARS	par rapport à février			décal. paiement inchangé			avant estimé supér. à normale	AVRIL		inchangé	inchangé
AVRIL	par rapport à mars		avant estimé infér. à normale	décal. paiement inchangé			avant estimé supér. à normale	MAI			inchangé
MAI	par rapport à avril		avant estimé infér. à normale	décal. paiement inchangé			avant estimé supér. à normale	JUIN	inchangé	inchangé	
JUIN	par rapport à mai		avant estimé normal	décal. paiement inchangé			avant estimé supér. à normale	JUILLET			
JUILLET	par rapport à juin		estimé normal	décal. paiement inchangé			estimé normal	AOUT		inchangé	
AOUT	par rapport à juillet		estimé normal	décal. paiement inchangé			estimé normal	SEPTEMBRE			
SEPTEMBRE	par rapport à août	inchangé	estimé normal	décal. paiement inchangé			estimé normal	OCTOBRE		inchangé	
OCTOBRE	par rapport à septembre		estimé normal	décal. paiement inchangé			estimé normal	NOVEMBRE			
NOVEMBRE	par rapport à octobre		estimé normal	décal. paiement inchangé			estimé normal	DECEMBRE			

LÉGENDE

	réponses signalant une augmentation
	réponses signalant une situation inchangée
	réponses signalant une diminution.

La dimension de chaque section coloriée dans une case correspond à la proportion des réponses de même sens dans le total des réponses reçues. Toutes les réponses individuelles sont pondérées pour tenir compte de l'importance relative de chaque firme.

cette régression aurait pu être considérée comme une compensation du gonflement des commandes à la fin de 1956 et pendant les premiers mois de 1957. Cependant, le caractère conjoncturel du recul a été bientôt révélé par l'ensemble des autres éléments;

b) l'appréciation du carnet d'ordres se modifie dans un sens graduellement moins favorable. En janvier et février 1957, tous les participants considéraient leur carnet comme supérieur à la normale; dès mars et jusqu'en juin, les opinions sont plus partagées, bien que la majorité des correspondants soient encore plus que satisfaits; à partir de juillet, les ordres en carnets ne sont plus estimés que normaux;

c) les appréciations portées successivement sur le niveau des stocks de produits finis peuvent être comparées avec les fluctuations de ces stocks et avec le niveau de production; il en ressort que des mises en stocks de produits finis ont contribué à stabiliser l'activité jusqu'au mois d'octobre;

d) la tendance des prix de vente à fléchir depuis juillet ne ranime pas la demande;

e) depuis mai, les perspectives des dirigeants d'entreprise se détériorent aussi bien pour la production que pour l'embauche de main-d'œuvre et pour les prix.

2) Tableau montrant l'évolution, mois par mois, d'un élément — les prix par exemple — considéré aux divers stades de la production et de la distribution d'un produit.

Cette présentation met en lumière certaines liaisons entre les stades successifs de l'activité. Par exemple, le tableau ci-dessous retrace la transmission d'une fluctuation des prix depuis l'importation de la matière première jusqu'à la vente au détail.

Evolution des prix de vente d'un groupe de produits textiles						
	Importation de la fibre	Nécess. en prod. semi-ouvrés	Filature	Tissage	Commerce de gros	Commerce de détail
JANVIER 1957						
FEBVIER						
MARS						
AVRIL						
MAI						
JUIN						
JUILLET						
AOUT						
SEPTEMBRE						
OCTOBRE						
NOVEMBRE						

LEGENDE

- réponses signalant une augmentation
- réponses signalant une situation inchangée
- réponses signalant une diminution

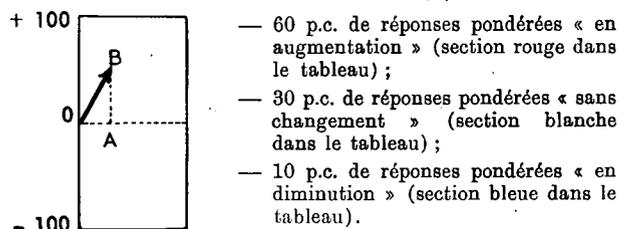
La dimension de chaque section coloriée dans une case correspond à la proportion des réponses de même sens dans le total des réponses reçues. Toutes les réponses individuelles sont pondérées pour tenir compte de l'importance relative de chaque firme.

Il montre avec quels délais les fluctuations des prix de la matière première brute se transmettent à travers les différents stades de production et de distribution; il confirme l'effet de freinage que subit la fluctuation baissière au fur et à mesure que d'autres coûts de fabrication, comme les salaires et les amortissements, et des marges bénéficiaires interviennent dans la structure du prix de vente.

B. Les graphiques donnant une représentation vectorielle.

Les résultats globaux y sont représentés par des « vecteurs », c'est-à-dire par des flèches dont l'inclinaison et la longueur ont une signification.

Pour préciser cette dernière, il peut être utile de décrire le mode de construction de ces graphiques à l'aide d'un exemple. Il illustre le même cas que celui dont la représentation en sections colorées est donné à la page 277, soit :



Le pourcentage des réponses pondérées qui mentionnent « sans changement » a été porté horizontalement à partir du point O (distance OA); ensuite, du point ainsi obtenu sur l'horizontale (point A), on a porté, sur une verticale élevée en ce point, la différence entre le pourcentage des réponses « en augmentation » et le pourcentage des réponses « en diminution » (distance AB); cette différence étant positive, c'est-à-dire qu'il y a plus de réponses « en augmentation » que de réponses « en diminution », elle a été portée vers le haut; si elle avait été négative, elle eût été portée vers le bas. La flèche a joint le point O au point B.

Lorsque les « augmentations » sont plus fréquentes dans les réponses que les « diminutions », la flèche va vers le haut (au-dessus de l'axe en pointillé). Dans le cas inverse, elle va vers le bas. La direction de la flèche traduit donc une tendance qui est déterminée par solde. Quand la flèche s'écarte peu de l'axe horizontal, c'est que l'écart entre le nombre des « augmentations » et des « diminutions » n'est pas grand.

Mais cette tendance déterminée par solde n'est dominante que si la flèche est assez longue; par exemple, si une flèche haussière est voisine de + 100, cela signifie non seulement que les « augmentations » l'emportent, mais que presque toutes les réponses signalent des « augmentations » et qu'il n'y a presque pas de « diminutions » ni d'« inchangés »; de même, une flèche horizontale et voisine de 100 signifie que presque toutes les réponses signalent une situation inchangée.

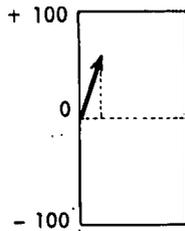
Si la flèche est courte, au contraire, la tendance déterminée par solde n'est pas vraiment dominante : il y a des mouvements en sens divers, ne laissant

qu'un faible solde en augmentation, en diminution ou inchangé.

Une flèche longue signifie donc qu'il n'y a pas d'opposition dans les réponses; ce cas est représenté par l'exemple *a*. La flèche est plus courte lorsque les réponses « inchangé », « en augmentation » et « en diminution » sont en nombre plus égal; ce cas est représenté dans l'exemple *b*. La flèche est ramenée à un point s'il n'y a pas de réponses « inchangé » et que les réponses « en augmentation » et « en diminution » sont en nombre égal.

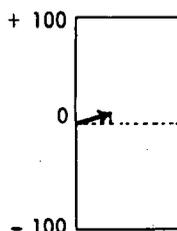
Exemple a.

augmentations : 70 p.c.
inchangé : 20 p.c.
diminutions : 10 p.c.



Exemple b.

augmentations : 40 p.c.
inchangé : 30 p.c.
diminutions : 30 p.c.



Le cliché ci-dessous reproduit un graphique contenant une partie des résultats de deux enquêtes successives effectuées dans des secteurs industriels dont le nom n'est pas mentionné.

Dans le mode de présentation vectorielle qui vient d'être décrit, les résultats des enquêtes sont tra-

duits, pour chaque fait, dans un vecteur unique qui synthétise la distribution des réponses entre les trois cas possibles.

Mais on peut envisager des variantes à ce système. On peut substituer au vecteur synthétique deux ou trois segments de droite; par exemple, tracer un trait horizontal représentant le pourcentage des réponses « inchangé », et élever, à l'extrémité de ce trait, une flèche verticale représentant la différence entre les pourcentages des réponses « en augmentation » et « en diminution ».

Quelle que soit la variante adoptée, l'interprétation de la représentation graphique est suggérée par la longueur et la direction, ou l'inclinaison des segments de droite, qui ont toutes trois une signification bien précise.

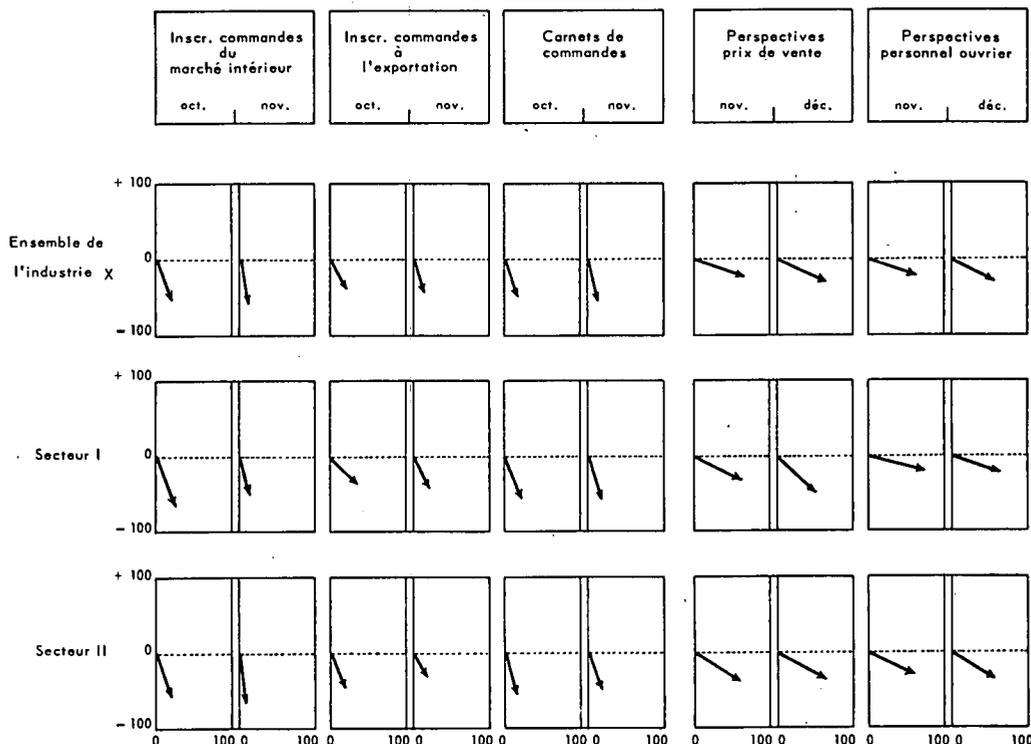
*
**

Dans la pratique, c'est le système des tableaux de conjoncture coloriés qui a été adopté pour assurer la distribution rapide, parmi les participants, des résultats des enquêtes mensuelles.

Ce procédé des tableaux coloriés simplifie, en effet, les travaux matériels de présentation des résultats globaux. En outre, ces graphiques se prêtent le mieux à un découpage par bande ou par colonne, ce qui permet de combiner des synthèses diverses de l'évolution des activités étudiées; on en a donné deux exemples illustrés ci-avant.

Ces tableaux sont expédiés quelques jours après la rentrée de la masse des questionnaires.

EXEMPLE DE PRESENTATION VECTORIELLE DES RESULTATS DES ENQUETES DANS UNE INDUSTRIE



Quant aux graphiques établis par la méthode des vecteurs, ils ne sont tracés que pour quelques grands secteurs et pour quelques-unes des variables observées, à l'intention des fédérations mandantes et des membres de la Commission de conjoncture du Conseil Central de l'Economie.

*
**

L'EXPERIENCE BELGE EN MATIERE D'ENQUETES SUR LA CONJONCTURE

Bien que la période pendant laquelle les enquêtes ont été régulièrement effectuées soit encore assez courte — elle varie d'un an et demi à trois ans et demi suivant les secteurs —, on peut dès à présent tirer quelques enseignements d'ordre général de cette expérience.

Ils font l'objet des observations ci-après. Celles-ci font état de l'accueil qui a été réservé en Belgique à cette nouvelle méthode d'analyse conjoncturelle et montrent l'importance des collaborations obtenues, malgré les appréhensions qui avaient été manifestées au moment de l'introduction de la méthode en Belgique. Ces considérations finales passent également en revue les difficultés principales qui se sont présentées au cours de l'expérience, révélant certaines insuffisances. Mais celles-ci sont, en général, minimales et proviennent surtout de l'inaccoutumance des participants. On peut donc y remédier. Déjà, les enseignements des premières années d'application ont permis d'apporter certains aménagements au système original, inspiré directement — on l'a rappelé — des travaux de l'Institut für Wirtschaftsforschung de Munich. Ces révisions ont cherché notamment à mieux adapter les modalités des tests aux caractéristiques des entreprises belges.

*
**

On rappellera tout d'abord que tous les secteurs à qui il fut offert de recourir à cette méthode d'observation, ont répondu favorablement, à une seule exception près; encore s'agissait-il d'un secteur dont la structure posait certains problèmes à l'application de la méthode. Les associations professionnelles ont toujours apporté une entière collaboration. Chaque fois qu'une nouvelle enquête a été organisée, de très nombreuses entreprises ont, dès l'abord, accordé leur concours à l'initiative.

De ce fait, des échantillons bien représentatifs ont pu être constitués pour tous les produits ou activités étudiés. Le tableau qui suit montre que le nombre de participants est important dans chaque cas, compte tenu du nombre total des entreprises dans la branche envisagée. Dans l'industrie, l'échantillon couvre un pourcentage élevé de la production totale, toutes les fois que les firmes exploitantes ne sont pas

très nombreuses. Le pourcentage est plus faible dans les secteurs où la production se répartit entre un très grand nombre de petites entreprises. Il en est de même dans le commerce. Mais, dans ces derniers cas, la loi des grands nombres confère à un échantillon plus restreint un caractère suffisamment représentatif.

Après une période d'adaptation, la grande majorité des participants répondent régulièrement aux enquêtes mensuelles.

Ci-après, on trouvera énumérés les secteurs industriels ou commerciaux régulièrement soumis à l'observation au début de 1958, avec indication de la date de la première enquête; en regard, figurent le nombre de produits choisis comme représentatifs et le nombre actuel de participants.

Actuellement, de nouvelles extensions des enquêtes sont envisagées.

*
**

Au moment où l'on entreprenait les premiers travaux d'organisation des enquêtes, certaines craintes avaient été manifestées par des milieux d'affaires: ils appréhendaient que les dirigeants d'entreprise, en révélant à leurs fournisseurs, à leurs collègues et à leur clientèle leurs positions du moment et leurs intentions pour un avenir immédiat, ne provoquent eux-mêmes certaines perturbations qui se retourneraient contre eux. « Si », disaient ces milieux d'affaires, « nos clients sont prévenus de notre intention de réduire nos prix en face d'une demande fléchissante, ils auront confirmation du bien-fondé de leurs hésitations; en les encourageant de la sorte à persévérer dans leur attitude, nous contribuerons nous-mêmes à aggraver la dérobade de la demande ».

En fait, conçue sur un plan plus large, cette appréhension constituait une critique de principe adressée à tout système organisant l'information rapide des entrepreneurs. Elle aboutissait à faire aux tests grief de cela même qui constitue un de leurs avantages principaux. Ce qu'on supposait c'est que cette documentation allait agir comme un facteur extérieur, déterminant de façon cohérente les décisions des agents économiques. C'est-à-dire que le comportement de ceux-ci serait désormais orienté dans les mêmes directions. Cette détermination anéantirait l'action régulatrice du principal facteur d'équilibre des marchés: le hasard des décisions individuelles.

L'expérience acquise a fait litière de ces appréhensions. Celles-ci négligeaient le fait que les élasticités d'anticipation des différents individus ne sont pas de même sens. Constatant une hausse, par exemple, au cours d'une période donnée, certains s'attendent à une hausse pour la période suivante, tandis que d'autres, dans les mêmes conditions, prévoient un retournement et une baisse. Dès lors, pour qu'une fluctuation, survenant à un moment donné, prenne un caractère cumulatif, il faut qu'une cause extérieure agisse de façon assez puissante pour ajuster

Secteurs observés (rangés dans l'ordre chronologique d'organisation des enquêtes)	Date de la première enquête	Nombre de produits ou d'activités	Nombre d'entreprises participantes
Industries :			
<i>Industries textiles :</i>			
Filatures de coton	novembre 1954	1	35
Filatures de cardes fileuses	» »	1	10
Fileteries (coton)	» »	1	7
Filatures de laine peignée	» »	3	30
Préparation du lin	» »	2	115
Filatures de lin	» »	1	8
Filatures de jute	» »	1	19
Filatures de fibres dures	décembre »	2	9
Tissages de coton	janvier 1955	7	120
Tissages de laine	» »	2	106
Tissages de lin	» »	2	30
Tissages de jute	» »	1	25
Tissages de rayonne et de soie	» »	3	45
Tissus d'ameublement	» »	9	86
Bonneterie	» »	4	100
Filatures de laine cardée	février 1955	2	32
Peignage de laine	» »	1	11
Industrie du vêtement et de la confection	» »	8	258
<i>Total : 18 branches ...</i>		51	1.011*
<i>Industries du cuir et de la chaussure :</i>			
Tanneries	mai 1955	4	36
Industrie de la chaussure et de la pantoufle	» »	4	95
<i>Total : 2 branches ...</i>		8	131
<i>Sidérurgie : 1 branche ...</i>	octobre 1955	6	10
<i>Industrie des fabrications métalliques :</i>			
Acieries de moulage	novembre 1955	1	15
Fonderies de fer	» »	3	76
Tréfilerie, étirage, laminage à froid et leurs dérivés	» »	8	54
Forge, estampages, gros emboutissage et industries connexes ...	» »	4	46
Travail de la tôle	» »	6	52
Accessoires métalliques du bâtiment	» »	5	75
Ponts, charpentes, chaudronneries et chaudières	» »	2	70
Construction navale	» »	3	41
Matériel de chemins de fer et de tramways	» »	2	24
Automobiles et cycles	» »	6	55
Machines motrices, machines pneumatiques et hydrauliques	» »	3	23
Machines-outils et industries connexes	» »	2	29
Machines textiles et connexes	» »	1	15
Constructions mécaniques diverses	» »	3	35
Appareils de levage, de manutention et de pesage	» »	4	50
Machines, appareils pour diverses industries	» »	8	112
Constructions électriques	» »	7	82
<i>Total : 17 branches ...</i>		68	570*
<i>Industrie de la construction :</i>			
Travaux de gros œuvre du bâtiment	octobre 1956	4	325
Travaux de génie civil	» »	3	180
Equipement du bâtiment	» »	2	148
<i>Total : 3 branches ...</i>		9	550*
Commerces :			
<i>Commerce d'importation de matières premières textiles</i>	janvier 1956	3	80
<i>1 branche ...</i>			
<i>Négoce de demi-produits textiles</i>	décembre 1954	7	105
<i>1 branche ...</i>			
<i>Commerce de gros :</i>			
Textiles	mars 1955	15	283
Chaussures et pantoufles	septembre 1955	2	35
Produits alimentaires	mai 1956	10	284
<i>Total : 3 branches ...</i>		27	602
<i>Commerce de détail :</i>			
Textiles	mars 1955	15	389
Chaussures et pantoufles	septembre 1955	2	175
<i>Total : 2 branches ...</i>		17	558
Total général : 48 branches ...		196	3.617

* Les totaux par grand secteur ne correspondent pas à la somme des nombres de participants pour chaque activité, puisqu'une firme peut participer aux enquêtes pour plusieurs activités ou produits.

toutes les élasticités d'anticipation à des valeurs de même sens. Mais il n'est pas invraisemblable de supposer qu'une information rapide et générale des firmes constitue un remède à ces entraînements collectifs. Car, si les dirigeants de chaque entreprise se laissent influencer systématiquement par les mêmes événements qui les entraînent tous aux mêmes décisions, c'est peut-être parce qu'ils manquent de documentation sur l'ensemble de la situation. En possession de celle-ci au contraire, ils sont avertis de l'ampleur de la fluctuation que prépare la similitude de leurs décisions individuelles.

D'un autre point de vue, en reconnaissant que les élasticités d'anticipation des dirigeants d'entreprise sont différentes, on concède par là même que les prévisions à court terme, basées sur les résultats des enquêtes, sont plus aléatoires.

Cette critique peut être adressée à la plupart des méthodes de prévision à court terme. Néanmoins, elle constitue une réserve de principe qui concerne spécialement la méthode des enquêtes puisque celle-ci doit servir à la prévision à l'échelle du secteur. Les entrepreneurs d'une branche déterminée, disposant d'informations rapides sur l'évolution récente dans les affaires de leurs fournisseurs ou de leurs clients, devraient, en principe, pouvoir en inférer le comportement probable de ceux-ci dans un avenir prochain. Or, pour la raison qui vient d'être citée, cette prévision s'opère toujours avec une marge d'incertitude assez grande.

A ce chapitre des critiques que l'on peut adresser à la méthode des tests, il faut encore joindre les deux réserves qui ont fait l'objet de commentaires dans les pages précédentes. On se bornera ici à les rappeler.

La première c'est que la méthode donne les résultats les plus valables lorsqu'elle est utilisée pour observer l'évolution dans des secteurs où existent de très nombreuses firmes, indépendantes les unes des autres et de dimensions assez égales. Les enquêtes ne peuvent donc pas être organisées pour analyser la conjoncture de n'importe quelle activité.

La seconde réside dans la difficulté d'éliminer les variations saisonnières; méthode d'investigations non chiffrées, les tests fournissent des indications de tendances dans lesquelles il est assez difficile de distinguer les mouvements saisonniers des éléments conjoncturels. En principe, la comparaison de la fréquence des fluctuations à la hausse ou à la baisse, observées au cours des mêmes périodes de plusieurs années successives, devrait permettre de dégager l'évolution conjoncturelle de la dernière période; mais ce procédé reste assez imprécis. Aussi bien, les diverses institutions qui effectuent des enquêtes se sont-elles plutôt préoccupées d'agencer les questionnaires de façon à éliminer les mouvements saisonniers; on a consacré ci-avant quelques lignes aux procédés utilisés en Belgique à cet effet.

*
**

Mais c'est sans doute dans son application concrète que la méthode a révélé les insuffisances les plus caractéristiques.

En premier lieu, dans presque tous les pays qui ont organisé ces tests, on s'est aperçu à l'expérience que les réponses signalant une situation inchangée n'étaient pas toujours exactes. C'est-à-dire que le correspondant n'avait pas aperçu; ou avait omis de signaler, une fluctuation de peu d'ampleur. Or, si des changements peu importants se poursuivent dans le même sens pendant plusieurs mois consécutifs, ils finissent par constituer un mouvement conjoncturel d'augmentation ou de diminution suffisamment accusé; les résultats des enquêtes le sous-estiment dans la mesure où les correspondants ont signalé une situation inchangée de mois en mois.

Ceci est un des inconvénients de fait que présente cette méthode. Il est évident que les changements doivent avoir une certaine ampleur pour être perceptibles. Or, si les délais de fabrication sont assez longs ou si la gamme des productions est très variée, les changements de mois en mois seront peu marqués dans le premier cas et difficilement observables dans le second.

De façon générale, d'ailleurs, les modifications sont rarement accusées d'un mois à l'autre. Même s'il est conscient de l'évolution, le chef d'entreprise peut estimer qu'elle n'est pas suffisamment importante pour être signalée comme une augmentation ou une diminution.

De ce côté-là, il y a sans aucun doute un travail d'éducation des correspondants à poursuivre.

D'autant plus que, pour des raisons psychologiques évidentes, les participants aux enquêtes ont tendance à négliger plutôt les fluctuations à la hausse que les diminutions. En effet, l'entrepreneur est plus conscient et plus désireux de faire part des difficultés qu'il rencontre; au contraire, lorsque ses affaires s'améliorent, il a plus tendance à tenir cette situation pour normale. Par là même, un élément d'asymétrie s'introduit dans les résultats des enquêtes: les essors sont sous-évalués, tandis que les périodes de recul d'activité et de baisse des prix sont révélées immédiatement et avec une intensité beaucoup plus proche de la réalité.

A plusieurs occasions, on a constaté de la sorte, qu'un mouvement de reprise conjoncturelle était signalé avec retard par les correspondants, alors que le retournement qui suivait était perçu sans délai.

Une dernière imperfection, qui vaut la peine d'être notée, concerne les réponses aux questions relatives aux perspectives des dirigeants d'entreprise. Il arrive assez souvent que les fluctuations que les correspondants prévoient, constituent purement et simplement la prolongation des situations les plus récemment observées. Il s'agit en quelque sorte d'un certain conservatisme de la pensée qui ne conçoit l'avenir que comme une projection du passé récent.

Dans l'ensemble, ces imprécisions des réponses proviennent de causes facilement décelables. La plupart du temps, il est possible de remédier dans une large mesure à ces erreurs systématiques en les signalant aux correspondants. Au fur et à mesure que ceux-ci sont rendus conscients des occasions d'erreurs qu'ils n'avaient pas aperçues tout d'abord, ils peuvent apporter plus de soins à donner des réponses exactes.

C'est aussi pour éliminer, dans la mesure du possible, les sources de confusion, que les questionnaires ont été revus à plusieurs reprises; ces révisions se sont toujours opérées dans le sens de la simplification: le nombre des questions a été réduit et les libellés des questions rendus plus clairs quand il le fallait.

On ne pourrait manquer de faire état ici de la critique qui a été parfois adressée au Service des Etudes, d'avoir donné aux enquêtes qu'il effectue une périodicité mensuelle. Certaines firmes ont fait remarquer que, la période observée par chaque enquête étant réduite à un mois, les fluctuations qui s'étaient produites étaient ou bien insuffisantes, ou bien beaucoup trop brutales: par exemple, parce que les délais de fabrication étaient très longs ou parce que les inscriptions de commandes s'opéraient de façon tout à fait irrégulière et par grosses quantités, les changements recensés tous les mois par la méthode des enquêtes n'avaient pas de signification. De fait, cette objection est valable pour des branches isolées de certaines industries et cette situation a retenu l'attention du Service des Etudes. Mais, pour tenir compte de ces caractéristiques de certaines activités, il eût fallu modifier la périodicité des enquêtes dans toute l'industrie envisagée. Cette modification eût fait perdre l'avantage de la rapidité de l'information. Si on avait cherché la solution en écartant du champ d'observation les activités en question, on aurait réduit la richesse de la documentation réunie pour l'analyse conjoncturelle de l'industrie considérée dans son ensemble. On a plutôt choisi d'introduire, à l'occasion du remaniement des questionnaires relatifs à l'industrie, une question qui porte sur la durée d'activité assurée par les carnets de commandes existant au moment de l'enquête. Outre qu'elles apportent des indications du plus grand intérêt pour la prévision, les réponses à cette question permettent d'apprécier, de façon plus précise, les variations signalées du côté des inscriptions de commandes.

*
**

Malgré les difficultés de la période des débuts, les enquêtes effectuées en Belgique ont donné des renseignements utiles.

Aux dirigeants d'entreprise qui ont accordé leur collaboration à ce travail, les résultats des enquêtes ont apporté chaque mois des indications d'un intérêt certain.

Grâce à la gamme étendue des produits observés, tout participant a pu aisément déterminer chaque mois les fluctuations de la demande et des prix de la plupart des produits qu'il vend et de ceux qu'il utilise comme matières premières ou biens de production.

En regroupant les résultats mensuels les uns à la suite des autres, comme cela a été fait dans le tableau de la page 278, les entrepreneurs sont à même de dresser des graphiques de lecture facile permettant de prendre, pour chacun des produits, une vue de l'évolution comparée des carnets de commandes, des prix, etc., qui illustre clairement l'adaptation de l'activité à l'évolution de la demande et les perspectives de l'ensemble des firmes fabriquant le même produit. Beaucoup de nos correspondants tiennent à jour de tels tableaux.

Depuis quelques mois, les grandes lignes de l'évolution conjoncturelle telles qu'elles se dégagent de l'ensemble des réponses des participants à l'enquête mensuelle, sont décrites dans un texte bref; celui-ci n'est adressé qu'aux dirigeants d'entreprise qui bénéficient de la communication des résultats des enquêtes. Ce résumé leur permet d'intégrer plus aisément l'évolution de leur secteur et de leurs activités principales dans les tendances dominantes du moment.

Certains faits constituent des indices sûrs de l'intérêt porté aux enquêtes. On pourrait invoquer la stabilité des échantillons de firmes participantes; il y a été fait allusion ci-avant; la continuité de ces collaborations tout à fait bénévoles laisse penser que les dirigeants d'entreprise trouvent des informations utiles dans les tableaux de conjoncture. On pourrait aussi faire état de toutes les suggestions et propositions qui ont été adressées au Service des Etudes par ses correspondants, au sujet, notamment, du contenu des questionnaires et de l'interprétation des résultats des enquêtes.

Il n'est pas possible, dans le cadre de cet article, d'entrer dans le détail des informations générales que l'on a pu tirer de ces travaux. Néanmoins, il convient de souligner que les résultats des enquêtes ont permis de suivre les développements conjoncturels caractéristiques des activités observées, avec un retard très faible sur les faits, et, en tout cas, bien avant que les statistiques correspondantes aient été publiées.

L'ensemble des indications recueillies a, par exemple, très clairement et très rapidement montré l'incidence respective de la demande étrangère et intérieure sur l'évolution des différents secteurs observés. Cette documentation a également mis en lumière la position relative dans l'évolution économique générale des différentes industries incluses dans le champ d'observation des enquêtes, la sensibilité inégale de chaque secteur aux fluctuations de l'économie mondiale ainsi que leur mode et leur vitesse d'adaptation aux modifications de la conjoncture. On a notamment pu déceler les

secteurs dont l'adaptation aux conditions ambiantes s'est réalisée par des modifications de rythme d'activité et ceux qui ont plutôt agencé leurs prix ou leurs conditions de vente aux dispositions nouvelles des marchés.

Par ailleurs, les indications de fréquence sur les adaptations du rythme de production, l'évolution des ordres en carnets et les stocks de produits finis ont pu servir de base à des prévisions sur l'évolution conjoncturelle à court terme des secteurs considérés. De la sorte, le retournement et la détérioration de la conjoncture de l'industrie textile ont pu être prévus.

De même, les jugements des dirigeants d'entreprise sur l'état de la demande et leurs perspectives à échéance rapprochée ont constitué des éléments d'information permettant d'anticiper les répercussions de l'évolution conjoncturelle sur le volume de l'emploi et les prix de vente.

Les diagnostics formulés et les prévisions élaborées sur la base de la masse des indications recueillies ont été ultérieurement confirmés par les faits perceptibles à travers les données statistiques et la documentation rassemblée par des méthodes autres que les enquêtes sur la conjoncture.

FONDS DES RENTES

RAPPORT SUR LES OPERATIONS DE L'ANNEE 1957

En nécessaire et étroite liaison avec sa mission traditionnelle de régularisation du marché des fonds publics, le Fonds des Rentes s'est trouvé investi en 1957 d'un rôle nouveau, par la mise en œuvre de la réforme du marché monétaire dont les arrêtés ministériels du 9 novembre 1957 constituent l'assise réglementaire.

Le présent rapport annuel traitera d'abord de la régularisation du marché des fonds publics. Dans une deuxième partie, il décrira les modalités et les limites de l'intervention du Fonds des Rentes sur le marché monétaire et il rendra compte des premières opérations auxquelles le Fonds a procédé, pour l'accomplissement de sa nouvelle mission, pendant les mois de novembre et de décembre 1957.

Viendront enfin le tableau du financement des opérations du Fonds pendant l'année 1957 et le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 1957.

RAPPORT SUR LES OPERATIONS DE REGULARISATION DU MARCHE DES FONDS PUBLICS

I. — Considérations générales

Mil neuf cent cinquante-sept aura été, pour le Fonds des Rentes, une année particulièrement difficile.

Sur le plan de la politique internationale, une certaine incertitude a continué à régner. L'essor conjoncturel qui caractérise l'économie mondiale depuis la fin de 1954 s'est poursuivi en 1957, pendant toutefois, en cours d'année, une certaine partie de son élan. Sur les grands marchés monétaires, la tension qui s'était déjà manifestée en 1956 s'est encore accentuée. Plus encore que le marché à court terme, celui des capitaux a été caractérisé par une nette prédominance de la demande sur l'offre et les taux de rendement y furent orientés à la hausse, du printemps jusqu'à l'automne.

Ce renchérissement des capitaux constitue un trait marquant de l'année qui vient de finir. Partie des Etats-Unis, où elle se remarquait depuis 1956,

la tendance haussière des taux d'intérêt, tant à long terme qu'à court terme, s'étendit rapidement à la plupart des pays. En Belgique, elle atteignit son point culminant en octobre 1957, au moment où le Trésor connut les difficultés qui se marquèrent par le dépassement temporaire du plafond des avances de la Banque Nationale. La fin de 1957 apporta heureusement une certaine détente.

*
**

Après l'affaissement qu'il avait subi en décembre 1956 — au moment où la Banque Nationale fut amenée à relever son taux d'escompte de 3 à 3,50 p.c. — le marché des rentes retrouva rapidement son équilibre pour devenir ensuite largement acheteur et le rester jusqu'à la mi-mars, les cours s'améliorant dans une certaine mesure en relation avec la prédominance des demandes. Simultanément, les nouvelles émissions retrouvaient la faveur du public. C'est ainsi que fut très rapidement clôturée la souscription de l'emprunt à lots de 1,5 milliard de francs que le Crédit Communal lança le 18 février.

Cependant, le marché allait connaître un brusque et important accès de faiblesse lorsque, le 21 mars, fut annoncée l'émission de l'emprunt de l'Etat 1957-1969, assorti d'un taux d'intérêt facial de 5 p.c., alors que le précédent emprunt du Trésor — émis en novembre 1956 — avait encore pu être lancé au taux nominal de 4,50 p.c.

Même après la clôture de la souscription au susdit emprunt 1957-1969 (souscription qui rencontra pourtant un succès réel puisque le capital émis atteignit 7,5 milliards), le marché des rentes resta déprimé et rares furent les jours où il ne fut pas vendeur. D'autre part, le placement des émissions qui furent lancées en mai et juin 1957 s'avéra relativement difficile. Le 26 juillet — lendemain du jour où le taux d'escompte de la Banque Nationale fut porté de 3,50 à 4,50 p.c. — le portefeuille du Fonds s'élevait à 5.533 millions. A partir de ce moment et au prix d'une certaine baisse des cours, le marché redevint acheteur, mais connut cependant une nouvelle dépression en octobre sous la double

influence du dépassement du plafond des avances de la Banque Nationale au Trésor et de l'émission des certificats de trésorerie 5,50 p.c. 1957-1963, certificats dont le rendement réel s'établissait à 6 p.c. Il s'ensuivit un affaissement nouveau des cours qui atteignirent, aux environs du 20 octobre, leur niveau le plus bas de l'année. A partir de la fin d'octobre, un revirement de la tendance se produisit, qui permit au Fonds des Rentes d'alléger notablement son portefeuille tout en améliorant légèrement les cotations. Ce revirement de la ten-

dance fut confirmé par le remarquable succès rencontré, en décembre, par l'emprunt 5,50 p.c. à 5 ans, de 1,5 milliard de francs, que la Société Nationale de Crédit à l'Industrie émit à 97,80 p.c.

Telle qu'elle vient d'être décrite, l'évolution du marché des rentes pendant l'année 1957 a conduit à une très sensible baisse des cours. Le tableau ci-après permet de se rendre compte, pour quelques valeurs types, de l'ampleur de cette baisse et du redressement qui s'est effectué, en fin d'année, par rapport aux plus bas cours enregistrés.

	Moyenne mensuelle janvier 1957	Cours extrêmes				Moyenne mensuelle décembre 1957
		Plus haut		Plus bas		
4 % Unifié	89,556	89,80	15-2	81,—	21-10	81,—
4 % Libération	88,756	88,80	22-1	78,75	23-10	79,082
4,50 % Belge 1952/1962	98,756	100,10	8-2	94,10	15-10	96,047
4,25 % Belge 1954/1974, 1 ^{re} série	90,052	90,90	18-2	79,65	21-10	83,515
4 % Belge 1955/1975	86,388	88,15	15-2	77,60	18-10	79,982
4,25 % Belge 1956/1973	90,50	90,90	27-2	81,80	16-10	83,75
4 % Trésor 1948	107,80	108,40	5-7	107,—	25-7	107,83
2 % Lots 1953	1.022,318	1.030,—	7-2	971,—	30-10	1.000,850
4 % priv. Chemins de fer	470,545	492,—	21-3	403,—	28-10	413,600
4 % R.T.T. 1950	101,054	102,75	25-11	99,—	11-10	102,297
4 % Crédit Communal, 1 ^{re} série	88,631	88,65	2-1	79,90	20-12	80,175

II. — Emissions et remboursements d'emprunts.

Les pouvoirs publics et les institutions d'intérêt public ont émis par souscription publique, en 1957, les emprunts figurant au tableau ci-dessous :

Emprunts	Dates d'émission	Nominal (en millions de francs)	Taux nominal (en pour-cent)	Durée	Prix d'émission	Rendement pour le souscripteur (en pour-cent)
Crédit Communal 1957/1972 à lots	18-2	1.500	{3,— (5 ans) 5,— (10 ans)	15 ans	100,—	—
Emprunt belge 1957/1969	2-4	7.501	5,—	12 ans	97,—	5,345
Chemins de Fer belges 1957/67/72	13-5	1.000	5,—	10-15 ans	97,—	{5,396 (après 10 ans) 5,43 (après 15 ans)
Régie des Télégraphes et des Téléph. 1957/67/72	27-5	500	5,—	10-15 ans	97,—	{5,396 (après 10 ans) 5,43 (après 15 ans)
Ville de Liège 1957/67	31-5	350	5,—	10 ans	96,50	5,46
Fonds des Routes 1957/67, 2 ^e série	24-6	2.095,831	5,—	10 ans	97,—	5,396
Certificats de trésorerie 1957/1963	16-10	4.568,307	5,50	5 ans 3 m.	97,80	6,—
Société Nationale de Crédit à l'Industrie 1957/62	3-12	1.500	5,50	5 ans	96,80	6,02
		19.015,138				

Aux émissions précitées se sont ajoutés, le 6 août 1957, les titres de la sixième série de l'Emprunt 3,50 p.c. de l'Assainissement monétaire, à concurrence de 1.861.032.000 francs, remboursables par moitié les 1^{er} janvier 1963 et 1^{er} janvier 1964.

De plus, un montant de 1.725.800.000 francs, représentant les titres de la 4^e tranche des obliga-

tions 4,75 p.c. remises aux sinistrés par la Caisse autonome des Dommages de guerre, du 1^{er} octobre 1956 au 30 septembre 1957, a été introduit à la cote le 18 février 1957.

Enfin, le tableau ci-dessus fait abstraction des placements opérés en 1957 par les institutions d'intérêt public, à leurs guichets ou par cession directe.

Remboursements effectués en 1957

		(En francs)
2-1	4 % La Louvière 1936, remboursement anticipé	322.000
31-12-1956	4 % Ville de Gand 1936 (titres de 500 francs), remboursement anticipé	4.523.000
au 30-6-1957		
1-3	4 % Ville de Gand 1927	2.410.000
1-4	4 % La Louvière 1930, remboursement anticipé	1.491.000
1-6	3,50 % Trésor 1942/57, 1 ^{re} série	553.701.000
1-7	4 % Trésor 1947/57	967.941.000
1-12	3,50 % Trésor 1942/57, 2 ^e série	568.166.000
		2.093.554.000¹

¹ A ce chiffre, il y a lieu d'ajouter le remboursement, le 1^{er} janvier 1957, des titres impairs de la 3^e série de l'Emprunt de l'Assainissement monétaire, représentant un montant de 1.058.969.000 francs.

Le montant nominal de 19 milliards de francs figurant au tableau des émissions publiques doit être diminué des 2,1 milliards figurant ci-dessus.

Il en résulte que le montant net des nouveaux appels du secteur public au marché des capitaux

est de 16,9 milliards contre 19,9 milliards en 1956 et 14,2 milliards en 1955.

Tenant compte des remboursements et du solde des mouvements du portefeuille du Fonds des Rentes, on obtient les chiffres ci-après :

	1956	1957
(En milliards de francs)		
Montant brut des émissions	24,2	19,0
Remboursements	— 4,3	— 2,1
	19,9	16,9
Solde des opérations effectuées en Bourse et dont le Fonds a été la contrepartie ...	— 1,4	+ 1,8
	18,5	18,7

III. — Evolution du marché des rentes

Le tableau ci-dessous résume les fluctuations du portefeuille du Fonds des Rentes pendant l'année 1957 :

	Solde général comptable	Solde des opérations à réméré	Solde réel	Mouvement	
				+	-
(En millions de francs)					
27-12-1956	5.129,8	800	5.929,8		
29-3-1957	4.095,1	695	4.790,1		1.139,7
28-6-1957	4.757,4	695	5.452,4	662,3	
30-9-1957	4.348,5	695	5.043,5		408,9
30-12-1957	3.527,1	585	4.112,1		931,4
				662,3	2.480,—
				— 1.817,7	

Les mouvements du portefeuille sont commentés ci-dessus. Rappelons que le minimum a été atteint le 11 février 1957 (3.168 millions) et le maximum le 27 décembre 1956 (5.929 millions).

Le chiffre du portefeuille du Fonds a subi, au cours des années antérieures, les variations suivantes :

	(En millions de francs)
1950	+ 1.353
1951	— 276
1952	— 824
1953	— 580
1954	+ 1.491
1955	— 489
1956	+ 1.396
1957	— 1.818 ¹

¹ La diminution de 1.818 millions s'établit comme suit :

Ventes du Fonds au marché (par solde)	3.340 millions
Achats du Fonds, hors Bourse, à des organismes du secteur public	1.625 millions
Différence	1.715 millions
Encaissement de titres remboursables	103 millions
	1.818 millions

Le tableau des cours moyens, en 1957, des principaux types d'emprunts est publié en annexe et il est rappelé que le relevé inséré dans les « considérations générales » fait ressortir les cours extrêmes de quelques rentes.

IV. — Volume des transactions

Le volume général des opérations effectuées en Bourse, sur le marché des rentes, s'établit comme suit :

	(Valeur nominale, en millions de francs)		
	1956	1957	Différence
Titres offerts	14.717	14.225	— 492
Titres demandés	13.823	17.565	+ 4.242
	28.040	31.790	+ 3.750

La situation générale du portefeuille du Fonds s'établit comme suit, au 31 décembre 1957, comparativement au 31 décembre 1956 :

	(Valeur nominale)	
	31 décembre 1956	31 décembre 1957
Portefeuille A ¹	3.612.354.557,50	2.530.142.502,50
Portefeuille B ²	2.317.493.698,—	1.581.938.469,—
	5.929.848.255,50	4.112.080.971,50
Cédé à réméré	800.000.000,—	585.000.000,—
	5.129.848.255,50	3.527.080.971,50

¹ Emprunts émis par l'Etat, ou à charge de l'Etat.

² Emprunts garantis par l'Etat, emprunts du Crédit Communal, des provinces et des communes, emprunts du Congo belge, etc.

Ainsi qu'il est mentionné ci-dessus, la valeur nominale du portefeuille a diminué de 1.818 millions de francs, contre une augmentation de 1.396 millions l'année précédente. Le montant des opérations à réméré avec des organismes d'intérêt public a été réduit, en 1957, de 215 millions de francs.

Au 31 décembre 1957, le Fonds des Rentes exerçait sur les places de Bruxelles, Anvers, Gand et Liège le contrôle de la cotation de 219 emprunts totalisant un capital nominal de 229.154 milliards de francs.

Le portefeuille du Fonds représente 1,81 p.c. du capital en circulation. En 1956, le rapport était de 2,76 p.c.

Les manipulations de titres par le Fonds des Rentes ont porté en moyenne et par jour, pour la seule Bourse de Bruxelles, sur environ 15.100 titres.

LA PARTICIPATION DU FONDS DES RENTES A LA CONDUITE DU MARCHE MONETAIRE

Depuis son institution jusqu'au mois de novembre 1957, le Fonds des Rentes s'est consacré uniquement à la régularisation *sensu stricto* du marché des fonds publics à moyen et à long terme, affectant à l'exercice de cette mission les fonds qu'il pouvait se procurer par un recours au marché de l'argent à court terme et, en cas d'insuffisance de cette source d'alimentation, par un recours à la Banque Nationale de Belgique, sous forme d'un escompte de bons de caisse s'inscrivant à l'intérieur de la limite de 10 milliards de francs assignée par la convention du 14 septembre 1948, à l'ensemble du portefeuille d'effets publics que peut détenir l'Institut d'émission.

La réforme du marché monétaire, dont trois arrêtés ministériels du 9 novembre 1957 (1) ont

(1) L'un de ces arrêtés modifie — en allongeant les termes et en augmentant les taux-limites — les conditions fixées par l'arrêté du 30 mars 1956 pour l'émission des certificats à très court terme.

Le deuxième arrêté crée un emprunt spécial représenté par des certificats de trésorerie destinés à la couverture des passifs bancaires.

Le troisième arrêté approuve l'arrêté de la Commission Bancaire portant amendement au règlement du 11 octobre 1949 sur les coefficients bancaires.

constitué l'assise légale, a amené un notable élargissement du rôle du Fonds des Rentes qui collabore désormais à la politique du marché libre.

Jusqu'en novembre 1957, la réglementation instituée en 1946, en matière de couverture des passifs bancaires, pour faire face aux problèmes spéciaux nés de l'inflation de guerre, a eu pour conséquence une alimentation directe et automatique du Trésor, en fonction de l'accroissement des passifs à vue et à court terme dans les banques.

D'autre part, les taux d'intérêt — fixés d'autorité — attachés aux certificats du Trésor que les banques étaient ainsi tenues de souscrire, étaient restés invariables à 1 5/16 p.c. (certificats à 4 mois) ou à 1 15/16 p.c. (certificats à 12 mois), en dépit des fluctuations en sens divers enregistrées aussi bien par le taux d'escompte de la Banque Nationale, que par le rendement effectif des titres de la dette publique négociés au marché.

Un tel régime empêchait évidemment le fonctionnement d'un véritable marché monétaire, pareil marché requérant de toute nécessité une libre confrontation de l'offre et de la demande.

La réforme de novembre 1957 a donc eu notamment pour objectifs :

1° de mettre fin à l'alimentation directe et automatique du Trésor en fonction de l'accroissement des dépôts à vue et à court terme dans les banques; en contrepartie, de neutraliser, dans les conditions qui seront précisées ci-après, l'incidence sur le Trésor d'une diminution des dépôts dont il s'agit;

2° de rendre possible le fonctionnement d'un véritable marché de l'argent sur la base de taux reflétant les fluctuations de l'offre et de la demande;

3° de régulariser ce marché par une politique visant à diminuer les moyens de paiement excédentaires dans les périodes d'expansion et à remettre, au contraire, les moyens de paiement en circulation dans les périodes de dépression.

Par les arrêtés du 9 novembre 1957, le volume de la dette flottante logée en banque a été stabilisé à 28.920 millions, soit le montant des certificats de trésorerie à 4 et à 12 mois détenus au 31 octobre 1957 par l'ensemble des banques, certificats en remplacement desquels le Trésor a créé un emprunt spécial, d'un même montant de 28.920 millions, représenté par des effets nouveaux dénommés « Certificats de trésorerie destinés à la couverture des passifs bancaires ».

Cet emprunt spécial a été divisé en deux tranches.

La tranche A, au capital nominal de 20 milliards de francs, est représentée par des certificats à 12 mois d'échéance, portant un intérêt de 1 15/16 p.c. l'an, payable anticipativement. Ce capital de 20 milliards de francs a été souscrit entièrement par les banques de grande et de moyenne circulation par conversion d'un capital nominal égal de certificats de trésorerie à 12 mois que ces banques détenaient le 12 novembre 1957.

La tranche B, au capital nominal de 8.920 millions, est représentée par des certificats à 4 mois d'échéance dont l'intérêt, payable anticipativement, est variable, puisque fixé par référence au taux d'escompte officiel de la Banque Nationale (taux d'escompte moins 0,75 p.c. avec minimum de 2 p.c.). Au moment de la création de l'emprunt spécial, le taux officiel d'escompte était de 4,50 p.c. Par application de la formule indiquée ci-avant, les certificats de la tranche B ont donc été émis au taux de 3,75 p.c.

Les certificats de la tranche B ont été offerts en souscription à toutes les banques, par conversion des certificats anciens qu'elles détenaient au 12 novembre 1957 (1), suivant des critères de répartition établis d'accord entre la Commission Bancaire et l'Association Belge des Banques.

Il a été dit plus haut que l'objectif premier de la réforme que nous décrivons était de mettre fin à l'alimentation automatique du Trésor en fonction de l'accroissement des passifs bancaires et, en sens inverse, d'immuniser le Trésor contre les répercussions d'une diminution de ces passifs.

Le montant de l'emprunt spécial ayant été fixé *ne varietur* sur la base de la situation au 31 octobre 1957, tandis que les passifs auxquels s'appliquent les obligations de couverture partielle des banques restent essentiellement variables, il s'ensuit que — pour que soit atteint l'objectif rappelé à l'alinéa précédent — des mécanismes d'adaptation ont dû être prévus aussi bien pour le cas d'une augmentation des passifs bancaires que pour le cas d'une diminution de ceux-ci.

Le Fonds des Rentes, qui joue le rôle principal dans ces mécanismes d'adaptation, a garanti au Trésor le placement permanent, dans le portefeuille des banques et/ou dans son propre portefeuille, du montant de 28.920 millions des « certificats de trésorerie destinés à la couverture des passifs bancaires ».

A cette fin :

a) le Fonds des Rentes a souscrit, le 12 novembre 1957, au pair de la valeur nominale et contre espèces (empruntées sur le marché du call money hors compensation) 329 millions de certificats de trésorerie de la tranche B, c'est-à-dire la partie du capital nominal de 8.920 millions de francs qui n'a pas été souscrite par les banques;

b) le Fonds s'est engagé à souscrire, au fur et à mesure du remboursement des certificats B détenus

(1) Il a été dit plus haut que le capital de l'emprunt spécial a été fixé à 28.920 millions, montant des certificats de trésorerie anciens que les banques détenaient au 31 octobre 1957. Entre le 31 octobre et le 12 novembre, date à laquelle a eu lieu l'échange des certificats anciens contre les titres de l'emprunt spécial, l'avoir des banques en certificats anciens avait légèrement diminué.

Après avoir souscrit la totalité des 20 milliards de certificats de la tranche A, les banques ne disposaient donc plus d'un montant suffisant de certificats anciens pour pouvoir souscrire la totalité des 8.920 millions de certificats de la tranche B. Ainsi qu'il sera exposé plus loin, la partie des certificats B non souscrite par les banques a été cédée au Fonds des Rentes, au pair et contre espèces.

par les banques régionales et spécialisées (1), des certificats analogues et pour des montants équivalents;

c) le Fonds s'est engagé à souscrire, en cas d'une diminution des passifs à un mois au plus dans les banques de grande et de moyenne circulation, des certificats B pour un montant égal à celui des certificats de trésorerie présentés au remboursement par ces banques. Le Fonds rétrocédera les certificats B ainsi acquis, aux banques de grande et de moyenne circulation, pour leur permettre de compléter éventuellement leur couverture partielle;

d) le Fonds émettra lui-même, dans la mesure où il le jugera opportun, des certificats à 4 mois d'échéance et aux mêmes taux d'intérêt variables que les certificats de trésorerie de la tranche B.

En cas d'augmentation des passifs à un mois au plus, les banques de grande et de moyenne circulation pourront ainsi compléter leur couverture partielle en achetant au Fonds des Rentes, soit des certificats émis par ce dernier, soit des certificats de trésorerie B détenus par lui (voir § c ci-avant).

Jusqu'à l'entrée en vigueur de la réforme qui vient d'être décrite, le Fonds des Rentes se finançait :

a) par recours au marché de l'argent au jour le jour;

b) en cas d'insuffisance du moyen prévu sous a), par l'escompte de bons de caisse auprès de la Banque Nationale, les sommes ainsi obtenues par le Fonds s'imputant sur la marge conventionnelle de 10 milliards ouverte par la Banque à l'ensemble du secteur public.

Dans le régime inauguré le 12 novembre 1957, le Fonds se financera :

a) d'abord, par le produit de l'émission de ses propres certificats;

b) ensuite, par le recours au marché de l'argent au jour le jour;

c) en dernier ressort, par un recours à la Banque Nationale.

Ce recours ne se fera plus par l'escompte de bons de caisse imputables sur la marge de 10 milliards, mais par des avances sur nantissement du portefeuille du Fonds.

Il est formellement entendu que le Fonds n'aura recours à ce compte courant d'avances qu'aux conditions suivantes :

1° Le Fonds n'utilisera pas cette possibilité de crédit s'il est en mesure de se procurer les moyens de financement qui lui sont nécessaires, par un recours au marché du call money ou par la cession aux banques de ses propres certificats;

2° Lorsqu'il aura utilisé cette possibilité de crédit et obtenu des avances de la Banque Nationale, le Fonds affectera, par priorité au remboursement des

(1) Les banques régionales et spécialisées qui ont converti en certificats de la tranche B les certificats à 4 et à 12 mois qu'elles détenaient ne sont pas tenues de renouveler ces certificats à leur échéance.

dites avances, l'argent qu'il pourra se procurer dans le marché du call money ou par la cession aux banques de ses propres certificats;

3° Les sources normales de financement dont dispose le Fonds des Rentes ne pourront pas être artificiellement réduites par des interventions du Trésor;

4° Dans l'exécution de sa politique, le Fonds s'inspirera étroitement des impératifs de la politique monétaire. En d'autres termes, la politique d'open market pratiquée par le Fonds ne peut en aucune manière viser à aider directement ou indirectement le Trésor, par exemple, par des souscriptions à des emprunts de l'Etat, d'autres pouvoirs publics, ou d'institutions parastatales, ou par le rachat systématique de titres de pareils emprunts;

5° Au cas où le Fonds des Rentes, débordant le cadre de la politique d'open market proprement dite, viendrait à pratiquer une politique systématique de soutien de la rente, la Banque Nationale n'accepterait de financer les opérations du Fonds que par imputation sur la marge de 10 milliards.

*
**

Les dispositions qui précèdent garantissent qu'aucune confusion ne peut s'établir entre la mission traditionnelle du Fonds des Rentes (régularisation du marché des fonds publics) et la collaboration que, depuis le 12 novembre 1957, le Fonds apporte à la politique d'open market.

C'est en considérant comme un postulat que, dans l'exercice de sa nouvelle mission, le Fonds des Rentes s'inspirera exclusivement des impératifs de la politique monétaire, que, d'une part, la Banque Nationale a accepté de consentir certaines avances au Fonds en dehors du plafond de 10 milliards et que, d'autre part, la Commission Bancaire a autorisé l'insertion dans la couverture partielle des banques, des certificats émis par le Fonds des Rentes.

Un Comité de contact réunira périodiquement le président du Fonds des Rentes, le gouverneur de la Banque Nationale et le président de la Commission Bancaire, pour suivre l'évolution des opérations d'open market du Fonds.

Par ailleurs, le Fonds fera trimestriellement rapport au Ministre des Finances, d'une part, sur sa mission traditionnelle de régularisation du marché des rentes et, d'autre part, sur l'usage qu'il aura fait du produit de ses émissions de certificats et des prélèvements éventuels sur son compte courant d'avances à la Banque Nationale.

*
**

Comme il est dit plus haut, le Fonds des Rentes a souscrit, le 12 novembre 1957, un capital de 329 millions de francs de certificats de trésorerie de la tranche B. Cette opération a été financée au moyen des emprunts du Fonds sur le marché du call dit hors compensation.

Dès le lendemain — 13 novembre — le Fonds a pu céder une partie de ces certificats de la tranche B aux banques de grande et de moyenne circulation. Au 20 novembre, le montant des certificats B encore détenus par le Fonds se trouva ramené à 28,5 millions.

Par la suite, le portefeuille du Fonds en certificats B a fluctué entre 9 millions et zéro jusqu'au 23 décembre.

En vue de faire face aux besoins de l'échéance du 31 décembre et/ou en vue de leur « window dressing » de fin d'année, les banques ont présenté au remboursement, dans les derniers jours de décembre, un montant relativement important de certificats B, de telle sorte qu'au 31 décembre le Fonds des Rentes en détenait pour 1.242 millions (1).

Le 21 novembre 1957, le Fonds des Rentes a commencé l'émission de ses propres certificats. Eu égard à l'augmentation des passifs à couvrir par les banques de grande et de moyenne circulation, cette émission a rapidement pris de l'extension. Le montant émis, qui était de 100 millions le 21 novembre, s'élevait à 240 millions au 30 novembre et à 486 millions au 31 décembre.

(1) Ce gonflement du portefeuille du Fonds a été purement temporaire. Dès le 2 janvier 1958, les banques ont repris la presque-totalité des certificats qu'elles venaient de céder au Fonds.

Financement des opérations

(En millions de francs)

Dates	Portefeuille		Financement (principaux éléments)			
	Fonds cotés Valeur nominale	Certificats de trésorerie B	Call	Certificats	Bons de caisse et opérations à réméré	Avances B.N.B.
28-12-1956	5.908	—	2.315	—	3.110	—
29- 3-1957	4.790	—	3.154	—	895	14
28- 6-1957	5.452	—	2.768	—	2.060	2
27- 9-1957	5.044	—	2.782	—	1.702	1
12-11-1957	4.609	329	3.725	—	895	—
27-12-1957	4.148	701	2.790	486	785	451
31-12-1957	4.077	1.242	2.487	486	785	1.237

BILAN ET COMPTE DE PERTES ET PROFITS AU 31 DECEMBRE 1957

Bilan au 31 décembre 1957

Résultats au 31 décembre 1957

ACTIF	Valeur comptable	CREDIT	
Fonds publics :		Revenus des fonds publics	172.459.446,15
En portefeuille	3.995.529.329,95	Soldes des postes de titres complètement liquidés	4.015.048,45
Titres cédés à réméré	518.592.500,—	Intérêts des certificats de trésorerie	15.796.639,—
Total ...	4.514.121.829,95	Moins réescompte	15.050.234,40
Certificats de trésorerie, tranche B	1.242.250.000,—		746.404,60
Ventes de titres, à liquider	59.945.643,—		177.220.899,20
Prorata d'intérêts acquis au 31 décembre 1957 sur fonds publics en portefeuille ...	69.914.468,45		
Prorata d'intérêts au 31 décembre 1957 sur bous de caisse escomptés	3.039.652,80		
	5.889.271.594,20		
PASSIF			
Montant à payer à terme — rachat (opérations à réméré)	518.592.500,—	Intérêts des emprunts à court terme :	
Emprunts à court terme	2.457.000.000,—	a) Opérations de call money	51.721.810,25
Bons de caisse remis à l'escompte	200.000.000,—	b) Compte d'avances à la Banque Nationale ...	559.602,—
Certificats Fonds des Rentes en circulation Banque Nationale, compte d'avances	1.237.352.923,75		52.281.412,25
Achats de titres, à liquider	25.709.986,—	Intérêts des bons de caisse remis à l'escompte	30.682.207,85
Prorata d'intérêts courus sur certificats Fonds des Rentes en circulation	1.375.807,30	Moins réescompte	3.039.652,80
Prorata d'intérêts courus sur emprunts à court terme	271.250,—		27.642.555,05
Prorata d'intérêts courus sur certificats de trésorerie, tranche B	15.050.234,40	Intérêts courus sur certificats Fonds des Rentes en circulation	1.375.807,30
Réserve générale :		Courtages	20.343.305,95
Au 31 décembre 1956 ...	872.857.413,10	Frais généraux	266.339,—
Au 31 décembre 1957 ...	75.311.479,65		101.909.419,55
	948.168.892,75	Solde bénéficiaire à virer à la réserve générale	75.311.479,65
	5.889.271.594,20		117.220.899,20

Le bilan reproduit ci-dessus fait apparaître une réserve générale de 948 millions de francs.

Cette réserve est basée sur la valeur comptable des fonds publics en portefeuille, qui est supérieure de

915 millions à la valeur boursière au 31 décembre 1957. Compte tenu de cette moins-value, la réserve effective s'établit à 33 millions de francs, contre 386 millions au 31 décembre 1956.

Le 3 mars 1958.

Le président,
M. WILLIOT.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Portefeuille « A » :												
3 % Belge, II	95,—	95,—	95,—	95,—	95,—	95,—	94,045	91,—	91,—	91,—	91,—	91,072
3 ½ % Belge 1937	87,—	87,—	87,—	86,96	86,6375	86,400	85,445	82,400	82,400	82,400	82,400	82,400
3 ½ % Belge 1943	84,250	84,250	84,052	83,335	82,3725	81,628	80,368	76,550	76,030	76,—	76,—	76,—
4 % Unifiée	89,556	89,765	89,459	87,935	87,375	87,—	86,045	83,—	83,—	81,489	81,—	81,—
4 % Libération	88,756	88,755	88,273	85,8175	85,725	85,678	85,090	81,685	81,623	80,023	78,827	79,082
4 ½ % Belge 1951/1966	97,297	99,0625	98,864	97,445	97,170	96,950	96,886	95,877	95,723	93,930	95,036	95,475
4 ½ % Belge 1952/1962	98,756	99,955	99,764	98,7675	98,205	97,715	97,425	96,645	96,352	94,580	95,805	96,047
4 ½ % Belge 1952/1964	96,547	98,0625	97,957	96,6975	96,3025	95,263	94,418	93,192	93,107	91,630	92,336	92,805
4 ½ % Belge 1953/1973	92,804	94,0625	93,600	91,6775	91,4875	91,378	89,938	85,515	85,538	83,158	84,611	85,637
4 ½ % Belge 1953/1968	93,338	94,740	94,360	92,380	91,645	91,413	91,109	89,110	89,004	85,145	86,538	87,085
4 ½ % Belge 1954/1972	92,138	94,535	93,271	90,5425	89,8125	89,307	88,015	84,075	83,650	81,030	83,875	84,517
4 ¼ % Belge 1954/1974, I	90,052	90,735	90,483	89,175	88,8975	88,589	87,036	82,550	82,321	80,360	82,—	83,515
4 % Belge 1955/1975	86,388	88,015	87,569	85,865	85,4125	84,392	82,836	79,412	79,633	78,150	79,500	79,982
4 ¼ % Belge 1956/1971	91,081	91,2525	90,676	89,8525	89,425	88,831	88,054	86,042	85,840	82,919	83,977	84,540
4 ¼ % Belge 1956/1973	90,500	90,785	90,380	88,895	88,415	87,344	86,275	84,300	84,180	82,280	83,430	83,750
4 ½ % Belge 1956/1967	—	94,6184	94,347	91,500	91,250	90,884	89,900	87,305	87,216	84,436	85,516	86,337
4 % Trésor 1943/1963	105,336	105,9275	106,047	105,900	105,695	105,815	105,747	105,582	106,321	105,493	105,911	105,855
4 % Trésor 1947/1957	105,009	105,050	105,071	105,—	104,9075	104,950	—	—	—	—	—	—
4 % Trésor 1948/1958	107,800	107,790	107,807	107,4225	107,3525	107,660	107,975	107,727	108,302	107,693	107,844	107,830
4 % Trésor 1949/1960	101,015	101,585	101,604	100,9375	100,720	100,763	100,845	101,010	101,476	99,676	100,894	101,172
4 % Trésor 1945/1959, I	98,602	99,7225	99,335	98,685	98,4375	98,665	98,750	98,327	99,340	98,954	98,919	99,192
4 % Belge à lots 1933	1.079,318	1.078,800	1.067,427	1.043,250	1.036,550	1.032,052	1.020,810	1.001,850	1.003,333	988,695	965,333	961,500
4 % Belge à lots 1941	981,090	982,550	971,952	952,300	942,750	931,263	924,272	921,450	921,809	908,173	898,111	894,850
2 % Belge à lots 1953	1.022,318	1.023,450	1.014,904	1.006,950	1.014,400	1.020,736	1.017,818	1.012,350	1.012,238	988,478	980,333	1.000,850
4 % Dommages de guerre 1923	1.058,—	1.057,600	1.049,—	1.043,500	1.039,750	1.033,210	1.026,818	1.006,650	1.007,809	994,913	983,777	982,—
4 % Chemins de fer 1955, II	86,097	97,175	87,088	85,955	85,5675	84,610	82,952	79,250	79,316	78,678	79,138	79,457
4 ¼ % Fonds des Routes 1955/1965	92,059	92,872	92,683	91,555	91,250	91,457	89,820	87,022	87,195	85,615	85,550	86,347
4 % Priv. Chem. fer belge, tranche belge	470,545	475,100	484,619	480,—	470,—	459,—	449,638	433,800	429,952	416,695	408,666	413,600
Portefeuille « B » :												
2 % Reconstruction, II	1.014,090	1.013,700	1.006,047	1.000,500	1.001,550	999,263	988,636	987,450	983,760	968,043	960,705	955,900
2 % Reconstruction, III	1.028,272	1.043,900	1.029,—	1.013,100	1.026,166	1.028,526	1.019,090	1.011,300	1.011,761	992,652	983,722	999,250
3 % Vicinaux J. J., IV	68,338	68,343	68,228	67,768	67,3357	66,678	65,756	63,333	62,857	62,250	61,887	61,558
3 ½ % Régie T.T. 1943	93,350	93,381	92,768	90,691	90,033	89,066	87,109	82,990	82,766	82,358	81,988	81,487
4 % Régie T.T. 1950	101,054	101,460	101,809	101,2325	101,863	101,926	101,413	100,957	101,033	99,926	101,613	102,297
4 ½ % Régie T.T. 1952, I	99,697	101,612	101,604	100,0175	99,640	99,197	98,802	98,250	98,321	96,343	97,094	97,370
4 ½ % Régie T.T. 1953, I	95,752	96,875	97,450	95,685	95,465	94,521	92,938	89,925	90,350	89,491	89,027	89,057
4 ¼ % Régie T.T. 1954/1974, I	88,993	90,495	90,680	89,195	88,6025	87,700	85,979	82,100	82,173	80,808	82,016	83,317
4 ¼ % Régie T.T. 1956/1971	90,659	90,700	90,383	89,2375	88,915	87,868	86,438	83,692	84,738	81,956	85,025	87,275
4 ½ % Chemins de fer 1953/1965	96,306	97,336	98,139	96,840	96,055	94,902	94,047	92,325	92,676	91,791	92,036	92,135
4 ½ % Chemins de fer 1954/1972	92,190	95,187	95,238	92,275	91,385	90,318	88,504	83,860	84,962	83,863	84,833	85,887
4 ½ % S.N.C.I. 1951	99,018	99,777	99,728	98,290	99,240	99,160	98,6772	98,—	97,997	97,093	97,050	97,157
4 ½ % S.N.C.I. 1952/1962, I	99,995	101,910	101,461	99,945	100,090	99,789	98,872	98,500	98,535	96,719	97,033	97,310
4 ½ % Distributions d'Eau 1953	93,238	94,807	95,457	95,—	94,7975	94,292	93,097	89,210	89,250	88,995	89,055	88,827
4 % Congo 1936	87,240	86,897	86,447	85,281	84,052	82,641	81,2866	79,180	78,921	78,500	78,128	78,066
4 % Décennales Congo 1950, II	98,970	99,875	99,309	96,940	96,905	97,184	97,685	97,783	98,178	97,981	98,252	98,460
4 ¼ % Dette coloniale 1954/1974	88,193	89,932	89,819	88,210	87,340	86,276	85,118	81,695	82,538	82,895	85,219	86,407
4 ¼ % Dette coloniale 1955/1967	90,684	91,970	92,083	89,8325	89,3975	88,905	88,595	86,325	86,554	85,569	86,591	87,770
4 % Trésor Congo 1950, I	102,446	103,682	103,150	101,590	101,405	101,—	100,540	100,173	100,895	100,550	100,561	100,657
4 % Crédit Communal, I	88,631	88,550	88,498	87,770	87,270	86,684	85,365	82,562	82,283	81,006	80,338	80,175
4 % Crédit Communal, IV	89,159	89,105	89,335	88,6175	88,340	87,715	86,790	84,—	83,942	83,004	82,358	83,065
4 ½ % Crédit Communal 1952	99,420	100,020	100,111	99,1025	99,045	98,902	98,470	98,170	97,852	96,410	96,594	96,800
4 % Chemins de fer, non garanti, 1937	857,772	857,550	852,476	828,750	823,947	816,578	805,333	779,722	771,157	761,730	748,280	742,950
4 % Anvers 1919	97,200	97,212	97,200	97,020	96,966	96,900	94,960	93,—	93,—	93,—	93,—	93,—
4 % Anvers 1931	93,163	93,137	92,978	92,516	91,988	91,400	89,720	88,—	87,830	87,022	86,800	86,583
4 ½ % Anvers 1953/1968, I	95,118	97,033	97,702	96,1325	95,8225	95,268	93,865	89,745	89,630	89,447	89,500	89,562
4 % Anvers 1955	85,213	85,597	85,742	84,890	84,740	84,194	82,775	77,857	79,332	78,973	78,477	78,837
4 % Bruxelles 1930	86,200	86,157	85,871	85,080	84,410	83,387	82,643	80,640	80,571	80,166	79,716	79,480
4 ½ % Bruxelles 1952, I	99,356	99,557	99,640	99,300	99,270	99,057	98,806	98,250	98,250	97,500	96,900	96,900
4 ½ % Bruxelles 1956/1972	92,376	94,276	94,759	93,050	93,1675	93,207	92,065	87,250	87,030	84,971	84,122	84,325
4 ¼ % Gand 1954/1974	87,709	88,712	88,600	87,415	87,6325	87,271	85,827	81,770	81,833	81,268	80,952	81,192
4 ½ % Liège 1956/1970	92,327	94,312	94,778	93,135	93,060	92,094	90,620	87,100	86,995	85,969	85,541	85,622
2 % Bruxelles 1905	714,875	733,125	727,285	718,666	715,125	709,375	688,—	675,428	675,—	660,900	649,375	648,625

BIBLIOGRAPHIE SUR LA SITUATION MONETAIRE ET FINANCIERE DE LA BELGIQUE

Le lecteur trouvera ci-dessous une bibliographie qui fait suite à celle qui a été publiée dans notre *Bulletin* de mars 1958. Il y a lieu de remarquer que cette bibliographie ne reprend pas les rapports des différentes institutions ni les sources statistiques.

1. MONNAIE — BANQUE

COLLIN F., De Belgische muntpolitiek sedert de bevrijding. (*V.E.V.-Berichten, Anvers, XXXIII, n° 5, 15 mars 1958, pp. 533-539.*)

3. PRIX — SALAIRES

La politique des salaires en Belgique en 1957. (*Benelux, Bulletin du Secrétariat Général de l'Union Douanière Néerlandais-Belgo-Luxembourgeoise, Bruxelles, mars 1958, supplément, pp. 31-38.*)

L'Exposition et les prix des produits alimentaires. (*Bulletin mensuel de la Direction Générale des Etudes et de la Documentation, Ministère des Affaires Economiques, Bruxelles, X, n° 3, mars 1958, pp. III/2 - III/6.*)

4. BUDGET — FINANCES PUBLIQUES

L'évolution des finances commerciales de 1955 à 1957. (*Bulletin trimestriel du Crédit Communal de Belgique, Bruxelles, XII, n° 44, avril 1958, pp. 41-46.*)

OP DE BEECK R., Essai d'évaluation de la pression fiscale en Belgique et dans les pays voisins. (*La Vie Economique et Sociale, Institut supérieur de Commerce Saint-Ignace, Anvers, XXIX, n° 2, mars 1958, pp. 89-98.*)

7. TRANSACTIONS FINANCIERES INTERNATIONALES

SELLESLAGHS F., Le rôle international de la livre sterling. (*Revue de l'Université Libre de Bruxelles, Bruxelles, X, n° 3, avril-juin 1958, pp. 231-250.*)

8. ASPECTS FINANCIERS DE BENELUX

DELVAUX V., De Benelux-begrotingen. (*Tijdschrift voor Economie, Université Catholique de Louvain, III, n° 1, 1958, pp. 51-66.*)

9. INTEGRATION EUROPEENNE

De Europese economische eenmaking in 1957. (*Tijdschrift voor Economie, Université Catholique de Louvain, III, n° 1, 1958, pp. 88-100.*)

GUTT C., The European Economic Community. (*Belgian Trade Review, Chambre Belge de Commerce aux Etats-Unis, New-York, XIII, n° 3, mars 1958, pp. 11-14.*)

JOHNSON H., The European Common Market. Risk or Opportunity? (*Weltwirtschaftliches Archiv, Université de Kiel, vol. 79, fasc. 2, 1957, pp. 267-278.*)

LE HENAFF A., La monnaie du Marché Commun. (*Revue Politique et Parlementaire, Paris, LX, n° 676, mars 1958, pp. 202-207.*)

MEYVAERT F., Le traité du Marché Commun Européen et les classes moyennes. (*Union Nationale des Classes Moyennes de Belgique, Bruxelles, 1957, 23 p.*)

TUROT P., Le financement de l'Europe. (*Revue Politique et Parlementaire, Paris, LX, n° 676, mars 1958, pp. 208-214.*)

VREEDE H., A profile of the European Market. (*De Twentsche Bank, Amsterdam, 1958, 160 p.*)

10. GENERALITES

Situation économique de la Belgique et du Congo belge. (*Kredietbank, Bruxelles, 1958, 105 p.*)

VANDERGUCHT J., L'économie du Grand-Duché de Luxembourg. (*Luxembourg, 1958, 246 p.*)

LEGISLATION ECONOMIQUE

Ces informations rappellent les lois et arrêtés ainsi que les avis officiels qui revêtent un intérêt particulier au point de vue de l'économie générale du pays et qui ont fait l'objet d'une publication au Moniteur belge, au cours du mois précédant celui de la parution du Bulletin.

Seuls les lois et arrêtés les plus importants sont repris in extenso. Une simple mention, accompagnée éventuellement d'une notice explicative, est consacrée aux autres textes législatifs.

Afin de faciliter la consultation de ces informations, les textes ont été groupés sous les rubriques suivantes :

- I. — Législation économique générale
- II. — Législation relative aux finances publiques (y compris les lois budgétaires), législation monétaire, bancaire et financière
- III. — Législation agricole
- IV. — Législation industrielle
- V. — Législation du travail
- VI. — Législation relative au commerce intérieur
- VII. — Législation relative au commerce extérieur
- VIII. — Législation des transports
- IX. — Législation relative aux prix et aux salaires
- X. — Législation sociale (pensions, assurances sociales et avantages sociaux divers)
- XI. — Législation en matière de dommages de guerre

I — LEGISLATION ECONOMIQUE GENERALE

Arrêté ministériel du 12 février 1958

modifiant l'arrêté ministériel du 7 mars 1951, ordonnant des statistiques de l'activité et de la production des cokeries, des fabriques d'agglomérés de houille, des industries métallurgiques du fer et des métaux non ferreux, des carrières et industries connexes (Moniteur des 17-18 février 1958, p. 1.887).

Arrêté royal du 17 février 1958

complétant l'arrêté royal du 24 mai 1954 coordonnant et modifiant les arrêtés relatifs aux statistiques annuelles de la production industrielle (Moniteur des 17-18 mars 1958, p. 1.886).

Article 1^{er}. — La liste des branches d'activité visées à l'article 1^{er} de l'arrêté royal du 24 mai 1954, modifiée par les arrêtés royaux des 1^{er} décembre 1954 et 20 décembre 1956, et formant l'annexe I de cet arrêté, est complétée comme suit : « Industries céramiques ».

Loi du 28 février 1958

portant création du registre de l'artisanat (Moniteur des 24-25 mars 1958, p. 2.148).

Article 1^{er}. — Exerce la profession d'artisan, au sens de la présente loi, celui qui fournit habituellement, fût-ce à titre

d'appoint, un travail principalement manuel en exécution d'un contrat de louage d'industrie, lorsque ses prestations ne s'accompagnent pas de la fourniture de marchandises.

Art. 2. — Nul ne peut exercer une profession artisanale s'il n'a pas requis son inscription au registre de l'artisanat.

Un registre de l'artisanat est tenu à l'administration de chaque commune; le modèle en est fixé par arrêté royal.

L'artisan doit se faire inscrire au registre de la commune où il a son domicile.

Art. 3. — La demande d'inscription est introduite par un formulaire, en quatre exemplaires, datés et signés par le requérant.

Elle mentionne :

- 1° les nom, prénoms, état civil et domicile du requérant;
- 2° le lieu et la date de sa naissance;
- 3° sa nationalité;
- 4° son activité principale;
- 5° ses activités d'appoint;
- 6° le lieu où il exerce ces activités.

Art. 4. — Si l'artisan transfère son domicile dans une autre commune, il doit, dans les trente jours, demander son inscription à l'administration communale, de son nouveau domicile, et faire procéder à la radiation de sa précédente inscription.

Il doit, dans le même délai, signaler à l'administration communale toute modification relative à une des mentions prévues à l'article 3.

Art. 5. — En cas de décès de l'artisan, le collège des bourgmestre et échevins procède d'office à la radiation de son inscription.

Art. 6. — Le Ministre des Classes moyennes tient à jour, à Bruxelles, le registre central de l'artisanat, groupant toutes les inscriptions du royaume.

Art. 7. — L'administration communale procède à l'inscription, aux modifications ou radiations qui lui sont demandées. Elle ne peut les refuser qu'en cas d'omission d'une des mentions prévues à l'article 3.

Art. 8. — L'administration communale conserve un exemplaire de la demande d'inscription ou de la déclaration modificative. Elle restitue au requérant un exemplaire revêtu de son visa; elle fait parvenir, sous plis recommandés à la poste, un exemplaire au Ministre des Classes moyennes, et un exemplaire à l'Institut national de Statistique.

En cas de radiation, elle en informe par la même voie le Ministre des Classes moyennes et l'Institut national de Statistique.

Art. 9. — Toute personne peut consulter gratuitement les registres communaux de l'artisanat.

Le Ministre des Classes moyennes délivre un extrait d'inscription à toute personne qui en fait la demande écrite.

Art. 10. — La demande d'inscription est soumise à une taxe de 25 francs; la demande de modification d'une inscription est soumise à une taxe de 10 francs.

Ces taxes sont acquittées au moyen de timbres adhésifs du type prévu pour la perception des droits de timbre. Le Roi détermine les modalités du paiement.

Les communes sont autorisées à percevoir à leur profit, à l'occasion d'une demande d'inscription ou de modification, des taxes dont les montants ne pourront excéder ceux qui sont prévus à l'alinéa 1^{er}.

Art. 11. — Les infractions aux articles 2, alinéa 1^{er}, et 4, sont punies d'une amende de 1 franc à 25 francs.

Est puni d'une amende de 26 francs à 100 francs, celui qui fait sciemment une déclaration inexacte à l'occasion de demandes d'inscription de modification d'une inscription ou d'une radiation.

Les dispositions du livre 1^{er} du Code pénal, sans exception du chapitre VII et de l'article 85, sont applicables aux infractions prévues par la présente loi.

Art. 12. — Les officiers de police judiciaire, les agents judiciaires près les parquets, les gendarmes, les agents de la police communale, les inspecteurs et contrôleurs de l'inspection générale économique et du Ministère des Classes moyennes sont qualifiés pour rechercher et constater les infractions aux dispositions de la présente loi.

Disposition transitoire.

Art. 13. — Les personnes qui exercent, au moment de l'entrée en vigueur de la présente loi, une profession artisanale, et qui désirent poursuivre cette activité, doivent se faire inscrire au registre communal dans un délai de six mois à dater de la publication de la présente loi, au *Moniteur belge*.

Les infractions à l'alinéa 1^{er} du présent article sont punies des peines prévues à l'alinéa 1^{er} de l'article 11.

Arrêté royal du 12 mars 1958

modifiant l'arrêté du Régent du 26 mai 1945 organique de l'Office National du Placement et du Chômage (Moniteur des 17-18 mars 1958, p. 1.877).

Article 1^{er}. — L'article 83 de l'arrêté du Régent du 26 mai 1945 organique de l'Office National du Placement et du Chômage, est remplacé par les dispositions suivantes :

« Art. 83, § 1^{er}. — Les allocations de chômage ne sont octroyées qu'en cas de chômage subi dans un emploi « à temps plein ».

» Est considéré comme « emploi à temps plein », l'emploi qui comporte des prestations hebdomadaires complètes.

» Sont réputés comporter des prestations hebdomadaires complètes, les régimes de travail de :

» 1^o six journées d'activité complète par semaine;

» 2^o cinq journées d'activité complète et une journée à horaire réduit (semaine anglaise);

» 3^o cinq journées d'activité complète lorsque le salaire correspond à une semaine entière de travail.

» La journée d'activité complète est celle au cours de laquelle le travailleur a été occupé pendant au moins sept heures.

» Toutefois, lorsque le régime de travail hebdomadaire comporte normalement une journée de travail de moins de sept heures, par exemple dans le cas de la semaine anglaise, cette journée peut être indemnisée, en cas de chômage, lorsqu'elle est accompagnée d'au moins une autre journée de chômage au cours de la même semaine ou lorsque, selon que cette journée de travail de moins de sept heures est un lundi ou un samedi, elle est précédée ou suivie d'au moins deux journées consécutives de chômage.

» L'instauration d'un régime de travail à temps réduit, en application de l'article 28^{quater} de la loi du 10 mars 1900 sur le contrat de travail, ne fait pas perdre aux emplois exercés suivant un des régimes de travail énumérés ci-dessus leur qualité d'emploi à temps plein.

» § 2. — Par dérogation au § 1^{er} ci-dessus, le travailleur qui est occupé dans un emploi qui n'est pas considéré comme étant exercé à temps plein au sens du présent article, peut bénéficier des allocations de chômage, dans les limites ci-après :

» 1^o Pendant la durée du contrat :

» a) pour les journées au cours desquelles il était normalement occupé, à condition que cet emploi à temps réduit lui ait procuré un salaire hebdomadaire au moins égal à six fois le salaire de référence fixé pour l'application de l'article 80 ou qu'il ait accepté cet emploi pour échapper au chômage;

» b) pour les journées habituelles d'inactivité, lorsque le travailleur a accepté un tel emploi pour échapper au chômage et à condition que, normalement, cet emploi ne lui procure pas un salaire hebdomadaire égal ou supérieur à six fois le salaire de référence fixé pour l'application de l'article 80 et ne comporte pas des prestations hebdomadaires supérieures à trente-deux heures.

» 2^o Lorsque le contrat a pris fin pour tous les jours de la semaine lorsque le travailleur avait accepté cet emploi à temps réduit pour échapper au chômage ou lorsque le salaire hebdomadaire que lui procurait cet emploi était au moins égal à six fois le salaire quotidien de référence fixé pour l'application de l'article 80.

» Est considéré comme ayant accepté un emploi à temps réduit pour échapper au chômage, le chômeur qui a accepté un tel emploi, soit de sa propre initiative, à la condition d'en faire préalablement la déclaration au bureau régional, soit par l'intermédiaire de l'Office National du Placement et du Chômage, et qui reste inscrit comme demandeur d'emploi à temps plein.

» § 3. — Les allocations de chômage ne sont octroyées que pour les journées complètement chômées. Est réputée complètement chômeuse, la journée au cours de laquelle le travailleur n'a fourni aucune prestation de travail et pour laquelle il n'a perçu aucune rémunération.

» Par dérogation à l'alinéa précédent, sont indemnisables les demi-journées de chômage subies par les travailleurs des ports et par les travailleurs appartenant aux catégories professionnelles fixées par le Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, sur proposition du Comité de gestion.

» En outre, les demi-journées de chômage peuvent être additionnées pour former des journées complètes, si elles font partie d'une forme de chômage partiel au sens de l'article 77ter.

» Lorsqu'un travailleur est occupé conjointement et simultanément par deux ou plusieurs employeurs, les allocations ne lui sont accordées que s'il est en état de chômage complet chez tous ses employeurs.

» § 4. — Lorsqu'un travailleur a fourni des prestations de travail salariées ou indépendantes, soit un dimanche, soit un jour férié légal, soit un jour habituel d'inactivité dans le cas du travailleur visé à l'article 78, alinéa 7, le nombre d'allocations de chômage qui lui revient éventuellement pour la semaine dont fait partie ce dimanche, ce jour férié légal ou ce jour habituel d'inactivité, est réduit d'une unité pour chacun de ces jours, sans préjudice de l'article 81, sauf lorsque le travail presté l'un ou l'autre de ces jours est déjà compensé par une journée de congé ou de repos non indemnisable dont il appartient au chômeur de faire la déclaration par une mention apposée sur sa carte de contrôle en regard

de la journée de congé ou repos non pointée. Pour l'application de cette mesure, la semaine commence le dimanche matin. »

Art. 2. — L'article 84, alinéas 1 et 2, du même arrêté, est remplacé par la disposition suivante :

« Art. 84. — Les allocations de chômage ne sont pas octroyées :

» 1° pour les dimanches;

» 2° pour les journées normales de travail chômées en raison des usages de la profession, de la région, de la localité ou de l'entreprise, aussi longtemps que le travailleur reste

engagé dans les liens d'un contrat de louage de service. La suspension ou la rupture du contrat de louage de services n'est cependant pas prise en considération si elle a eu pour but d'éviter les dispositions du présent littra;

» 3° pour les journées d'inactivité habituelle indemnissables en vertu de l'article 83, § 2, lorsque ces journées coïncident avec un jour où il n'est habituellement pas travaillé en raison des usages de la profession, de la région, de la localité ou de l'entreprise;

» 4° pour les jours fériés légaux. »

Art. 3. — Notre Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté.

II — LEGISLATION RELATIVE AUX FINANCES PUBLIQUES (Y COMPRIS LES LOIS BUDGETAIRES), LEGISLATION MONETAIRE, BANCAIRE ET FINANCIERE

Arrêté ministériel du 3 février 1958

fixant la quotité de leurs emprunts de 1958 que la Société Nationale du Logement, la Société Nationale de la Petite Propriété terrienne et le Fonds du Logement de la Ligue des Familles nombreuses de Belgique devront consacrer à la lutte contre les logements insalubres (Moniteur du 7 mars 1958, p. 1.573).

Arrêté ministériel du 15 février 1958

fixant le montant des primes accordées aux industries produisant, à base de lait belge, certains dérivés du lait (Moniteur des 24-25 mars 1958, p. 2.152).

Arrêté ministériel du 18 février 1958

modifiant celui du 1^{er} janvier 1958 fixant le montant des primes accordées aux industries produisant, à base de lait belge, certains dérivés du lait (Moniteur du 14 mars 1958, p. 1.757).

Arrêté ministériel du 1^{er} mars 1958

fixant le montant des primes accordées aux industries produisant, à base de lait belge, certains dérivés du lait (Moniteur du 28 mars 1958, p. 2.286).

Arrêté royal du 3 mars 1958

portant relèvement du plafond des engagements de la Caisse nationale de Crédit professionnel (Moniteur du 9 mars 1958, p. 1.645).

Article unique. — Le montant de 4.250.000.000 francs fixé par la loi du 7 juin 1956 portant relèvement du plafond

des engagements de la Caisse nationale de Crédit professionnel, est élevé à 4.750.000.000 francs, par libération d'une deuxième tranche de 250.000.000 francs.

Notre Ministre des Finances et Notre Ministre des Classes moyennes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui entre en vigueur lors de sa publication au *Moniteur belge*.

Arrêté royal du 5 mars 1958

modifiant le Code et le Règlement général sur les taxes assimilées au timbre (Moniteur du 8 mars 1958, p. 1.610).

Article 1^{er}. — La disposition temporaire ajoutée à l'article 60 du Code des taxes assimilées au timbre par l'article 3 de l'arrêté royal du 28 décembre 1957, est remplacée par la disposition suivante :

« *Disposition temporaire.* Jusqu'au 31 décembre 1958, le taux de la taxe est réduit à 5 p.m. pour les contrats d'entreprise ayant pour objet le lavage, le carbonisage et le peignage des laines. »

Art. 2. — La disposition temporaire ajoutée à l'article 32² du Règlement général sur les taxes assimilées au timbre par l'article 1^{er} de l'arrêté royal du 22 mars 1957 et modifiée par l'article 5 de l'arrêté royal du 7 octobre 1957, est complétée par la disposition suivante :

« Jusqu'au 31 décembre 1958, la taxe forfaitaire couvre l'achat des produits suivants lorsqu'ils sont employés par l'acquéreur dans la fabrication des fibres synthétiques et artificielles visées au § 1^{er} : acide sulfurique, sulfure de carbone, soude caustique, caséine, polyamides, acétate de cellulose, pâte à papier, linters de coton. A l'importation de ces produits par le fabricant des dites fibres, il est fait usage du document prévu par l'article 14 du Règlement général. »

Art. 3. — Le présent arrêté entre en vigueur le 10 mars 1958.

Art. 4. — Notre Ministre des Finances est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Arrêté royal du 6 mars 1958

modifiant l'arrêté royal du 11 mars 1953 majorant le taux de la taxe de transmission à l'importation (Moniteur du 8 mars 1958, p. 1.611).

Arrêté royal du 6 mars 1958

modifiant l'arrêté royal du 24 janvier 1958 approuvant la convention Congo belge-Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement du 27 novembre 1957 relative à un prêt de 40 millions de dollars et attachant la garantie de l'Etat au paiement des intérêts et au remboursement des obligations de l'emprunt (Moniteur du 9 mars 1958, p. 1.644).

Article 1^{er}. — Les articles 6 et 8 de Notre arrêté du 24 janvier 1958 sont complétés par l'addition suivante à la fin de chacun de ces articles :

« ou dans les monnaies que la Banque aura dû céder pour se les procurer ».

Art. 2. — Le texte de l'article 10 de Notre arrêté du 24 janvier 1958 est remplacé par le texte nouveau ci-après :

« L'Etat garantit le remboursement du principal et le paiement des intérêts et autres charges de l'emprunt et des obligations qui peuvent être émises en représentation dudit emprunt ainsi que les primes de remboursement anticipé éventuel et l'exécution des engagements de l'emprunteur tels que prévus dans le contrat de prêt et les obligations. »

Art. 3. — Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa publication au *Moniteur belge*.

Art. 4. — Notre Ministre des Finances et Notre Ministre des Colonies sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Arrêté royal du 6 mars 1958

portant de 1,5 milliard de francs à 2 milliards de francs le montant nominal de l'emprunt « Dette coloniale 5 ½ p.c. 1958-1964 » créé par l'arrêté royal du 5 février 1958 (Moniteur du 12 mars 1958, p. 1.697).

Article 1^{er}. — Le montant nominal de l'emprunt Dette coloniale 5 ½ p.c. 1958-1964 dont l'émission a été autorisée par l'arrêté royal du 5 février 1958 prérappelé, est porté de un milliard cinq cents millions de francs à deux milliards de francs.

Art. 2. — Le Ministre des Colonies est autorisé à émettre des titres pour un montant complémentaire de cinq cents millions de francs nominal.

Art. 3. — La mention du montant nominal « un milliard cinq cents millions » qui figure au verso des titres émis est annulée et remplacée par la mention « deux milliards ».

Art. 4. — Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa publication au *Moniteur belge*.

Art. 5. — Notre Ministre des Colonies est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Loi du 10 mars 1958

accordant la garantie de l'Etat aux emprunts conclus par le Fonds de Solidarité et de Garantie (Moniteur du 19 mars 1958, p. 1.994).

Article unique. — Le Ministre des Finances est autorisé à attacher la garantie de l'Etat au paiement des intérêts et au remboursement des emprunts contractés par le Fonds de Solidarité et de Garantie en vertu de la loi du 30 juin 1956 relative à la pension de vieillesse des travailleurs indépendants.

Loi du 11 mars 1958

autorisant des régularisations, augmentant et réduisant certains crédits ouverts pour l'exercice 1957 et allouant des crédits supplémentaires pour les dépenses se rapportant aux exercices 1956 et antérieurs (Moniteur du 19 mars 1958, p. 1.924).

Loi du 15 mars 1958

contenant le Budget du Ministère de la Défense Nationale pour l'exercice 1958 (Moniteur du 28 mars 1958, p. 2.261).

Article 1^{er}. — Il est ouvert pour les dépenses de l'exercice 1958 afférentes au Ministère de la Défense Nationale (...), des crédits s'élevant à la somme de 12.233.828.000 francs.

Loi du 17 mars 1958

contenant le Budget du Corps de la Gendarmerie pour l'exercice 1958 (Moniteur du 28 mars 1958, p. 2.278).

TITRE I^{er}. — Dépenses ordinaires.

Article 1^{er}. — Il est ouvert pour les dépenses ordinaires de l'exercice 1958 afférentes au Corps de la Gendarmerie (...), des crédits s'élevant à la somme de 1.368.355.000 francs.

TITRE II. — Dépenses extraordinaires.

Art. 2. — Des crédits d'engagement sont ouverts pour un montant de 15.309.000 francs, répartis conformément au titre II du tableau de la présente loi.

Il pourra être fait usage dès le 1^{er} janvier 1959 des crédits d'engagements accordés par la présente loi dont il n'aurait pas été fait emploi au 31 décembre 1958.

Loi du 30 mars 1958

ouvrant de nouveaux crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1958 (Moniteur des 30-31 mars 1958, p. 2.373).

Loi du 30 mars 1958

reportant au 30 avril 1958 la clôture des opérations relatives à la liquidation et à l'ordonnancement des dépenses de l'exercice 1957 (Moniteur des 30-31 mars 1958, p. 2.375).

Article 1^{er}. — Par dérogation aux dispositions de la loi du 9 avril 1935, modifiant l'article 2, troisième alinéa, de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'Etat, les opérations relatives à la liquidation et à l'ordonnancement des dépenses de l'exercice 1957 pourront se poursuivre jusqu'au 30 avril 1958.

Art. 2. — La présente loi sera exécutoire le jour de sa publication au *Moniteur belge*.

III — LEGISLATION AGRICOLE

Arrêté ministériel du 15 février 1958

fixant le montant des primes accordées aux industries produisant, à base de lait belge, certains dérivés du lait (Moniteur des 24-25 mars 1958, p. 2.152).

Arrêté ministériel du 18 février 1958

modifiant celui du 1^{er} janvier 1958 fixant le montant des primes accordées aux industries produisant, à base de lait belge, certains dérivés du lait (Moniteur du 14 mars 1958, p. 1.757).

Arrêté royal du 27 février 1958

modifiant l'arrêté royal du 31 mars 1954 relatif au commerce du lait de vache (Moniteur du 2 mars 1958, p. 1.419).

Article 1^{er}. — L'article 5, b, de l'arrêté royal du 31 mars 1954 est remplacé par la disposition suivante :

« b) avoir une teneur en graisse butyrique de 32 gr. au moins par litre. »

Art. 2. — Le présent arrêté entre en vigueur le 1^{er} mars 1958.

Arrêté ministériel du 1^{er} mars 1958

fixant le montant des primes accordées aux industries produisant, à base de lait belge, certains dérivés du lait (Moniteur du 28 mars 1958, p. 2.286).

IV — LEGISLATION INDUSTRIELLE

Arrêté ministériel du 12 février 1958

modifiant l'arrêté ministériel du 7 mars 1951, ordonnant des statistiques de l'activité et de la production des cokeries, des fabriques d'agglomérés de houille, des industries métallurgiques du fer et des métaux non ferreux, des carrières et industries connexes (Moniteur des 17-18 février 1958, p. 1.887).

V — LEGISLATION DU TRAVAIL

Arrêté royal du 12 mars 1958

*modifiant l'arrêté du Régent du 26 mai 1945 organique de l'Office National du Placement et du Chômage (Moniteur des 17-18 mars 1958, p. 1.877).
(Voir texte, rubrique I).*

IX — LEGISLATION RELATIVE AUX PRIX ET AUX SALAIRES

Arrêté royal du 7 février 1958

rendant obligatoire la décision du 24 octobre 1957, de la Commission paritaire nationale de l'industrie alimentaire, prorogeant la validité de la décision du 14 décembre 1956, concernant la fixation des salaires minimums des ouvriers et ouvrières occupés dans la boulangerie industrielle, ainsi que le rattachement de ces salaires à l'indice des prix de détail du Royaume, rendue obligatoire par

l'arrêté royal du 13 juillet 1957 (Moniteur du 1^{er} mars 1958, p. 1.394).

Arrêté royal du 17 février 1958

rendant obligatoire la décision du 24 octobre 1957 de la Commission paritaire nationale de l'industrie alimentaire concernant le rattachement des salaires à l'indice des prix de détail du Royaume (Moniteur du 1^{er} mars 1958, p. 1.395).

Arrêté royal du 6 mars 1958

rendant obligatoire la décision du 20 novembre 1957 de la Commission paritaire nationale de l'industrie verrière, concernant la liaison à l'indice des prix de détail du Royaume des salaires des ouvriers et ouvrières occupés dans l'industrie de la gobeletterie (Moniteur du 21 mars 1958, p. 2.056).

Arrêté royal du 6 mars 1958

rendant obligatoire la décision du 18 décembre 1957 de la Commission paritaire nationale pour les entreprises de battage, modifiant la décision du 3 mai 1956, rendue obligatoire par l'arrêté royal du 13 septembre 1956, concernant la fixation des salaires minimums des travailleurs batteurs, ainsi que le rattachement de ces salaires à l'indice des prix de détail du Royaume (Moniteur du 21 mars 1958, p. 2.058).

**X — LEGISLATION SOCIALE
(PENSIONS, ASSURANCES SOCIALES ET AVANTAGES SOCIAUX DIVERS)**

Arrêté ministériel du 5 février 1958

modifiant l'arrêté ministériel du 3 décembre 1938 portant coordination des différents arrêtés relatifs à la classification des communes en matière de chômage (Moniteur des 3-4 mars 1958, p. 1.448).

Arrêté royal du 5 mars 1958

portant application des dispositions de l'article 29 de la loi du 12 juillet 1957 relative à la pension de retraite et de survie des employés (Moniteur du 9 mars 1958, p. 1.640).

Arrêté royal du 12 mars 1958

*modifiant l'arrêté du Régent du 26 mai 1945 organique de l'Office National du Placement et du Chômage (Moniteur des 17-18 mars 1958, p. 1.877).
(Voir texte, rubrique I).*

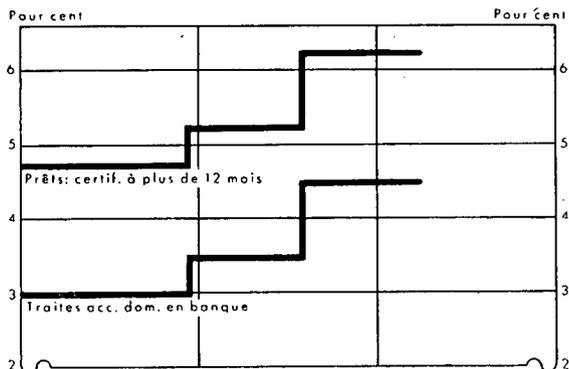
XI — LEGISLATION EN MATIERE DE DOMMAGES DE GUERRE

Loi du 3 février 1958

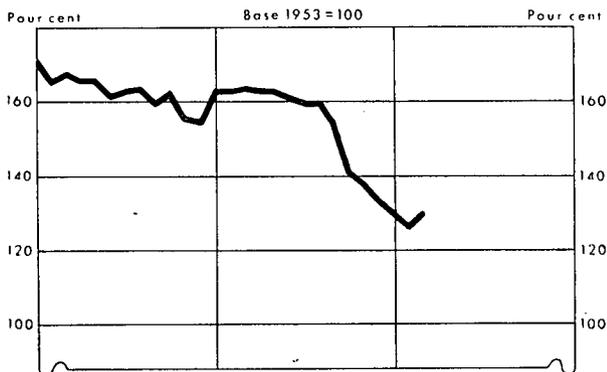
modifiant l'article 2 des lois coordonnées sur les réparations à accorder aux victimes civiles de la guerre (Moniteur du 7 mars 1958, p. 1.568).

GRAPHIQUES DE LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA BELGIQUE

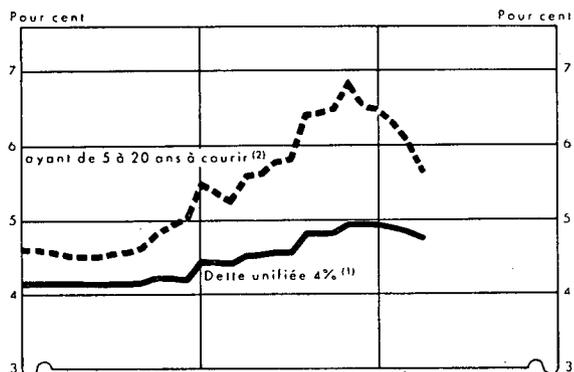
B.N.B. - TAUX D'ESCOMPTE ET DE PRETS



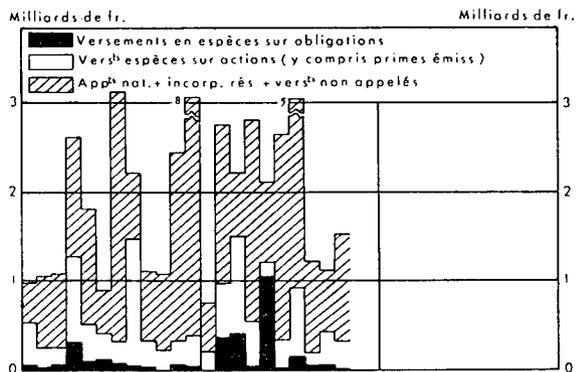
INDICE GENERAL DES ACTIONS



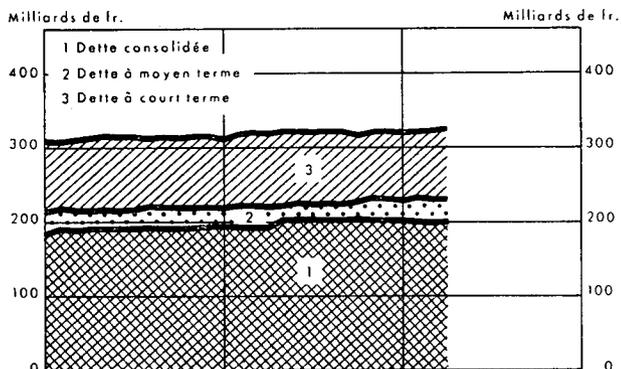
RENDEMENTS D'EMPRUNTS D'ETAT



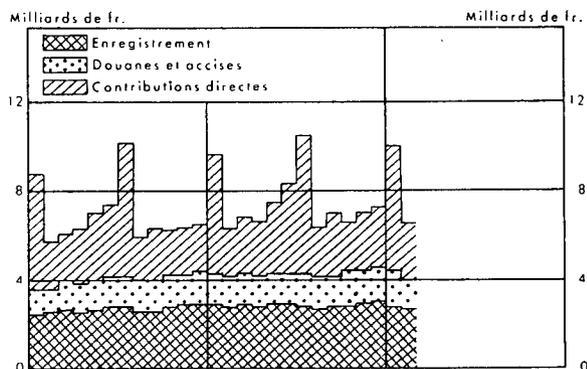
EMISSIONS (3)



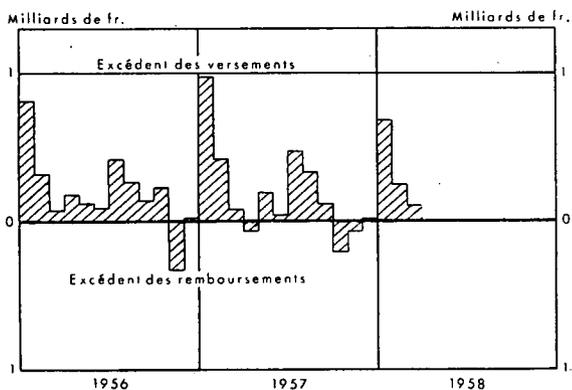
DETTE PUBLIQUE (4)



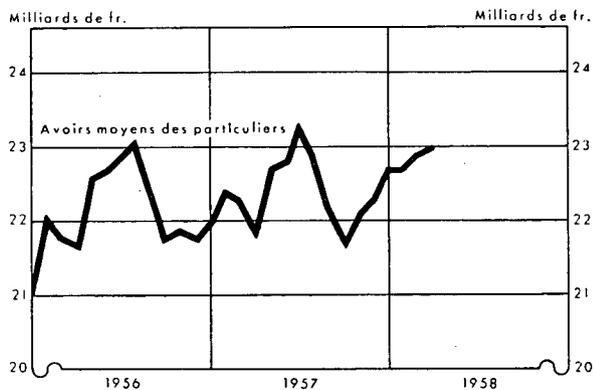
RECETTES FISCALES



CAISSE GENERALE D'EPARGNE ET DE RETRAITE



AVOIRS A L'OFFICE DES CHEQUES POSTAUX



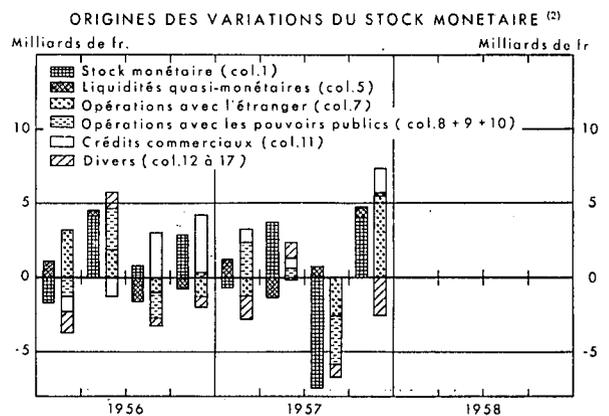
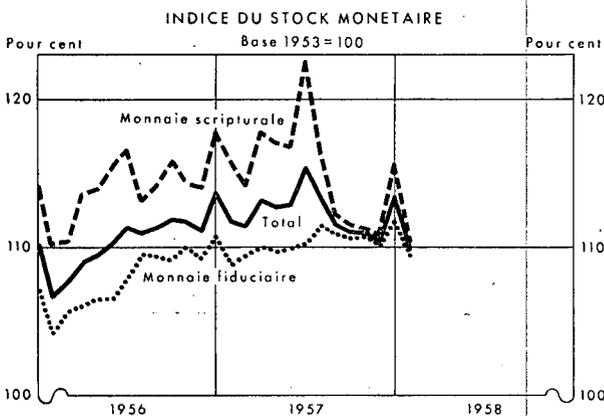
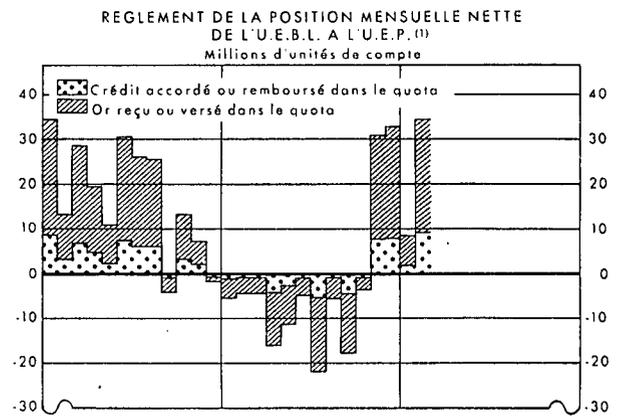
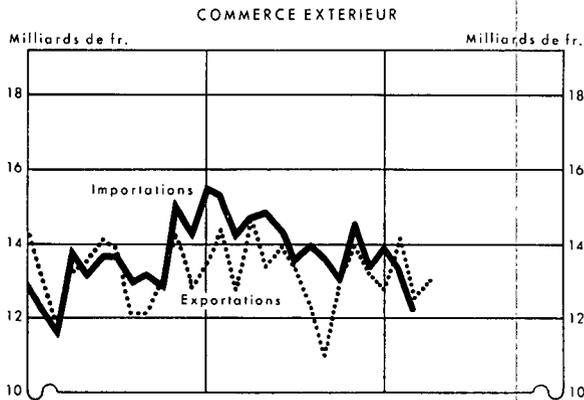
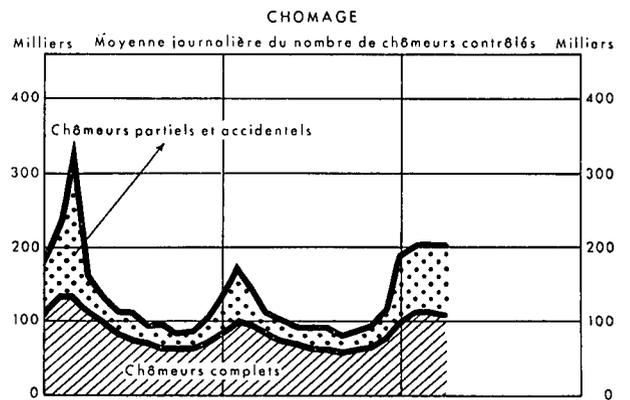
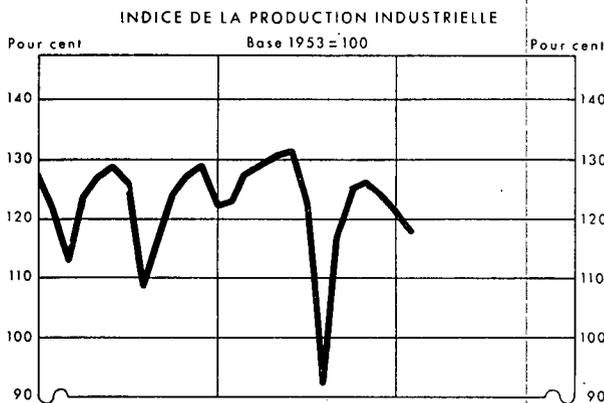
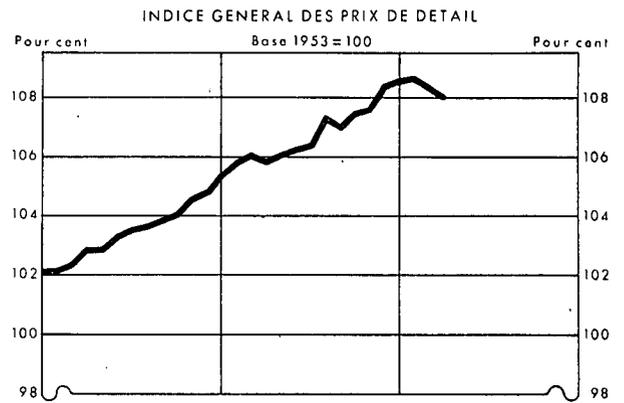
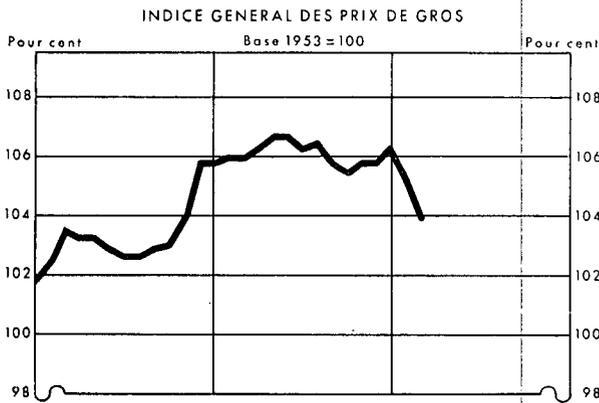
(1) Rendement au égard au cours seulement

(2) Remboursables par annuités variables (4 à 4,5% nominal)

(3) Emissions des sociétés anonymes, commandites par actions, S.P.R.L. belges et sociétés congolaises

(4) Non compris les dettes intergouvernementales résultant de la guerre 1914-1918

GRAPHIQUES DE LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA BELGIQUE



(1) A l'exclusion des remboursements bilatéraux
(2) Voir tableau 85^a

STATISTIQUES MENSUELLES COURANTES

(Table des matières, voir dernière page du Bulletin)

MARCHE DE L'ARGENT

Ia. — TAUX OFFICIELS D'ESCOMPTE ET DE PRETS (en %)

Epoques	Taux officiels de la Banque Nationale de Belgique					
	Escompte				Avances en compte courant et prêts *	
	Traites acceptées domiciliées en banque, warrants et acceptations de banques préalablement visées par la B.N.B.	Traites acceptées, non domiciliées, en banque	Traites non acceptées, domiciliées en banque	Traites non acceptées et non domiciliées en banque, promesses	Certificats de trésorerie 1 émis à maximum 366 jours	Tous autres effets publics
1956 Moyenne	3,04	3,79	4,54	4,79	2,1919	4,79
1957 Moyenne	3,93	4,68	5,43	5,68	2	5,68
1957 Janvier	3,50	4,25	5,—	5,25	2,25	5,25
Février	3,50	4,25	5,—	5,25	2,25	5,25
Mars (dep. le 21)	3,50	4,25	5,—	5,25	3	5,25
Avril	3,50	4,25	5,—	5,25	3	5,25
Mai	3,50	4,25	5,—	5,25	3	5,25
Juin	3,50	4,25	5,—	5,25	3	5,25
Juillet (dep. le 25)	4,50	5,25	6,—	6,25	3	6,25
Août	4,50	5,25	6,—	6,25	3	6,25
Septembre	4,50	5,25	6,—	6,25	3	6,25
Octobre	4,50	5,25	6,—	6,25	3	6,25
Novembre	4,50	5,25	6,—	6,25	3	6,25
Décembre	4,50	5,25	6,—	6,25	3	6,25
1958 Janvier	4,50	5,25	6,—	6,25	3	6,25
Février	4,50	5,25	6,—	6,25	3	6,25
Mars (dep. le 27)	4,25	5,—	5,75	6,—	3	6,—

1 Et certificats du Fonds des Rentes depuis le 12 novembre 1957
2 Moyenne du 1er janvier 1957 au 20 mars 1957 : 2,25 %. Depuis le 21 mars 1957 : taux du certificat plus 5/16 %, minimum 2,25 %.
3 Taux du certificat plus 5/16 %, minimum 2,25 %.

* Quotité de l'avance au 31 mars 1958

Cert. de trés. et cert. du Fonds des Rentes émis à max. 366 jours max. 95 %
Certificats de trésorerie, émis à plus de 366 jours > 90 %
Obligations 4,50 %, emprunt 1951, à 10 ou 15 ans > 90 %
Obligations 4,50 %, emprunt 1952/1962 à 10 ans > 90 %

Obligations 4,50 %, emprunt 1952/1964 à 12 ans max. 90 %
Obligations 3,50 %, Assainissement monétaire 4^e et 5^e séries > 90 %
Certificats de trésorerie 4 % 1950 à 5 ou 10 ans du Congo belge > 90 %
Dettes coloniales 4 % 1950/1960 > 90 %
Autres effets publics > 80 %

Sont seuls acceptés en nantissement les titres et effets publics « au porteur » libellés en francs belges.

Ib. — TAUX DE L'ARGENT AU JOUR LE JOUR ET A TRES COURT TERME

2

Epoques	En compensation et hors compensation		
	1 jour	5 jours	10 jours
1956 Moyenne	1,58	1,70 ¹	1,80 ¹
1957 Moyenne	1,78	1,87	1,97
1957 Janvier	1,70	1,80	1,90
Février	1,70	1,80	1,90
Mars	1,70	1,80	1,90
Avril	1,70	1,80	1,90
Mai	1,70	1,80	1,90
Juin	1,70	1,80	1,90
Juillet	1,70	1,80	1,90
Août	1,70	1,80	1,90
Septembre	1,70	1,80	1,90
Octobre	1,70	1,80	1,90
Novembre	2,05	2,12	2,19
Décembre	2,25	2,31	2,39
1958 Janvier	2,08	2,24	2,39
Février	1,80	2,10	2,29
Mars	1,55	1,91	2,11

¹ Moyenne du 27 février 1956 au 31 décembre 1956.

Ic. — TAUX DES CERTIFICATS DE TRESORERIE

Moyennes	Certificats de trésorerie à très court terme					Epoques	Certificats de Trésorerie à court terme Taux moyen des adjudications		
	15 jours	1 mois	2 mois	3 mois	4 mois		6 mois	9 mois	12 mois
1956	1,85 ¹	—	—	—	—	—	—	—	
1957	1,99	2,80 ²	3,05 ²	3,34 ²	3,84 ²	—	—	—	
1957 Janvier	1,90	—	—	—	—	—	—	—	
Févr.	1,90	—	—	—	—	—	—	—	
Mars	1,90	—	—	—	—	—	—	—	
Avril	1,90	—	—	—	—	—	—	—	
Mai	1,90	—	—	—	—	—	—	—	
Juin	1,90	—	—	—	—	—	—	—	
Juil.	1,90	—	—	—	—	—	—	—	
Août	1,90	—	—	—	—	—	—	—	
Sept.	1,90	—	—	—	—	—	—	—	
Oct.	1,90	—	—	—	—	—	—	—	
Nov.	2,28	2,75 ³	3,— ³	3,25 ³	3,75 ³	1958 :	—	—	
Déc.	2,57	2,82	3,07	3,40	3,90	6 Janv. ...	4,67 5/8	5,05 7/8	
1958 Janvier	2,75	3,—	3,25	3,75	4,25	6 Févr. ...	4,75	5,00	
Févr.	2,75	3,—	3,25	3,75	4,25	13 Mars .	4,72 1/2	4,8958	
Mars	2,71	2,96	3,21	3,71	4,21				

¹ Moyenne du 7 mai 1956 au 31 décembre 1956.
² Moyenne du 12 novembre 1957 au 31 décembre 1957.
³ Depuis le 12 novembre 1957.

II. — TAUX DES DEPOTS EN BANQUE ET A LA CAISSE GENERALE D'EPARGNE

4

Epoques	Banques — Comptes de dépôts à *					Casse Gén. d'Epargne (dépôts d'épargne des particuliers)		
	vue	15 jours de préavis	1 mois	3 mois	6 mois	jusqu'à 100.000 fr.	100.001 à 150.000 fr.	au delà de 150.000 fr.
1956 Moyenne	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
1957 Moyenne	0,50	0,90	1,26	1,58	1,94	3,— ¹	—	2,— ¹
1957 Janvier	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	—	2,—
Février	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	—	2,—
Mars	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	—	2,—
Avril	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	—	2,—
Mai	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	—	2,—
Juin	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	—	2,—
Juillet	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,— ¹	—	2,— ¹
Août	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	—	2,—
Septembre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	—	2,—
Octobre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	—	2,—
Nov. (dep. le 12)	0,50	1,25	2,30	2,70	3,15	3,—	—	2,—
Décembre	0,50	1,25	2,30	2,70	3,15	3,—	—	2,—
1958 Janvier	0,50	1,25	2,30	2,70	3,15	3,— ²	—	2,— ²
Février	0,50	1,25	2,30	2,70	3,15	3,—	—	2,—
Mars	0,50	1,25	2,30	2,70	3,15	3,—	—	2,—

* Moyenne de quatre banques.

¹ Depuis le 1er juillet 1957 : jusqu'à 200.000 fr. : 3 %. Au-delà de 200.000 fr. : 2 %.

² Depuis le 1er janvier 1958 : jusqu'à 250.000 fr. : 3 %. Ce taux est porté à 3,80 % pour les sommes qui restent inscrites du 1er janvier au 31 décembre. Au-delà de 250.000 fr. : 2 %.

III. — Marché de l'argent au jour le jour
et à très court terme ¹
(millions de francs)

Cours de l'or et de l'argent
à Londres ⁶

Moyennes journalières	Capitaux prêtés			Capitaux empruntés		
	par des organismes compensateurs		Total	par des organismes non compensateurs ³	en compensation ⁴	hors compensation ⁵
	Banques de dépôts	Autres organismes ²				
1956	2.428	312	2.741	2.482	2.726	2.497
1957	2.288	240	2.528	3.065	2.528	3.065
1957 Avril	2.513	212	2.725	2.496	2.725	2.496
Mai	2.489	242	2.731	3.455	2.731	3.455
Juin	2.295	298	2.593	3.187	2.593	3.187
Juillet	2.171	296	2.467	2.297	2.467	2.297
Août	1.917	215	2.132	3.263	2.132	3.263
Septembre ..	1.797	148	1.945	2.925	1.945	2.925
Octobre ...	2.261	69	2.330	2.848	2.330	2.848
Novembre ..	2.118	174	2.292	3.627	2.292	3.627
Décembre ..	2.422	398	2.820	2.995	2.820	2.995
1958 Janvier ...	2.519	282	2.801	2.902	2.861	2.842
Février :	1.923	260	2.183	2.906	2.516	2.573
Mars :	1.918	211	2.129	2.213	2.272	2.070
7 au 13 ..	2.220	127	2.347	2.274	2.654	1.967
14 au 20 ..	2.120	198	2.318	2.032	2.330	2.020
21 au 27 ..	1.595	422	2.017	2.128	2.018	2.127

Moyennes journalières	Or en sh./d. par oz. fin	Argent en pence par oz. fin
1956	250/3	79
1957	250/2 ³ / ₈	79
1957 Janvier	249/6 ³ / ₄	80
Février	249/4 ¹ / ₄	80
Mars	249/11 ¹ / ₂	80
Avril	250/3 ⁷ / ₈	80
Mai	250/3 ³ / ₈	79
Juin	250/9 ¹ / ₄	78
Juillet	251/0	78
Août	251/3 ⁵ / ₈	79
Septembre	251/0 ³ / ₄	79
Octobre	249/9 ⁵ / ₈	79
Novembre	249/7	78
Décembre	249/4 ⁵ / ₈	77
1958 Janvier	248/10 ⁷ / ₈	77
Février	249/1 ³ / ₄	76
Mars	249/3 ³ / ₈	76

¹ Depuis le 27 février 1956 les chiffres comprennent l'encours de l'argent prêté ou emprunté à 5 et 10 jours, s'il y a lieu. — ² Notamment le Crédit Communal de Belgique et la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi. — ³ Notamment la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite et l'Office National de Sécurité Sociale. — ⁴ Notamment l'Institut de Récompte et de Garantie et l'Office National du Ducroir. — ⁵ Notamment le Fonds des Rentes et l'Office Central de Crédit hypothécaire. — ⁶ Prix de l'oz. d'or fin à New-York : 85 \$ depuis le 1^{er} février 1934.

MARCHE DES CHANGES

Cours officiels arrêtés par les banquiers réunis en Chambre de Compensation à Bruxelles ¹⁰
(francs belges)

Moyennes	1 franc suisse	1 \$ U.S.A.	100 fr. français	1 \$ canadien ¹		1 Livre Sterling	100 Escudos	1 fl. P.B.	1 Cr. suéd.	1 Cr. dan.	1 D. M.	1 Cr. norv.	\$ Accord Argentine U.E.B.L.	100 lires italien.	100 schillings autrichiens
				Câble	Courrier										
1956	11,41	49,92	14,19	50,73		139,48	174,03	13,11	9,63	7,21	11,91	6,98	49,96 ²	7,96	—
1957	11,46	50,24	{14,27 ³ 11,89 ⁴ }	52,400	52,396	140,29	174,02	13,18	9,69	7,24	11,96	7,02	—	8,01	193,10
1957 Janvier ...	11,45	50,23	14,25	52,28		140,48	174,02	13,18	9,69	7,24	11,97	7,03	—	7,99	192,92 ⁵
Février ...	11,46	50,25	14,26	52,44		140,66	174,02	13,18	9,70	7,25	11,97	7,03	—	7,99	193,05
Mars	11,47	50,25	14,26	52,565	52,565	140,67	174,02	13,19	9,71	7,24	11,97	7,04	—	7,99	193,18
Avril	11,48	50,29	14,27	52,411	52,407	140,88	174,01	13,22	9,71	7,24	11,98	7,05	—	8,01	193,42
Mai	11,49	50,35	14,28	52,704	52,699	140,78	174,01	13,21	9,73	7,24	11,99	7,04	—	8,01	193,57
Juin	11,49	50,31	14,28	52,785	52,781	140,50	174,01	13,19	9,72	7,24	11,99	7,03	—	8,03	193,73
Juillet	11,48	50,23	14,28	52,825	52,820	139,98	174,02	13,16	9,69	7,24	11,99	7,00	—	8,05	193,64
Août	11,46	50,35	12,63	53,142	53,138	139,48	174,02	13,11	9,66	7,21	11,95	6,98	—	8,03	193,05
Septembre ..	11,48	50,32	11,91	52,501	52,497	139,72	174,02	13,15	9,67	7,23	11,96	7,01	—	8,00	193,21
Octobre ...	11,44	50,17	11,86	51,991	51,985	140,22	174,02	13,19	9,68	7,24	11,92	7,02	—	7,99	192,83
Novembre ..	11,42	50,03	11,85	51,979	51,973	140,10	174,01	13,18	9,66	7,23	11,90	7,00	—	8,00	192,33
Décembre ..	11,41	50,02	11,89	51,198	51,194	139,95	174,02	13,19	9,66	7,23	11,90	6,99	—	8,00	192,21
1958 Janvier ...	11,40	50,03	11,87	50,805	50,800	139,71	174,02	13,20	9,64	7,22	11,86	6,98	—	7,98	191,70
Février ...	11,37	49,94	11,83	50,895	50,893	139,60	174,02	13,14	9,61	7,21	11,86	6,97	—	7,98	191,56
Mars	11,39	49,90	11,82	51,051	51,049	139,77	174,03	13,16	9,62	7,22	11,89	6,99	—	8,00	192,00

¹ Depuis le 25 mars 1957, le dollar canadien est coté séparément sous la forme de dollar canadien livrable par câble et par courrier. — ² Moyenne du 1^{er} janvier au 30 juin 1956. — Compte clôturé le 30 juin 1956; plus de cotations à Bruxelles. — ³ Moyenne du 1^{er} janvier au 10 août 1957. — ⁴ Moyenne du 12 août (date des mesures monétaires françaises) au 31 décembre 1957. — ⁵ Coté à Bruxelles depuis le 2 janvier 1957.

MARCHE DES CAPITAUX

I. — COURS COMPARÉS DE QUELQUES FONDS PUBLICS

14

Désignation des titres	Cotation pour	Cours au				
		2 décembre 1957	8 janvier 1958	8 février 1958	8 mars 1958	1er avril 1958
I. — Dette intér. dir. de l'Etat Belge (Intérêts à bonif.)						
Dette 3 1/2 %, 1937 ¹ 2	100,—	82,40	82,40	82,45	82,60	83,45
Dette 3 1/2 %, 1943 ¹ 2	100,—	76,—	76,10	76,25	77,15	77,80
Dette Unifiée 4 % 1 ^{re} s. ¹ 2	100,—	81,—	81,15	81,45	82,60	84,30
Emprunt de la Libération, 4 %, 1945 ²	100,—	79,—	79,15	79,70	80,90	82,—
Emprunt 4 1/2 %, 1952-1962, à 10 ans ²	100,—	96,—	96,35	97,15	97,30	99,90
Emprunt 4 1/2 %, 1952-1964, à 12 ans ²	100,—	92,80	93,—	93,10	94,50	96,90
Emprunt 4 1/2 %, 1953-1973, à 20 ans ²	100,—	85,35	86,05	87,70	89,—	92,60
Emprunt 4 1/2 %, 1953-1968, à 15 ans ²	100,—	87,05	87,25	88,55	90,90	93,50
Emprunt 4 1/2 %, 1954-1972, à 18 ans ²	100,—	84,35	84,95	86,45	88,—	90,65
Emprunt 4 1/4 %, 1954-1974, à 20 ans, 1 ^{re} série ²	100,—	82,90	84,—	84,65	86,10	88,30
Emprunt 4 1/4 %, 1954-1974, à 20 ans, 2 ^e série ²	100,—	82,15	82,85	84,10	85,35	88,—
Emprunt 4 %, 1955-1975, à 20 ans ²	100,—	79,90	80,45	81,90	83,30	85,80
Emprunt 4 1/4 %, 1956-1971, à 15 ans ²	100,—	84,55	84,65	85,80	87,85	90,90
Emprunt 4 1/4 %, 1956-1973, à 17 ans ²	100,—	83,75	83,75	84,45	86,35	89,45
Emprunt 5 %, 1957-1969, à 12 ans ²	100,—	90,50	91,10	91,45	94,—	96,25
Certif. de Trés. à 20 ans au plus, 4 %, 1943, 1 ²	100,—	106,15	105,25	105,40	105,90	106,15
Certif. de Trés. à 5 ou 10 ans, 4 %, 1948 ²	100,—	108,10	107,75	108,20	108,35	108,50
Certif. de Trés. à 5 ou 10 ans, 4 %, 1949 ²	100,—	101,35	101,20	100,85	101,50	103,15
Certif. de Trés. à 5 ans, 4 %, 1954 ²	100,—	99,10	99,30	98,80	99,30	99,60
Certif. de Trés. à 5 ans, 3 3/4 %, 1954 ²	100,—	98,30	98,90	98,15	98,55	98,85
Emprunts à lots 1941 (4 % depuis 1951)	1 000,—	899,—	892,—	886,—	885,—	887,—
Emprunts à lots 1953 (2 %, 5 % dès 1967) ²	1.000,—	988,—	1.010,—	1.047,—	1.046,—	1.053,—
Emprunt de l'Exposition à Lots 1958, 2 % ²	1.000,—	1.012,—	1.037,—	1.053,—	1.080,—	1.098,—
II. — Dette indir. et dette gar. par l'Etat (Int. à bonif.)						
Domages de guerre à lots 1923, 4 % ¹ 2	1.050,—	983,—	982,—	982,—	981,—	985,—
Empr. de la Reconstr. 1 ^{re} tr. 1947 (5 % depuis déc. 1957) ²	100,—	96,—	96,20	96,95	97,55	99,—
Empr. de la Reconstr. 2 ^e tr. 1949 (2 %, 5 %, dès 1958) ²	1.000,—	965,—	970,—	97,—*	97,40*	98,60*
Empr. de la Reconstr. 3 ^e tr. 1950 (2 %, 5 %, dès 1960) ²	1.000,—	986,—	1.010,—	1.040,—	1.053,—	1.052,—
Emprunt du Fonds des Routes 4 1/4 % (à 10 ans) 1955-1965 ²	100,—	86,25	86,55	88,40	90,30	93,45
Soc. Nat. Ch. de fer belges (tr. belge), act. priv. 4 % ¹ 2 ...	500,—	413,—	415,—	416,—	438,—	453,—
Caisse autonome des Domm. de Guerre 1 ^{re} tr. 5 % 1953 ² ...	100,—	87,85	87,15	87,50	88,60	91,30
Régie des Télégr. et Téléph. à 15 ans, 4 1/2 %, 1953, 1 ^{re} s. ²	100,—	89,10	89,10	90,50	92,15	94,20
Régie des Télégr. et Téléph. à 15 ans, 4 1/2 %, 1953, 2 ^e s. ²	100,—	87,50	87,60	88,90	90,75	93,70
Régie des Télégr. et Téléph. à 20 ans, 4 1/4 %, 1954, 1 ^{re} s. ²	100,—	83,10	83,50	84,25	86,25	90,—
Soc. Nat. Ch. de fer belges, 4 1/4 %, 1954-1974 ²	100,—	82,—	82,55	84,—	85,55	88,45
Soc. Nat. Ch. de fer belges, 4 %, 1955-1975 1 ^{re} s. ²	100,—	79,65	80,—	81,80	82,60	85,20
Soc. Nat. Créd. à l'Ind. à 10 ans, 4 1/2 %, 1951 ²	100,—	97,15	97,40	97,70	97,90	99,25
Soc. Nat. Créd. à l'Ind. à 10 ans, 4 1/2 %, 1952 2 ^e s. ²	100,—	97,10	96,80	97,80	98,85	100,25
III. — Dette directe de la Colonie.						
Sans coupons d'intérêt : Congo belge, emprunt à lots 1888 ...	100,—	211,—	232,—	240,—	240,—	244,—
<i>Intérêts à bonifier :</i>						
Dette coloniale 1936, 4 %	100,—	78,10	78,—	78,20	78,70	78,60
Dette coloniale 1954-1974, 4 1/4 % ²	100,—	86,30	86,35	86,35	86,15	88,50
Certificats de Trésorerie à 5 ou 10 ans, 4 %, 1950 ²	100,—	100,85	100,65	101,10	102,70	102,70

¹ Titres pour lesquels une opération est en cours en vertu des arrêtés du 6 octobre 1944. — ² Titres créés après le 6 octobre 1944.
* Cotation pour cent.

II. — INDICES MENSUELS DES ACTIONS COTEES AUX BOURSES DE BRUXELLES ET D'ANVERS 15¹

MARCHE AU COMPTANT : VALEURS BELGES ET COLONIALES

Source : Institut National de Statistique.

Dates	Indice général	Secteur financier et immobilier	Sociétés à portefeuille (non spécialisées)	Holdings (Transports & électricité)	Transports	Entreprises d'électricité et de gaz	Distribution d'eau	Industries de la métallurgie	Industries des fabrications métalliques	Métaux non ferreux	Industries chimiques	Charbonnages	Glaceries et verreries	Industries de la construction	Industries textiles	Industries de l'alimentation	Industries diverses	Commerce et services	Sociétés coloniales	Plantations
Indices par rapport aux cours du mois précédent																				
1958 10 mars ...	103	104	101	104	103	103	97	105	101	105	104	99	104	99	98	100	101	103	105	104
10 avril ...	98	100	97	99	98	100	104	91	96	97	97	96	98	100	95	99	96	102	98	101
Indices par rapport à la moyenne de l'année 1953																				
1957 1 ^{er} avril ...	163	147	183	173	147	135	165	172	122	217	144	148	243	179	107	168	201	206	160	137
2 mai	163	144	184	174	146	138	185	173	122	212	143	149	241	175	109	165	208	209	160	136
3 juin	161	146	186	178	145	136	187	179	123	196	144	150	234	173	109	166	207	209	154	135
1 ^{er} juillet .	160	143	186	180	144	134	179	174	122	190	141	149	232	168	108	166	226	206	150	135
1 ^{er} août ...	160	147	192	180	141	138	178	181	124	194	141	153	239	174	110	168	215	207	148	134
2 septembre	154	142	182	173	135	132	178	180	120	182	138	150	230	167	110	166	199	208	141	132
1 ^{er} octobre .	142	133	164	165	130	126	181	159	115	163	127	140	206	154	105	161	180	200	130	121
4 novembre	138	131	167	159	122	125	181	150	113	162	125	139	207	148	100	160	164	195	127	109
2 décembre	134	129	161	154	123	121	173	142	107	159	126	130	193	143	97	156	162	195	123	107
1958 10 janvier .	133	131	162	154	122	121	166	145	107	153	126	129	189	150	99	162	155	192	121	98
10 février .	126	133	155	150	118	120	167	141	104	148	121	117	175	145	97	163	160	193	109	94
10 mars ...	130	138	157	156	121	124	162	148	105	166	126	116	182	144	95	163	161	198	114	98
10 avril ...	127	138	152	155	119	124	169	134	101	152	122	111	179	144	90	162	154	201	112	99

Source : Bulletin mensuel des statistiques publié par la Commission de la Bourse de Bruxelles.

Périodes	Nombre de séances	Obligations de sociétés		Actions 1		Total 1	
		Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)
1956	246	104	111	15.451	27.653	15.555	27.764
1957	246	119	127	18.488	26.002	18.607	26.129
1957 Janvier	22	13	13	2.184	3.180	2.197	3.193
Février	20	9	9	1.493	2.309	1.602	2.318
Mars	21	10	11	1.601	2.456	1.611	2.467
Avril	20	11	11	1.268	1.982	1.279	1.993
Mai	20	9	10	1.372	2.181	1.381	2.191
Juin	19	11	12	1.635	2.403	1.646	2.415
Juillet	22	12	13	1.663	2.168	1.675	2.181
Août	20	7	8	1.492	2.052	1.499	2.060
Septembre	21	9	11	1.642	2.184	1.651	2.195
Octobre	23	12	13	1.814	2.446	1.826	2.459
Novembre	18	8	8	1.232	1.461	1.240	1.469
Décembre	20	8	8	1.090	1.180	1.098	1.188
1958 Janvier	20	12	13	1.191	1.431	1.203	1.444
Février	20	8	8	1.095	1.165	1.103	1.173
Mars	21	13	14	1.181	1.280	1.194	1.294

1 Marchés au comptant et à terme.

IV. — RENDEMENT DE TITRES A REVENU FIXE COTES A LA BOURSE DE BRUXELLES 16
(en pourcentages)

Début de mois	Dette unifiée (rendement eu égard au cours seulement)	Echéance de 2 à 5 ans	Echéance de 5 à 10 ans	Echéance de 5 à 20 ans		Echéance à plus de 20 ans		Taux médian (non compris la Dette unifiée)
		Paraétat. et Villes	Villes	Etat	Paraétat. et Villes	Etat Emprunts à lots		
		(remboursement à date fixe)	(remboursement par annuités constantes)	(remboursement par annuités variables)		Dette directe	Dette indirecte	
		4 % 1 ^{re} s.	4 à 4,5 %	4 %	4 à 5 %	3 à 5 %	4 %	
1957 Février	4,46	5,05	5,24	5,41	5,50	4,51	5,02	5,3
Mars	4,45	4,80	5,25	5,30	5,38	4,53	5,04	5,2
Avril	4,54	5,13	5,39	5,62	5,55	4,61	5,11	5,4
Mai	4,56	5,17	5,55	5,66	5,57	4,69	5,11	5,4
Juin	4,60	5,03	5,80	5,80	5,65	4,75	5,26	5,6
Juillet	4,60	5,13	5,93	5,82	5,71	4,79	5,38	5,7
Août	4,82	5,56	6,34	6,41	6,44	4,91	5,61	6,2
Septembre	4,82	5,53	6,43	6,44	6,43	4,90	5,58	6,2
Octobre	4,82	5,49	6,56	6,47	6,42	4,92	5,62	6,3
Novembre	4,94	5,87	6,67	6,85	6,66	5,12	5,95	6,6
Décembre	4,94	5,48	6,72	6,53	6,56	5,14	5,86	6,5
1958 Janvier	4,93	5,53	7,00	6,47	6,51	5,20	5,87	6,5
Février	4,91	5,63	7,06	6,33	6,39	5,20	5,78	6,4
Mars	4,84	5,30	7,02	6,06	6,17	5,16	5,72	6,1
Avril	4,74	5,16	6,90	5,64	5,84	5,06	5,67	5,8

N.B. Méthode d'établissement : voir Bulletin d'Information et de Documentation de février 1950, p. 84.

Tableau rétrospectif

(millions de francs)

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Constitutions de sociétés			Augmentations de capital				Emissions d'obligations		Ensemble des émissions Montant nominal	Primes d'émission 1	Libération sans espèces		Emissions nettes 4
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur val. nominale	Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur val. nominale	Nombre	Montant nominal			Apports en nature 2	Incorporations de réserves 3	
1955	2.304	4.772	4.421	839	12.351	10.582	9.897	125	1.901	17.255	731,1	4.955	5.315	6.339 ⁵
1956	2.467	5.444	5.162	767	17.061	12.521	11.869	113	1.896	19.861	245,0	8.985	4.269	5.523 ⁶
1956 11 prem. mois .	2.201	2.221	1.959	635	21.169	11.184	10.587	24	760	14.165	244,9	5.502	3.516	4.533
1957 11 prem. mois .	2.357	10.661	9.087	776	24.162	7.669	7.239	34	2.250	20.580	381,6	10.796	2.213	5.949
1956 Décembre	260	3.222	3.202	126	4.444	1.492	1.438	4	41	4.755	0,1	3.773	653	255
1957 Janvier	285	418	344	49	410	209	188	—	—	627	—	277	56	199
Février	232	1.050	1.035	53	2.443	732	730	3	350	2.132	57,9	1.365	42	766
Mars	256	443	397	80	3.404	904	895	3	425	1.772	258,4	396	88	1.491
Avril	244	1.655	1.597	91	2.775	664	600	2	46	2.365	13,9	1.573	472	212
Mai	217	529	524	80	1.072	477	467	9	1.005	2.011	17,5	621	223	1.170
Juin	219	760	520	80	5.116	1.683	1.546	3	23	2.466	1,3	1.105	703	282
Juillet	182	3.013	2.011	71	5.248	580	539	5	145	3.738	31,9	1.867	124	736
Août	158	349	341	45	1.277	634	566	1	75	1.058	0,8	733	97	153
Septembre ...	175	223	191	55	248	345	310	3	78	646	—	259	123	197
Octobre	220	844	824	103	561	375	354	2	16	1.235	—	855	197	142
Novembre	169	1.377	1.302	69	1.609	1.067	1.046	3	87	2.531	—	1.744	90	601
Décembre ... p		5.437	5.292		4.403	4.325			365	10.205	166,4	6.159	2.503	1.486
1958 Janvier ... p		327	296		144	136			35	506	—	181	81	205
Février ... p		133	125		160	158				293	—	162	19	102

A. — Sociétés belges (sociétés anonymes et en commandite par actions, sociétés de personnes à responsabilité limitée)

B. — Sociétés congolaises (sociétés par actions et sociétés de personnes)

1955	314	1.104	790	108	2.918	2.445	1.928	9	459	4.008	32,0	690	737	1.639 ⁷
1956	275	1.641	879	116	8.220	5.581	5.362	4	256	7.478	14,6	767	4.146	1.599
1956 10 prem. mois .	227	1.508	782	97	3.103	2.363	2.175	1	20	3.891	13,9	682	1.124	1.185
1957 10 prem. mois .	250	989	609	109	3.572	2.693	2.676	—	—	3.682	1,0	719	1.243	1.324
1956 Juillet	22	47	42	14	300	197	197	—	—	244	—	110	65	64
Août	27	193	93	15	847	738	701	—	—	931	—	49	456	289
Septembre ...	21	43	38	10	576	618	567	—	—	661	—	30	486	89
Octobre	21	22	19	3	27	12	5	—	—	34	—	8	—	16
Novembre	26	63	55	4	28	21	6	—	—	84	—	26	2	33
Décembre	23	72	44	15	5.125	3.183	3.166	—	—	3.255	0,7	60	3.020	131
1957 Janvier	33	33	29	8	332	91	89	—	—	124	—	29	57	32
Février	26	330	126	13	117	234	228	—	—	564	—	62	91	201
Mars	22	52	35	8	55	121	121	—	—	173	—	17	111	28
Avril	23	35	32	10	752	406	406	—	—	441	0,8	22	88	329
Mai	24	41	33	9	24	36	36	—	—	77	—	21	7	41
Juin	21	103	77	10	299	87	82	—	—	190	0,2	76	40	43
Juillet	37	170	165	17	1.579	1.028	1.026	—	—	1.198	—	274	717	200
Août	22	87	37	8	126	64	63	—	—	151	—	15	45	40
Septembre ...	21	26	24	12	96	454	454	—	—	480	—	193	51	234
Octobre	21	110	51	14	192	174	172	—	—	284	—	12	35	176

1 Non comprises dans les montants libérés.

2 Compris dans les constitutions et augmentations de capital.

3 Compris dans les augmentations de capital.

4 Comprendent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les libérations sans espèces, ainsi que les émissions destinées au remboursement d'anciens emprunts.

5 Déduction faite des emprunts de conversion qui s'élèvent à 341 millions de frs.

6 Déduction faite des emprunts de conversion qui s'élèvent à 395 millions de frs.

7 Déduction faite des emprunts de conversion qui s'élèvent à 143 millions de frs.

V. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES CONGOLAISES

172

(millions de francs)

OCTOBRE 1957

Source : Institut National de Statistique.

Rubriques	Constitutions de sociétés						Augmentations de capital Sociétés par actions et sociétés de personnes			Emissions d'obligations			Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	Libérations sans espèces				Dissolutions Sociétés par actions et sociétés de personnes		Réductions de capital soc. par act. et soc. de personnes						
	par actions			de personnes			Nombre	Capital ancien	Augmen- tation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal		dont emprunts de conversion	Apports en nature		Incorporations de réserves (comprises dans les augmentations de capital)	Liquidations		Fusions		Nombre	Montant			
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale									Constitutions de sociétés			Augmentations de capital	Nombre	Montant	Nombre			Montant	Nombre	Montant
															par actions	de personnes										

Détail des émissions

Banques, soc. financières ...	—	—	—	1	0,1	0,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	4,5
Sociétés commerciales	1	50,0	10,0	8	10,6	10,6	5	14,0	8,5	8,3	—	—	—	—	3,4	0,5	4,5	5	5,6	—	—	—	—	2	0,3
Sociétés industrielles	—	—	—	1	0,6	0,6	4	34,0	30,3	29,8	—	—	—	—	—	—	0,3	—	—	—	—	—	—	1	0,0
Mines	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	45,0	—	—	—	—	—	—
Construction, bâtiments ...	—	—	—	1	0,3	0,3	2	6,0	5,0	4,3	—	—	—	—	—	—	—	1	1,2	—	—	—	—	2	8,0
Sociétés agricoles	1	40,0	22,5	2	5,8	5,2	—	—	—	—	—	—	—	5,0	2,9	—	—	1	5,0	1	75,0	—	—	—	—
Transports	1	0,5	0,5	2	0,9	0,5	3	137,7	130,0	130,0	—	—	—	0,3	—	—	30,0	2	0,7	—	—	—	—	—	—
Divers	—	—	—	3	1,4	0,4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux ...	3	90,5	33,0	18	19,7	17,7	14	191,7	173,8	172,4	—	—	—	5,3	6,3	0,5	34,8	10	57,5	1	75,0	6	12,8	6	12,8

Groupement des sociétés selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins	1	0,5	0,5	13	4,4	3,0	3	9,5	2,1	1,9	—	—	—	0,3	0,4	—	1,0	5	2,0	—	—	—	—	3	0,3
de 1 à 5 millions	—	—	—	4	9,3	8,7	6	22,5	13,5	12,8	—	—	—	—	2,9	0,5	3,5	4	10,5	—	—	—	—	3	12,5
de 5 à 10 millions	—	—	—	1	6,0	6,0	1	7,0	8,2	7,7	—	—	—	—	3,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
de 10 à 20 millions	—	—	—	—	—	—	1	15,0	20,0	20,0	—	—	—	—	—	—	0,3	—	—	—	—	—	—	—	—
de 20 à 50 millions	2	90,0	32,5	—	—	—	3	137,7	130,0	130,0	—	—	—	5,0	—	—	30,0	1	45,0	—	—	—	—	—	—
de 50 à 100 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	75,0	—	—	—	—
plus de 100 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux ...	3	90,0	33,0	18	19,7	17,7	14	191,7	173,8	172,4	—	—	—	5,3	6,3	0,5	34,8	10	57,5	1	75,0	6	12,8	6	12,8

Répartition des sociétés suivant la nature du droit qui les régit

Sociétés de droit belge	—	—	—	—	—	—	1	0,5	1,0	1,0	—	—	—	—	—	—	1,0	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés de droit congolais	3	90,5	33,0	18	19,7	17,7	13	191,2	172,8	171,4	—	—	—	5,3	6,3	0,5	33,8	10	57,5	1	75,0	6	12,8	6	12,8
Totaux ...	3	90,5	33,0	18	19,7	17,7	14	191,7	173,8	172,4	—	—	—	5,3	6,3	0,5	34,8	10	57,5	1	75,0	6	12,8	6	12,8

V. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES

173

Détail des émissions

(millions de francs)

NOVEMBRE 1957

Source : Institut National de Statistique.

Rubriques	Constitutions de sociétés 1						Augmentations de capital (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)			Emissions d'obligations			Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	Libérations sans espèces				Dissolutions de sociétés 1 (sociétés anonymes) (sociétés en comman- dite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)				Réductions de capital (sociétés anonymes) (sociétés en command. par actions) (sociétés de personnes à responsab. limitée)			
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal		dont emprunts de conversion	Apports en nature		Augmentations de capital	Incorporations de réserves (comprises dans les augmentations de capital)	Liquidations		Fusions		Nombre	Montant	
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale									anonymes et en commandite par actions	de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Montant	Nombre	Montant			Nombre
							Nombre	Montant	Nombre	Montant															
Banques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Assurances	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Opérat. financières et immobilières	5	693,6	693,6	2	9,5	9,5	21	938,5	631,5	610,1	—	—	—	13	690,5	9,2	216,3	18,2	—	—	—	—	—	—	—
Commerce de détail	4	3,4	3,4	16	3,4	3,4	—	—	—	—	—	—	—	—	1,2	1,7	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Comm. de gros et comm. extérieur	10	33,6	17,8	19	5,3	5,0	12	20,7	21,5	21,5	—	—	(2)	4,2	2,3	16,3	3,1	12	12,0	4	3,7	1	1,6	—	
Fabrications métalliques	4	103,0	51,1	1	0,1	0,1	8	169,2	289,5	289,5	—	—	—	—	36,7	0,0	265,8	6,5	2	3,7	1	0,8	2	24,3	
Métallurgie du fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Métaux non ferreux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries textiles	4	66,6	61,8	7	6,2	6,2	4	57,6	43,8	43,7	—	—	—	—	54,0	4,1	2,3	41,5	3	4,4	4	20,6	2	8,0	
Industries alimentaires	2	51,0	51,0	1	0,5	0,5	1	3,4	4,0	4,0	—	—	—	—	51,0	—	4,0	—	2	1,0	—	—	—	—	
Industrie du bois	1	0,3	0,2	5	1,1	1,1	1	10,0	2,0	2,0	—	—	—	—	0,2	0,6	—	—	1	0,2	—	—	—	—	
Industries chimiques	3	20,3	20,3	1	0,1	0,1	1	300,0	0,4	0,4	—	—	—	—	17,8	—	0,4	—	1	5,0	4	80,5	1	0,4	
Industrie du verre	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	56,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Eau	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cuir	—	—	—	1	0,5	0,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,3	—	—	—	1	5,0	—	—	—	—
Papier et imprimerie	—	—	—	3	1,2	1,1	1	1,7	0,0	0,0	—	—	—	—	—	0,9	0,0	—	1	1,1	—	—	—	—	—
Transport	2	350,1	350,1	8	4,5	3,9	—	—	—	—	—	—	—	350,0	3,6	—	—	—	1	0,1	7	129,5	—	—	—
Tourisme	2	0,4	0,4	4	4,0	4,0	1	—	0,7	0,7	—	—	—	—	—	—	0,7	—	2	1,0	—	—	—	—	—
Intermédiaires	5	2,2	1,6	14	1,5	1,3	4	9,8	21,0	21,0	—	—	—	—	1,2	0,2	0,1	2,4	4	1,7	—	—	—	—	—
Déchets et matières de récupérat.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Construction	2	0,6	0,6	4	3,3	3,3	5	5,4	8,4	8,4	—	—	—	—	0,2	2,6	0,2	8,2	1	0,6	—	—	—	—	—
Charbon	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Terre cuite	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ciment et industries connexes	1	0,1	0,1	—	—	—	—	—	—	—	1	30,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Carrières	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries céramiques	—	—	—	—	—	—	1	78,3	29,7	29,7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du tabac	—	—	—	1	1,5	1,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1,2	—	—	—	1	0,1	—	—	—	—
Industrie du diamant	1	0,2	0,1	2	1,2	1,2	—	—	—	—	—	—	—	—	0,0	0,9	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Editions, librairies, presse	2	1,0	1,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,1	—	—	—	1	0,1	—	—	—	—	—
Films, théâtres, attractions	1	0,2	0,2	3	0,6	0,6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,2	—	—	1	1,4	—	—	—	—	—
Artisanat	3	0,8	0,7	16	2,6	2,6	4	4,6	2,1	1,9	—	—	—	—	0,3	1,0	0,6	0,6	2	0,1	—	—	1	0,3	
Agric., hortic., élev., pêche	—	—	—	2	0,2	0,2	1	1,6	0,3	0,3	—	—	—	—	—	0,1	0,3	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers non dénommés	1	1,0	1,0	6	1,3	0,9	4	7,9	12,5	12,5	—	—	—	—	0,8	—	0,3	8,7	4	0,8	1	0,3	—	—	—
Totaux ...	53	1.328,4	1.255,0	116	48,6	47,0	69	1.608,7	1.067,4	1.045,7	3	86,5	—	13	1.208,2	28,9	506,6	89,9	54	242,8	29	335,5	8	34,8	

1 Coopératives : 8 sociétés constituées au capital minimum de 507.000 francs; 10 sociétés dissoutes au capital minimum de 3.606.000 francs; 2 sociétés dissoutes, capital inconnu.

2 Une prime d'émission d'un montant de 3.716.000 frs. a été libérée en nature.

V. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES
Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance
du capital nominal émis ou annulé
(millions de francs)

174

Source : Institut National de Statistique.

Classification	Constitutions de sociétés						Augmentations de capital (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (soc. de pers. à resp. lim.)			Emissions d'obligations		Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	Libérations sans espèces		Dissolutions		Réductions de capital Montant		
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre		Montant nominal	dont emprunts de conversion	Apports en nature	Incorporations de réserves		Liquidations	Fusions
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale													

1. — Selon le lieu où s'exerce leur activité

NOVEMBRE 1957

Belgique	53	1.328,4	1.255,0	116	48,6	47,0	69	1.608,7	1067,4	1.045,7	3	86,5	13	1.743,7	89,9	242,8	335,5	34,8
Etranger	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux ...	53	1.328,4	1.255,0	116	48,6	47,0	69	1.608,7	1067,4	1.045,7	3	86,5	13	1.743,7	89,9	242,8	335,5	34,8

2. Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins ...	35	13,9	12,7	109	26,2	24,6	34	530,7	17,9	16,2	—	—	—	21,4	2,2	14,2	5,4	1,2
de 1 à 5 millions	9	21,5	15,7	7	22,4	22,4	21	60,4	47,3	47,3	—	—	—	40,1	19,7	23,3	16,8	1,6
de 5 à 10 millions	—	—	—	—	—	—	3	9,1	26,1	26,1	—	—	—	8,0	18,1	5,3	5,5	7,7
de 10 à 20 millions	3	49,0	34,3	—	—	—	3	25,8	50,6	50,6	—	—	—	16,6	17,9	—	63,8	—
de 20 à 50 millions	2	90,0	90,0	—	—	—	5	497,7	180,5	160,5	3	86,5	—	183,8	32,0	—	164,5	24,3
de 50 à 100 millions	2	154,0	102,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	89,3	—	—	80,0	—
plus de 100 millions	2	1.000,0	1.000,0	—	—	—	3	485,0	745,0	745,0	—	—	13	1.384,5	—	200,0	—	—
Totaux ...	53	1.328,4	1.255,0	116	48,6	47,0	69	1.608,7	1067,4	1.045,7	3	86,5	13	1.743,7	89,9	242,8	335,5	34,8

VI. — EMPRUNTS
DES POUVOIRS PUBLICS
ET DES ORGANISMES
D'UTILITÉ PUBLIQUE¹

18

(long et moyen terme)

Périodes	Emissions publiques en Belgique	Emprunts à l'étranger
	(millions de francs)	(millions)
1956	24.240	fr. s. 60
1957	17.515	U.S. \$ 87,3
1957 Mars	—	—
Avril	7.501	—
Mai	1.500	—
Juin	2.446	—
Juillet	—	U.S. \$ 4,8
Août	—	U.S. \$ 2,5
Septembre	—	U.S. \$ 40
Octobre ...	4.568	—
Novembre .	—	U.S. \$ 40
Décembre .	—	—
1958 Janvier ...	7.464	—
Février ...	2.000	—
Mars	—	—

VII. — OPERATIONS BANCAIRES
DU CREDIT COMMUNAL

19

(Avances et remboursements opérés sur emprunts
consentis aux pouvoirs publics et aux organismes
d'utilité publique pour le paiement des dépenses).

Périodes	Dépenses extraordinaires		Dépenses ordinaires
	Prélèvements sur comptes 2	Rembourse- ments nets	Avances nettes
	(millions de francs)		
1956 Moyenne ...	561	109	275
1957 Moyenne ...	536	216	314
1957 Février ...	583	251	392
Mars	539	74	503
Avril	517	266	170
Mai	497	35	275
Juin	482	668	253
Juillet	578	97	226
Août	472	59	188
Septembre .	478	61	239
Octobre ...	591	253	368
Novembre .	490	70	273
Décembre .	553	113	566
1958 Janvier ...	439	688	504
Février ...	447	76	527

VIII. — INSCRIPTIONS
HYPOTHECAIRES³

20

Périodes	Montant selon droits d'inscription perçus
(millions de francs)	
1956 Moyenne ...	1.799
1957 Moyenne ...	1.778
1957 Février ...	1.722
Mars	1.707
Avril	2.026
Mai	1.811
Juin	1.864
Juillet	1.983
Août	1.778
Septembre .	1.828
Octobre ...	1.847
Novembre .	1.644
Décembre .	1.258
1958 Janvier ...	1.676
Février ...	1.510

¹ Emprunts de l'Etat, de la Colonie, des provinces et des communes, des organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale de Distribution d'Eau, le Crédit Communal, etc. (à l'exception des émissions continues et des emprunts de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie). — ² Y compris les retraits sur subsides accordés par la province et l'Etat. — ³ Y compris les renouvellements au bout de quinze ans qui se montent à environ 1 p.c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

FINANCES PUBLIQUES

I. — SITUATION DE LA DETTE PUBLIQUE (millions de francs)

25¹

Fin de mois	Dettes consolidées				Dettes à moyen terme ³			Dettes à court terme ⁴			Avoirs des partic. en C.G.P.	Dettes totales 1 5
	Intérieure			extérieure 1 2	intérieure	extérieure 2	totale	intérieure 5	extérieure 2	totale		
	directe	indirecte	totale									
1956 Décembre	167.205	14.894	182.099	17.414	24.407	1.327	25.734	61.769	6.592	68.361	23.894	317.502
1957 Janvier	165.980	14.860	180.840	17.417	24.107	1.326	25.433	67.769	6.041	73.810	22.625	320.125
Février	166.048	14.839	180.887	17.438	23.951	1.327	25.278	69.544	5.778	75.322	21.851	320.776
Mars	165.736	14.814	180.550	17.397	23.951	1.328	25.279	68.891	5.800	74.691	22.462	320.379
Avril	172.773	14.794	187.567	17.399	22.671	1.329	24.000	67.870	5.715	73.585	22.722	325.273
Mai	172.647	14.777	187.424	17.389	22.671	1.331	24.002	67.682	5.506	73.188	22.378	324.381
Juin	172.110	15.533	187.643	17.192	22.435	1.329	23.764	65.763	5.221	70.984	23.344	322.927
Juillet	171.783	16.790	188.573	17.115	22.163	1.327	23.489	65.104	5.855	70.959	22.601	322.736
Août	171.640	16.779	188.419	17.143	22.162	1.330	23.492	66.072	6.181	72.253	21.621	322.928
Septembre	171.470	16.763	188.233	18.426	22.162	1.325	23.487	62.042	5.965	68.007	21.741	319.894
Octobre	171.015	16.200	187.215	18.498	26.119	1.322	27.441	61.019	5.811	66.830	22.687	322.671
Novembre	170.607	16.185	186.792	18.445	26.019	1.321	27.340	62.758	6.784	69.542	22.215	324.334
Décembre	170.120	16.164	186.284	18.330	25.632	1.071	26.703	60.573	7.709	68.282	23.697	323.296
1958 Janvier	168.837	16.130	184.967	18.324	29.829	1.069	30.898	59.938	7.561	67.499	23.362	325.050
Février	168.353	16.102	184.455	18.284	29.830	1.067	30.897	61.750	8.144	69.894	23.257	326.787

¹ Non compris les dettes intergouvernementales résultant de la guerre 1914-1918. — ² Le montant des dettes extérieures est établi d'après le cours des changes à la date indiquée. — ³ Certificats de trésorerie à échéance de plus d'un an. — ⁴ Certificats à un an d'échéance au plus. — ⁵ Non compris la Dotation des Combattants.

II. — AVOIRS EN EFFETS PUBLICS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE (millions de francs)

25²

Fin de mois	A 120 jours au maximum	A plus de cinq ans		Total
	Certificats de trésorerie 1	Créance consolidée sur l'Etat 2	Effets publics nationaux 3	
1954 Juin	7.983	34.660	1.790	44.433
Septembre	8.681	34.660	1.792	45.133
Décembre	7.939	34.660	1.792	44.391
1955 Mars	7.882	34.660	1.902	44.444
Juin	7.664	34.660	1.901	44.225
Septembre	8.047	34.660	1.913	44.620
Décembre	8.918	34.660	1.914	45.492
1956 Mars	7.517	34.660	2.069	44.246
Juin	7.283	34.660	2.066	44.009
Septembre	7.973	34.660	2.071	44.704
Décembre	5.989	34.660	2.072	42.721
1957 Mars	7.132	34.456	2.232	43.820
Juin	7.588	34.456	2.230	44.274
Septembre	8.727	34.456	2.235	45.418
Décembre	6.616	34.456	2.239	43.311

¹ Convention du 14 septembre 1948, conclue en vertu de l'art. 13 de la loi organique de la B.N.B.. — ² Art. 3 § b), de la loi du 28 juillet 1948 relative à l'assainissement du bilan de la B.N.B. — ³ Art. 14 de la loi organique de la B.N.B.

III. — APERCU DE L'EXECUTION DES BUDGETS (millions de francs)

25³

Source : *Moniteur belge*.

Recettes	Du 1/I au 28/II/1958		Dépenses	Du 1/I au 28/II/1958	
	Pour compte exerc. 1957	Pour compte exerc. 1958		Pour compte exerc. 1957	Pour compte exerc. 1958
<i>Voies et moyens :</i>			<i>Dépenses ordinaires :</i>		
Impôts	5.285	11.208	Dettes publiques	887	2.035
Taxes, péages et redevances	70	843	Pensions	307	2.324
Revenus patrimoniaux	277	88	Dotations	7	72
Remboursements	45	68	Non-valeurs et remboursements	10	60
Produits divers	18	46	Administration { rémunérations	125	4.450
Impôts d'assainissement monétaire	49	1	générale { matériel	670	388
Recettes résultant de la guerre	6	4	Subventions	1.193	4.445
			Travaux	148	24
			Autres dépenses	333	442
Total ...	5.750	12.258	Total ...	3.680	14.240
<i>Recettes extraordinaires :</i>			<i>Dépenses extraordinaires :</i>		
Produits d'emprunts consolidés	—	36	Service de la dette publique	—	—
Diverses	13	53	Crédits relatifs aux avances	—	352
			Crédits relatifs aux participations	—	—
			Crédits relatifs { immob. nouv. ...	— 60	2.478
			aux immobilis. { rest. du dom. pub.	—	69
			Autres dépenses	—	15
			Résorption du chômage	—	—
			Contrepartie de l'aide E.R.P. 1950/1951	—	—
Total ...	13	89	Total ...	— 60	2.914
TOTAL GENERAL ...	5.763	12.347	TOTAL GENERAL ...	3.620	17.154
Mali ...		4.807	Boni ...	2.143	

a) Recettes fiscales sans distinction d'exercice

(non compris les centimes additionnels provinciaux et communaux
et les sommes attribuées au Trésor de la Colonie)

(millions de francs)

Source : *Moniteur belge*.

Périodes	Contributions directes 1	Douanes et Accises	Enregistrement	Recettes globales 1	Recettes globales cumulatives depuis janvier 1
1956 Moyenne mensuelle	2.862	1.379	2.617	6.858	—
1957 Moyenne mensuelle	3.214	1.458	2.769	7.441	—
1956 Décembre	2.050	1.510	2.822	6.382	82.300
1957 Janvier	5.455	1.408	2.753	9.616	9.616
Février	2.241	1.385	2.685	6.311	15.927
Mars	2.459	1.416	2.810	6.685	22.612
Avril	2.411	1.421	2.718	6.550	29.162
Mai	3.104	1.500	2.755	7.359	36.521
Juin	3.927	1.410	2.816	8.153	44.674
Juillet	6.168	1.528	2.718	10.414	55.088
Août	2.203	1.500	2.609	6.312	61.400
Septembre	2.901	1.407	2.712	7.020	68.420
Octobre	2.256	1.610	2.725	6.591	75.011
Novembre	2.651	1.444	2.885	6.980	81.991
Décembre	2.794	1.470	3.043	7.307	89.298
1958 Janvier	5.602	1.608	2.804	10.014	10.014
Février	2.406	1.342	2.731	6.479	16.493

b) Recettes totales effectuées jusqu'au 28 février 1958 pour les exercices 1957 et 1958

(non compris les centimes additionnels provinciaux et communaux
et les sommes attribuées au Trésor de la Colonie)

(millions de francs)

Source : *Moniteur belge*.

	Exercice 1957 2		Exercice 1958		Février 1958
	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées pour l'exerc. 1958
I. Contributions directes 1	37.645	33.953	3.175	3.167	1.187
II. Douanes et accises	17.589	16.604	2.501	2.279	1.342
dont douanes	6.031	5.500	967	900	477
accises	10.571	10.844	1.356	1.328	791
taxes spéciales de consommat.	710		109		65
III. Enregistrement	33.229	31.360	5.532	5.700	2.731
dont enregistrement	3.624	2.900	501	582	224
successions	1.566	1.500	253	266	130
timbres et taxes assimilées ...	27.702	26.555	4.723	4.800	2.350
Total 1 ...	88.463	81.917	11.208	11.146	5.260
Différence par rapport aux éval. budgét.	+ 6.546		+ 62		- 114

1 Y compris le produit des versements anticipatifs à valoir sur la taxe professionnelle.

2 L'exercice 1957 commencé le 1^{er} janvier 1957 se clôturera le 31 mars 1958.

NOTE: — Pour les impôts directs, la période de perception dépasse l'année civile. Les chiffres pour cette catégorie d'impôts ne sont donc définitifs qu'à la clôture de l'exercice.

REVENUS ET EPARGNE

30¹

I. — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS BELGES ET CONGOLAISES Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en décembre 1957

Source : Institut National de Statistique.

Rubriques	Nombre de sociétés			Capital versé	Réserves	Résultats nets		Dividen- de brut mis en paiement	Dette obliga- taire 1	Coupons d'obliga- tions bruts 2
	recen- sées	en béné- fice	en perte			Bénéfice	Perte			

(millions de francs)

A. — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique

Banques	5	5	—	328,0	266,2	34,3	—	2,5	334,3	13,0
Assurances	3	2	1	4,9	1,9	0,1	0,0	0,0	—	—
Opérations financières et immobilières ...	35	31	4	594,8	317,5	85,6	1,5	38,4	2.182,4	91,3
Commerce de détail	14	12	2	684,1	271,6	104,1	0,5	67,0	51,7	2,9
Commerce de gros et commerce extérieur	79	53	26	252,4	122,2	34,1	17,6	12,5	104,0	6,5
Fabrications métalliques	30	23	7	412,2	564,0	75,5	5,4	31,1	557,6	29,2
Métallurgie du fer	4	4	—	128,9	198,7	30,3	—	14,9	81,7	4,6
Métaux non ferreux	2	1	1	326,7	769,1	81,7	0,0	36,7	15,4	0,7
Industries textiles	29	23	6	512,4	243,9	19,2	19,9	2,7	119,7	7,6
Industries alimentaires	21	17	4	383,8	524,1	79,3	0,5	31,9	119,1	6,9
Industrie du bois	5	4	1	2,5	2,0	0,1	0,2	—	8,4	0,5
Industries chimiques	15	12	3	819,1	362,3	50,2	0,5	16,5	169,2	7,7
Industrie du verre	—	—	—	—	—	—	—	—	70,1	4,0
Electricité	2	2	—	1.085,0	394,9	118,5	—	92,7	186,1	10,6
Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	51,0	3,1
Eau	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cuir	2	2	—	8,3	— 3,8	0,3	—	—	6,3	0,3
Papier et imprimerie	11	8	3	185,2	83,2	19,2	1,8	4,4	87,2	5,4
Transport	3	1	2	12,4	— 5,8	0,1	2,2	—	244,5	12,7
Tourisme	9	4	5	4,3	69,2	0,8	2,8	0,2	3,6	0,2
Intermédiaires	11	7	4	7,4	2,3	3,0	0,6	2,7	19,3	1,3
Déchets et matières de récupération	3	2	1	29,8	50,9	2,9	0,0	0,3	2,9	0,2
Construction	12	7	5	109,8	35,0	26,6	0,5	6,4	78,1	5,5
Charbon	—	—	—	—	—	—	—	—	49,4	2,7
Terre cuite	5	5	—	33,2	35,7	8,4	—	3,8	6,1	0,3
Ciment et industries connexes	3	1	2	20,0	17,7	0,2	1,1	1,8	58,1	3,2
Carrières	—	—	—	—	—	—	—	—	3,3	0,2
Chaux	1	—	1	4,9	0,7	—	0,0	—	13,0	1,1
Industries céramiques	3	3	—	56,6	83,7	18,1	—	8,9	3,7	0,2
Industrie du tabac	2	2	—	2,0	4,2	0,2	—	—	—	—
Industrie du diamant	2	2	—	0,8	3,1	1,4	—	1,0	—	—
Editions, librairies, presse	7	4	3	10,0	58,6	5,7	0,8	0,2	21,7	1,1
Films, théâtres, attractions	7	7	—	4,2	1,6	0,5	—	—	6,9	0,4
Artisanat	11	8	3	8,5	16,9	1,8	0,3	0,3	11,3	0,7
Agriculture, horticulture, élevage, pêche ...	3	3	—	1,7	4,4	0,5	—	—	1,5	0,1
Divers non dénommés	10	6	4	18,7	6,6	0,5	0,3	—	20,0	1,1
TOTAL ...	349	261	88	6.052,6	4.502,6	803,2	56,5	376,9	4.687,6	225,3

B. — Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge

Banques, sociétés financières	4	4	—	80,5	16,1	4,0	—	0,8	27,9	1,7
Sociétés commerciales	3	2	1	13,0	106,2	9,6	0,2	0,1	0,2	0,0
Sociétés industrielles	9	8	1	256,0	29,2	40,0	0,5	37,0	72,2	2,9
Sociétés agricoles	5	2	3	49,8	83,1	26,0	0,9	12,5	4,3	0,2
Mines	7	4	3	948,4	423,5	24,7	2,1	19,6	30,0	1,9
Construction	1	1	—	40,0	0,0	0,2	—	—	—	—
Transport	—	—	—	—	—	—	—	—	263,0	13,2
Sociétés diverses	2	1	1	47,5	8,4	0,4	7,0	—	—	—
TOTAL ...	31	22	9	1.435,2	666,5	104,9	10,7	70,0	397,6	19,9

C. — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger

Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	1,5	0,1
Tramways	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Plantations, sociétés coloniales	1	1	—	60,0	23,2	12,7	—	7,1	—	—
Sociétés diverses	3	3	—	319,7	229,7	5,8	—	13,9	—	—
TOTAL ...	4	4	—	379,7	252,9	18,5	—	21,0	1,5	0,1
TOTAL GENERAL ...	384	287	97	7.867,5	5.422,0	926,6	67,2	467,9	5.086,7	245,3

1 Les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

2 En outre, il a été mis en paiement pendant le mois de décembre 1957 :

(millions de francs)

Coupons d'emprunts de l'Etat	470,8
Coupons d'emprunts de la Colonie	183,0
Coupons d'emprunts des Provinces et Communes	3,2
Coupons d'emprunts d'organismes divers	186,4
	743,4
Coupons d'emprunts extérieurs	68,0

Tableau rétrospectif

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Nombre de sociétés			Capital versé	Réserves	Résultats nets		Dividende brut mis en paiement	Dette obligataire ¹	Coupons d'obligations bruts
	recensées	en bénéfiques	en perte			bénéfice	perte			
1955 ²	13.798	10.054	3.744	147.912	98.267	26.831	1.809	15.492	43.277 ³	1.884
1956 ²	13.952	10.379	3.573	159.601	103.883	32.169	2.171	17.953	46.931 ³	2.130
1956 Octobre	553	427	126	11.343	4.625	1.882	207	1.008	3.397	152
Novembre	334	254	80	9.050	6.203	2.276	111	1.060	3.264	143
Décembre	351	249	102	7.938	4.044	832	134	388	4.675	224
1957 Janvier	119	90	29	2.402	884	298	14	179	4.343	202
Février	212	162	50	1.216	1.958	531	9	381	3.484	155
Mars	1.575	1.235	340	11.657	10.178	2.547	194	1.381	3.769	174
Avril	2.805	2.206	599	23.192	13.420	3.754	357	1.931	4.303	203
Mai	2.835	2.222	613	52.397	32.744	12.827	354	8.017	3.407	154
Juin	1.634	1.246	388	27.076	15.601	5.895	320	2.986	3.915	179
Juillet	559	448	111	11.744	7.803	2.461	91	1.512	4.131	191
Août	188	142	46	1.502	970	270	21	114	3.241	139
Septembre ...	315	236	79	2.187	1.820	374	28	154	3.863	175
Octobre	537	418	119	11.465	5.144	1.765	254	1.069	3.828	178
Novembre	338	267	71	13.069	5.536	1.815	215	1.067	3.489	158
Décembre	384	287	97	7.868	5.422	927	67	468	5.087	245

¹ En ce qui concerne les résultats mensuels, les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes² Déduction faite des doubles emplois.³ Au 31 décembre.

II. — CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE 31

Dépôts sur livrets des particuliers
à la Caisse d'Épargne¹ (épargne pure)
(millions de francs)

Périodes	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à fin de période
1955 Moyenne mens. ...	1.135	1.015	120	52.354 ²
1956 Moyenne mens. ...	1.210	1.025	185	56.132 ²
1957 Janvier	1.896	936	962	57.094
Février	1.407	990	417	57.511
Mars	1.265	1.170	95	57.606
Avril	1.291	1.356	- 65	57.541
Mai	1.435	1.240	195	57.736
Juin	1.258	1.224	34	57.770
Juillet	1.668	1.205	463	58.233
Août	1.447	1.103	344	58.577
Septembre	1.273	1.132	141	58.718
Octobre	1.276	1.471	-195	58.523
Novembre	1.149	1.218	- 69	58.454
Décembre	1.414	1.408	6	60.144 ²
1958 Janvier	p 1.886	1.207	679	60.823
Février	p 1.340	1.090	250	61.073
Mars	p 1.352	1.252	100	61.173

¹ Y compris les livrets des prisonniers de guerre. Nombre de livrets au 31 décembre 1955 : 6.557.757 et au 31 décembre 1956 : 6.597.966.² Y compris les intérêts capitalisés de l'exercice.

III. — INDICE DES REMUNÉRATIONS HORAIRES BRUTES DES OUVRIERS 32

Base 1953 = 100

Méthode d'établissement et conditions d'utilisation :
voir Bulletin de novembre 1957, page 413

Périodes	Gain moyen brut par heure prestée (hommes + femmes)	Salaire horaire type	
		ouvrier qualifié ¹	ouvrier non qualifié ¹
1953 Septembre	99,5	99,9	99,9
Décembre	101,1	100,5	100,5
1954 Mars	100,8	101,4	100,7
Juin	102,9	102,2	102,0
Septembre	102,8	102,8	102,7
Décembre	104,1	103,5	103,6
1955 Mars	104,0	103,8	104,8
Juin	105,4	104,9	105,2
Septembre	105,4	105,4	105,7
Décembre	107,5	106,3	107,1
1956 Mars	109,4	109,4	110,1
Juin	113,7	113,3	113,9
Septembre	115,2	115,2	115,5
Décembre	119,4	118,3	118,1
1957 Mars	121,8	121,9	122,3
Juin	125,2	124,2	124,5
Septembre	124,7	125,2	124,8
Décembre	p 128,9	128,2	128,0

¹ Non compris les ouvriers du transport.

MOUVEMENT DES AFFAIRES

I. — ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION

35

Mouvement du débit

Périodes	Nombre de chambres à fin de période	Bruxelles										Provinces		Bruxelles et province	
		Argent à 1. 5 et 10 jours ¹		Titres effets publics et coupons		Virem. chèques prom., quitt., etc.		Opérations sur l'étranger		Totaux		milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs
		milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs				
1956 Moyenne	38	2,3	127,2	1,6	10,0	206,4	94,5	3,2	5,6	213,5	237,3	222,5	63,3	436,0	300,6
1957 Moyenne	38	2,1	119,4	1,7	10,3	227,0	111,4	3,2	5,5	234,0	246,6	238,8	66,3	472,8	312,9
1957 Janvier	38	2,3	146,4	1,8	13,3	231,9	115,1	3,6	5,9	239,6	280,7	244,1	70,8	483,7	351,5
Février	38	2,2	110,3	1,4	8,2	213,6	97,7	2,9	4,7	220,1	220,9	222,8	62,3	442,9	283,1
Mars	38	2,3	132,3	1,6	12,0	227,6	109,4	3,9	5,6	235,4	259,3	234,0	68,6	469,4	328,0
Avril	38	2,0	124,9	1,8	15,1	230,2	109,8	2,9	4,8	236,9	254,6	247,7	71,3	484,6	325,9
Mai	38	2,1	128,1	1,9	7,7	238,2	118,1	3,2	4,8	245,4	258,7	248,7	69,6	494,1	328,3
Juin	38	2,1	115,6	1,7	8,1	214,5	105,9	2,9	4,8	221,2	234,4	224,6	63,7	445,9	298,1
Juillet	38	2,1	121,6	2,2	10,9	238,2	122,5	3,2	5,8	245,7	260,8	253,6	67,1	499,3	327,9
Août	38	2,1	101,7	1,6	7,7	213,4	111,8	3,3	6,3	220,4	227,5	229,3	63,2	449,6	290,7
Septembre	38	2,0	91,5	1,5	7,2	213,1	107,4	3,4	6,2	220,0	212,3	230,3	60,4	450,3	272,7
Octobre	38	2,2	122,4	1,8	12,1	239,4	115,0	3,4	5,9	246,8	255,4	252,3	67,5	499,2	322,9
Novembre	38	1,8	100,6	1,3	7,3	219,0	107,4	2,9	5,0	225,0	220,3	231,6	60,7	456,7	281,0
Décembre	38	2,1	138,1	1,6	13,9	244,3	116,8	3,2	5,6	251,2	274,4	247,0	70,5	498,2	344,8
1958 Janvier	38	2,2	128,9	2,2	18,5	241,8	115,8	3,2	5,5	249,4	268,7	248,4	67,6	497,8	336,3
Février	38	2,2	106,8	1,3	11,5	219,5	112,0	2,9	5,6	225,9	235,9	222,7	54,4	448,6	290,3
Mars	38	2,3	102,4	1,6	14,1	237,9	115,9	3,3	5,8	245,1	238,2	243,7	61,9	488,8	300,1

¹ Y compris les remboursements des capitaux prêtés la veille au jour le jour, ou précédemment à 5 et 10 jours.

II. — MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX

36

(milliards de francs)

Périodes	Milliers de comptes à fin de période	Avoir global (moyenne journalière)	Avoirs des particuliers	Crédit		Débit		Mouvement général	Opérations sans emploi de numéraire %	Vitesse de circulation ²
				Versements	Virements	Chèques et divers	Virements			
1956 Moyenne	742 ¹	29,8	22,2	32,7	81,9	32,7	81,9	229,3	91	3,91
1957 Moyenne	765 ¹	30,4	22,4	36,0	89,1	36,0	89,1	250,2	91	4,15
1957 Janvier	744	31,5	22,4	40,2	103,5	42,2	103,5	289,5	91	4,55
Février	746	29,5	22,3	31,6	80,4	32,2	80,4	224,7	92	4,08
Mars	747	29,2	21,9	33,5	83,8	32,3	83,8	239,5	92	3,92
Avril	748	30,0	22,7	35,7	87,8	36,3	87,8	247,6	91	4,24
Mai	749	30,4	22,8	35,1	87,2	34,5	87,2	244,0	92	4,10
Juin	751	31,9	23,3	36,0	86,1	33,8	86,1	242,1	90	4,01
Juillet	752	33,7	22,9	40,1	99,3	43,1	99,3	281,8	91	3,99
Août	754	29,9	22,2	35,2	85,8	36,6	85,8	243,4	91	4,01
Septembre	758	28,9	21,7	32,6	78,2	30,9	78,2	219,8	91	3,85
Octobre	761	30,1	22,1	36,4	92,2	37,5	92,2	258,4	91	4,07
Novembre	763	29,0	22,3	34,7	88,7	35,0	88,7	247,2	92	4,53
Décembre	765	30,5	22,7	40,6	96,3	37,5	96,3	270,7	92	4,47
1958 Janvier	767	32,0	22,7	40,6	102,2	41,4	102,2	286,3	92	4,40
Février	769	31,1	22,9	34,4	86,3	35,3	86,3	242,3	92	4,21
Mars	771	30,6	23,0	35,7	90,7	35,0	90,7	252,1	90	4,03

¹ Au 31 décembre.

² Rapport par mois-type de 25 jours, du mouvement du débit à l'avoir journalier moyen.

* Ces avoirs comprennent : les avoirs libres et les titres de l'Emprunt d'Assainissement monétaire remis en représentation des avoirs définitivement bloqués.

PRIX

a) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE

45¹

Base : période 1936 à 1938 = 100

Source : Ministère des Affaires économiques — Service de l'Index.

Périodes	Indice général	Produits agricoles du règne animal	Produits agricoles du règne végétal	Matières grasses	Produits minéraux					Produits chimiques			Peaux et cuirs	
					Indice général du groupe	Charbon	Sous-produits du charbon	Produits pétroliers	Mine-rais et métaux bruts	Produits des carrières	Indice général du groupe	Produits chimiques		Engrais chimiques
<i>Nombre de produits</i>	135	13	14	2	19	4	4	3	5	3	11	8	3	5
1956 Moyenne	430	391	444	385	455	568	486	297	466	454	320	341	270	326
1957 Moyenne	441	399	449	365	482	654	517	319	468	464	330	354	274	328
1956 Décembre	439	394	454	399	482	612	518	335	432	458	321	341	274	325
1957 Janvier	440	391	451	390	492	624	518	348	501	458	323	342	278	326
Février	440	380	442	386	490	624	518	348	496	454	333	353	284	325
Mars	441	393	430	377	489	624	518	348	494	454	334	354	287	328
Avril	443	403	430	369	496	661	520	340	494	455	337	358	286	329
Mai	443	390	449	357	491	661	520	338	474	464	329	356	266	328
Juin	441	384	459	350	479	661	520	301	466	465	329	356	268	330
Juillet	442	407	452	357	479	661	520	307	461	464	327	356	263	324
Août	439	404	436	359	478	661	520	301	463	465	327	355	264	329
Septembre	438	399	441	357	476	661	522	301	453	464	328	355	267	329
Octobre	439	405	456	355	475	661	510	301	451	476	329	355	269	329
Novembre	439	406	468	360	472	673	510	301	437	475	331	355	275	328
Décembre	441	431	472	365	469	673	510	300	427	475	331	353	278	327
1958 Janvier	437	410	483	360	467	673	510	297	421	475	332	353	283	331
Février	431	378	479	355	460	673	510	290	408	469	333	353	285	329

a) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE (suite)

45¹

Base : période 1936 à 1938 = 100

Source : Ministère des Affaires économiques — Service de l'Index.

Périodes	Caoutchouc	Bois	Papiers et cartons	Produits textiles					Matériaux de construction	Métaux et produits métalliques				
				Indice général du groupe	Laine	Lin	Coton	Jute		Fibres artificielles	Indice général du groupe	Sidé-rurgie	Fabr. métalliques	Non ferreux
<i>Nombre de produits</i>	1	6	4	21	5	5	6	2	3	13	26	9	13	4
1956 Moyenne	330	675	501	368	416	302	461	437	236	478	489	568	429	533
1957 Moyenne	303	660	511	377	457	300	472	409	242	500	501	607	452	458
1956 Décembre	373	673	496	380	452	310	453	488	236	479	497	586	439	515
1957 Janvier	317	673	495	380	453	307	465	462	236	479	505	612	440	513
Février	301	667	514	379	462	304	472	422	237	484	509	614	451	493
Mars	321	664	514	381	475	304	472	413	238	490	509	613	451	493
Avril	316	661	517	380	484	299	472	403	236	497	509	612	451	496
Mai	312	658	517	383	489	298	471	438	236	502	505	608	452	477
Juin	320	659	516	381	476	296	471	439	239	505	503	608	452	467
Juillet	320	656	514	382	469	307	471	426	238	506	502	608	452	456
Août	312	656	514	376	460	296	472	410	238	506	501	608	453	451
Septembre	290	657	512	373	455	294	471	379	248	508	497	606	452	433
Octobre	285	657	511	371	439	295	472	376	251	507	495	603	454	422
Novembre	268	657	511	369	421	300	474	376	252	507	492	597	455	412
Décembre	286	657	498	365	406	296	476	376	252	507	491	597	456	402
1958 Janvier	266	648	491	357	399	289	471	341	252	514	488	588	454	403
Février	271	648	491	353	403	285	463	326	249	514	486	588	457	385

b) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE 45²
ET A L'ETRANGER

Base : moyenne 1953 = 100

c) INDICES DES PRIX DE DETAIL 46
EN BELGIQUE

Base : moyenne 1953 = 100

Source : Ministère des Aff. économ. (Service de l'Index).

Périodes	Belgique (Ministère des Affaires économiques)	Etats-Unis (Department of Labor Bureau Labor Statistics)	France (Statistique générale de la France)	Pays-Bas (Centraal Bureau voor de Statistiek)	Royaume-Uni (Board of Trade)		Suède (Administration du Commerce)	Suisse (Office fédéral de l'industrie, des Arts et Métiers et du Travail)	Allemagne occidentale (Statistische Bundesamt)
					Matières de base 1	Produits manufacturés 2			
1956 Moyenne	103	104	102	104	107	108	109	103	106
1957 Moyenne	106	107	108	107	p106	p112	109	105	108
1956 Décembre	106	106	104	107	111	110	110	106	108
1957 Janvier	106	106	105	108	111	110	110	105	107
Février	106	106	104	107	110	110	109	105	107
Mars	106	106	104	107	109	110	109	105	106
Avril	107	106	104	107	110	111	109	105	107
Mai	107	106	106	107	109	111	109	106	106
Juin	106	107	106	107	107	112	109	106	108
Juillet	107	107	107	108	106	112	109	105	109
Août	106	107	108	107	106	112	108	105	109
Septembre	106	107	109	107	104	113	108	105	109
Octobre	106	107	112	107	102	p113	107	105	109
Novembre	106	107	116	107	p100	p113	108	105	109
Décembre	106	108	119	107	p 99	p113	108	104	110
1958 Janvier	105	108	p121	107	p 97	p113	108	103	110
Février	104	p108	p120		p 97	p113		103	109

1 Matières de base (à l'exclusion de combustibles) utilisées dans les industries manufacturières non alimentaires.

2 Tous produits manufacturés autres que combustibles, produits alimentaires et tabac.

Périodes	Indice général	Produits alimentaires	Produits non alimentaires	Services
1956 Moyenne	103,65	104,2	101,5	105,5
1957 Moyenne	106,93	107,0	104,5	111,7
1957 Janvier	105,88	106,3	103,5	109,1
Février	106,12	106,2	103,9	110,2
Mars	105,92	105,8	103,9	110,8
Avril	106,13	105,5	104,6	111,5
Mai	106,28	105,7	104,5	111,5
Juin	106,46	106,3	104,4	111,7
Juillet	107,32	107,6	104,4	112,0
Août	107,04	107,0	104,6	112,2
Septembre	107,54	107,8	104,7	112,7
Octobre	107,65	108,1	104,5	112,7
Novembre	108,31	108,7	105,2	112,9
Décembre	108,55	108,7	105,8	113,0
1958 Janvier	108,69	108,9	105,8	113,1
Février	108,31	108,1	105,9	113,6
Mars	108,00	107,5	106,0	114,0

PRODUCTION

50

I. — INDICE DE L'ACTIVITE ET DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Base : moyenne 1953 = 100

Périodes	Indices de l'activité industrielle Source : Institut National de Statistique							Indices de la production industrielle Source : Inst. de Recherches Econ. et Sociales					
	Indice général	Indice des industries extractives	Indices des industries manufacturières					Indice général	dont				
			Ensemble	dont					Com-bustible et énergie	Métal-lurgie	Fabri-cations métal-liques	Fila-tures	Tissages
				Sidé-rurgie	Fabri-cations métal-liques	Fila-tures	Tissages						
1956 Moyenne	113,6	99,2	117,6	141,0	109,3	114,1	121,0	122,9	104,3	136,5	135,2	114,6	115,3
1957 Moyenne p	113,7	97,9	118,1	134,1	108,2	118,5	124,0	122,6	103,4	131,4	134,5	120,8	119,6
1956 Novembre	120,3	102,3	125,2	142,4	108,6	128,0	139,7	129,3	110,0	141,7	137,0	133,3	138,4
Décembre	113,8	94,9	119,0	139,9	109,8	118,0	125,7	122,7	105,6	136,4	132,4	120,0	124,5
1957 Janvier	118,0	96,7	123,8	151,9	116,3	129,7	137,1	122,7	100,2	143,2	133,0	127,2	126,9
Février	112,3	94,9	118,0	140,2	110,4	121,9	130,9	128,0	108,6	142,2	143,6	129,5	132,2
Mars	120,6	102,2	125,6	151,3	115,0	131,3	133,1	129,1	109,9	142,9	143,8	128,3	127,4
Avril	119,2	100,4	124,3	144,9	116,0	123,7	133,1	131,4	104,3	142,0	149,6	126,2	130,1
Mai	122,1	102,7	127,5	146,0	116,9	132,5	136,2	132,0	106,4	142,3	146,5	135,9	131,9
Juin	109,9	97,1	113,4	118,4	104,3	120,8	119,4	121,3	98,7	119,8	135,2	128,4	122,4
Juillet	88,8	83,7	90,3	59,3	68,6	96,7	107,2	91,5	85,2	62,9	92,9	96,0	100,8
Août p	108,8	97,0	112,0	137,9	100,1	110,3	102,7	117,2	98,2	132,5	125,9	110,4	98,5
Septembre p	114,3	90,1	121,0	142,4	113,1	116,1	121,4	125,3	99,0	140,6	138,6	121,4	119,9
Octobre p	125,1	108,0	129,9	148,5	118,2	123,8	137,4	126,3	108,7	139,6	136,6	119,3	121,6
Novembre p	114,4	101,9	117,8	134,2	107,6	109,1	116,6	124,8	109,1	136,0	135,8	118,3	115,6
Décembre p	111,2	100,5	114,1	134,7	111,8	105,9	112,7	121,1	112,3	132,8	132,6	108,8	107,4
1958 Janvier p	115,6	104,8	118,5	140,6	115,2	117,6	116,4	118,0	110,0	135,0	124,0	114,0	105,0

Source : Ministère des Affaires économiques (Direction générale des Mines).

Périodes	Mines de houille									Nombre moyen de jours d'extraction	Stock à fin de période (milliers de tonnes)
	Nombre moyen d'ouvriers présents (milliers)		Production par bassin (milliers de tonnes)						Total		
	du fond	fond et surf.	Mons	Centre	Charleroi	Liège	Campino				
1936-1938 Moyenne	87	125	408	353	640	451	541	2.425 ¹	24,0	1.502	
1956 Moyenne	89	121	332	300	581	378	872	2.463	23,5	179	
1957 Moyenne	91	124	334	289	580	360	861	2.424	23,3	1.413	
1956 Décembre	88	120	302	296	565	372	820	2.355	22,7	179	
1957 Janvier	87	119	325	297	588	377	830	2.417	23,7	210	
Février	90	122	333	296	583	361	820	2.393	22,6	209	
Mars	90	124	349	303	606	382	897	2.537	23,9	218	
Avril	89	121	334	303	615	377	840	2.469	23,3	232	
Mai	90	122	347	318	599	383	890	2.537	23,7	257	
Juin	91	125	342	291	574	344	833	2.384	22,7	334	
Juillet	87	122	263	222	442	282	852	2.061	20,8	483	
Août	86	118	333	286	542	356	867	2.384	24,2	548	
Septembre	85	119	309	267	539	325	749	2.189	22,4	603	
Octobre	89	121	357	302	642	389	970	2.659	26,3	873	
Novembre	99	133	370	302	604	366	893	2.535	23,0	1.152	
Décembre	98	132	341	284	620	381	891	2.517	23,0	1.413	
1958 Janvier p	98	132	353	326	639	388	958	2.664	24,5	1.946	
Février p			331	277	578	348	882	2.416		2.563	

¹ Y compris 32.000 tonnes provenant du bassin de Namur. Les charbonnages de ce bassin ont été répartis en 1942 entre les bassins de Liège et de Charleroi.

Sources : Ministère des Affaires économiques (Direction générale des Mines et Institut National de Statistique) — Ministère des Finances (Aciers).

Périodes	Cokes		Agglomérés		Pétroles bruts mise en œuvre (milliers de kilolitres)	Hauts fourneaux en activité (à la fin de la période)	Production métallurgique (milliers de tonnes)		
	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers			Fonte	Acier brut	Acier et fer finis
1936-1938 Moyenne	435	3.831	142	855	—	37	261	253	202
1956 Moyenne	606	4.621	152	589	522	50	480	532	397
1957 Moyenne	596	4.745	152	589	519	51	466	523	370
1956 Novembre	608	4.732	171	599	425	50	481	536	403
Décembre	631	4.738	159	601	418	50	483	540	389
1957 Janvier	628	4.672	173	604	379	51	503	577	430
Février	577	4.699	173	612	326	51	461	521	401
Mars	638	4.688	172	614	422	51	508	579	425
Avril	618	4.707	153	588	445	51	498	557	404
Mai	635	4.726	144	569	524	51	507	565	405
Juin	550	4.705	141	563	438	50	414	459	328
Juillet	463	4.606	115	595	411	50	244	242	153
Août	608	4.696	150	575	654	50	486	547	377
Septembre	599	4.841	147	592	628	50	494	557	393
Octobre	622	4.840	169	585	576	51	511	597	405
Novembre	600	4.873	151	599	693	51	476	532	366
Décembre	617	4.881	135	571	738	51	486	541	357
1958 Janvier	615	4.627	117	554	607	51	p 485	p 561	p 385

III. — PRODUITS TEXTILES

56¹

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Production de fils (tonnes)							Production de rayonne (tonnes)	Production de tissus écus tombés de métiers (pour compte propre, services publics et ordres à façon) (tonnes)				
	Fil de lin	Fil de jute	Fil de chanvre	Fil de coton		Fil de laine			Lin	Jute 1	Coton	Laine 2	Rayonne
				fin	cardé	peignée	cardée						
1956 Moyenne	763	6.374	171	7.602	476	2.219	1.559	2.731	601	3.221	6.636	2.574	687
1957 Moyenne	882	5.759	167	7.912	456	2.325	1.602	2.888	628	2.929	7.049	2.498	787
1956 Décembre	860	6.288	138	7.601	476	2.369	1.671	2.949	625	3.281	7.426	2.419	787
1957 Janvier	851	6.911	216	8.763	568	2.533	1.717	3.130	681	3.218	7.726	2.841	813
Février	839	6.199	192	8.150	504	2.458	1.693	2.807	656	3.002	7.444	2.660	813
Mars	994	6.485	227	8.647	496	2.629	1.721	3.189	735	3.184	7.687	2.673	832
Avril	960	5.825	208	7.846	499	2.514	1.766	3.097	669	2.689	7.317	2.783	865
Mai	871	6.094	169	9.082	507	2.635	1.901	3.106	679	2.549	7.573	2.860	862
Juin	902	5.271	182	7.987	455	2.436	1.746	2.973	623	2.467	6.695	2.456	760
Juillet	707	4.750	154	6.430	379	1.702	1.517	2.306	582	2.637	6.074	2.144	674
Août	772	4.548	137	7.403	320	2.348	1.550	2.765	490	2.592	5.871	2.065	641
Septembre	954	5.586	145	7.921	439	2.338	1.345	2.658	622	3.036	6.853	2.437	776
Octobre	918	5.847	131	8.336	480	2.538	1.586	2.865	632	3.324	7.932	2.729	886
Novembre	900	5.564	121	7.362	410	2.013	1.375	2.839	584	3.208	6.766	2.238	763
Décembre	918	6.028	126	7.020	413	1.757	1.312	2.926	579	3.244	6.652	2.084	764
1958 Janvier	1.019	6.696	97	8.905	389	1.816	1.239	2.719	583	3.536	6.864	2.141	792
Février								2.262					

1 Y compris les tapis en jute.

2 Y compris couvertures et tapis en laine.

IV. — PRODUITS DIVERS

56²

Sources : Institut National de Statistique et Administration des Douanes et Accises.

Périodes	Ciment	Chaux	Calcaires	Ammoniaque de synthèse et dérivés			Eugraïns composés	Papier		Briques		Sucres				Brasseries 4	Distilleries (milliers d'hectolitres)	Allumettes (millions de tiges)	Pêche Vente de poisson 5	
				Azote primaire	Azote dans les engrais finis			Papier	Cartons	Briques ordinaires	Briques de parement	Production		Stocks (sucres bruts et raf.) 3	Déclarations en consom.				Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)
					18,9	13,3						sucres bruts	sucres raffinés							
1936-1938 Moy.	250 ¹	117 ²	154 ²	19,6	18,9	13,3	23,8	4,3	176	10,8	17,5	17,2	159	20,7	16,4	35,0	4.421	2,3	7,2	
1956 Moyenne	389	154	184	19,6	18,9	13,3	23,8	4,3	176	10,8	25,8	16,2	182	23,6	13,1	22,0	4.934	3,7	36,0	
1957 Moyenne	392	159	187	19,5	17,2	13,1	27,7	4,3	187	p14,1	30,1	15,4	251	20,5	13,8	19,1	5.045	3,7	35,9	
1956 Décembre	365	158	147	17,0	15,1	15,7	23,5	4,1	158	13,1	49,0	22,7	182	30,5	12,1	27,1	5.324	3,3	40,7	
1957 Janvier	317	166	155	17,3	13,4	16,8	28,1	4,6	128	13,1	2,9	16,5	160	23,9	11,4	17,3	5.552	3,7	42,4	
Février	347	153	125	15,6	13,6	15,5	27,2	4,3	90	10,7	—	14,2	142	17,5	12,6	16,1	5.157	3,8	36,5	
Mars	441	171	172	19,2	15,8	20,2	30,1	4,8	91	11,3	1,0	14,0	129	20,6	16,1	25,7	5.196	4,9	42,8	
Avril	438	166	195	20,5	18,3	15,2	30,0	4,8	165	13,7	0,9	13,7	124	14,6	14,0	22,6	5.522	4,3	43,7	
Mai	478	158	188	21,1	18,8	8,0	29,6	4,5	243	15,9	—	11,6	106	16,2	15,8	14,4	5.389	3,2	32,2	
Juin	427	140	249	18,2	16,3	8,1	27,7	4,4	229	14,8	—	10,0	78	21,3	15,8	13,5	4.749	2,8	25,9	
Juillet	393	121	185	16,2	14,6	8,5	22,6	3,2	256	17,4	—	11,6	50	24,6	16,9	16,9	4.537	3,4	27,7	
Août	436	160	197	22,2	19,8	12,8	26,2	4,0	229	15,5	—	8,7	30	20,4	15,2	12,1	4.162	2,9	26,0	
Septembre	406	168	183	20,1	18,0	13,6	28,2	4,3	234	14,8	0,4	11,2	12	20,4	12,7	21,8	4.465	3,8	34,8	
Octobre	403	170	210	21,7	19,8	11,4	30,4	4,4	238	15,9	146,2	26,4	113	25,6	11,7	21,4	5.312	4,2	39,1	
Novembre	351	182	200	20,4	18,5	11,6	26,5	4,2	190	12,8	175,1	28,9	245	22,5	12,1	22,9	5.020	3,0	32,9	
Décembre	268	149	187	21,3	19,6	15,2	25,7	4,0	150	13,0	34,1	17,3	251	18,2	11,6	24,1	5.481	4,2	46,8	
1958 Janvier	262	p155	p184	21,8	19,7	15,5	29,3	4,8	p129	p14,6	5,8	15,1	234	21,0	12,0	16,8	5.429	3,4	37,8	
Février	271						p26,7	p4,4			2,9	12,9	211	17,3	12,2	18,6				

1 Moyenne 1938.

2 Moyenne 1937-1938-1939.

3 Fin de période.

4 Quantités de matières premières déclarées (substances farineuses et substances sucrées). Y compris le Grand-Duché de Luxembourg.

5 Vente aux minques d'Ostende, Nieupoort, Zeebrugge et Blankenberge; en 1936-1937-1938 : vente à la minque d'Ostende uniquement. Non compris les harengs, csprots et crevettes.

V. — ENERGIE ELECTRIQUE *

58

(millions de kWh)

Source : Ministère des Affaires économiques — Direction Energie Electrique.

Périodes	Production 1				Importations (5)	Exportations (6)	Solde importation exportation (7) = (5) - (6)	Total énergie absorbée par les réseaux (8) = (4) + (7)
	Centrales des producteurs-distributeurs		Centrales des auto- producteurs industriels 2 (3)	Total pour la Belgique (4) = (1) + (2) + (3)				
	Régies communales (1)	Sociétés privées (2)						
1936-1938 Moyenne	20,4	190	228	438	5,5	2,2	3,3	441
1956 Moyenne	36,1	508	443	987	28,9	22,3	6,6	994
1957 Moyenne	36,3	560	455	1.051	24,9	32,9	- 8,0	1.043
1956 Novembre	40,7	567	477	1.085	29,5	44,2	- 14,7	1.070
Décembre	44,2	583	480	1.107	26,1	44,4	- 18,3	1.088
1957 Janvier	45,5	617	487	1.150	27,0	50,8	- 23,8	1.126
Février	39,9	543	447	1.030	32,5	51,0	- 18,5	1.012
Mars	42,3	554	467	1.063	28,6	16,8	11,8	1.075
Avril	34,6	531	450	1.016	22,7	11,2	11,5	1.028
Mai	32,0	538	465	1.035	19,0	16,4	2,6	1.038
Juin	27,7	484	395	907	40,7	10,3	30,4	937
Juillet	23,7	460	339	822	34,7	15,8	18,9	841
Août	29,8	520	430	980	34,7	8,7	26,0	1.006
Septembre	35,6	561	432	1.029	18,9	16,6	2,3	1.032
Octobre	40,5	619	512	1.172	18,1	43,7	- 25,6	1.147
Novembre	39,7	627	496	1.163	11,6	71,2	- 59,6	1.104
Décembre	44,2	665	532	1.241	10,4	82,7	- 72,3	1.169
1958 Janvier	46,0	655	540	1.241	13,0	81,3	- 68,3	1.173

* Nombre de centrales en activité au début de l'année 1955 : 218; au début de l'année 1956 : 196; au début de l'année 1957 : 102.

1 Production nette des centrales d'une puissance installée totale de plus de 100 kW.

2 Jusqu'en décembre 1955 : production brute.

VI. — GAZ

(Production, Importation et Exportation) 1

59

(millions de mètres cubes)

Source : Ministère des Affaires économiques (Administration de l'Industrie).

Périodes	Production					Importations (6)	Exportations (7)	Solde importation exportation (8) = (6) - (7)	Total de gaz disponible en Belgique (9) = (5) + (8)
	des usines à gaz (1)	des cokeries		des charbon- nages (4)	total (5) = (1) + (2) + (4)				
		total (2)	dont production destinée aux fournitures industrielles directes (3)						
1956 Moyenne	0,38	171,18	98,73	15,33	187	0,40	5,76	- 5,36	182
1957 Moyenne	0,26	167,45	97,38	17,31	185	0,61	6,12	- 5,51	180
1956 Novembre	0,25	173,52	100,74	17,75	192	0,37	6,20	- 5,83	186
Décembre	0,25	175,51	99,46	15,96	192	0,38	6,68	- 6,30	185
1957 Janvier	0,25	183,75	101,81	18,28	202	0,44	7,46	- 7,02	195
Février	0,22	162,87	92,70	16,55	180	0,35	6,52	- 6,17	173
Mars	0,25	176,19	101,81	16,74	193	0,40	6,75	- 6,35	187
Avril	0,23	172,81	103,46	17,89	191	0,38	6,16	- 5,77	185
Mai	0,29	178,03	105,23	16,30	195	0,37	6,04	- 5,67	189
Juin	0,28	148,86	85,16	15,73	165	0,45	5,62	- 5,17	160
Juillet	0,28	118,77	66,11	15,59	135	0,74	4,54	- 3,80	131
Août	0,30	168,70	100,88	15,15	184	0,83	3,36	- 2,53	182
Septembre	0,27	169,17	100,12	17,23	187	0,78	5,92	- 5,14	182
Octobre	0,26	177,36	107,56	18,80	196	0,82	6,43	- 5,61	191
Novembre	0,21	170,98	99,94	18,76	190	0,84	6,79	- 5,95	184
Décembre	0,24	181,92	103,78	20,65	203	0,92	7,80	- 6,88	196
1958 Janvier	0,23	185,36	105,68	20,04	206	0,98	7,94	- 6,96	199

1 Pour les conditions d'utilisation de cette statistique cfr. Bulletin de décembre 1957, p. 528.

CONSOMMATION *

I. — Indices mensuels des ventes à la consommation : base moyenne 1953 = 100

65²

Source : Institut National de Statistique.

Mois	Grands magasins à rayons multiples																					
	Indice général	Alimentation				Habillage				Ameublement			Ménage			Tabacs	Librairie-Papeterie		Parf.	Jeux, Jouets, sports, voyage		
		Périssable	Non périssable	Restaurant	Total	Amages	Dessus hommes	Dessus femmes	Bonneterie, lingerie, chemiserie, chapel.	Total 1	Textiles	Meubles, lustrerie	Total	Articles de ménage	Appareils ménagers, électricité	Total	Articles pour fumeurs	Librairie	Papeterie		Total	Toilette
1957 Février ...	105	128	116	124	124	93	67	68	96	84	109	122	115	117	184	129	107	95	96	96	99	45
Mars	122	137	125	143	134	132	134	109	119	114	127	139	132	126	181	135	118	105	102	102	112	67
Avril	130	136	135	145	136	120	183	135	139	133	128	138	132	125	174	133	121	120	105	107	118	97
Mai	127	131	123	140	129	113	150	127	136	127	117	144	130	129	188	139	115	108	105	106	119	92
Juin	124	117	108	121	114	117	167	137	174	141	100	133	115	113	163	122	128	91	89	89	120	117
Juillet	134	111	109	146	114	124	181	142	192	150	122	140	130	130	233	148	136	121	98	101	141	146
Août	121	122	118	143	123	74	120	95	124	104	112	129	120	134	191	143	133	116	209	195	125	93
Septembre ...	117	121	116	130	120	93	122	105	112	106	114	139	126	121	226	139	122	115	182	172	99	56
Octobre ...	127	136	132	138	135	104	166	135	134	129	111	127	118	105	250	130	140	122	112	113	106	104
Novembre ...	157	144	159	159	150	115	169	119	158	141	115	129	122	116	267	142	155	270	157	174	116	433
Décembre ...	173	166	192	175	175	94	150	120	192	160	112	128	119	153	324	181	288	320	233	246	168	254
1958 Janvier ...	129	141	137	141	140	112	111	91	164	124	146	124	136	118	281	146	137	119	121	121	108	55
Février ...	110	130	130	127	130	102	73	66	106	90	111	127	118	122	190	133	119	101	101	101	102	56

1 Le total comprend, en outre, les rubriques : mercerie, rubans, patrons; chaussures, pantoufles; articles divers de parure.
* Pour la consommation de sucre, voir tableau 562.

65³

Mois	Grandes entreprises spécialisées dans l'habillement			Coopératives										Magasins à succursales		Gros-sistes	Entreprises à succursales	
	Hommes	Dames	Sous-vêtements, accessoires, articles de parure	Indice général	Boulangerie	Alimentation sans boulangerie	Habillement	Ameublement	Articles de ménage	Tabacs	Librairie papeterie	Parfumerie, articles de luxe	Restaurant, tea-room	Divers	Sous-vêtements et mercerie, articles de parure	Chaussures	Alimentation générale	Alimentation
1957 Février	73	49	60	112	97	116	117	119	104	103	69	104	96	109	95	89	p106	113
Mars	138	106	85	120	109	125	120	156	105	94	80	107	121	114	100	92	p115	119
Avril	p183	145	124	119	107	123	116	176	100	109	92	120	120	112	112	134	p127	117
Mai	p157	125	106	123	107	126	119	135	101	98	111	127	119	143	115	142	p128	119
Juin	p138	104	130	123	104	124	107	113	94	117	130	118	122	180	146	131	p124	118
Juillet	p119	93	157	121	103	126	95	188	92	95	150	127	140	142	140	100	p134	119
Août	p 83	64	61	124	109	131	93	147	101	119	147	128	123	143	87	103	p134	119
Septembre ...	101	p101	78	123	103	128	104	172	125	98	193	92	105	142	92	95	p131	123
Octobre	138	147	100	138	111	146	121	145	137	157	154	135	110	144	114	p 99	p147	129
Novembre	133	p105	95	126	105	133	118	179	122	112	152	128	116	110	113	p107	p132	132
Décembre	122	p 90	128	147	117	159	143	133	117	137	129	195	127	129	128	p132	p170	150
1958 Janvier	130	92	128												p101	p 97	p135	p128
Février	78	49	58												79	p 67		

II. — CONSOMMATION DE TABAC 66

(Fabrication et importation)

Source : Administration des Douanes et Accises.

Périodes	Cigares	Cigarillos	Cigarettes	Tabacs à fumer, priser et mâcher
	(millions de pièces)			(tonnes)
1936-1938 Moy. ..	16,2	49,4	430	1.097
1956 Moyenne ..	14,4	47,9	740	770
1957 Moyenne ..	15,8	49,7	822	755
1957 Mars	12,3	35,1	724	698
Avril	13,7	43,9	833	710
Mai	15,2	44,7	904	803
Juin	16,0	56,8	968	826
Juillet	15,1	43,6	856	715
Août	15,8	55,3	827	718
Septembre ...	18,6	55,1	847	776
Octobre ...	19,7	55,5	1.052	1.007
Novembre ...	18,0	64,0	763	710
Décembre ...	15,7	58,2	571	655
1958 Janvier ...	14,3	31,9	898	779
Février ...	11,7	26,0	706	611
Mars	12,7	36,9	801	627

III. — ABATTAGES DANS LES 67

12 PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS

Périodes	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcelets	Moutons, agneaux, chèvres
	(milliers de têtes)				
1936-1938 Moy. ..	16,5	0,7	12,2	26,7	6,5
1956 Moyenne ..	19,1	3,5	9,5	33,9	5,1
1957 Moyenne ..	18,8	2,6	8,8	33,7	4,7
1957 Février ...	18,3	2,8	7,7	32,2	5,4
Mars	17,5	2,8	10,2	30,7	5,0
Avril	18,9	2,7	9,0	35,3	3,5
Mai	20,0	2,7	10,5	36,7	3,0
Juin	16,4	2,2	9,5	33,9	1,8
Juillet	19,5	2,1	10,5	37,1	1,7
Août	16,9	2,2	8,1	31,2	1,7
Septembre ...	19,2	2,4	8,0	33,7	3,1
Octobre ...	22,0	2,7	9,1	36,6	5,9
Novembre ...	19,3	2,7	7,3	31,4	7,9
Décembre ...	19,3	3,4	7,8	33,9	8,6
1958 Janvier	20,0	3,1	8,2	31,9	8,0
Février ...	17,1	2,7	7,4	29,4	5,3

TRANSPORTS

I. — ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

70¹

a) Recettes et dépenses d'exploitation

(millions de francs)

Périodes	Recettes				Dépenses	Excédent des recettes totales sur les dépenses	Coefficient d'exploitation
	Voyageurs et bagages	Marchandises	Diverses ²	Total			
1938 Moyenne ¹	74	147	5	226	239	- 13	106
1955 Moyenne	319	604	111	1.034	996	38	96
1956 Moyenne	334	628	135	1.097	1.053	44	96
1956 Septembre	345	613	130	1.088	1.028	60	94
Octobre	326	703	136	1.165	1.081	84	93
Novembre	302	684	131	1.117	1.056	61	95
Décembre	359	610	144	1.113	1.079	34	97
1957 Janvier	330	657	104	1.091	1.071	20	99
Février	288	619	91	998	1.021	- 23	102
Mars	334	662	95	1.091	1.061	30	97
Avril	337	637	91	1.065	1.044	21	98
Mai	331	646	91	1.068	1.057	11	99
Juin	340	594	113	1.047	1.021	26	97
Juillet	402	506	98	1.006	1.050	- 44	104
Août	393	600	91	1.084	1.059	25	98
Septembre	362	591	89	1.042	1.057	- 15	101
Octobre	324	647	96	1.067	1.066	1	100
Novembre	320	601	90	1.011	1.072	- 61	106

¹ Y compris le Nord-Belge.

² Y compris les subventions de l'Etat pour compenser l'insuffisance des tarifs et la hausse des prix des combustibles.

b) Nombre de wagons fournis à l'industrie¹

c) Statistique du trafic

70²

1° Trafic général

Périodes	A	B	C	A + C	Voyageurs		Wagons complets ²				
					Nombre	Voyageurs km.	Tonnes transp.	Tonnes-km.			Total
								Service interne belge	Service international	Transit	
					(milliers)				(millions)		(millions)
1938 Moyenne ³	389	115	91	480	16,8	535	6.169	186	154	88	428
1955 Moyenne	279	100	67	346	19,4	654	5.745	175	261	111	547
1956 Moyenne	279	93	68	347	20,4	694	5.874	184	264	129	577
1956 Septembre	274	83	65	339	20,0	671	5.647	180	254	115	549
Octobre	316	102	72	388	21,2	700	6.655	220	282	138	640
Novembre	295	100	73	368	21,6	713	6.316	202	266	138	606
Décembre	272	96	78	350	21,9	733	6.028	179	274	151	604
1957 Janvier	266	96	75	341	p22,2	p725	5.908	168	272	166	606
Février	254	95	70	324	p20,5	p664	5.530	168	257	137	562
Mars	277	98	77	354	p21,2	p697	6.026	183	275	141	599
Avril	273	95	69	342	p21,0	p713	5.813	177	259	132	568
Mai	277	95	74	351	p21,7	p737	5.975	184	275	127	586
Juin	254	86	67	321	p20,0	p694	5.340	164	241	126	531
Juillet	208	68	62	270	p18,6	p723	4.169	126	175	123	424
Août	266	88	65	331	p20,0	p754	5.536	167	253	115	535
Septembre	256	82	62	318	p20,6	p695	5.403	163	259	105	527
Octobre	290	90	68	358	p21,5	p707	6.077	189	279	110	577
Novembre	260	85	66	326	p22,1	p722	5.693	172	260	111	543

A. — Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations de la Société, y compris ceux pour transports de houille, coke et briquettes.

B. — Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes.

C. — Nombre de wagons chargés en provenance de réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

¹ Wagons chemins de fer et particuliers.

² Depuis janvier 1956, y compris les transports militaires.

³ Y compris le Nord-Belge, sauf en ce qui concerne les tonnes-km.

c) Statistique du trafic

2° Transport des principales grosses marchandises

A. — Ensemble du trafic ¹

Périodes	Tonnes km.	Total	Produits agricoles et aliment.	Combustibles	Huiles industrielles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de constructions, produits des carrières	Textiles	Produits chimiques	Divers
	(millions)										
1955 Moyenne	547	5.745	185	2.425	79	946	792	1.011	27	259	21
1956 Moyenne	577	5.874	181	2.306	83	980	918	1.016	25	298	67
1956 Septembre	549	5.647	97	2.076	74	994	888	1.137	55	265	61
Octobre	640	6.655	391	2.510	87	1.084	1.030	1.136	30	318	69
Novembre	606	6.316	503	2.538	92	932	894	974	17	301	65
Décembre	604	6.028	269	2.371	98	1.037	992	864	24	308	65
1957 Janvier	606	5.908	123	2.461	98	1.006	996	798	25	341	65
Février	562	5.530	107	2.355	78	919	951	738	22	296	64
Mars	599	6.026	130	2.494	76	999	1.011	917	27	298	74
Avril	568	5.813	106	2.392	71	969	1.013	931	25	231	75
Mai	586	5.975	89	2.418	69	1.059	953	1.016	27	264	80
Juin	531	5.340	75	2.159	63	940	837	902	23	271	70
Juillet	424	4.169	82	1.795	55	546	571	814	16	216	74
Août	535	5.536	84	2.229	63	1.037	817	949	19	277	61
Septembre	527	5.403	80	2.089	68	1.035	843	914	25	283	66
Octobre	577	6.077	412	2.263	80	1.082	915	950	17	290	68
Novembre	543	5.693	455	2.183	74	1.018	783	783	16	262	62

¹ Depuis janvier 1956, y compris les transports militaires.

B. — Service interne belge ¹

70⁴

Périodes	Total	Produits agricoles et aliment.	Combustibles	Huiles industrielles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de constructions, produits des carrières	Textiles	Produits chimiques	Divers	II Soc. Nat. des Chemins de fer vicinaux T.-km. transportés (milliers)
1955 Moyenne	3.028	95	1.596	29	180	307	688	8	122	3	1.201
1956 Moyenne	3.055	86	1.591	30	175	334	682	4	138	15	965
1956 Septembre	2.971	33	1.426	26	186	336	783	30	133	13	768
Octobre	3.595	272	1.753	31	206	383	772	7	156	15	1.734
Novembre	3.408	360	1.720	34	173	328	639	1	136	17	2.000
Décembre	3.024	126	1.650	33	183	341	549	2	128	12	1.135
1957 Janvier	2.874	26	1.665	36	148	360	494	1	129	15	556
Février	2.809	25	1.648	29	146	348	471	1	129	12	551
Mars	3.070	28	1.709	31	159	372	605	1	143	22	708
Avril	3.013	21	1.674	30	172	348	627	1	119	21	627
Mai	3.107	20	1.712	28	172	334	678	1	135	27	726
Juin	2.786	25	1.558	24	160	259	599	1	135	25	625
Juillet	2.109	30	1.181	16	94	145	497	1	119	26	504
Août	2.899	25	1.571	24	159	323	635	6	131	22	649
Septembre	2.802	27	1.463	25	159	342	620	10	135	21	666
Octobre	3.286	304	1.622	26	179	342	653	1	141	18	1.567
Novembre	3.052	320	1.548	24	147	276	577	1	142	17	1.735

¹ Depuis janvier 1956, y compris les transports militaires.
* Le chiffre pour décembre 1957 s'élève à 654.

III. — MOUVEMENT DES PORTS

71¹

a) Port d'Anvers

Sources : Administration du Port d'Anvers et Institut National de Statistique.

Périodes	Navigation maritime						Navigation fluviale					
	Entrées			Sorties			Entrées			Sorties		
	Nombre de navires	Tonnage net belge (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ¹	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques) ¹	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m ³)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ²	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m ³)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ²
chargés				sur lest								
1956 Moyenne	1.299	3.172	1.865	1.087	206	1.279	4.032	1.850	719	3.957	1.821	1.194
1957 Moyenne	1.325	3.296		1.116	204		4.109	1.925	753	4.014	1.890	1.167
1957 Février	1.295	2.900	1.535	1.081	172	1.400	3.733	1.779	742	3.723	1.748	1.054
Mars	1.408	3.231	1.673	1.198	211	1.253	4.145	1.937	833	4.012	1.839	1.106
Avril	1.296	3.193	1.847	1.108	185	1.241	4.121	1.918	807	4.036	1.911	1.135
Mai	1.321	3.306	1.728	1.134	191	1.403	4.159	1.929	751	4.023	1.897	1.178
Juin	1.213	3.158	1.743	1.032	192	1.187	3.819	1.756	670	3.709	1.715	1.087
Juillet	1.311	3.240	1.929	1.100	212	1.311	3.960	1.840	724	4.079	1.899	1.169
Août	1.321	3.425	1.969	1.114	206	1.014	4.324	2.013	749	4.057	1.910	1.261
Septembre	1.266	3.154	1.940	1.040	211	1.169	4.084	1.982	795	3.997	1.897	1.147
Octobre	1.385	3.589	1.752	1.175	229	1.190	4.220	2.029	794	4.322	2.102	1.321
Novembre	1.342	3.503	1.926	1.134	184	1.247	4.094	1.953	728	3.999	1.933	1.170
Décembre	1.367	3.560		1.122	205		4.276	2.011	690	4.012	1.893	1.157
1958 Janvier	1.310	3.432		1.155	188		4.338	2.076	724	4.265	2.029	1.277
Février	1.292	3.318		1.102	169		3.919	1.906	771	3.760	1.842	1.103

¹Trafic international. — ² Trafic international et Intérieur.

b) Port de Gand

71²

Sources : Administration du Port de Gand et Institut National de Statistique.

Périodes	Navigation maritime						Navigation fluviale	
	Entrées			Sorties			Marchandises ¹	
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ¹	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ¹	Entrées	Sorties
(milliers de tonnes métriques)								
1956 Moyenne	196	178	216	195	177	82	143	92
1957 Moyenne	213	171		213	171			
1957 Février	233	162	198	224	157	70	154	86
Mars	238	169	224	238	172	72	153	86
Avril	209	149	152	218	149	78	156	119
Mai	207	194	248	205	192	70	172	159
Juin	239	194	224	233	189	123	175	119
Juillet	217	189	275	214	186	74	198	106
Août	228	183	197	237	195	53	164	91
Septembre	191	180	208	191	172	86	141	80
Octobre	210	155	189	201	149	99	148	75
Novembre	186	151	231	191	149	53	124	78
Décembre	192	160		189	159			
1958 Janvier	204	168		207	155			
Février	184	172		163	145			

¹ Trafic international.

IV. — MOUVEMENT GENERAL DE LA NAVIGATION INTERIEURE

72

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Bateaux chargés														
	Trafic intérieur					Trafic international					Trafic international et Intérieur				
	Importations	Exportations	Transit	Ensemble des trafics	Importations	Exportations	Transit	Ensemble des trafics	Importations	Exportations	Transit	Ensemble des trafics	Importations	Exportations	Transit
Nombre					Milliers de tonnes métriques					Millions de tonnes-km.					
1955 Moyenne ..	7.161	3.845	3.379	698	15.083	1.881	1.370	1.319	167	4.737	184,8	92,1	84,8	23,1	384,8
1956 Moyenne ..	7.348	3.713	3.230	578	14.869	1.930	1.372	1.218	139	4.659	186,0	89,5	79,2	19,7	374,4
1956 Août	7.730	4.401	3.710	582	16.423	2.023	1.591	1.362	147	5.123	194,6	104,8	89,0	22,2	410,6
Septembre ..	8.240	4.216	3.379	483	16.318	2.125	1.544	1.273	115	5.057	206,3	101,6	79,1	17,3	404,3
Octobre ...	8.434	4.368	3.725	516	17.043	2.185	1.605	1.391	126	5.307	210,7	107,8	87,9	17,6	424,0
Novembre ...	7.835	3.739	3.115	498	15.187	2.075	1.388	1.177	121	4.761	192,9	91,3	80,5	16,3	381,0
Décembre ...	7.635	3.748	3.070	572	15.025	2.026	1.454	1.172	136	4.788	194,5	93,9	74,7	18,1	381,2
1957 Janvier ...	5.867	3.149	2.647	470	12.133	1.897	1.393	1.097	117	4.504	184,3	87,5	70,6	17,2	359,6
Février	5.909	3.445	2.458	464	12.276	1.627	1.406	926	108	4.067	154,7	86,0	54,3	13,8	308,8
Mars	7.704	4.088	3.467	637	15.896	1.967	1.494	1.175	160	4.796	202,2	98,7	83,5	23,0	407,4
Avril	7.556	4.290	3.460	584	15.890	1.957	1.580	1.233	147	4.917	196,7	112,5	87,1	20,9	417,2
Mai	7.799	4.471	3.852	785	16.907	2.058	1.605	1.309	196	5.168	203,6	113,2	88,3	28,1	433,2
Juin	7.154	3.996	3.634	778	15.562	1.828	1.407	1.197	191	4.623	176,7	98,3	83,1	27,9	386,0
Juillet	6.548	4.032	3.157	845	14.582	1.705	1.446	1.097	212	4.460	168,7	97,6	76,3	32,1	374,7
Août	7.486	3.993	3.155	664	15.298	2.055	1.373	1.125	173	4.726	200,5	90,3	72,8	26,1	389,7

**COMMERCE EXTERIEUR
DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE**

**NOMENCLATURE DES SECTIONS DU COMMERCE SPECIAL
D'APRES LA CLASSIFICATION TYPE DU COMMERCE INTERNATIONAL (C.T.C.I.)**

75

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	(0) Produits alimen- taires	(1) Boissons et tabacs	(2) Mat. brutes non comest. à l'ex- ception des car- burants	(3) Com- bustibles miné- raux, lu- brifiants et produits connexes	(4) Huiles et grasses d'origine animale ou végétale	(5) Produits chimi- ques	(6) Art. manuf., classés princi- palement d'après la mat. première	(7) Ma- chines et matériel de transport	(8) Articles manu- facturés divers	(9) Mar- chan- dises non dénom- mées ailleurs	Totaux	Prix moyen par tonne (francs)	Excédent (+) ou déficit (-) de la balance commerciale (millions de francs)	Rapport des exporta- tions aux impor- tations en p.c.
<i>Importations.</i>														
Valeurs (millions de francs)														
1956 Moyenne	1.807	191	3.046	1.519	143	732	3.203	2.376	579	39	13.635	2.982		
1957 Moyenne	1.783	215	3.153	1.848	138	837	3.192	2.429	677	30	14.302	3.033		
1957 Février	1.721	185	3.083	1.805	218	848	3.320	2.478	599	28	14.285	3.265		
Mars	1.775	200	3.410	1.918	170	897	3.198	2.476	728	31	14.803	3.131		
Avril	1.721	212	3.286	1.921	152	862	3.598	2.659	714	34	15.159	3.206		
Mai	1.694	213	3.465	1.801	79	822	3.283	2.497	691	30	14.575	3.132		
Juin	1.600	214	3.037	1.692	89	772	3.111	2.528	606	27	13.676	3.082		
Juillet	1.726	198	3.227	1.861	117	802	3.064	2.302	691	25	14.013	2.979		
Août	1.691	185	3.294	1.787	125	743	3.013	2.152	668	30	13.688	2.786		
Septembre	1.473	208	2.732	1.971	131	806	2.814	2.246	779	24	13.184	2.672		
Octobre	1.779	245	3.076	1.725	102	929	3.447	2.505	818	32	14.658	2.974		
Novembre	1.810	239	2.848	1.845	100	809	3.131	2.343	681	34	13.840	2.902		
Décembre	2.148	270	3.035	1.759	123	785	2.787	2.454	602	31	13.994	3.010		
1958 Janvier											p13.312	p2.900		
<i>Exportations.</i>														
1956 Moyenne	518	26	907	807	90	854	7.744	1.511	560	160	13.177	5.169	- 458	96,6
1957 Moyenne	472	35	918	865	77	918	7.635	1.601	596	158	13.275	5.503	-1.027	92,8
1957 Mars	407	35	1.039	843	132	1.002	8.654	1.908	620	142	14.782	6.003	- 21	99,9
Avril	424	34	1.018	793	92	905	7.766	1.655	598	142	13.427	5.700	-1.732	88,6
Mai	436	32	973	980	75	848	8.196	1.635	550	166	13.891	5.168	- 684	95,3
Juin	459	31	956	846	54	862	7.666	1.747	547	159	13.327	5.328	- 350	97,4
Juillet	462	46	911	910	47	865	6.682	1.640	616	146	12.325	5.184	-1.688	88,0
Août	389	44	664	960	58	811	6.137	1.062	585	196	10.906	4.691	-2.782	79,7
Septembre	406	36	840	960	56	1.074	7.359	1.477	697	157	13.062	5.153	- 122	99,1
Octobre	508	32	1.023	941	67	1.020	7.845	1.736	660	171	14.003	5.598	- 655	95,5
Novembre	540	36	758	837	65	969	7.659	1.527	583	158	13.132	5.616	- 708	94,9
Décembre	614	34	885	886	60	796	6.926	1.863	576	147	12.787	5.735	-1.207	91,4
1958 Janvier											p14.167	p6.029	p 855	p106,4
Février											p12.453	p5.697		
<i>Importations.</i>														
Quantité (milliers de tonnes)														
1956 Moyenne	285	17,4	2.444	1.459	11,2	145	160	42,1	5,8	2,0	4.572			
1957 Moyenne	283	22,4	2.508	1.540	10,1	144	161	39,2	6,6	1,3	4.715			
1957 Février	247	9,8	2.292	1.430	14,9	166	164	44,1	5,7	1,3	4.375			
Mars	264	10,7	2.449	1.579	11,4	191	168	47,4	6,5	1,4	4.728			
Avril	252	40,1	2.463	1.585	10,9	150	177	41,8	6,8	1,4	4.728			
Mai	258	11,5	2.572	1.484	6,5	108	167	38,5	6,7	1,4	4.654			
Juin	253	11,5	2.444	1.385	7,1	126	158	46,0	6,0	1,1	4.438			
Juillet	302	50,5	2.471	1.537	8,9	143	147	36,3	7,4	0,9	4.704			
Août	301	10,7	2.773	1.494	10,0	131	154	31,6	6,4	1,2	4.913			
Septembre	229	10,9	2.720	1.627	10,2	137	155	36,2	7,4	0,9	4.933			
Octobre	298	49,3	2.694	1.504	7,8	145	178	42,5	7,9	1,2	4.928			
Novembre	318	12,7	2.528	1.598	7,1	119	146	31,6	6,7	1,5	4.769			
Décembre	344	14,2	2.432	1.546	9,2	112	143	41,8	6,1	1,2	4.650			
1958 Janvier											p4.590			
<i>Exportations.</i>														
1956 Moyenne	70	2,2	490	704	6,0	332	839	30,4	5,7	69,8	2.549			
1957 Moyenne	52	2,2	466	633	5,3	346	822	26,9	5,8	52,5	2.412			
1957 Mars	44	1,9	435	600	8,6	371	924	30,7	6,8	40,1	2.462			
Avril	42	2,4	477	587	6,2	311	853	27,5	6,1	43,9	2.356			
Mai	42	2,2	542	756	5,2	335	910	29,1	5,9	60,3	2.688			
Juin	49	2,0	538	621	3,9	331	869	27,2	5,5	54,7	2.501			
Juillet	50	3,7	560	672	3,6	296	705	29,5	5,6	52,9	2.378			
Août	39	3,8	438	691	4,2	329	732	17,8	4,9	65,3	2.325			
Septembre	37	2,0	490	709	4,3	446	763	23,4	6,1	53,5	2.535			
Octobre	66	1,1	447	671	5,0	371	853	28,3	6,3	51,6	2.501			
Novembre	75	2,0	415	594	4,9	380	784	25,9	5,7	51,7	2.338			
Décembre	69	1,8	383	634	4,3	310	736	34,9	5,6	50,6	2.230			
1958 Janvier											p2.350			
Février											p2.186			

CHOMAGE

I. — CHOMAGE COMPLET ET PARTIEL

81¹

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Nombre de chômeurs contrôlés						Nombre de journées perdues		
	Chômeurs inscrits au cours du mois			Moyenne journalière			Chômeurs		Totaux
	Chômeurs		Totaux	Chômeurs		Totaux	complets	partiels et accidentels	
	complets	partiels et accidentels		complets	partiels et accidentels				
(milliers)									
1957 Février	116	162	278	98	51	149	2.339	1.229	3.568
Mars	112	92	204	86	26	112	2.594	770	3.364
Avril	96	80	176	78	24	102	1.723	521	2.244
Mai	89	83	172	71	23	94	1.632	536	2.168
Juin	89	109	198	66	27	93	1.926	794	2.720
Juillet	80	110	190	64	30	94	1.480	681	2.161
Août	77	84	161	62	22	84	1.426	497	1.923
Septembre	88	100	188	63	25	88	1.894	732	2.626
Octobre	85	101	186	64	30	94	1.479	676	2.155
Novembre	101	132	233	80	39	119	1.844	899	2.743
Décembre	128	294	422	98	92	190	2.754	2.583	5.337
1958 Janvier	141	252	393	115	89	204	2.761	2.142	4.903
Février				116	88	204			

II. — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLES PAR PROVINCE

81²

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Nombre de jours ouvrables	Royaume	Anvers	Brabant	Flandre occidentale	Flandre orientale	Hainaut	Liège	Limbourg	Luxembourg	Namur
		(milliers)									

Moyenne journalière par mois

1957 Février	24	148,7	31,0	24,5	26,6	31,7	11,7	9,4	7,1	3,2	3,5
Mars	30	112,4	25,8	19,2	19,1	24,2	8,7	7,3	5,0	0,9	2,2
Avril	22	102,0	23,6	17,4	16,6	22,9	8,4	6,6	4,2	0,4	1,9
Mai	23	94,3	21,1	16,3	15,1	21,4	8,3	6,3	3,7	0,3	1,8
Juin	29	93,6	19,0	17,0	13,8	20,8	8,9	7,9	3,8	0,5	1,9
Juillet	23	94,0	18,8	17,3	12,3	21,1	9,7	8,2	3,8	0,7	2,1
Août	23	83,6	16,5	15,5	11,2	20,5	7,7	6,4	3,7	0,3	1,8
Septembre	30	87,9	19,8	14,8	12,8	20,5	7,5	6,7	3,6	0,4	1,8
Octobre	23	93,6	22,5	14,2	15,1	21,2	7,5	7,2	3,5	0,5	1,9
Novembre	23	118,9	27,5	18,2	19,7	26,0	10,0	9,4	4,7	0,9	2,5
Décembre	28	189,8	38,9	28,3	34,2	43,8	15,6	13,8	8,9	2,5	3,8
1958 Janvier	24	204,0	41,2	28,7	34,3	45,2	17,3	17,3	10,6	4,3	5,1
Février	24	204,0	39,9	28,0	34,4	46,6	18,1	17,7	10,2	4,1	5,0

Moyenne journalière par semaine

1958 Janvier 26 au 1-2-58	6	210,0	42,0	29,3	34,1	45,7	18,2	18,2	12,1	5,0	5,4
Février 2 au 8 ...	6	192,3	38,6	27,0	31,1	43,3	16,4	16,5	10,1	4,6	4,7
9 au 15 ...	6	183,8	36,8	25,6	30,4	42,0	16,0	16,0	9,0	3,7	4,3
16 au 22 ...	6	195,1	38,5	26,1	32,8	44,9	17,5	18,0	9,3	3,6	4,4
23 au 1/3 .	6	244,7	45,6	33,5	43,4	56,1	22,4	20,2	12,5	4,6	6,4
Mars 2 au 8 ...	6	188,1	37,7	25,2	31,2	42,1	15,8	17,9	9,9	3,6	4,7
9 au 15 ...	6	233,1	46,9	30,3	40,8	52,8	19,3	20,1	13,2	4,3	5,4
16 au 22 ...	6	217,4	45,9	29,5	34,2	47,7	20,5	18,7	12,6	3,7	4,6
23 au 29 ...	6	205,6	41,1	25,9	32,2	47,8	25,2	17,1	9,8	2,8	3,7

III. — MOYENNE JOURNALIERE DES CHOMEURS CONTROLES

81³

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Total			Chômeurs complets			Chômeurs partiels		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	(milliers)								
1956 Moyenne	101,4	43,4	144,8	61,4	29,7	91,1	40,0	13,7	53,7
1957 Moyenne	83,3	33,5	116,8	55,7	22,2	77,9	27,6	11,3	38,9
1957 Février	111,7	37,0	148,7	70,5	27,0	97,5	41,2	10,0	51,2
Mars	78,6	33,8	112,4	61,4	25,1	86,5	17,2	8,7	25,9
Avril	70,4	31,6	102,0	55,7	22,6	78,3	14,7	9,0	23,7
Mai	63,9	30,4	94,3	49,2	21,6	70,8	14,7	8,8	23,5
Juin	64,6	29,0	93,6	46,9	19,4	66,3	17,7	9,6	27,3
Juillet	66,1	27,9	94,0	46,5	17,9	64,4	19,6	10,0	29,6
Août	57,4	26,2	83,6	44,1	17,9	62,0	13,3	8,3	21,6
Septembre	61,1	26,8	87,9	44,8	18,6	63,4	16,3	8,2	24,5
Octobre	64,1	29,5	93,6	45,5	18,7	64,2	18,6	10,8	29,4
Novembre	81,4	37,5	118,9	57,2	22,7	79,9	24,2	14,8	39,0
Décembre	138,3	51,5	189,8	72,0	26,3	98,3	66,3	25,2	91,5
1958 Janvier	153,3	50,7	204,0	85,5	29,5	115,0	67,8	21,2	89,0
Février	153,4	50,6	204,0	86,6	29,4	116,0	66,8	21,2	88,0

IV. — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLES PAR GROUPES DE PROFESSIONS

81⁴

(Moyenne journalière du nombre de chômeurs contrôlés) (milliers)

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Agriculture	Forêt chasse, pêche	Mines	Pierre	Céramique, verre	Diamant	Construction	Bois, ameuble- ment	Métal	Chimie	Papier	Livre	Textile	Vêtement	Cuir, peaux, chaussure	Alimentation Tabac	Transport	Dockers	Réparateurs de navires	Hôtels- restaurants	Gens de maison	Services personnels et biens	Employés	Artistes	Total
Chômeurs complets																									
1957 Janvier	9,2	0,5	0,9	0,8	4,7	1,4	22,8	4,3	9,1	1,0	0,6	0,6	10,0	6,2	1,9	4,8	7,2	—	—	4,6	2,7	0,2	7,3	0,7	101,5
Février	9,0	0,5	0,9	0,8	4,5	1,4	21,6	3,9	8,8	1,1	0,6	0,6	9,5	5,3	1,8	5,1	7,0	—	—	4,4	2,7	0,2	7,1	0,7	97,5
Mars	7,6	0,4	0,8	0,6	3,1	1,4	17,7	3,4	8,3	1,0	0,6	0,6	8,8	4,1	1,7	5,3	6,7	—	—	4,1	2,6	0,2	6,8	0,7	86,5
Avril	6,9	0,5	0,8	0,6	1,7	1,4	15,5	3,0	8,4	1,0	0,6	0,5	8,1	3,6	1,6	5,1	6,0	—	—	3,1	2,5	0,2	6,4	0,8	78,3
Mai	4,2	0,5	1,1	0,6	1,4	1,2	13,1	2,9	7,9	1,0	0,5	0,5	7,6	3,5	1,5	4,5	5,9	—	—	3,1	2,5	0,2	6,2	0,9	70,8
Juin	4,7	0,5	0,8	0,6	1,4	1,2	12,6	2,6	7,1	0,9	0,5	0,5	7,4	3,6	1,4	3,5	5,4	—	—	2,3	2,4	0,2	5,8	0,9	66,3
Juillet	4,9	0,5	0,8	0,6	1,3	1,1	12,3	2,5	7,2	0,9	0,5	0,4	7,3	3,8	1,4	3,0	5,3	—	—	1,6	2,4	0,1	5,7	0,8	64,4
Août	3,8	0,4	0,9	0,5	1,3	1,0	11,6	2,5	7,1	0,9	0,4	0,4	7,1	3,9	1,4	3,1	5,2	—	—	1,6	2,3	0,2	5,7	0,7	62,0
Septembre ...	3,9	0,4	0,8	0,5	1,5	1,4	11,3	2,4	7,0	0,9	0,5	0,4	7,1	3,5	1,3	3,2	5,2	—	—	2,9	2,3	0,2	6,0	0,7	63,4
Octobre	2,6	0,4	0,8	0,5	1,9	1,7	11,5	2,5	7,4	0,9	0,5	0,5	7,3	3,4	1,3	3,1	5,3	—	—	3,7	2,2	0,2	5,9	0,6	64,2
Novembre	6,1	0,5	1,0	0,6	3,1	2,1	14,5	3,0	9,0	1,0	0,5	0,5	8,7	4,5	1,5	3,7	6,0	—	—	4,2	2,3	0,2	6,3	0,6	79,9
Décembre	8,5	0,6	1,1	0,8	4,4	1,8	20,3	4,1	10,7	1,1	0,6	0,6	10,6	5,9	1,8	4,7	6,8	—	—	4,1	2,4	0,2	6,5	0,6	98,2
1958 Janvier	9,5	0,6	1,1	1,0	5,3	1,7	25,7	4,8	12,9	1,3	0,7	0,6	12,4	7,0	1,9	5,6	8,1	—	—	4,4	2,6	0,3	6,8	0,7	115,0
Chômeurs partiels et accidentels																									
1957 Janvier	1,7	1,5	0,3	1,0	0,8	0,3	41,4	4,0	3,5	0,4	0,1	0,2	5,2	6,2	1,4	1,7	3,3	3,2	0,0	0,4	0,3	0,0	0,3	0,0	77,2
Février	1,6	1,4	0,1	0,6	0,7	0,3	21,4	2,2	2,2	0,4	0,1	0,2	5,0	4,4	1,1	1,8	3,0	3,7	0,0	0,4	0,3	0,0	0,3	0,0	51,2
Mars	0,5	0,4	0,1	0,1	0,4	0,4	3,5	0,8	1,4	0,3	0,1	0,2	4,0	3,1	1,0	1,8	2,0	4,8	0,0	0,4	0,3	0,0	0,3	0,0	25,9
Avril	0,5	0,4	0,1	0,1	0,2	0,4	2,0	0,7	1,7	0,4	0,1	0,1	4,3	3,1	1,3	1,4	1,8	4,2	0,0	0,3	0,3	0,0	0,3	0,0	23,7
Mai	0,8	0,3	0,1	0,1	0,2	0,3	1,7	0,6	1,6	0,3	0,1	0,1	4,7	3,1	1,5	1,3	1,5	4,5	0,0	0,3	0,2	0,0	0,2	0,0	23,5
Juin	1,1	0,3	0,3	0,1	0,2	0,3	2,0	0,7	4,2	0,3	0,1	0,1	4,7	3,4	2,3	1,1	1,5	4,0	0,0	0,2	0,2	0,0	0,2	0,0	27,3
Juillet	0,8	0,2	0,2	0,2	0,4	0,3	2,0	0,6	5,9	0,3	0,1	0,1	5,2	3,7	1,7	1,6	1,6	4,1	0,0	0,1	0,3	0,0	0,2	0,0	29,6
Août	0,8	0,3	0,1	0,1	0,4	0,2	1,9	0,6	1,2	0,4	0,1	0,1	5,1	3,5	0,9	0,9	1,3	3,1	0,0	0,2	0,3	0,0	0,1	0,0	21,6
Septembre ...	0,9	0,4	0,1	0,1	0,9	0,5	2,4	0,5	1,4	0,3	0,1	0,1	5,3	3,1	0,8	1,0	1,3	4,7	0,0	0,2	0,2	0,0	0,2	0,0	24,5
Octobre	0,6	0,4	0,1	0,1	1,2	0,9	2,1	0,6	2,4	0,4	0,1	0,1	6,5	4,2	1,6	1,0	1,4	5,0	0,0	0,3	0,2	0,0	0,2	0,0	29,4
Novembre	0,7	0,5	0,6	0,2	0,8	0,6	3,7	0,8	3,7	0,5	0,1	0,1	8,6	6,7	2,3	1,1	1,6	5,6	0,1	0,3	0,2	0,0	0,2	0,0	39,0
Décembre	1,5	0,7	0,7	1,0	1,3	0,4	32,3	3,3	6,3	0,7	0,5	0,1	16,4	11,4	3,3	1,9	3,1	5,5	0,1	0,4	0,4	0,0	0,2	0,1	91,6
1958 Janvier	1,3	1,5	0,7	2,0	1,4	0,3	31,5	3,3	6,7	0,5	0,3	0,2	15,7	8,9	1,8	1,8	3,6	6,3	0,2	0,4	0,3	0,0	0,3	0,0	89,0
Total des chômeurs contrôlés																									
1957 Janvier	10,9	2,0	1,3	1,8	5,4	1,7	64,2	8,3	12,6	1,4	0,7	0,8	15,2	12,4	3,3	6,5	10,5	3,2	0,0	4,9	3,0	0,3	7,6	0,7	178,7
Février	10,7	1,9	1,0	1,4	5,3	1,7	43,0	6,0	11,0	1,4	0,8	0,8	14,5	9,6	2,9	6,9	10,0	3,7	0,0	4,8	2,9	0,3	7,4	0,7	148,7
Mars	8,2	0,8	0,9	0,7	3,4	1,8	21,2	4,2	9,7	1,3	0,7	0,8	12,8	7,2	2,7	7,1	8,7	4,8	0,0	4,5	2,9	0,3	7,0	0,7	112,4
Avril	7,4	0,8	0,9	0,7	1,9	1,9	17,4	3,7	10,1	1,4	0,7	0,7	12,5	6,6	2,9	6,6	7,8	4,2	0,0	3,4	2,8	0,2	6,6	0,8	102,0
Mai	4,9	0,8	1,3	0,7	1,6	1,6	14,8	3,5	9,5	1,2	0,6	0,6	12,2	6,6	3,0	5,8	7,4	4,5	0,0	3,5	2,7	0,2	6,4	0,9	94,3
Juin	5,8	0,8	1,1	0,7	1,5	1,4	14,5	3,3	11,4	1,2	0,6	0,6	12,1	7,1	3,7	4,6	6,9	4,0	0,0	2,6	2,6	0,2	6,0	0,9	93,6
Juillet	5,7	0,7	1,0	0,8	1,7	1,5	14,2	3,1	13,1	1,2	0,6	0,5	12,5	7,5	3,1	4,6	6,9	4,1	0,0	1,7	2,6	0,2	5,9	0,8	94,0
Août	4,6	0,8	0,9	0,6	1,7	1,2	13,5	3,1	8,3	1,3	0,5	0,5	12,2	7,4	2,3	4,0	6,5	3,1	0,0	1,8	2,6	0,2	5,8	0,7	83,6
Septembre ...	4,7	0,8	1,0	0,6	2,5	1,8	13,7	2,9	8,4	1,3	0,6	0,5	12,4	6,5	2,2	4,1	6,5	4,7	0,0	3,2	2,4	0,2	6,2	0,7	87,9
Octobre	3,3	0,8	1,0	0,6	3,1	2,6	13,6	3,1	9,8	1,3	0,5	0,6	13,8	7,6	2,9	4,1	6,7	5,0	0,0	4,0	2,3	0,2	6,1	0,6	93,6
Novembre	6,7	1,0	1,5	0,8	3,9	2,7	18,3	3,9	12,7	1,5	0,6	0,6	17,2	11,2	3,9	4,8	7,6	5,6	0,1	4,5	2,5	0,2	6,5	0,6	118,9
Décembre	10,0	1,3	1,8	1,8	5,7	2,2	52,6	7,4	17,0	1,8	1,1	0,7	27,0	17,3	5,1	6,6	9,9	5,5	0,1	4,5	2,8	0,2	6,7	0,7	189,8
1958 Janvier	10,8	2,1	1,8	3,0	6,7	2,0	57,2	8,1	19,6	1,8	1,0	0,8	28,1	15,9	3,7	7,4	11,7	6,3	0,2	4,8	2,9	0,3	7,1	0,7	204,0

STATISTIQUES BANCAIRES ET MONÉTAIRES

I. — BELGIQUE ET CONGO BELGE SITUATIONS GLOBALES DES BANQUES ¹ (millions de francs)

85¹

Rubriques	1957 30 juin	1957 31 juillet	1957 31 août	1957 30 septembre	1957 31 octobre	1957 30 novembre	1957 31 décembre	1958 31 janvier
ACTIF								
A. Opér. d'épargne (art. 15, arr. royal 42)	—	—	—	—	—	—	—	—
B. Disponible et réalisable :								
Caisse, Banque Nation., Chèques post.	3.320	3.229	3.082	3.118	2.798	2.845	5.908	2.624
Prêts au jour le jour	2.372	1.649	1.796	1.333	1.150	1.402	848	1.111
Banquiers	4.905	4.858	5.048	5.657	5.255	5.219	4.304	5.121
Maison-mère, succursales et filiales ...	1.181	978	963	901	911	925	1.066	828
Autres valeurs à recevoir à court terme	5.116	4.546	4.170	4.010	4.479	4.630	4.481	4.224
Portefeuille-effets	45.220	43.403	43.725	42.139	43.360	44.747	44.270	44.562
a) Portefeuille commercial ²	13.398	12.416	13.273	12.782	13.851	15.083	15.596	14.265
b) Eff. publ. réesc. à la B.N.B.	9.678	9.431	10.963	11.352	11.294	14.566	14.156	16.793
c) Effets publ. mob. à la B.N.B. à concurrence de 95 %	22.144	21.556	19.489	18.005	18.215	15.098	14.518	13.504
Reports et avances sur titres	1.316	1.316	1.284	1.222	1.173	1.093	1.114	1.175
Débiteurs par acceptations	10.902	10.482	9.921	9.239	9.080	8.833	9.326	9.166
Débiteurs divers	21.650	22.827	23.085	23.187	22.209	21.407	21.638	21.765
Portefeuille-titres	26.751	25.624	25.574	25.615	25.219	24.820	24.474	24.402
a) Valeurs de la réserve légale	298	298	298	297	294	294	295	295
b) Fonds publics belges	23.720	22.826	22.780	22.819	22.417	22.032	21.692	21.787
c) Fonds publics étrangers	78	78	78	78	78	78	78	78
d) Actions de banques	1.139	1.139	1.139	1.139	1.140	1.140	1.113	1.129
e) Autres titres	1.516	1.283	1.278	1.282	1.289	1.276	1.296	1.113
Divers	1.027	925	934	1.006	1.089	1.086	976	928
Capital non versé	6	5	5	5	5	5	5	5
Total disponible et réalisable ...	123.766	119.842	119.587	117.432	116.729	117.012	118.410	115.911
C. Immobilisé :								
Frais de constitut. et de premier établ.	20	20	21	22	24	24	21	21
Immeubles	989	991	991	986	987	993	1.001	1.000
Participation dans les filiales immobil.	267	267	267	267	267	267	267	267
Créances sur filiales immobilières ...	323	325	326	328	325	331	340	333
Matériel et mobilier	122	125	128	126	128	129	121	123
Total de l'immobilisé ...	1.721	1.728	1.733	1.729	1.731	1.744	1.750	1.744
Total général actif ...	125.487	121.570	121.320	119.161	118.460	118.756	120.160	117.655
PASSIF								
A. Opér. d'épargne (art. 15, arr. royal 42)	—	—	—	—	—	—	—	—
B. Exigible :								
Créanciers privilégiés ou garantis	1.559	1.013	1.537	1.151	729	395	296	994
Emprunts au jour le jour	63	100	94	70	88	22	90	39
Banquiers	8.425	8.104	8.410	8.239	7.375	7.990	6.786	6.509
Maison-mère, succursales et filiales ...	1.765	1.601	1.574	1.798	1.761	1.630	2.054	1.577
Acceptations	10.902	10.482	9.921	9.239	9.080	8.833	9.326	9.166
Autres valeurs à payer à court terme	2.669	2.665	2.707	2.311	2.530	2.619	2.255	2.370
Créditeurs pour effets à l'encaissement	792	715	708	753	779	848	861	770
Dépôts et comptes courants	82.912	80.310	79.813	78.723	78.567	78.924	81.113	78.661
a) A vue et à un mois au plus ³ ...	72.908	70.693	69.737	68.587	68.703	68.029	69.307	65.867
b) A plus d'un mois	10.004	9.617	10.076	10.136	9.864	10.895	11.806	12.794
Obligations et bons de caisse	4.394	4.369	4.460	4.536	4.659	4.794	4.938	5.045
Montants à libérer sur titres et partic.	627	627	627	630	630	629	634	627
Divers	3.338	3.529	3.413	3.599	4.193	3.996	3.622	3.869
Total de l'exigible ...	117.446	113.515	113.264	111.049	110.391	110.680	111.975	109.627
C. Non exigible :								
Capital	4.692	4.707	4.707	4.765	4.746	4.749	4.844	4.679
Fonds indispos. par prime d'émission ...	144	144	144	141	140	140	139	140
Réserve légale (art. 13, A. R. 185) ...	302	302	302	302	298	299	299	299
Réserve disponible	2.823	2.823	2.823	2.824	2.814	2.818	2.825	2.894
Provisions	80	79	80	80	71	70	78	76
Total du non exigible ...	8.041	8.055	8.056	8.112	8.069	8.076	8.185	8.028
Total général passif ...	125.487	121.570	121.320	119.161	118.460	118.756	120.160	117.655

¹ La situation globale ne contient, en ce qui concerne les banques exerçant partiellement leur activité à l'étranger ou dans la colonie, que des éléments d'actif et de passif des sièges belges. Les soldes des comptes ouverts par ceux-ci au nom des sièges situés à l'étranger ou dans la colonie apparaissent sous la rubrique « Maison-mère, Succursales et Filiales ».

² L'encours des effets réescomptés par les banques à la Banque Nationale de Belgique et aux instituts parasétatiques s'élevait aux 30 juin, 31 juillet, 31 août, 30 septembre, 31 octobre, 30 novembre, 31 décembre 1957 et 31 janvier 1958 respectivement à 12.842, 12.448, 11.640, 12.293, 12.897, 11.228, 12.804 et 12.423 millions de francs, montants qui ne sont pas compris dans le portefeuille commercial.

³ Y compris les dépôts inscrits en carnets ou livrets sur lesquels il peut être disposé à concurrence de 5.000 francs par période de quatorze jours, et, à concurrence de 50.000 francs maximum, par période de quatorze jours, moyennant un préavis de quatorze jours au moins. Pour les mois de juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre, décembre 1957 et janvier 1958, ces dépôts s'élevaient respectivement à 10.711, 10.721, 10.731, 10.704, 10.618, 10.622, 10.518 et 10.608 millions de francs.

SITUATIONS HEBDOMADAIRES DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

85²

(millions de francs)

	1958 27 février	1958 6 mars	1958 18 mars	1958 20 mars	1958 27 mars	1958 3 avril	1958 10 avril	1958 17 avril
ACTIF								
Encaisse en or	48.369	48.220	49.570	49.569	49.905	49.902	49.930	51.064
Avoirs sur l'étranger	1.758	1.211	1.213	1.076	805	1.232	1.360	1.479
Devises étrangères et or à recevoir	923	923	1.422	1.422	1.422	1.422	1.422	1.422
Créances sur l'étranger dans le cadre d'accords de paiement :								
a) U.E.P.	7.080	7.032	7.439	7.439	7.439	7.391	7.391	7.671
b) pays membres de l'U.E.P.	1.331	2.603	1.142	1.886	2.036	2.290	2.329	1.694
c) autres pays	797	858	866	937	859	955	840	865
Débiteurs pour change et or, à terme ...	945	122	97	156	156	549	549	549
Effets commerciaux sur la Belgique	8.215	8.755	8.168	7.457	7.171	7.558	6.981	6.771
Avances sur nantissement	828	704	532	441	390	1.190	572	838
Effets publics (art. 20 des statuts. Conventions des 14 septembre 1948 et 15 avril 1952) :								
a) certificats du Trésor	8.965	8.490	9.090	8.240	8.365	8.790	8.865	7.565
b) effets émis par des organismes dont les engagements sont garantis par l'Etat	41	41	41	40	40	40	40	40
c) autres effets publics belges	—	—	—	—	—	—	—	—
Monnaies divisionnaires et d'appoint ...	730	709	725	735	705	680	675	684
Avoirs à l'Office des Chèques Postaux ...	2	1	2	2	2	1	2	2
Créance consolidée sur l'Etat (article 3, § b de la loi du 28 juillet 1948)	34.397	34.243	34.243	34.243	34.243	34.243	34.243	34.243
Fonds publics (art. 18 et 21 des statuts)	2.368	2.368	2.375	2.375	2.375	2.375	2.375	2.375
Immeubles, matériel et mobilier	1.416	1.416	1.416	1.416	1.416	1.416	1.416	1.416
Valeurs de la Caisse de Pensions du Personnel	1.002	999	999	1.001	1.001	999	999	1.002
Divers	447	517	566	494	565	527	502	554
	119.614	119.212	119.906	118.929	118.895	121.560	120.991	120.234

PASSIF

Billets en circulation	109.468	111.243	110.188	109.509	109.629	112.597	111.973	110.725
Comptes courants :								
Compte ordinaire ...	18	11	18	24	18	12	23	3
Comptes Accord de Coop. Economique	20	19	19	19	19	19	19	19
Trésor public								
Taxe exceptionnelle de conjonct. (Loi du 12-3-1957) ...	357	357	301	351	351	356	356	370
Banques à l'étranger : comptes ordin.	185	350	350	189	184	167	174	193
Comptes courants divers	2.504	1.195	2.517	2.251	2.163	1.344	1.421	1.835
Engagements envers l'étranger dans le cadre d'accords de paiement :								
Pays membres de l'U.E.P.	219	115	143	173	181	256	220	184
Autres pays	283	249	221	178	174	201	186	184
Total des engagements à vue	113.054	113.539	113.757	112.694	112.719	114.952	114.372	113.513
Provision spéciale :								
Convention du 14-9-54 : S.N.C.I.	650	550	550	550	550	550	550	625
Devises étrangères et or à livrer	1.902	1.132	1.603	1.680	1.608	2.000	1.999	2.006
Caisse de Pensions du Personnel	1.002	999	999	1.001	1.001	999	999	1.002
Divers	627	613	618	625	638	680	692	709
Capital	400	400	400	400	400	400	400	400
Réserves et comptes d'amortissement ...	1.979	1.979	1.979	1.979	1.979	1.979	1.979	1.979
	119.614	119.212	119.906	118.929	118.895	121.560	120.991	120.234

DE LA BANQUE CENTRALE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI

(millions de francs)

Rubriques	1957 31 juillet	1957 31 août	1957 30 septembre	1957 31 octobre	1957 30 novembre	1957 31 décembre	1958 31 janvier	1958 28 février
ACTIF								
Encaisse or	5.621	5.514	5.184	4.080	4.028	4.032	3.810	3.896
Avoirs en monnaies convertibles en or ...	2.542	2.384	2.353	2.357	2.464	2.368	2.697	2.431
Avoirs en francs belges :								
Banques et divers organismes	1	1	1	1	1	1	—	1
Certificats du Trésor belge	927	764	609	409	274	100	300	550
Autres avoirs	591	692	587	657	552	616	617	483
Avoirs en autres monnaies	40	25	29	24	27	24	25	26
Monnaies étrangères et or à recevoir	—	137	64	1.063	1.063	1.058	1.058	922
Débiteurs pour change et or à terme ...	—	—	8	5	5	—	—	2
Effets commerc. sur le Congo Belge et le Ruanda-Urundi	385	337	247	284	271	303	190	213
Avances sur fonds publ. et subs. précieuses	563	500	560	198	181	17	51	10
Avoirs aux Offices des Chèques postaux ...	6	11	7	8	7	10	10	5
Effets publics (stat. : art. 6, § 1, n° 3) Emis par le Congo Belge	90	10	—	60	235	310	305	165
Avances (Stat. : art. 6, § 1, n° 4, litt. a et c) à des organismes créés ou régis par des disp. lég. partic. ou dont les engag. sont garantis par le Congo belge	213	241	232	262	297	282	285	284
Effets publics belges émis en francs cong.	3.390	3.190	2.990	2.790	2.590	2.390	2.034	1.825
Fonds publics :								
Stat. : art. 6, § 1, nos 12 et 13	1.055	1.096	1.124	1.169	1.192	1.190	1.201	1.209
Stat. : art. 6, § 2, n° 4, al. 2	186	190	192	197	159	157	168	188
Immeubles, matériel et mobilier	253	260	267	277	281	301	307	310
Divers	173	191	192	226	218	132	109	123
	16.036	15.543	14.646	14.067	13.845	13.291	13.167	12.643
PASSIF								
Billets et monnaies métalliques en circul.	5.913	5.953	5.810	5.657	5.589	5.885	5.795	5.814
Comptes courants et créiteurs divers :								
Congo Belge	5.465	5.132	5.152	4.559	4.043	3.310	2.790	1.878
Ruanda-Urundi	187	176	168	102	81	30	15	10
Comptes courants divers	1.309	1.083	1.100	1.470	1.577	1.667	1.699	1.934
Valeurs à payer	198	193	147	282	183	316	238	275
Total des engagements à vue	13.072	12.537	12.377	12.070	11.473	11.208	10.537	9.911
Créiteurs pour change et or à terme	—	25	—	—	—	—	—	—
Engagements en francs belges :								
A vue	1.127	1.022	628	864	1.082	1.011	1.070	1.075
A terme	961	863	659	131	179	141	113	89
Engagements en monnaies étrangères :								
En monnaies convertibles	5	5	—	—	87	2	523	520
En autres devises	12	15	17	12	16	9	10	10
Monnaies étrangères et or à livrer	—	201	70	62	62	56	56	171
Divers	453	469	489	522	540	458	452	461
Capital	150	150	150	150	150	150	150	150
Fonds de réserve et d'amortissement	256	256	256	256	256	256	256	256
	16.036	15.543	14.646	14.067	13.845	13.291	13.167	12.643

Mois	Comptes Chèques postaux 1 3	Mois	Dépôts à vue dans les banques 2 3
1957 Janvier	4,55	1956 Novembre	2,14
Février	4,08	Décembre	2,26
Mars	3,92	1957 Janvier	2,06
Avril	4,24	Février	2,05
Mai	4,10	Mars	2,03
Juin	4,01	Avril	2,28
Juillet	3,99	Mai	2,25
Août	4,01	Juin	2,11
Septembre	3,85	Juillet	2,10
Octobre	4,07	Août	2,00
Novembre	4,53	Septembre	1,96
Décembre	4,47	Octobre	2,05
1958 Janvier	4,40	Novembre	2,28
Février	4,21	Décembre	2,36
Mars	4,03	1958 Janvier	2,13

1 Voir tableau n° 36.

2 Méthode d'établissement : voir notre *Bulletin d'Information et de Documentation* d'octobre 1950, p. 222.

3 Chiffres réduits en mois-type de 25 jours.

Note. — Les coefficients de rotation des comptes chèques postaux et des dépôts à vue dans les banques ne sont pas comparables, parce qu'ils ne sont pas calculés sur des bases identiques. Les coefficients relatifs aux comptes bancaires sont plus précis.

STOCK MONETAIRE INTERIEUR

(en milliards de francs)

Fin de mois	Monnaie fiduciaire			Monnaie scripturale détenue par					Total du stock monétaire	Pourcentage de monnaie fiduciaire	Mouvements du stock monétaire total	
	Billets et monnaies du Trésor	Billets de la Banque Nationale de Belgique	Stock de monnaie fiduciaire *	le Trésor et les pouvoirs publics subordonnés	les entreprises et particuliers **							
					Comptes courants à la Banque Nationale de Belgique *	Avoirs en comptes chèques postaux *	Dépôts à vue et à un mois au plus dans les banques et établissements paraétatiques *	Total				Stock de monnaie scripturale
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9) = (4) + (8)	(10) = (3) + (9)	(11) = (3) / (10)	(12)	
1955 Septembre .	5,7	106,4	109,7	7,4	0,3	20,0	50,0	70,3	77,7	187,4	58,5	- 0,2 ¹
Décembre .	5,6	107,6	110,7	7,9	0,6	21,0	52,5	74,1	82,0	192,7	57,5	+ 4,1
1956 Janvier ...	5,6	104,7	107,8	7,3	0,4	21,3	50,1	71,8	79,1	186,9	57,7	- 5,8
Février ...	5,5	106,1	109,2	6,4	0,4	21,0	51,4	72,8	79,2	188,4	58,0	+ 1,5
Mars	5,4	106,4	109,5	7,5	0,4	21,0	52,6	74,0	81,5	191,0	57,3	+ 2,6
Avril	5,4	107,0	110,0	6,9	0,4	21,7	52,8	74,9	81,8	191,8	57,4	+ 0,8
Mai	5,4	107,2	110,1	6,9	0,4	22,0	53,5	75,9	82,8	192,9	57,1	+ 1,1
Juin	5,4	108,4	111,4	6,7	0,3	22,6	54,1	77,0	83,7	195,1	57,1	+ 2,2
Juillet	5,4	110,1	113,1	6,0	0,4	22,3	52,6	75,3	81,3	194,4	58,2	- 0,7
Août	5,4	109,9	113,0	6,5	0,3	21,6	53,5	75,4	81,9	194,9	58,0	+ 0,5
Septembre .	5,4	109,8	112,8	7,7	0,4	21,2	53,9	75,5	83,2	196,0	57,6	+ 1,1
Octobre ...	5,4	110,7	113,6	5,8	0,3	21,3	54,7	76,3	82,1	195,7	58,1	- 0,3
Novembre .	5,4	110,0	112,9	5,7	0,3	21,6	54,2	76,1	81,8	194,7	58,0	- 1,0
Décembre .	5,4	111,5	114,4	6,4	0,6	21,9	55,6	78,1	84,5	198,9	57,5	+ 4,2
1957 Janvier ...	5,4	109,8	112,6	6,4	0,4	22,3	53,9	76,6	83,0	195,6	57,6	- 3,3
Février ...	5,4	110,4	113,2	6,2	0,5	21,6	53,6	75,7	81,9	195,1	58,0	- 0,5
Mars	5,2	110,9	113,6	7,2	0,4	21,5	55,5	77,4	84,6	198,2	57,3	+ 3,1
Avril	5,2	110,5	113,3	7,1	0,4	22,4	54,2	77,0	84,1	197,4	57,4	- 0,7
Mai	5,3	110,7	113,6	6,7	0,3	22,1	54,8	77,2	83,9	197,5	57,5	+ 0,1
Juin	5,3	111,2	113,9	7,9	0,4	23,0	56,7	80,1	88,0	201,9	56,4	+ 4,4
Juillet	5,4	112,3	115,1	6,4	0,4	22,3	54,2	76,9	83,3	198,4	58,0	- 3,5
Août	5,4	111,9	114,7	6,1	0,3	21,3	52,8	74,4	80,5	195,2	58,8	- 3,2
Septembre .	5,3	111,5	114,4	6,7	0,3	21,4	51,6	73,3	80,0	194,4	58,9	- 0,8
Octobre ...	5,3	111,5	114,5	5,8	0,3	22,4	51,3	74,0	79,8	194,3	58,9	- 0,1
Novembre .	5,3	111,0	113,9	5,4	0,5	21,8	51,7	74,0	79,4	193,3	58,9	- 1,0
Décembre .	5,4	112,7	115,5	6,4	0,9	22,4	53,2	76,5	82,9	198,4	58,2	+ 5,1
1958 Janvier ...	5,4	110,2	113,1	5,6	0,5	23,0	50,0	73,5	79,1	192,2	58,8	- 6,2

* Déduction faite des encaisses des organismes émetteurs de monnaie.

** Y compris des organismes paraétatiques administratifs.

¹ Mouvement par rapport au 30 juin 1955.

BILANS INTEGRES DES ORGANISMES MONETAIRES

(en milliards de francs)

85⁴

Dates	Stock monétaire				Avoirs extérieurs nets				Créances sur le Trésor et sur d'autres emprunteurs publics			Crédits d'escompte, d'avances et d'acceptation aux entreprises et particuliers résidant en Belgique		Divers			Comptes pour balance	Total	Sous déduction de					Différence (20) — (21) à (25)		
	Monnaie fiduciaire	Monnaie scripturale			Total	Avoirs et engagements à vue (montants nets)		Autres avoirs et engagements nets (montants nets)	Total	Dettes de l'Etat	Dettes d'autres emprunteurs publics	Avances au Fonds des Rentes	Total	Logés dans les organismes monétaires	Pour mémoire Logés dans et hors des organismes monétaires	Solde des opérations du Crédit Communal de Belgique, de la Caisse Nationale de Crédit Professionnel et du Fonds Monétaire, autres qu'à court terme			Opérations spécifiques de prêts et emprunts avec des organismes financiers non monétaires	Solde des créances et engagements non rangés ailleurs sur et envers des nationaux	Total	Engagements quasi monétaires des organismes émetteurs de monnaie envers l'économie nationale			Écart entre les fonds propres et immobilisations et participations (Banque Nationale, Institut de Récompte et banques de dépôts)	Emprunts obligataires (banques de dépôts)
		détenue par les entreprises et particuliers	détenue par les pouvoirs publics	Total		B.N.B.	Banques privées															Détenus par les entreprises et particuliers	Détenus par le Trésor			
		(1)	(2)	(3)		(4)	(5)															(6)	(7)			
1950 Décembre	92,3	57,3	6,5	63,8	153,5	+35,3	- 2,7	+1,6	34,2	101,0	1,3	4,1	106,4	33,2	36,6	+0,7	+0,9	-2,2	+2,3	175,5	-12,7	-1,8	—	-4,6	-0,3	156,1
1951 Mars	89,6	57,8	6,9	64,7	154,3	+36,7	- 3,1	+1,2	34,8	98,7	1,4	2,0	102,1	35,5	39,9	+0,8	+0,7	-1,9	+1,7	173,7	-12,5	-1,9	-0,1	-4,6	-0,3	154,3
Juin	92,2	58,3	6,6	64,9	157,1	+39,7	- 3,7	+1,1	37,1	100,2	1,5	1,8	103,5	34,6	39,5	+0,5	+1,1	-1,8	+1,6	176,6	-12,4	-1,6	-0,3	-4,9	-0,3	157,1
Septembre ...	96,0	59,7	6,9	66,6	162,6	+46,6	- 4,3	+1,1	43,4	104,5	1,5	1,0	107,0	32,5	36,7	+0,8	+0,9	-1,9	+1,3	184,0	-13,2	-1,6	-1,0	-5,2	-0,4	162,6
Décembre	99,1	62,0	7,4	69,4	168,5	+50,2	- 5,8	+1,4	45,8	105,1	1,3	1,6	108,0	36,2	42,1	+1,1	+0,7	-2,0	+2,1	191,9	-14,1	-2,4	-1,1	-5,2	-0,6	168,5
1952 Mars	99,0	63,6	7,3	70,9	169,9	+55,1	- 5,1	+2,3	52,3	105,2	1,4	0,9	107,5	35,3	41,5	-0,1	+0,6	-2,1	+1,4	194,9	-16,1	-1,6	-1,3	-5,1	-0,9	169,9
Juin	100,6	64,2	6,8	71,0	171,6	+56,2	- 4,2	+2,2	54,2	108,4	1,4	0,8	110,6	33,7	40,3	-0,4	+0,1	-1,2	+1,0	198,0	-17,7	-1,5	-1,3	-5,2	-0,7	171,6
Septembre ...	100,3	65,0	7,0	72,0	172,3	+51,9	- 4,2	+2,8	50,5	116,0	1,5	0,4	117,9	32,6	40,1	-0,1	-0,2	-1,5	+1,1	200,3	-18,9	-1,5	-1,4	-5,4	-0,8	172,3
Décembre	102,0	65,1	7,4	72,5	174,5	+51,0	- 4,3	+3,7	50,4	115,2	1,4	0,3	116,9	36,5	43,3	—	-0,1	-1,6	+0,2	202,3	-18,6	-1,6	-1,4	-5,2	-1,0	174,5
1953 Mars	101,4	65,0	6,9	71,9	173,3	+49,1	- 4,6	+3,2	47,7	119,0	1,7	—	120,7	35,9	43,5	-0,8	+0,3	-3,0	+0,6	201,4	-19,9	-1,7	-0,3	-5,1	-1,1	173,3
Juin	102,6	66,3	6,9	73,2	175,8	+48,8	- 4,0	+2,7	47,5	118,5	1,7	0,7	120,9	36,1	43,7	-1,5	+0,5	-1,4	+1,5	203,6	-19,3	-1,6	-0,5	-5,2	-1,2	175,8
Septembre ...	104,4	66,5	7,3	73,8	178,2	+49,7	- 3,4	+2,6	48,9	121,6	1,4	0,3	123,3	36,3	43,6	-0,4	+0,5	-2,0	+1,9	208,5	-19,9	-2,3	-1,2	-5,4	-1,5	178,2
Décembre	105,9	67,3	7,1	74,4	180,3	+52,4	- 4,8	+2,7	50,3	120,4	1,6	—	122,0	38,7	45,4	-0,4	+0,1	-1,9	+1,0	209,8	-20,6	-1,5	-0,2	-5,3	-1,9	180,3
1954 Mars	102,9	66,5	7,5	74,0	176,9	+52,3	- 6,8	+4,3	49,8	117,7	1,7	—	119,4	37,4	45,1	-0,9	+0,2	-1,5	+2,7	207,1	-21,1	-1,4	-0,1	-5,4	-2,2	176,9
Juin	104,3	69,9	8,1	78,0	182,3	+49,7	- 4,8	+2,9	47,8	121,9	1,8	0,2	123,9	38,2	46,2	—	+1,0	-1,9	+2,6	211,6	-19,6	-1,6	-0,1	-5,5	-2,5	182,3
Septembre ...	105,2	67,1	7,9	75,0	180,2	+49,6	- 4,4	+2,7	47,9	120,7	1,9	—	122,6	38,8	47,0	+0,8	+0,8	-2,5	+2,0	210,4	-20,2	-1,4	-0,1	-5,7	-2,8	180,2
Décembre	106,7	69,5	7,4	76,9	183,6	+50,5	- 3,7	+1,5	48,3	119,9	1,9	1,2	123,0	41,7	49,8	+1,5	+1,0	-1,2	+1,6	215,9	-21,3	-2,0	-0,1	-6,0	-2,9	183,6
1955 Mars	107,5	70,1	7,1	77,2	184,7	+53,7	- 4,7	+2,4	51,4	120,4	2,3	0,1	122,8	41,4	49,6	+0,9	+1,3	-1,4	+1,3	217,7	-22,3	-1,7	-0,1	-5,7	-3,2	184,7
Juin	108,6	71,7	7,3	79,0	187,6	+52,9	- 4,8	+2,7	50,8	121,1	2,6	0,9	124,6	43,0	50,1	+1,4	+1,3	-2,0	+2,2	221,3	-22,4	-1,7	-0,1	-6,1	-3,4	187,6
Septembre ...	109,7	70,3	7,4	77,7	187,4	+54,3	- 4,8	+2,9	52,4	120,9	2,5	1,4	124,8	41,4	49,5	+2,4	+1,3	-1,9	+1,0	221,4	-22,2	-2,0	-0,1	-6,2	-3,5	187,4
Décembre	110,7	74,1	7,9	82,0	192,7	+56,1	- 4,8	+3,4	54,7	122,4	2,9	0,7	126,0	44,4	52,0	+2,9	+1,3	-1,8	+0,9	228,4	-23,4	-2,4	-0,1	-6,0	-3,8	192,7
1956 Mars	109,5	74,0	7,5	81,5	191,0	+58,8	- 4,9	+3,6	57,5	121,8	2,9	0,7	125,4	43,4	52,0	+2,0	+1,1	-1,6	+0,5	228,2	-24,5	-2,4	-0,1	-6,2	-4,0	191,0
Juin	111,4	77,0	6,7	83,7	195,1	+59,2	- 3,8	+3,1	58,5	124,2	3,5	1,4	129,1	42,1	52,6	+1,6	+1,4	-1,4	+1,9	233,2	-24,5	-2,8	-0,1	-6,6	-4,1	195,1
Septembre ...	112,8	75,5	7,7	83,2	196,0	+59,2	- 5,1	+2,3	56,4	123,4	3,6	1,3	128,3	45,1	55,3	+2,2	+1,4	-1,9	+1,8	233,3	-23,6	-2,6	—	-6,9	-4,2	196,0
Décembre	114,4	78,1	6,4	84,5	198,9	+56,9	- 6,1	+3,2	54,0	123,4	4,1	2,0	129,5	49,0	58,4	+2,7	+1,2	-1,6	+0,6	235,4	-22,3	-3,2	—	-6,7	-4,3	198,9
1957 Mars	113,6	77,4	7,2	84,6	198,2	+53,2	- 6,2	+3,4	50,4	129,2	4,0	0,7	133,9	50,1	60,3	+0,2	+1,2	-1,5	+1,5	235,8	-23,3	-3,3	—	-6,6	-4,4	198,2
Juin	113,9	80,1	7,9	88,0	201,9	+53,3	- 4,8	+3,0	51,5	127,5	4,1	1,8	133,4	50,9	61,0	+1,0	+1,0	-1,9	+2,7	238,6	-21,9	-3,3	—	-7,1	-4,4	201,9
Septembre ...	114,4	73,3	6,7	80,0	194,4	+51,4	- 4,7	+2,6	49,3	124,3	4,2	1,2	129,7	50,9	60,0	+0,8	+1,3	-2,0	+2,5	232,5	-22,1	-3,9	—	-7,6	-4,5	194,4
Décembre	115,5	76,5	6,4	82,9	198,4	+57,0	- 3,9	+2,8	55,9	123,8	4,3	0,5	128,6	52,7	61,5	+0,4	+0,9	-2,3	+1,4	237,6	-23,4	-3,2	-0,2	-7,5	-4,9	198,4

* Y compris les comptes d'organismes parasétatiques administratifs.

ORIGINES DES VARIATIONS DU STOCK MONETAIRE

(milliards de francs)

Périodes	Stock monétaire	Liquidités quasi monétaires				Total du stock monétaire et des liquidités quasi monétaires (6) = (1) + (5)	Opérations avec l'étranger (à l'exclusion des opérations en capital des pouvoirs publics et des donations officielles)	Financement monétaire des pouvoirs publics *		Monétisation de la dette de l'Etat et autres fonds publics	Crédits d'es-compte d'avances et d'acceptation aux entreprises et particuliers nat. logés dans les organismes monétaires	Différence entre fonds propres et immobilisations + participations des organismes monétaires	Emprunts obligataires des banques de dépôts	Opérations autres qu'à court terme du Fonds Monétaire, du Crédit Communal et de la Caisse Nationale de Crédit professionnel (soldes)	Divers		Comptes pour balance	Total (18) = de (7) à (17)
		Dépôts à terme et comptes spéciaux des exportateurs vers l'U.E.P.	Dépôts en devises de nationaux	Avoirs du Trésor	Total			Etat	Autres						Opérations spécifiques de prêts et d'emprunts avec des organismes financiers non monétaires	Créances et engagements non rangés ailleurs sur et envers des nationaux (soldes)		
1951 1 ^{er} trimestre	- 1,8	- 0,2	—	+ 0,1	- 0,1	- 1,9	- 0,6	- 1,2	+ 0,1	- 2,0	+ 2,4	- 0,1	- 0,1	+ 0,1	- 0,2	+ 0,2	- 0,5	- 1,9
2 ^e trimestre	+ 2,8	- 0,1	- 0,3	+ 0,1	- 0,3	+ 2,5	+ 2,5	+ 1,2	+ 0,1	—	- 1,0	- 0,3	—	- 0,3	+ 0,3	+ 0,2	- 0,2	+ 2,5
3 ^e trimestre	+ 5,5	+ 0,8	+ 0,1	+ 0,7	+ 1,6	+ 7,1	+ 6,4	+ 3,9	- 0,1	- 0,3	- 2,0	- 0,3	- 0,1	+ 0,2	- 0,1	- 0,1	- 0,4	+ 7,1
4 ^e trimestre	+ 6,0	+ 1,0	+ 0,7	+ 0,1	+ 1,8	+ 7,8	+ 2,7	+ 0,5	- 0,2	+ 0,7	+ 3,6	+ 0,1	- 0,1	+ 0,3	- 0,2	- 0,1	+ 0,5	+ 7,8
Total ...	+12,5	+ 1,5	+ 0,5	+ 1,0	+ 3,0	+15,5	+11,0	+ 4,4	- 0,1	- 1,6	+ 3,0	- 0,6	- 0,3	+ 0,3	- 0,2	+ 0,2	- 0,6	+15,5
1952 1 ^{er} trimestre	+ 1,3	+ 2,0	- 0,8	+ 0,2	+ 1,4	+ 2,7	+ 4,4	+ 1,5	+ 0,1	- 0,4	- 0,9	—	- 0,3	- 1,1	- 0,2	- 0,1	- 0,3	+ 2,7
2 ^e trimestre	+ 1,8	+ 1,5	- 0,1	+ 0,1	+ 1,5	+ 3,3	+ 2,6	+ 2,1	—	+ 0,2	- 1,6	—	+ 0,1	- 0,3	- 0,4	+ 0,9	- 0,3	+ 3,3
3 ^e trimestre	+ 0,7	+ 1,2	—	—	+ 1,2	+ 1,9	+ 0,2	+ 3,1	+ 0,1	—	- 1,1	- 0,2	- 0,1	+ 0,3	- 0,3	+ 0,2	+ 1,9	
4 ^e trimestre	+ 2,2	- 0,3	+ 0,1	—	- 0,2	+ 2,0	- 0,1	- 1,5	- 0,1	+ 0,5	+ 3,9	+ 0,2	- 0,1	+ 0,1	+ 0,1	- 0,1	- 0,9	+ 2,0
Total ...	+ 6,0	+ 4,4	- 0,8	+ 0,3	+ 3,9	+ 9,9	+ 7,1	+ 5,2	+ 0,1	+ 0,3	+ 0,3	—	- 0,4	- 1,0	- 0,8	+ 0,4	- 1,3	+ 9,9
1953 1 ^{er} trimestre	- 1,2	+ 1,3	+ 0,1	- 1,1	+ 0,3	- 0,9	- 0,3	+ 1,6	+ 0,4	- 0,2	- 0,5	—	- 0,1	- 0,8	+ 0,3	- 1,4	+ 0,1	- 0,9
2 ^e trimestre	+ 2,5	- 0,6	- 0,1	+ 0,2	- 0,5	+ 2,0	- 0,8	—	- 0,1	+ 1,3	+ 0,2	—	- 0,1	- 0,7	+ 0,2	+ 1,6	+ 0,4	+ 2,0
3 ^e trimestre	+ 2,4	+ 0,6	+ 0,7	+ 0,8	+ 2,1	+ 4,5	- 1,2	+ 5,2	- 0,5	—	+ 0,2	- 0,2	- 0,3	+ 1,2	—	- 0,6	+ 0,7	+ 4,5
4 ^e trimestre	+ 2,1	+ 0,7	- 0,8	- 1,1	- 1,2	+ 0,9	+ 1,3	- 1,0	+ 0,2	—	+ 2,3	+ 0,1	- 0,4	—	- 0,4	+ 0,1	- 1,3	+ 0,9
Total ...	+ 5,8	+ 2,0	- 0,1	- 1,2	+ 0,7	+ 6,5	- 1,0	+ 5,8	—	+ 1,1	+ 2,2	- 0,1	- 0,9	- 0,3	+ 0,1	- 0,3	- 0,1	+ 6,5
1954 1 ^{er} trimestre	- 3,3	+ 0,5	- 0,1	- 0,1	+ 0,3	- 3,0	- 1,0	- 3,2	+ 0,1	+ 1,0	- 1,3	- 0,1	- 0,3	- 0,5	+ 0,1	+ 0,5	+ 1,7	- 3,0
2 ^e trimestre	+ 5,3	- 1,4	+ 0,1	—	- 1,3	+ 4,0	- 2,8	+ 4,7	+ 0,1	+ 0,2	+ 0,8	- 0,1	- 0,3	+ 0,9	+ 0,8	- 0,4	+ 0,1	+ 4,0
3 ^e trimestre	- 2,0	+ 0,5	- 0,2	—	+ 0,3	- 1,7	- 1,5	+ 0,2	—	+ 0,3	+ 0,6	- 0,2	- 0,2	+ 0,7	- 0,2	- 0,6	- 0,8	- 1,7
4 ^e trimestre	+ 3,3	+ 1,1	+ 0,7	—	+ 1,8	+ 5,1	+ 0,6	- 1,4	- 0,1	+ 1,7	+ 2,9	- 0,3	- 0,2	+ 0,8	+ 0,2	+ 1,2	- 0,3	+ 5,1
Total ...	+ 3,3	+ 0,7	+ 0,5	- 0,1	+ 1,1	+ 4,4	- 4,7	+ 0,3	+ 0,1	+ 3,2	+ 3,0	- 0,7	- 1,0	+ 1,9	+ 0,9	+ 0,7	+ 0,7	+ 4,4
1955 1 ^{er} trimestre	+ 1,1	+ 1,0	- 0,3	—	+ 0,7	+ 1,8	+ 1,4	+ 2,2	+ 0,1	- 0,6	- 0,4	+ 0,3	- 0,3	- 0,6	+ 0,2	- 0,1	- 0,4	+ 1,8
2 ^e trimestre	+ 2,9	+ 0,1	+ 0,1	—	+ 0,2	+ 3,1	+ 0,5	- 1,1	+ 0,2	+ 1,6	+ 1,7	- 0,3	- 0,2	+ 0,5	—	- 0,6	+ 0,8	+ 3,1
3 ^e trimestre	- 0,2	- 0,2	+ 0,2	—	—	- 0,2	+ 1,7	- 0,3	- 0,1	+ 0,6	- 1,5	- 0,2	- 0,2	+ 1,0	—	+ 0,1	- 1,3	- 0,2
4 ^e trimestre	+ 5,3	+ 1,2	+ 0,4	—	+ 1,6	+ 6,9	+ 0,5	+ 2,3	+ 0,2	+ 0,4	+ 2,9	+ 0,2	- 0,2	+ 0,5	—	+ 0,1	—	+ 6,9
Total ...	+ 9,1	+ 2,1	+ 0,4	—	+ 2,5	+11,6	+ 4,1	+ 3,1	+ 0,4	+ 2,0	+ 2,7	—	- 0,9	+ 1,4	+ 0,2	- 0,5	- 0,9	+11,6
1956 1 ^{er} trimestre	- 1,7	+ 1,1	—	—	+ 1,1	- 0,6	+ 3,2	- 1,5	+ 0,1	+ 0,2	- 1,0	- 0,2	- 0,2	- 1,0	- 0,2	+ 0,2	- 0,2	- 0,6
2 ^e trimestre	+ 4,1	—	+ 0,4	—	+ 0,4	+ 4,5	+ 1,9	+ 1,2	+ 0,2	+ 1,3	- 1,3	- 0,4	- 0,1	- 0,4	+ 0,4	+ 0,2	+ 1,5	+ 4,5
3 ^e trimestre	+ 0,8	- 0,9	- 0,2	—	- 1,1	- 0,3	- 1,0	- 2,0	- 0,1	+ 0,3	+ 3,0	- 0,3	- 0,1	+ 0,7	—	- 0,5	- 0,3	- 0,3
4 ^e trimestre	+ 2,9	- 1,2	+ 0,5	—	- 0,7	+ 2,2	- 1,3	- 1,3	+ 0,6	+ 1,0	+ 3,9	+ 0,2	- 0,1	+ 0,5	- 0,3	+ 0,3	- 1,3	+ 2,2
Total ...	+ 6,1	- 1,0	+ 0,7	—	- 0,3	+ 5,8	+ 2,8	- 3,6	+ 0,8	+ 2,8	+ 4,6	- 0,7	- 0,5	- 0,2	- 0,1	+ 0,2	- 0,3	+ 5,8
1957 1 ^{er} trimestre	- 0,7	+ 1,0	+ 0,1	—	+ 1,1	+ 0,4	- 1,2	+ 4,0	- 0,5	- 1,3	+ 1,1	—	- 0,1	- 2,5	—	+ 0,1	+ 0,8	+ 0,4
2 ^e trimestre	+ 3,7	- 1,4	—	—	- 1,4	+ 2,3	- 0,1	- 0,5	+ 0,1	+ 1,0	+ 0,8	- 0,5	—	+ 0,8	- 0,2	- 0,3	+ 1,2	+ 2,3
3 ^e trimestre	- 7,5	+ 0,2	+ 0,6	—	+ 0,8	- 6,7	- 2,5	- 3,0	+ 0,1	- 0,3	—	- 0,4	- 0,1	- 0,2	+ 0,2	- 0,2	- 0,3	- 6,7
4 ^e trimestre	+ 4,0	+ 1,3	+ 0,7	+ 0,2	+ 0,8	+ 4,8	+ 5,3	+ 0,3	+ 0,1	- 0,5	+ 1,8	+ 0,1	- 0,4	- 0,5	- 0,3	- 0,3	- 0,8	+ 4,8
Total ...	- 0,5	+ 1,1	—	+ 0,2	+ 1,3	+ 0,8	+ 1,5	+ 0,8	- 0,2	- 1,1	+ 3,7	- 0,8	- 0,6	- 2,4	- 0,3	- 0,7	+ 0,9	+ 0,8

* Mouvement des crédits directs aux pouvoirs publics + solde de leurs opérations en capital avec l'étranger. (Pouvoirs publics : Etat et pouvoirs subordonnés).

II. — BANQUES D'EMISSION ETRANGERES

BANQUE DE FRANCE
(milliards de francs français)

86¹

Rubriques	1957 8 août	1957 5 septembre	1957 10 octobre	1957 7 novembre	1957 5 décembre	1958 9 janvier	1958 6 février	1958 6 mars
ACTIF								
Encaisse or	201	201	201	201	201	201	201	201
Prêt d'or au Fonds de Stabilisation des changes ¹	100	100	100	100	100	100	100	100
Disponibilités à vue à l'étranger	12	12	12	12	12	12	12	12
Monnaies divisionnaires	13	13	12	12	11	10	11	12
Comptes courants postaux	47	38	43	49	49	51	45	56
Av. au Fonds de Stabilisat. des changes ²	—	—	—	—	—	—	—	—
Bon du Trésor négociable : Engagement de l'Etat relatif au dépôt d'or de la Banque Nationale de Belgique	4	4	4	4	4	4	4	4
Prêts sans intérêts à l'Etat ³	50	50	50	50	50	50	50	50
Av. provisoires extraordinaires à l'Etat du 25 août 1940 au 20 juillet 1944 ⁴ ..	426	426	426	426	426	426	426	426
Avances provisoires à l'Etat ⁵	175	175	175	175	175	175	175	175
Avances spéciales à l'Etat	292 ¹	300 ¹	300 ¹	300 ¹	300 ¹	300 ¹	390 ⁰	390 ⁰
Avances à l'Etat à échéance déterminée ⁷ ..	—	—	—	—	60	160	98	61
Bons du Trésor achetés	—	40 ¹	50 ¹	50 ¹	—	—	—	—
Portefeuille d'escompte	2.063	1.943	1.972	1.989	1.902	1.982	1.887	1.912
<i>Effets escomptés sur la France</i>	803	663	645	630	522	622	582	595
<i>Effets escomptés sur l'étranger</i>	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1
<i>Effets garant. par l'Office des céréales</i> ⁸ ..	6	7	40	47	54	60	53	47
<i>Effets de mobilisation de crédits à moyen terme</i>	1.254	1.273	1.287	1.312	1.326	1.300	1.252	1.270
Effets négociables achetés en France ⁹ ..	301	292	281	282	303	257	264	293
Avances à 30 jours sur effets publics	16	21	19	19	20	22	23	25
Avances sur titres	12	11	10	11	11	9	10	10
Avances sur or	—	—	—	—	—	—	—	—
Hôtel et mobilier de la Banque	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rentes pourvues d'affectations spéciales ¹⁰ ..	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Effets en cours de recouvrement	22	28	25	32	29	21	26	24
Divers	63	66	68	73	73	59	52	52
Total ...	3.797	3.720	3.748	3.785	3.726	3.839	3.774	3.803
PASSIF								
Engagements à vue :								
Billets au porteur en circulation	3.257	3.257	3.286	3.262	3.158	3.233	3.200	3.229
Comptes courants créditeurs	400	355	343	396	453	472	451	446
<i>Compte courant du Trésor public</i> ...	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Comptes courants des accords de coopération économique</i>	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1
<i>Comptes courants des banques et institutions financières françaises et étrangères</i>	321	277	272	321	378	389	373	373
<i>Autres comptes courants et de dépôts de fonds; dispositions et autres engagements à vue</i>	79	78	71	75	75	83	78	73
Capital de la Banque	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Bénéfices en addition au capital ¹¹	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	1	1
Réserves mobilières légales ¹⁰	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Réserve immobilière	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Divers	140	108	119	127	115	134	122	127
Total ...	3.797	3.720	3.748	3.785	3.726	3.839	3.774	3.803

¹ Convention du 26 juin 1957 approuvée par la loi du 26 juin 1957.

² Convention du 27 juin 1949.

³ Loi du 9 juin 1857, convention du 29 mars 1878, loi du 18 juin 1878 prorogée, lois des 17 novembre 1897, 29 décembre 1911, 20 décembre 1918 et 25 juin 1928, convention du 12 novembre 1938, décret du 12 novembre 1938, convention du 27 mars 1947, loi du 29 mars 1947.

⁴ Conventions des 25 août, 29 octobre, 12 décembre, 30 décembre 1940, 20 février, 30 avril, 10 mai, 11 juin, 11 septembre, 27 novembre, 26 décembre 1941, 5 mars, 30 avril, 11 juin, 17 septembre, 19 novembre 1942, 21 janvier, 31 mars, 8 juillet, 30 septembre, 16 décembre 1943, 23 mars, 17 mai et 20 juillet 1944.

⁵ Convention du 29 septembre 1938 approuvée par le décret du 1^{er} septembre 1939, convention du 29 février 1940 approuvée par le décret du 29 février 1940, convention du 9 juin 1940 approuvée par le décret du 9 juin 1940, convention du 8 juin 1944 approuvée par la loi du 15 juillet 1944, convention du 24 juin 1947 approuvée par la loi du 26 juin 1947, convention du 25 septembre 1947 approuvée par le décret du 1^{er} octobre 1947.

⁶ Convention du 26 juin 1957 approuvée par la loi du 26 juin 1957, convention du 9 janvier 1958 approuvée par la loi du 29 janvier 1958.

⁷ Convention du 6 novembre 1957 approuvée par la loi du 7 novembre 1957, convention du 9 janvier 1958 approuvée par la loi du 29 janvier 1958.

⁸ Loi du 15 août 1936, décret du 29 juillet 1939, loi du 19 mai 1941.

⁹ Décret du 17 juin 1938.

¹⁰ Loi du 17 mai 1884, décrets des 27 avril et 2 mai 1848, loi du 9 juin 1857.

¹¹ Lois des 9 juin 1857 et 17 novembre 1897.

BANK OF ENGLAND
(millions de £)

86²

Rubriques	1957 7 août	1957 4 septembre	1957 9 octobre	1957 6 novembre	1957 4 décembre	1958 8 janvier	1958 5 février	1958 5 mars
-----------	----------------	---------------------	-------------------	--------------------	--------------------	-------------------	-------------------	----------------

Département d'émission

ACTIF

Dette de l'Etat	11	11	11	11	11	11	11	11
Autres fonds publics	2.060	2.010	1.985	1.985	2.035	2.085	1.985	1.985
Autres titres	1	1	1	1	1	1	1	1
Monnaies autres que monnaies d'or	3	3	3	3	3	3	3	3
Montant de l'émission fiduciaire	2.075	2.025	2.000	2.000	2.050	2.100	2.000	2.000
Monnaies d'or et lingots	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
	2.075	2.025	2.000	2.000	2.050	2.100	2.000	2.000

PASSIF

Billets émis :								
En circulation	2.055	1.989	1.973	1.976	2.034	2.033	1.959	1.974
Au Département bancaire	20	36	27	24	16	67	41	26
	2.075	2.025	2.000	2.000	2.050	2.100	2.000	2.000

Département bancaire

ACTIF

Fonds publics	233	230	269	249	247	207	198	274
Autres titres :								
Escomptes et avances	26	22	14	30	21	19	46	12
Titres	18	19	21	24	24	22	21	22
Billets	20	36	27	24	16	67	41	27
Monnaies	3	2	3	2	2	2	2	2
	300	309	334	329	310	317	308	337

PASSIF

Capital	15	15	15	15	15	15	15	15
Réserves	3	4	3	3	3	4	4	4
Dépôts publics :	13	13	16	9	10	10	11	12
Y compris Trésor, Banques d'épargne, commissaires de la Dette publique et comptes de dividendes								
Autres dépôts :								
Banquiers	195	205	226	229	208	218	205	233
Autres comptes	74	72	74	73	74	75	73	73
	300	309	334	329	310	317	308	337

FEDERAL RESERVE BANKS ¹

86³

(millions de \$)

Rubriques	1957 7 août	1957 4 septembre	1957 9 octobre	1957 6 novembre	1957 4 décembre	1958 8 janvier	1958 5 février	1958 5 mars
ACTIF								
Certificats-or	21.105	21.100	21.107	21.177	21.219	21.231	21.246	21.235
Fonds de rachat des billets des F.R.	839	838	852	845	860	869	857	861
Total des réserves de certificats-or	21.944	21.938	21.959	22.022	22.079	22.100	22.103	22.096
Billets F.R. d'autres banques	371	360	378	375	334	564	627	511
Autres encaisses	380	382	367	362	329	407	536	508
Escompte et avances	808	433	684	689	498	707	153	107
Prêts à l'économie privée	1	1	1	—	—	—	—	—
Acceptations achetées directement	20	25	17	16	23	42	40	43
Acceptations détenues en vertu d'une convention de rachat	—	—	—	—	3	13	—	—
Fonds publics :								
Achetés directement								
Effets	341	688	577	597	819	899	571	581
Certificats	19.933	19.933	19.933	19.933	19.934	19.934	19.934	19.946
Billets	—	—	—	—	—	—	—	—
Obligations	2.802	2.802	2.802	2.802	2.802	2.802	2.802	2.789
Total achetés directement ...	23.076	23.423	23.312	23.332	23.555	23.635	23.307	23.316
Détenus en vertu d'une convention de rachat	—	—	148	238	223	110	104	15
Total des fonds publics	23.076	23.423	23.460	23.570	23.778	23.745	23.411	23.331
Total des prêts et des fonds publics	23.905	23.882	24.162	24.275	24.302	24.507	23.604	23.481
Avoirs sur banques étrangères	—	—	—	—	—	—	—	—
Moyens de trésorerie non encaissés	4.386	4.356	4.493	4.590	4.856	4.765	4.424	4.616
Immeubles	81	81	82	83	83	84	84	85
Autres avoirs	128	97	160	221	186	242	173	141
Total actif ...	51.195	51.096	51.601	51.928	52.169	52.669	51.551	51.439

EXIGIBLE

Billets de la Federal Reserve	26.745	26.932	26.853	26.894	27.326	27.286	26.685	26.551
Dépôts :								
Banques affiliées — compte de réserve	18.531	18.162	18.692	18.714	18.908	19.355	19.058	18.708
Trésor américain — compte général ...	341	501	504	418	244	474	207	386
Etrangers	367	344	337	353	308	342	284	286
Autres	270	272	253	250	182	171	321	309
Total dépôts	19.509	19.279	19.786	19.735	19.642	20.342	19.870	19.689
Moyens de trésor. avec disponib. différée	3.618	3.514	3.608	3.940	3.837	3.721	3.619	3.824
Autres engagements et dividendes courus	14	18	20	22	24	13	15	16
Total exigible ...	49.886	49.743	50.268	50.591	50.829	51.362	50.189	50.080

COMPTES DE CAPITAL

Capital libéré	338	338	338	341	342	346	348	349
Surplus (section 7)	748	748	748	748	748	809	809	809
Surplus (section 13b)	27	27	27	27	27	27	28	28
Autres comptes de capital	196	240	220	221	223	125	177	173
Total passif ...	51.195	51.096	51.601	51.928	52.169	52.669	51.551	51.439
Engagements éventuels sur acceptations achetées p ^r correspondants étrangers ...	74	65	71	66	68	89	128	133
Engagem. d'emprunts à l'économie privée	2	1	1	1	1	1	1	1
Coefficient des réserves de certificats-or par rapport aux dépôts et billets F.R.	47,4 %	47,5 %	47,1 %	47,2 %	47,0 %	46,4 %	47,5 %	47,8 %

¹ Situation globale des douze banques de réserve fédérales.

Rubriques	1957 5 août	1957 9 septembre	1957 7 octobre	1957 4 novembre	1957 9 décembre	1958 6 janvier	1958 10 février	1958 10 mars
ACTIF								
Effets, promesses et obligat. escomptés ¹	55	198	172	51	11	9	—	—
Effets, certificats du Trésor et obligations achetés par la Banque (art. 15, 4 ^o , de la loi bancaire de 1948)	—	—	—	—	68	68	68	—
Certif. du Trésor repris par la Banque à l'Etat en vertu de la conv. du 26-2-1947	460	460	460	460	460	460	460	288
Avances en comptes courants nantis (y compris les prêts) ²	110	241	246	57	89	107	60	23
<i>sur titres, etc.</i> ²	109	240	245	55	87	105	59	22
<i>sur produits et cédulas</i>	1	1	1	2	2	2	1	1
Avances à l'Etat (art. 20 de la loi bancaire de 1948)	—	—	—	—	—	—	—	—
Créance comptable sur l'Etat en vertu de la convention du 26-2-1947	200	200	200	200	100	100	100	100
Lingots et monnaies	3.007	2.838	2.660	2.660	2.660	2.823	3.008	3.147
<i>Monnaies et lingots d'or</i>	2.997	2.826	2.649	2.649	2.649	2.812	2.995	3.131
<i>Monnaies d'argent, etc.</i>	10	12	11	11	11	11	13	16
Créances et titres libellés en monnaies étrangères ³	660 ⁴	618 ⁴	809 ⁴	952 ⁴	956	1.028	1.141	1.498
Moyens de paiement étrangers ³	1,0	1,0	0,6	0,6	0,6	0,5	0,6	0,6
Créances en florins résultant d'accords de paiement ⁴	185	176	156	167	205	185	155	141
Placement du capital, des réserves, du fonds des pensions et du fonds de prévision	143	144	146	145	146	145	146	146
Immeubles et inventaire	1	1	1	1	1	1	1	1
Comptes divers	37	39	42	45	44	47	51	52
	4.859	4.916	4.893	4.739	4.740	4.974	5.191	5.397

PASSIF

Capital	20	20	20	20	20	20	20	20
Fonds de réserve	20	20	20	20	20	20	20	20
Réserves spéciales	105	105	105	105	105	105	105	105
Fonds de prévis. du personnel temporaire	1	1	1	1	1	1	1	1
Billets en circulation	4.109	4.027	4.035	4.092	3.982	4.094	3.911	4.023
Accréditifs en circulation	—	—	—	—	—	—	—	—
Comptes courants	520	665	631	425	528	648	1.009	1.047
<i>Trésor public</i>	37	84	206	58	172	347	593	558
<i>Trésor public, compte spécial</i>	17	17	17	17	17	17	17	17
<i>Avoirs des banques aux Pays-Bas</i>	257	339	275	193	214	165	275	344
<i>Engagements résultant d'accords de paiement</i>	112	134	47	62	40	29	34	37
<i>Autres avoirs de non-résidents</i>	15	15	15	15	15	16	15	14
<i>Autres engagements</i>	82	76	71	80	70	74	75	77
Engagements libellés en monnaies étrang.	16	19	18	8	9	6	33	120
Comptes divers	68	59	63	68	75	80	92	61
	4.859	4.916	4.893	4.739	4.740	4.974	5.191	5.397

¹ Dont Certificats du Trésor (escomptés directement par la Banque)

—	—	—	—	—	—	—	—	—
---	---	---	---	---	---	---	---	---

² Dont à l'Indonésie (Loi du 15 mars 1938 — Staatsblad, n^o 99)

13	13	13	13	13	13	13	13	13
----	----	----	----	----	----	----	----	----

³ Conformément aux dispositions des articles 1 (e) et 3 (b) de l'arrêté royal du 27 juin 1956 (Stb. 857) le montant convertible de ces deux postes réunis s'élève à

172	175	337	398	375	447	695	1.095
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-------

⁴ Dans ces postes sont comprises des créances consolidées pour un montant de

70	70	70	69	2	2	2	2
----	----	----	----	---	---	---	---

N. B. — Soldes en florins résultant d'accords de paiements et placés en bons du Trésor néerlandais

7	333	152	91	—	—	—	177
---	-----	-----	----	---	---	---	-----

Billets mis en circulation par la Banque pour compte de l'Etat

133	129	129	129	127	127	122	121
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

SVERIGES RIKSBANK

(millions de kr.)

86⁵

Rubriques	1957 31 juillet	1957 31 août	1957 30 septembre	1957 31 octobre	1957 30 novembre	1957 31 décembre	1958 31 janvier	1958 28 février
ACTIF								
Monnaies et lingots d'or	513	531	517	497	500	483	475	460
Surplus de valeur d'or	691	715	697	670	674	651	639	619
Fonds publics étrangers *	978	959	949	949	951	882	712	704
Effets sur l'étranger *	70	79	75	83	94	93	244	248
Créances nettes sur banques et banquiers étrangers *	251	163	156	225	138	251	257	214
Autres avoirs sur l'étranger	1	1	1	1	1	1	1	1
Effets et obligations du Trésor suédois *	4.616	4.491	4.475	4.562	4.477	5.050	4.761	4.579
Effets payables en Suède *	9	7	7	6	6	5	5	5
Prêts nantis *	6	62	105	10	166	84	6	124
Avances en comptes courants *	—	—	—	—	—	—	—	—
Prêts sur ventes à tempérament	53	53	53	54	53	54	54	54
Fonds de pensions déposés à l'administra- tion de la Dette publique	7	7	7	7	7	7	7	7
Monnaies (autres qu'en or)	31	31	31	31	29	25	31	33
Chèques et effets bancaires	1	2	38	4	4	17	5	2
Autres valeurs actives intérieures	46	54	44	48	50	103	82	76
Quota de la Suède au F.M.I.	517	517	517	517	517	517	517	517
Participation de la Suède au capital de la B.I.R.D.	103	103	103	103	103	103	103	103
Total ...	7.893	7.775	7.775	7.767	7.770	8.326	7.899	7.746
PASSIF								
Billets en circulation ¹	5.246	5.319	5.361	5.504	5.542	5.840	5.547	5.506
Effets bancaires	2	2	2	1	1	3	2	2
Dépôts en comptes courants :	520	332	284	130	113	415	317	200
<i>Institutions officielles</i>	241	261	128	74	49	274	276	159
<i>Banques commerciales</i>	276	68	153	53	61	136	38	38
<i>Autres déposants</i>	3	3	3	3	3	5	3	3
Dépôts	1.008	1.007	1.006	1.006	1.005	1.044	1.006	1.008
Comptes d'ajustements de change	373	373	373	373	373	373	374	374
Autres engagements	148	147	155	168	173	89	46	49
Capital	50	50	50	50	50	50	50	50
Fonds de prêts sur ventes à tempérament	65	65	65	65	65	65	65	65
Fonds de réserve	20	20	20	20	20	20	20	20
Fonds de pensions	7	7	7	7	7	7	7	7
Bénéfices reportés	1	1	1	1	1	1	1	1
Bénéfice pour 1957	—	—	—	—	—	—	45	45
Fonds Monétaire International	388	388	388	388	388	388	388	388
Banque Internationale de Reconstruction et de Développement	65	64	63	54	32	31	31	31
Total ...	7.893	7.775	7.775	7.767	7.770	8.326	7.899	7.746

N.B. La couverture supplémentaire des billets (art. 10 de la loi sur la Riksbank) comprend les rubriques actives marquées d'un astérisque.
¹ Le montant maximum de l'émission fiduciaire autorisée est de 6.800 millions de Kr. en vertu de la loi n° 249 du 31 mai 1957.

Rubriques	1957 31 juillet	1957 31 août	1957 30 septembre	1957 31 octobre	1957 30 novembre	1957 31 décembre <i>P</i>	1958 31 janvier <i>P</i>	1958 28 février <i>P</i>
ACTIF								
Encaisse en or	4	4	4	4	4	4	4	4
Or à l'étranger dû par l'Etat	2	2	2	2	2	2	2	2
Caisse ¹	8	6	6	6	6	6	6	7
Portefeuille d'escompte	353	380	382	382	381	405	392	384
Effets reçus à l'encaissement	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Avances sur titres et sur marchandises et comptes courants	87	95	91	92	74	87	53	96
Disponibilités en devises à l'étranger	71	71	71	71	71	71	71	71
Titres émis ou garantis par l'Etat	68	68	68	68	68	72	71	71
Immeubles	—	—	—	—	—	—	—	—
Débiteurs divers	932	974	975	985	1.012	1.038	1.068	1.097
Créances diverses	3	3	3	3	3	3	3	3
Avances provisoires à l'Etat	77	77	77	77	77	77	77	77
Avances extraordinaires à l'Etat	343	343	343	343	343	343	343	343
Emissions des autorités militaires alliées ou pour leur compte	145	145	145	145	145	145	145	145
Compte courant du Trésor ²	115	38	81	53	107	170	174	108
Placements en titres pour le compte du Trésor	350	337	347	337	347	345	345	335
Services divers pour le compte de l'Etat .	31	26	23	22	31	32	29	33
Dépenses diverses	22	23	25	27	28	35	2	3
Total de l'actif ...	2.611	2.592	2.643	2.617	2.699	2.835	2.785	2.779

PASSIF

Billets en circulation ³	1.712	1.707	1.729	1.701	1.716	1.914	1.751	1.726
Chèques et autres dettes à vue ⁴	16	13	12	13	12	27	14	13
Comptes courants à vue	131	137	138	122	128	140	114	104
Comptes courants à terme et réserves obligatoires des banques	576	559	579	594	652	548	726	751
Créditeurs divers	147	144	147	147	149	159	164	167
Comptes courants des Accords de coopé- ration économique	4	5	9	10	10	9	11	12
Capital	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Fonds de réserve ordinaire	2	2	2	2	2	2	2	2
Fonds de réserve extraordinaire	1	1	1	1	1	1	1	1
Bénéfices de l'exercice en cours	22	24	26	27	29	35	2	3
Total du passif et du patrimoine ...	2.611	2.592	2.643	2.617	2.699	2.835	2.785	2.779

Déposants de titres et valeurs (compte d'ordre)	3.853	3.724	3.681	3.551	3.447	3.430	3.210	3.918
Circulation du Trésor (net)	34	35	36	37	37	37	37	
Circulation bancaire et du Trésor (net) .	1.745	1.740	1.763	1.737	1.752	1.950	1.787	
Moyens de paiement	4.836	4.815	4.881	4.851	4.920	5.262	5.007	
Escomptes effectués	122	183	63	43	113	205	57	38
Avances effectuées	404	441	360	440	309	566	341	380
Opérations au comptant liquidées par les Chambres de compensation	6.044	5.526	5.190	6.295	5.160	6.763	6.112	5.719

¹ Comprend les billets et monnaies pour compte du Trésor

² Solde du fonds spécial

³ Comprend les billets auprès du Trésor

⁴ Comprend valeurs et assignations

DEUTSCHE BUNDESBANK

(millions de D.M.)

86⁷

Rubriques	1957 7 août (1)	1957 7 septembre	1957 7 octobre	1957 7 novembre	1957 7 décembre	1958 7 janvier	1958 7 février	1958 7 mars
ACTIF								
Or	8.964	9.450	10.033	10.655	10.691	10.602	10.430	10.383
Avoirs auprès des banques étrangères et placements à court terme à l'étranger .	7.485	8.398	8.404	7.055	6.868	6.611	6.535	6.541
Monnaies étrangères, lettres de change et chèques sur l'étranger	204	213	226	214	198	173	154	151
Autres créances sur l'étranger, dont avoires à l'U.E.P.	5.036	5.437	5.793	6.428	6.504	6.461	6.292	6.292
Monnaies divisionnaires allemandes	76	79	76	80	58	84	98	97
Avoirs en comptes chèques postaux	114	74	104	111	81	141	82	86
Effets sur l'intérieur	1.924	1.284	1.295	897	1.210	1.145	1.084	1.547
Effets du Trésor et bons du Trésor sans intérêt	51	49	—	—	77	24	—	75
Créances sur titres	34	34	37	42	35	29	25	37
Crédits de caisse	93	122	90	138	180	75	71	90
Titres	156	167	172	173	178	238	238	240
Créances de péréquation et titre d'obligation sans intérêt	4.360	3.460	3.571	3.329	3.683	3.986	3.408	3.559
Crédit à l'Etat pour participation au Fonds Monétaire et à la Banque Mondiale	391	391	391	391	391	391	420	420
Autres valeurs actives	197	208	234	249	277	456	369	443
	29.085	29.366	30.426	29.762	30.431	30.416	29.206	29.961

PASSIF

Billets en circulation	14.664	14.957	15.134	15.081	15.989	15.208	15.176	15.724
Dépôts	11.927	11.782	12.585	12.066	11.546	12.063	11.413	11.550
a) institutions de crédit (y compris les Offices des Chèques et des Epargnes Postaux)	6.067	6.392	6.506	6.622	7.017	7.017	6.752	7.137
b) banque centrale de Berlin	109	129	—	—	—	—	—	—
c) déposants officiels	5.112	4.586	5.488	4.863	4.103	4.462	4.080	3.859
d) autres déposants intérieurs	169	174	169	267	194	342	324	249
e) déposants étrangers	470	501	422	314	232	242	257	305
Engagements résultant de transactions avec l'étranger	885	1.064	999	988	1.268	1.267	871	976
Fonds de prévision	593	593	601	600	600	596	571	571
Capital social	285	285	290	290	290	290	290	290
Réserves	435	435	436	436	436	436	436	436
Autres passifs	296	250	381	301	302	556	449	414
	29.085	29.366	30.426	29.762	30.431	30.416	29.206	29.961

1 Première situation de la Deutsche Bundesbank remplaçant la Bank deutscher Länder.

BANQUE NATIONALE SUISSE
(millions de francs suisses)

86⁸

Rubriques	1957 7 août	1957 7 septembre	1957 7 octobre	1957 7 novembre	1957 7 décembre	1958 7 janvier	1958 7 février	1958 7 mars
ACTIF								
Encaisse or	7.116	7.216	7.348	7.370	7.283	7.394	7.444	7.470
Disponibilités à l'étranger	506	506	525	535	566	700	585	574
<i>pouvant servir de couverture</i>	506	506	525	535	566	700	585	574
<i>autres</i>	—	—	—	—	—	—	—	—
Portefeuille effets sur la Suisse	132	132	135	142	162	163	152	139
<i>Effets de change</i>	132	132	135	142	162	163	152	139
<i>Rescriptions de la Confédération Suisse</i>	—	—	—	—	—	—	—	—
Avances sur nantissement	26	26	22	16	24	28	13	11
Titres	45	45	45	45	45	45	45	45
<i>pouvant servir de couverture</i>	—	—	—	—	—	—	1	1
<i>autres</i>	45	45	45	45	45	45	44	44
Correspondants en Suisse	12	7	9	11	8	9	7	8
Autres postes de l'actif	32	31	38	37	36	42	28	30
Total ...	7.869	7.963	8.122	8.156	8.124	8.381	8.274	8.277

PASSIF

Fonds propres	49	49	49	49	49	49	49	49
Billets en circulation	5.446	5.482	5.508	5.535	5.671	5.700	5.363	5.400
Engagements à vue	2.195	2.249	2.379	2.382	2.214	2.446	2.684	2.648
<i>Comptes de virements des banques du commerce et de l'industrie</i>	1.779	1.881	1.902	1.936	1.754	1.973	2.278	2.219
<i>Autres engagements à vue</i>	416	368	477	446	460	473	406	429
Autres postes du passif	179	183	186	190	190	186	178	180
Total ...	7.869	7.963	8.122	8.156	8.124	8.381	8.274	8.277

TAUX D'ESCOMPTE DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION (*)
(au 31 mars 1958)

86⁹

(en % depuis la date indiquée)

Allemagne	17 janvier 1958	3,50	Grande-Bretagne	20 mars 1958	6,—
Autriche	17 novemb. 1955	5,—	Grèce	1 mai 1956	10,—
Belgique	27 mars 1958	4,25 ¹	Irlande	27 mars 1958	5,50
Congo belge et Ruanda-Urundi	31 juillet 1957	4,— ²	Italie	6 avril 1950	4,—
Danemark	25 mai 1955	5,50 ³	Norvège	14 février 1955	3,50
Espagne	22 juillet 1957	5,—	Pays-Bas	25 mars 1958	4,—
Etats-Unis (Federal Reserve			Portugal	12 janvier 1944	2,50
Bank of New-York)	7 mars 1958	2,25 ⁴	Suède	11 juillet 1957	5,—
Finlande	19 avril 1956	6,50	Suisse	15 mai 1957	2,50
France	12 août 1957	5,—	Turquie	6 juin 1956	6,—

(*) Canada : depuis le 1er novembre 1956, taux d'escompte fixé le jeudi de chaque semaine.

¹ Taux de traites acceptées domiciliées en banque et warrants. Autres taux, voir tableau 2.

² Taux de traites acceptées domiciliées en banque.

³ Depuis le 19 avril 1958 : 5 %.

⁴ Depuis le 18 avril 1958 : 1,75 %.

III. — BANQUE DES REGLEMENTS INTERNATIONAUX, A BALE ¹

87

Situations en milliers de francs suisses or
[unités de 0,29032258... gramme d'or fin (art. 5 des statuts)]

Actif	31 décembre 1957		31 janvier 1958		28 février 1958		Passif	31 décembre 1957		31 janvier 1958		28 février 1958	
		%		%		%			%		%		%
I. Or en lingots et monnayé	504.641	26,7	524.902	26,5	495.906	23,5	I. Capital :						
II. Espèces en caisse et avoirs bancaires à vue	58.920	3,1	51.406	2,6	41.996	2,0	Actions libérées de 25 %	125.000	6,6	125.000	6,3	125.000	5,9
III. Portefeuille réescomptable	495.530		585.783		620.539		II. Réserves :	21.663	1,2	21.663	1,1	21.663	1,0
1. Effets de commerce et acceptations de banque	83.148	4,4	88.738	4,5	131.357	6,2	1. Fonds de Réserve légale	8.320		8.320		8.320	
2. Bons du Trésor	412.382	21,8	497.045	25,1	489.182	23,2	2. Fonds de Réserve générale	13.343		13.343		13.343	
IV. Effets divers remobilisabl. sur dem.	26.408	1,4	26.108	1,3	30.005	1,4	III. Dépôts (or) :	553.328		509.348		502.233	
V. Dépôts à terme et avances :	164.914		197.050		223.287		Banques centrales :						
1. Or :							a) de 6 à 9 mois	24.134	1,3	—	—	—	—
a) à 3 mois au maximum	3.031	0,2	9.903	0,5	6.890	0,3	b) de 3 à 6 mois	60.364	3,2	101.739	5,1	132.126	6,3
b) de 3 à 6 mois	6.908	0,4	—	—	—	—	c) à 3 mois au maximum	308.405	16,3	247.125	12,5	219.402	10,4
c) de 6 à 9 mois	—	—	—	—	—	—	d) à vue	27.942	1,5	27.218	1,4	17.467	0,8
d) de 9 à 12 mois	—	—	—	—	—	—	2. Autres déposants :						
e) à plus d'un an	—	—	—	—	—	—	a) de 6 à 9 mois	714	0,0	—	—	—	—
2. Monnaies :							b) de 3 à 6 mois	35.720	1,9	6.574	0,3	6.574	0,3
a) à 3 mois au maximum	79.408	4,2	95.272	4,8	124.293	5,9	c) à 3 mois au maximum	89.971	4,8	122.899	6,2	122.900	5,8
b) de 3 à 6 mois	44.938	2,4	61.169	3,1	61.322	2,9	d) à vue	6.078	0,3	3.793	0,2	3.764	0,2
c) de 6 à 9 mois	—	—	—	—	30.782	1,5	IV. Dépôts (monnaies) :	1.018.429		1.151.834		1.285.913	
d) de 9 à 12 mois	30.629	1,6	30.706	1,6	—	—	1. Banques centrales :						
e) à plus d'un an	—	—	—	—	—	—	a) à plus d'un an	35.775	1,9	35.857	1,8	37.399	1,8
VI. Autres effets et titres :	569.109		526.074		628.021		b) de 9 à 12 mois	—	—	—	—	—	—
1. Or :							c) de 6 à 9 mois	3.098	0,2	—	—	—	—
a) à 3 mois au maximum	40.218	2,1	30.936	1,6	31.100	1,5	d) de 3 à 6 mois	56.703	3,0	56.133	2,8	53.129	2,5
b) de 3 à 6 mois	71.705	3,8	51.554	2,6	45.477	2,2	e) à 3 mois au maximum	695.842	36,8	798.326	40,3	791.564	37,5
c) de 6 à 9 mois	—	—	—	—	—	—	f) à vue	40.932	2,2	58.669	3,0	40.904	1,9
d) de 9 à 12 mois	—	—	—	—	—	—	2. Autres déposants :						
2. Monnaies :							a) de 9 à 12 mois	—	—	—	—	—	—
a) à 3 mois au maximum	380.413	20,1	356.360	18,0	368.443	17,5	b) de 6 à 9 mois	154.736	8,2	—	—	91.681	4,4
b) de 3 à 6 mois	25.926	1,4	36.213	1,8	47.915	2,3	c) de 3 à 6 mois	—	—	152.854	7,7	168.516	8,0
c) de 6 à 9 mois	6.221	0,3	6.239	0,3	6.058	0,3	d) à 3 mois au maximum	28.773	1,5	43.043	2,2	84.391	4,0
d) de 9 à 12 mois	7.243	0,4	7.266	0,4	82.226	3,9	e) à vue	2.570	0,1	6.952	0,4	18.329	0,9
e) à plus d'un an	37.383	2,0	37.506	1,9	46.802	2,2	V. Divers	30.829	1,6	32.605	1,7	34.474	1,7
VII. Actifs divers	1.291	0,1	691	0,0	1.093	0,0	VI. Compte de profits et pertes :	6.355	0,3	6.355	0,3	6.355	0,3
VIII. Fonds propres utilisés en exécution des accords de La Haye de 1930 pour placem. en Allemagne	68.291	3,6	68.291	3,4	68.291	3,2	Report à nouveau	6.355		6.355		6.355	
Total actif ...	1.889.104	100,0	1.980.305	100,0	2.109.138	100,0	VII. Provision pour charges éventuelles	133.500	7,1	133.500	6,7	133.500	6,3
							Total passif ...	1.889.104	100,0	1.980.305	100,0	2.109.138	100,0

Exécution des accords de La Haye de 1930 :

Fonds placés en Allemagne : (voir note 2)					Dépôts à long terme :	228.909		228.909		228.909
1. Créances sur la Reichsbank et la Golddiskontbank, effets de la Golddiskontbank, et de l'adm. des chemins de fer et bons de l'adm. des postes (échus)	221.019		221.019		1. Dépôts des Gouvernements créanciers au Compte de Trust des Annuités (voir note 3)	152.606		152.606		152.606
2. Effets et bons du Trésor du Gouvernement allemand (échus)	76.181		76.181		2. Dépôt du Gouvernement allemand	76.303		76.303		76.303
Total ...	297.200		297.200		Fonds propres utilisés en exécution des accords (voir ci-dessus)	68.291		68.291		68.291
					Total ...	297.200		297.200		297.200

Note 1. — Ne sont pas inclus dans la présente situation l'or sous dossier, les effets et autres titres détenus en garde pour le compte de Banques Centrales et d'autres déposants. N'y sont pas compris non plus l'or sous dossier, les avoirs en banque, les effets et autres titres détenus par la Banque en sa qualité d'Agent de l'Organisation Européenne de Coopération Economique (Union Européenne de Paiements), de Tiers Convenu aux termes du contrat de nantissement conclu avec la Haute Autorité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, ainsi que de Mandataire-trustee ou d'Agent financier d'emprunts internationaux.

Note 2. — Aux termes d'une Convention en date du 9 janvier 1953 conclue entre le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et la Banque et qui fait partie de l'Accord sur les dettes extérieures allemandes du 27 février 1953, il a été convenu que la Banque ne réclamerait pas avant le 1er avril 1966 le remboursement en principal de ses placements en Allemagne qui sont indiqués ci-dessus, y compris les intérêts arriérés et afférents à la date du 31 décembre 1952.

Note 3. — La Banque a reçu de Gouvernements dont les dépôts s'élevaient à l'équivalent de francs suisses en 149.020.380.

confirmation qu'ils ne pourront lui demander...

IV. — UNION EUROPEENNE DE PAIEMENTS

881

Tableau résumant la situation financière au début des opérations et à la fin de chaque période comptable en millions d'unités de compte — chaque unité équivalant à 0,88867088 gramme d'or fin

ACTIF	Début des opérat. 1-7-1950	A l'issue des opérations pour chaque période comptable									
		Déc. 1954	Jun 1955	Déc. 1955	Jun 1956	Déc. 1956	Jun 1957	Déc. 1957	Janv. 1958	Fevr. 1958	
I. Disponibilités.											
a) Montant de l'eng. du gouv. des E.U.A. (\$)	350,0	123,5	123,5	123,5	123,5	123,5	123,5	123,5	123,5	123,5	123,5
b) Or en lingots	—	153,0	153,0	248,3	290,6	264,3	209,4	239,6	203,2	125,8	
c) Solde du compte courant (dollars)	—	46,2	50,6	4,0	17,9	0,5	53,3	52,0	104,6	64,2	
d) Bons Trésor E.U.A. au prix d'achat	—	100,2	72,3	—	5,9	1,5	—	17,6	4,5	127,2	
	350,0	422,9	399,4	375,8	437,9	389,8	386,2	432,7	435,8	440,7	
II. Soldes init. débit. attribués p^r l'exercice finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore utilisés.											
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise	44,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Suède	21,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Royaume-Uni	150,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	215,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
III. Prêts consentis à des Parties contract. (19-9-50)											
Autriche	—	—	—	—	0,7	—	—	—	—	—	
Danemark	—	97,4	122,7	106,0	100,4	93,2	93,3	82,4	83,6	79,7	
France ²	—	241,4	148,9	86,6	74,6	217,1	356,8	384,8	388,0	394,0	
Islande	—	4,5	4,6	5,2	5,2	5,4	5,3	5,3	5,3	5,3	
Italie ³	—	116,9	182,7	179,0	162,0	156,2	157,7	102,6	100,2	97,1	
Norvège	—	98,6	107,3	114,2	100,7	88,2	77,8	77,1	78,4	80,2	
Royaume-Uni	—	343,4	275,9	344,3	323,6	352,4	324,3	382,7	372,1	337,6	
Turquie	—	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	
Portugal	—	—	0,2	0,2	—	—	—	—	—	—	
Grèce	—	—	—	—	—	—	—	1,7	0,9	1,8	
	—	932,2	872,3	865,5	797,2	942,5	1045,2	1066,6	1058,5	1025,7	
IV. Prêts consentis aux Parties contractantes au titre des sold. init. crédit. attribués à titre de prêt ⁴											
Norvège	—	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	
Turquie	—	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	
	—	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	
V. Prêt spécial consenti à la France	—	—	—	—	—	—	—	—	—	19,5	
VI. Divers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	565,3	1390,1	1306,7	1276,3	1270,1	1367,3	1466,4	1534,3	1529,3	1520,9	
PASSIF											
I. Fonds de roulement	286,3	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	
II. Sold. init. crédit. attr. à titre de dons p^r l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util.											
Autriche	80,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Grèce	115,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Islande	4,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Pays-Bas	30,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Norvège	50,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	279,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
III. Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50).											
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise	—	148,3	162,3	165,3	181,9	183,4	154,2	141,7	141,5	148,1	
Allemagne	—	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0	
Autriche	—	42,0	1,0	1,0	—	2,4	5,0	8,9	6,9	5,6	
Grèce	—	—	—	—	—	0,1	—	—	—	—	
Pays-Bas	—	181,2	182,8	171,4	125,2	110,0	93,5	95,1	99,1	85,6	
Portugal	—	6,5	—	—	—	—	—	—	—	—	
Suède	—	40,3	9,0	13,3	2,4	11,3	20,5	11,5	9,8	6,1	
Suisse	—	150,0	123,3	100,9	78,5	69,8	40,9	7,6	4,0	—	
	—	868,3	778,9	751,9	688,0	677,0	614,1	564,8	561,3	545,4	
IV. Créd. reçus de Part. contr. (19-9-50) (hors quota)											
Allemagne	—	197,9	233,5	230,2	298,4	407,4	579,2	696,7	695,2	687,4	
Autriche	—	2,0	—	—	—	—	—	—	—	—	
Suisse	—	17,6	—	—	—	—	—	—	—	—	
	—	217,5	233,5	230,2	298,4	407,4	579,2	696,7	695,2	687,4	
V. Crédit spécial accordé par l'U.E.B.L. (19-9-50).	—	30,0	20,0	20,0	10,0	10,0	—	—	—	—	
VI. Crédits spéciaux reçus de Part. contractantes											
Autriche	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,2	
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,7	
Allemagne	—	—	—	—	—	—	—	—	—	13,0	
Italie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,6	
Suisse	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,8	
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	15,3	
VII. Divers	—	2,7	2,7	2,6	2,1	1,3	1,5	1,2	1,2	1,2	
	565,3	1390,1	1306,7	1276,3	1270,1	1367,3	1466,4	1534,3	1529,3	1520,9	

N. B. — Les intérêts des prêts accordés ou reçus figurent dans la situation ci-dessus. — 1 Y compris un crédit de 5,7 millions d'unités de compte accordé au Danemark en vertu de l'article 13(a) en date du 19 septembre 1950. — 2 Y compris un crédit de 44,8 millions d'unités de compte (juin 1957), 72,8 millions d'unités de compte (décembre 1957), 76,0 millions d'unités de compte (janvier 1958) et 82,0 millions d'unités de compte (février 1958), accordé à la France en vertu de l'article 13(a) en date du 19 septembre 1950. — 3 Y compris un crédit de 59,7 millions d'unités de compte (juin 1955), 56,0 millions d'unités de compte (décembre 1955), 39,0 millions d'unités de compte (juin 1956), 33,2 millions d'unités de compte (décembre 1956) et 34,7 millions d'unités de compte (juin 1957), accordé à l'Italie en vertu de l'article 13(a) en date du 19 septembre 1950. — 4 Le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique a attribué à la Norvège un solde initial créditeur de 10 millions d'unités de compte et à la Turquie, un solde initial créditeur de 25 millions d'unités de compte à titre de prêts consentis par l'Union, en vertu de l'article 10 de l'accord en date du 19 septembre 1950.

UNION EUROPEENNE DE PAIEMENTS — OPERATIONS POUR LE MOIS DE FEVRIER 1958

(en millions d'unités de compte)

 88²

Pays Membres (et leurs zones monétaires) *	Excédent (+) ou déficit (-) net pour le mois après ajustement 2	Régulé par 1				Crédit remboursé au cours du mois par le pays membre (+) ou au pays membre (-) en vertu d'accords bilatéraux d'amortissement	Position au 28 février 1958 Créances du pays membre (+) ou dette du pays membre (-) vis-à-vis de l'Union
		Versement (ou remboursement) d'or		Octroi (ou remboursement) de crédit			
		par le pays membre	au pays membre	au pays membre	par le pays membre		
Autriche	- 4,5	3,4	—	1,1	—	- 0,1	+ 5,6
Belgique-Luxembourg	+ 34,6	—	25,9	—	8,6	- 2,2	+ 148,1
Danemark	+ 10,7	—	8,0	—	2,7	+ 1,1	- 79,7
France	- 32,2	4,6 { (19,5) (a)	—	8,0	—	+ 2,0	- 394,0
Allemagne	- 24,0		18,0	—	6,0	—	- 1,8
Grèce	- 3,8	2,9	—	1,0	—	—	- 1,8
Islande	- 0,2	0,1	—	0,0	—	+ 0,0	- 5,3
Italie	+ 12,6	—	9,5	—	3,2	—	- 97,1
Pays-Bas	- 47,6	35,7	—	11,9	—	- 1,6	+ 85,6
Norvège	- 11,6	8,7	—	2,9	—	+ 1,1	- 80,2 ³
Portugal	- 3,8	3,8 (b)	—	—	—	—	néant ⁴
Suède	- 11,8	8,9	—	3,0	—	- 0,7	+ 6,1
Suisse	- 37,0	34,2 (c)	—	2,8	—	- 1,1	néant ⁴
Turquie	- 6,7	6,7 (d)	—	—	—	—	- 30,0 ³
Royaume-Uni	+ 125,2	—	93,9	—	31,3	+ 3,2	- 337,6
Totaux ...	+ 183,1 - 183,1	126,9	137,3	36,7	45,8	+ 7,6 - 7,6	+ 1.232,8 - 1.025,7

* L'Irlande est comprise dans la zone monétaire du Royaume-Uni qui comprend également les territoires d'outre-mer du Royaume-Uni et les pays non participants de la zone sterling.

1 Les règlements sont effectués pour 75 % en or (ou en dollars) et pour 25 % en crédit, à l'exception des cas suivants :

- (a) France — Le montant de 24,1 millions d'u.c. qui aurait dû être réglé en or par la France a été réglé à concurrence de 19,5 millions d'u.c. par l'octroi de « prêts spéciaux » de l'Union à la France.
- (b) Portugal — Le quart de ce montant correspond à la fraction de son déficit dont le Portugal aurait eu le droit d'obtenir le règlement sous forme de crédit, mais qu'il a préféré régler temporairement en or (ou en dollars) conformément à l'article 11(d).
- (c) Suisse — Sur ce montant 6,4 millions d'u.c. correspondent à la fraction de son déficit dont la Suisse aurait eu le droit d'obtenir le règlement sous forme de crédit, mais qu'elle a préféré régler temporairement en or (ou en dollars) conformément à l'article 11(d).
- (d) Turquie — Régulé intégralement par un versement d'or (ou de dollars) effectué à l'Union, conformément à l'article 13(a).

2 Ces chiffres ne comprennent pas les « prêts spéciaux » accordés par les pays Membres à l'Union et les montants d'or correspondants payés par les pays Membres à l'Union.

3 Les chiffres des dettes vis-à-vis de l'Union indiqués ci-dessus ne comprennent pas les soldes initiaux attribués à titre de prêt à la Norvège et à la Turquie, soit 10 millions et 25 millions d'u.c. respectivement.

4 Ce chiffre ne comprend pas les montants correspondants à la fraction de leurs déficits dont le Portugal et la Suisse aurait eu le droit d'obtenir le règlement sous forme de crédit, mais qu'ils ont préféré régler temporairement en or (ou en dollars) conformément à l'article 11(d) et (e). Après exécution des opérations pour février ces montants s'élèvent à 40,1 millions d'u.c. pour le Portugal et 6,4 millions d'u.c. pour la Suisse.

A la suite des opérations relatives au mois de février 1958, les avoirs en or et les avoirs convertibles de l'Union qui s'élevaient à 435,8 millions d'u.c. après les opérations pour janvier 1958, ont été portés à 440,7 millions d'u.c.

TABLE DES MATIERES

STATISTIQUES COURANTES

(Les chiffres précédés de la lettre « p » sont provisoires)

MARCHE DE L'ARGENT.		Tabl.	PRODUCTION.		Tabl.
Ia. — Taux officiels d'escompte et de prêts	2	I. — Indices de l'activité et de la production industrielle	50	II. — Combustibles et produits métallurgiques	55 ¹ et 55 ²
Ib. — Taux de l'argent au jour le jour et à très court terme	2	III. — Produits textiles	56 ¹	IV. — Produits divers	56 ²
Ic. — Taux des certificats de trésorerie	2	V. — Energie électrique	58	VI. — Gaz	59
II. — Taux des dépôts en banque et à la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite	4	CONSOMMATION.			
III. — Marché de l'argent au jour le jour et à très court terme	8	I. — Indices mensuels des ventes à la consommation : base moyenne 1953 = 100	65 ² et 65 ³	II. — Consommation de tabac	66
IV. — Taux d'escompte des principales banques d'émission	86 ⁹	III. — Abattages dans les 12 principaux abattoirs du pays	67	TRANSPORTS.	
METAUX PRECIEUX.				I. — Activité de la Société nationale des Chemins de fer belges :	
Cours des métaux précieux	9			a) recettes et dépenses d'exploitation	70 ¹
MARCHE DES CHANGES.				b) wagons fournis à l'industrie	70 ²
Cours officiels arrêtés par les banquiers réunis en Chambre de Compensation à Bruxelles	10 ¹			c) trafic :	
MARCHE DES CAPITAUX.				1° trafic général	70 ²
I. — Cours comparés de quelques fonds publics	14			2° grosses marchandises	70 ³
II. — Indices des actions aux Bourses de Bruxelles et d'Anvers	15 ¹			A) ensemble du trafic	
III. — Mouvement des opérations à la Bourse de Bruxelles	15 ²			B) service interne belge	
IV. — Rendement de titres à revenu fixe cotés à la Bourse de Bruxelles	16	II. — Activité de la Société nationale des Chemins de fer vicinaux	70 ⁴	III. — Mouvement des ports :	
V. — Emissions des sociétés industrielles et commerciales :		a) Port d'Anvers	71 ¹	b) Port de Gand	71 ²
Tableau rétrospectif	17 ¹	IV. — Mouvement général de la navigation intérieure	72	COMMERCE EXTERIEUR.	
Emissions des sociétés congolaises en octobre 1957 :				Nomenclature des sections d'après la classification type du commerce international (C.T.C.I.)	75
Détail des émissions	17 ²	CHOMAGE.			
Groupement par importance du capital	17 ²	I. — Chômage complet et partiel	81 ¹	II. — Répartition des chômeurs contrôlés par province	81 ²
Emissions des sociétés belges en novembre 1957 :		III. — Moyenne journalière des chômeurs contrôlés	81 ³	IV. — Répartition des chômeurs contrôlés par groupe de professions	81 ⁴
Détail des émissions	17 ³	STATISTIQUES BANCAIRES ET MONETAIRES.			
Groupement par importance du capital	17 ⁴	I. — Belgique et Congo belge :		Situations globales des banques	85 ¹
VI. — Emprunts des pouvoirs publics	18	Banque Nationale de Belgique :		Situations hebdomadaires	85 ²
VII. — Opérations bancaires du Crédit Communal	19	Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi :		Situations mensuelles	85 ³
VIII. — Inscriptions hypothécaires	20	Vitesse de circulation de la monnaie scripturale en Belgique	85 ⁵	Stock monétaire intérieur	85 ⁴
FINANCES PUBLIQUES.				Bilans intégrés des organismes monétaires	85 ⁴
I. — Situation de la Dette publique	25 ¹			Origines des variations du stock monétaire	85 ⁴
II. — Situation des avoirs en effets publics de la Banque Nationale de Belgique	25 ²	II. — Banques d'émission étrangères.		Situations :	
III. — Aperçu de l'exécution des budgets	25 ³	Banque de France	86 ¹	Bank of England	86 ²
IV. — Rendement des impôts	26	Federal Reserve Banks	86 ³	Nederlandsche Bank	86 ⁴
REVENUS ET EPARGNE.				Sveriges Riksbank	86 ⁵
I. — Rendement des sociétés par actions belges et congolaises :				Banca d'Italia	86 ⁶
Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en décembre 1957	30 ¹			Deutsche Bundesbank	86 ⁷
Tableau rétrospectif	30 ²			Banque Nationale Suisse	86 ⁸
II. — Caisse Générale d'Epargne et de Retraite	31			Taux d'escompte	86 ⁹
Dépôts sur livrets des particuliers à la Caisse d'Epargne.		III. — Banque des Règlements Internationaux, à Bâle	87	IV. — Union Européenne de Paiements :	
III. — Indice des rémunérations horaires brutes des ouvriers	32	Résumé de la situation financière	88 ¹	Règlement de la position des pays membres	88 ²
MOUVEMENT DES AFFAIRES.					
I. — Activité des Chambres de Compensation : (Mouvement du débit)	35				
II. — Mouvement des chèques postaux	36				
PRIX.					
a) Indices des prix de gros en Belgique	45 ¹				
b) Indices des prix de gros en Belgique et à l'étranger	45 ²				
c) Indices des prix de détail en Belgique	46				

Imprimerie
de la Banque Nationale de Belgique.
L'ingénieur en Chef
des Services Techniques :
Ch. AUSSEMS
15, Square des Nations, Bruxelles
